

BRETAGNE

Châteaugiron, Ille-et-Vilaine, le Haut Rocomps

Deux enclos funéraires et/ou cultuels protohistoriques et vestiges de la Protohistoire à l'époque romaine

sous la direction de

Yoann Escats



BRETAGNE

Châteaugiron, Ille-et-Vilaine, le Haut Rocomps

Deux enclos funéraires et/ou cultuels protohistoriques et vestiges de la Protohistoire à l'époque romaine

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Code INSEE
35069

Nr site
—

Entité archéologique
35 069 0003

Arrêté de prescription
SRA 2014-265

Système d'information
—

Code Inrap
F 108866

Sous la direction de

Yoann Escats

Avec la collaboration de :

Vérane Brisotto,
Anne-Françoise Cherel
Myriam Le Puil-Textier
Laure Simon.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

Décembre 2015

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription contenant le cahier des charges
21	Arrêté de désignation du responsable scientifique
24	Projet scientifique d'intervention

Résultats

41	1.	Présentation de l'opération
41	1.1	Circonstances de l'intervention
41	1.2	État des connaissances avant l'opération
41	1.2.1	Le cadre géographique, topographique et géologique
41	1.2.1.1	Localisation
41	1.2.1.2	Topographie
43	1.2.1.3	Géologie
44	1.2.2	L'environnement archéologique du site
47	1.3	Stratégie et méthodes mises en œuvre
47	1.3.1	Principaux objectifs de l'opération
48	1.3.2	Déroulement de l'opération
48	1.3.2.1	Le décapage
50	1.3.2.2	Les méthodes et les stratégies de fouilles suivant les résultats du décapage
53	1.3.3	La phase d'étude
55	2.	Présentation des données archéologiques
57	2.1	Les deux enclos (A et B) datés du premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer
57	2.1.1	L'enclos A
57	2.1.1.1	Description du fossé
60	2.1.1.2	Éléments de datation et mobilier archéologique du fossé de l'enclos A (d'après l'étude d'Anne-Françoise Cherel, Inrap)
61	2.1.2	L'enclos B
62	2.1.2.1	Description du fossé
70	2.1.2.2	Éléments de datation et mobilier archéologique du fossé de l'enclos B : une occupation du début du premier âge du Fer ? (d'après l'étude d'A. F. Cherel, Inrap)
71	2.1.3	Les vestiges dans l'espace interne de l'enclos B
73	2.1.3.1	L'ensemble C : un dispositif circulaire au centre de l'enclos ?
75	2.1.3.2	Les trous de poteau
76	2.1.3.3	Les fosses
76	2.1.4	L'ensemble D : un enclos sur poteau du premier âge du fer ?

76	2.2.4.1	Description
79	2.1.4.2	Éléments de datation
80	2.1.5	Synthèse et éléments de comparaison
80	2.1.5.1	Les enclos A et B du Haut Rocomps : enclos funéraires et/ou culturels ?
83	2.1.5.2	Le cercle (ensemble C) et l'enclos palissadé (Ensemble D)
86	2.2	Les vestiges du second âge du Fer
86	2.2.1	Le chemin présumé
86	2.2.1.1	Description
88	2.2.1.2	Éléments de datation
88	2.2.2	Les fossés parcellaires
88	2.2.2.1	Description
90	2.2.2.2	Éléments de datation
92	2.3	Les vestiges de la période gallo-romaine
92	2.3.1	Les fossés parcellaires
95	2.3.2	Les éléments de datation (étude du mobilier par L. Simon, Inrap)
100	2.3.3	La fosse dépotoir F3, la tegulae F4
100	2.3.3.1	La fosse dépotoir F3
100	2.3.3.2	La tegulae F4
101	2.3.3.3	Le mobilier de la fosse F3 (par L. Simon, Inrap)
106	2.3.4	Un four excavé gallo-romain (?)
106	2.3.4.1	Description et hypothèse de fonctionnement
108	2.3.4.2	Éléments de datation et discussion
110	2.3.5	Les tombes à crémation gallo-romaine (Etude par Myriam Le Puil-Texier, Anthropologue, Inrap)
110	2.3.5.1	Objectifs et Méthode de fouille et d'analyse des dépôts osseux
112	2.3.5.2	La tombe à crémation F 6
114	2.3.5.3	La tombe à crémation F7
115	2.5.3.4	La température de combustion
115	2.3.5.5	Conclusion
116	2.3.5.6	L'étude céramologique des urnes (par L. Simon, Inrap) crémation F 7
116	2.3.6	Synthèse et discussion sur l'occupation gallo-romaine
117	2.4	Les vestiges d'époque Moderne/Contemporaine et non datés
118	2.4.1	Des fossés parcellaires
120	2.4.2	La grande excavation F144 : mare et/ou carrière ... ?
122	3	Conclusion
128	4	Bibliographie
131	5	Liste des figures

ANNEXES

136	Étude du macro-outillage (Vérane Brisotto, Inrap)
138	Inventaire du mobilier céramique protohistorique (étude A.-F. Cherel)
139	Inventaire du mobilier céramique gallo-romain (étude L. Simon)
142	Inventaire du mobilier métallique (étude A. F. Cherel et L. Simon)
142	Inventaire du mobilier : Terre cuite (étude A. F. Cherel)
142	Inventaire du mobilier : Verre (étude L. Simon)
143	Inventaire du mobilier (macro-outillage, étude V. Brisotto)
144	Inventaires des faits : fossés
154	Inventaires des faits hors fossés
160	Inventaires des clichés numériques : fossés
163	Inventaires des clichés numériques hors fossés
166	Résultats des datations ¹⁴ C effectuées par le laboratoire Beta Analytic Inc.



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Châteaugiron

Adresse ou lieu-dit
Le Haut Rocomps

Codes

code INSEE
35069

Numéro de dossier Patriarche
—

Numéro de l'entité archéologique
35 069 0003

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X : 1364560
Y : 7216280
Z : entre 57m et 61 NGF

Références cadastrales

Commune
Châteaugiron

Année
-

Section(s)
OE

Parcelle(s)
522p et 528p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

Société ACANTHE

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2014-265

Numéro de l'opération
F108866

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2014-345

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Société ACANTHE
93 avenue Henri Fréville
CS 80711
35207 RENNES cedex

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Yoann Escats, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Fouille
du 12/01/2015 au 23/02/2015

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
 - Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chalcolithique
- Protohistoire**
 - Âge du Bronze**
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer**
 - Hallstatt (1^{er} âge du Fer)
 - La Tène (2nd âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
 - haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
 - Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Structure de combustion
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Carrière

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Terre cuite
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil (macro-outillage)
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Objet lithique
 -

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Macro-outillage
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Acq. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Anthracologie
- ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, Sra	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, Sra	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, Sra	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches générales	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, Sra	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, Sra	Conservateur en chef du patrimoine Adjoint au conservateur régional	Contrôle scientifique de l'opération
Anne-Marie Fourteau, Sra	Conservateur du patrimoine en charge du dossier	Contrôle scientifique de l'opération
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Marie-Madeleine Nollier, Inrap	Logisticienne	Logistique
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Gestion du matériel

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Responsable scientifique
Sylvie Baia, Inrap	Technicien d'opération	Fouille, dessin, photographie
Cyril Hugo, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, dessin, photographie
Myriam Le Puil-TeXier, Inrap	Anthropologue	Etude anthropologique
Hervé Morzadec, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	Mini-pelle, fouille, dessin, photographie
Gilles Leroux, Inrap	Chargé d'étude et de recherche	Photographie aérienne
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques et plans
Jean-François Royer	Technicien d'opération	Mini-pelle, fouille, dessin, photographie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yoann Escats, Inrap	Assistant d'étude et de recherche	Étude, rédaction, PAO
Vérane Brisotto, Inrap	Assistante d'étude et de recherche	Etude du mobilier lithique
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier protohistorique
Myriam Le Puil-TeXier, Inrap	Anthropologue	Étude anthropologique
Laure Simon, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier antique

Notice scientifique

Le projet d'aménagement d'un lotissement, initié par la société ACANTHE, au lieu-dit Le Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre une prescription de fouille archéologique, faisant suite aux découvertes du diagnostic de 2014, conduit par Sandra Sicard. Il s'agissait au préalable de confirmer la présence de deux enclos repérés dans le cadre de prospections aériennes (dans les années 2000 par Gilles Leroux et Alain Provost). L'opération de diagnostic, confirmant l'existence des deux enclos datés de l'âge du Fer, avait également mis en évidence d'autres vestiges en périphérie, essentiellement représentés par des réseaux de fossés datés de la fin de l'âge du Fer et de l'époque gallo-romaine.

Sur une surface de 9955 m², l'opération de fouille a donc permis d'étudier ces différentes d'occupations et d'affiner leur chronologie.

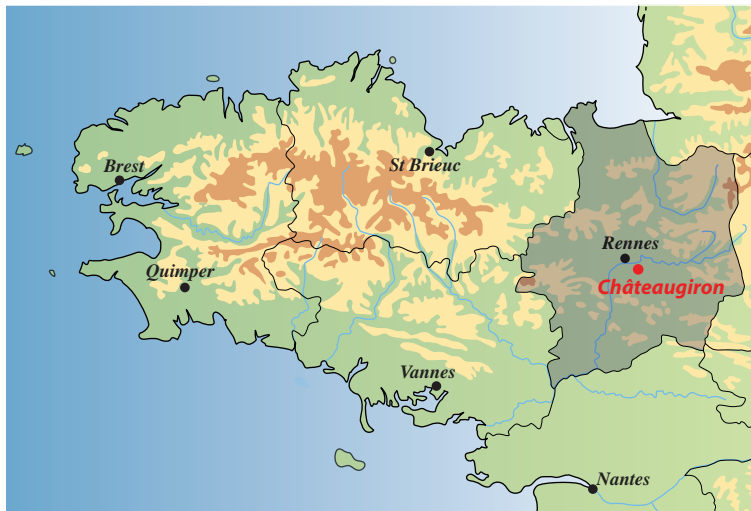
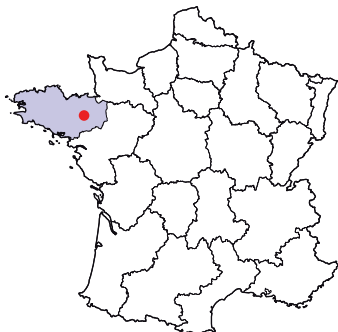
La première installation du secteur se situe donc au premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer. Elle est matérialisée par les deux enclos quadrangulaires _ probablement à vocation funéraire et/ou culturelle _ délimités par un fossé (enclos A et B). Deux dispositifs atypiques sur poteau formant un cercle (ensemble C) et un enclos rectangulaire (ensemble D) ont également été mis au jour et situés respectivement au centre de l'enclos B et sur sa façade extérieure sud-est. Leur contemporanéité avec les enclos A et B n'a pu être établie véritablement mais, dans cette éventualité, cet ensemble constituerait un cas inédit pour la période en Bretagne.

Le site est ensuite restructuré et change de statut dès le second âge du Fer, par la mise en place d'un chemin ainsi que quelques fossés.

Puis, à l'époque romaine, (du I^{er} au II^{ème} s. de notre ère), un redécoupage plus marqué est effectué sur l'ensemble du secteur. Des petites parcelles sont notamment créées en bas de pente, à l'est. Deux tombes à crémation ainsi que quelques structures domestiques (fosse et structure de combustion) complètent les données sur cette occupation qui semble, à l'instar des vestiges protohistoriques, avoir un rapport avec le réseau de fossés repéré en prospection aérienne à une centaine de mètres au nord-ouest de l'emprise de la fouille.

D'anciennes limites de champs, représentées sur le cadastre napoléonien de 1850, sont également réapparues ainsi qu'une grande excavation indéterminée (mare, carrière ?).

Localisation de l'opération

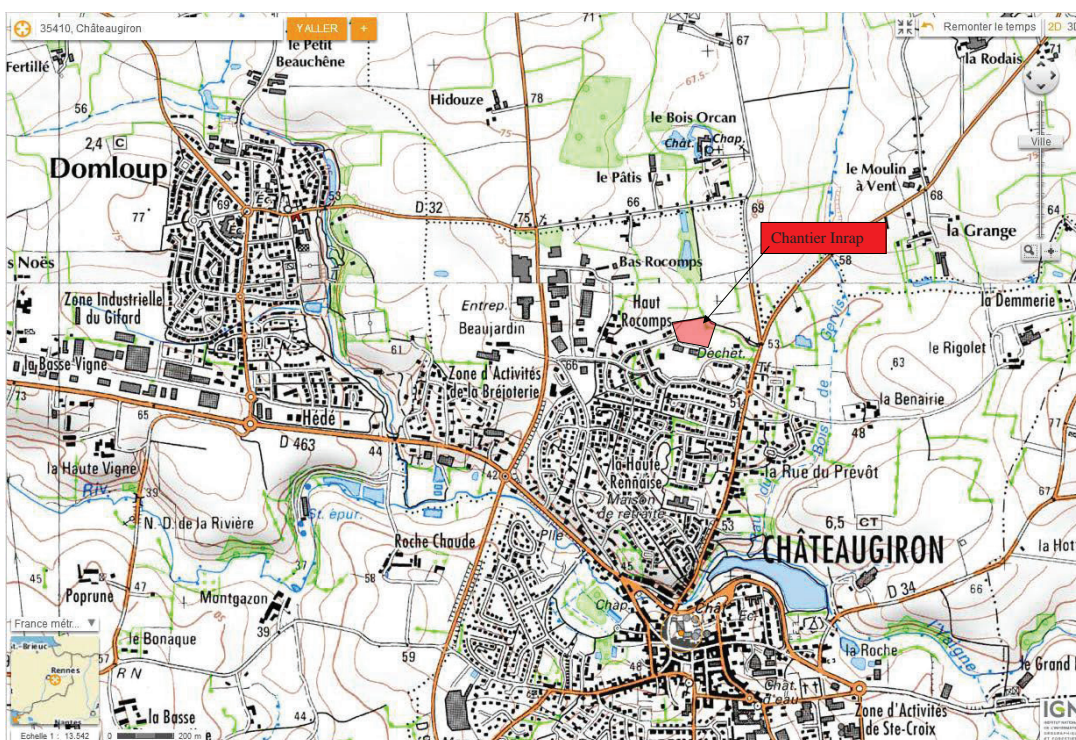
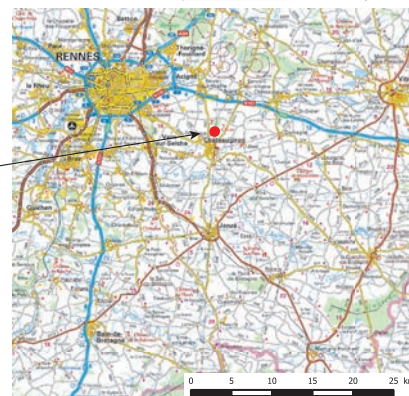


Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Châteaugiron
 Le Haut Rocomps

Section(s)/Parcelle(s)
 OE 522p et 528p

X : 1364560
 Y : 7216280
 Z : entre 57m et 61 NGF

Situation de l'opération



Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

11 SEP. 2014

Rennes, le 4 septembre 2014

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU

Poste : 02 99 84.59.00
anne-marie.fourteau@culture.fr

Le directeur régional adjoint des affaires culturelles

à

Société ACANTHE
93 avenue Henri Fréville
CS 80711
35207 Rennes cedex

Objet : prescription de fouille archéologique préventive
à Châteaugiron (35)
Ref : arrêté n° 2014-265
PJ : 1 arrêté

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de fouille archéologique préventive, en application de la loi 2001-44 du 16 janvier 2001 modifiée relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Conformément aux dispositions instituées par le code du patrimoine (livre V, livre II), je vous informe qu'il vous appartient, en votre qualité de maître d'ouvrage du projet, d'assurer la prise en charge financière de cette opération. Conformément à ces nouvelles dispositions, cette opération pourra être confiée à un opérateur agréé par l'Etat que vous aurez préalablement choisi. Le service régional de l'archéologie se tient à votre disposition afin de vous fournir la liste des opérateurs agréés susceptibles de réaliser cette opération. Dans l'éventualité où aucun opérateur serait à même de la réaliser, je vous informe que l'institut national de recherches archéologiques préventives (direction interrégionale Grand Ouest - 37 rue du Bignon - CS 67737 - 35577 Cesson-Sévigné cedex) est tenu d'en assurer la réalisation.

Dans un deuxième temps, il vous reviendra de transmettre à mes services (direction régionale des affaires culturelles) le projet de contrat conclu avec l'opérateur de votre choix ainsi que le projet scientifique qu'il aura établi sur les bases du cahier des charges scientifique joint au présent arrêté afin que celle-ci puisse émettre l'arrêté autorisant la réalisation de cette fouille préventive.

Je vous informe également que les nouvelles dispositions législatives prévoient des exonérations pour le logement locatif à caractère social et le logement individuel, de même que des possibilités de subventions. Le cas échéant, vous pourrez donc me formuler une demande adressée à la direction régionale des affaires culturelles accompagnée du contrat ou le projet de contrat conclu avec l'opérateur de votre choix, auquel vous joindrez le projet scientifique sur la base duquel il est établi.

Mes services demeurent à votre disposition afin de vous aider dans ces différentes démarches.

La décision ci-jointe peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles

Le Directeur régional-adjoint
Jean-Loup LECOQ



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2014-265 portant prescription de fouille archéologique préventive

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 SGAR/DRAC/DSG du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional adjoint des affaires culturelles de Bretagne, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles ;

VU le rapport du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 2014-170 du 29 avril 2014; reçu le 20 juin 2014

CONSIDERANT que le diagnostic a mis en évidence un cimetière gallois et des aménagements gallo-romains

ARRETE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : CHATEAUGIRON

Lieu-dit : Le Haut Rocomps

Cadastre : année : 2013: section : OE parcelles : 522p et 528 p

Numéro d'entité archéologique dans la base de données « Patriarche » : 35 069 0003

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges annexé, sous la maîtrise d'ouvrage de la société Acanthe, qui projette d'exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives, à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre

opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu aux articles R 522-7 à R 522-13 du code du patrimoine.

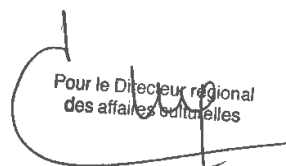
Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la personne qui projette d'exécuter les travaux, au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société Acanthe, 93 avenue Henri Fréville, CS 80711, 35207, Rennes et à l'INRAP.

Fait à Rennes, le 4 septembre 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,


Pour le Directeur régional
des affaires culturelles
Le Directeur régional-adjoint
Jean-Loup LECOQ

destinataire : Société Acanthe
copie à : mairie de Chateaugiron
préfecture de Rennes



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Prescriptions de fouille archéologique préventive annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-265

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	CHATEAUGIRON		
lieu-dit :	Le Haut Rocomps		
cadastre :	section : OE	parcelles : 522p et 528 p	année : 2013
pétitionnaire :	SAS Acanthe Bretagne, 93 avenue Fréville, RENNES		

1 - Emprise de la fouille archéologique

Emprise du diagnostic : 9955 m²

Emprise de la fouille préventive : 9955 m²

Niveau d'apparition des vestiges : entre 0,20 et 0,30 m de profondeur

2 - Environnement archéologique

Le diagnostic archéologique, réalisé sous la direction de Sandra Sicard (Inrap), a été prescrit en prévision d'un lotissement de 9955 m² d'emprise situé à cheval sur deux petits enclos quadrangulaires et à proximité d'un grand enclos quadrangulaire (60 m à l'ouest du projet) détectés par photographies aériennes en 2005 (G.Leroux).

Plusieurs enclos sont par ailleurs signalés sur le territoire de la commune en direction des voies antiques Rennes Angers et Rennes Le Mans traversant la commune dans sa partie sud et est.

3 - Données scientifiques issues du diagnostic

Les cinq tranchées de diagnostics ouvertes dans l'emprise du projet ont permis de reconnaître les fossés des deux enclos quadrangulaires, découverts en prospection aérienne, ainsi que des fossés et des fosses creusés dans le reste du terrain.

L'enclos A, dont seul l'angle sud se trouve dans l'emprise du projet, se superpose bien avec le tracé visible sur la vue aérienne et dessine un carré de 17 m de côté. Le sondage, réalisé dans sa section sud-est, a révélé un fossé d' 1,20 m de large à profil en V, avec un fond plat situé à 0,90 m de profondeur. Un charbon provenant de la moitié supérieure du comblement a été daté par C14 entre 760 et 410 BC.

Le second enclos (enclos B), distant de 5 m du premier, a été dégagé sur trois côtés. De plan carré, de 27 m de côté, il s'aligne parfaitement avec l'enclos A. Le sondage, ouvert dans le fossé sud-ouest, a révélé un profil similaire à celui du fossé de l'enclos A (V à fond plat) mais plus large (2,60 m) et plus profond (1,40 m). Le comblement présente quatre niveaux dont le plus ancien (niveau du fond d'altération des parois) a livré un charbon daté entre 785 et 535 BC (C14). En revanche le niveau le plus récent (niveau scellant le fossé) contenait le fond d'un vase à décor de lignes verticales attribuable à la Tène finale ou au gallo-romain précoce.

Une fenêtre de décapage ouverte sur plus de la moitié de l'enclos B, a révélé une fosse contenant quelques esquilles d'os brûlées, recoupée par un étroit fossé rectiligne coupant aussi l'angle de l'enclos. Ce fossé appartient à un réseau de fossés rectilignes orientés globalement nord-ouest sud-est, s'étendant sur le reste de l'emprise. Le mobilier céramique recueilli dans les sondages se rattache à plusieurs périodes d'occupations situées entre la Tène finale et le Haut Empire (Ier et II^{ème} siècle ap.JC.). A ces fossés s'ajoutent des petits enclos fossoyés de moins de 10 m de côté dans lequel du mobilier hétérogène (protohistorique et antique) a été recueilli.

Le diagnostic a donc permis de retrouver une partie des enclos visibles par prospection aérienne. La présence d'une fosse contenant des esquilles d'os brûlées à l'intérieur d'un des deux enclos (le plus grand) confirme la fonction funéraire de ces petites enceintes établies au cours du premier âge du Fer.

A la Tène finale et jusqu'au dernier tiers du II^{ème} siècle, un réseau de fossés rectilignes (parcellaire très certainement) adoptant des orientations similaires, va se développer à proximité. Ils s'agit certainement pour une part d'aménagements agraires liés à des occupations de la fin de la Tène et de l'antiquité établies en périphérie (grand enclos quadrangulaire détecté à l'ouest).

4 - Objectifs scientifiques de la fouille

L'objectif de la fouille préventive est de s'attacher à la caractérisation des deux enclos par la fouille des fossés et des fosses situées à l'intérieur et dans les abords immédiats. Elle devra rechercher la présence de dépôts, d'éléments de datation et permettra de compléter les données concernant les modes d'enfouissement et leur localisation à l'intérieur de l'enclos ou dans les fossés. L'étude des dépôts fournira des données anthropologiques, paléodémographiques. La fouille s'attachera aussi à la reconnaissance d'éventuels aménagements (bâti en bois, tertre, stèle...).

Ces éléments viendront compléter les informations sur ces petits monuments du premier âge du Fer pour lesquels seuls quelques exemplaires ont été pour l'instant reconnus en l'Ille et Vilaine.

L'emprise du décapage offrira l'opportunité de reconnaître la présence de structures périphériques associées aux enclos mais aussi d'étudier et caractériser les aménagements postérieurs se rattachant à l'occupation de la fin de la Tène et l'antiquité.

5 - Principes méthodologiques et nature prévisible des travaux demandés à l'opérateur

5.1 - Décapage

- décapage extensif des horizons superficiels sur la surface à ouvrir, prévue à l'article 1 (surface ouverte: 9955 m² environ) ; pelle mécanique avec godet-retro de curage.
- décapage fin (nettoyage à la rasette) des zones difficilement lisibles où la présence de structures (funéraires) sont probables ;
- utilisation systématique du détecteur de métaux, notamment au moment du décapage de la terre végétale ;
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.2 - Fouille

- la durée moyenne de la fouille, hors décapage et remise en état des terrains, ne pourra pas

être inférieure à 20 jours

- le nombre minimal de personnes affectés à la phase fouille ne pourra pas être inférieur à 4 personnes, y compris le responsable d'opération.

5.2.1 - Relevés simples

- relevé topographique des plans généraux. Repérage et enregistrement de la totalité des faits archéologiques et levé en plan de toutes les structures.
- relevés simples de surface admis pour les écofacts (chablis, terriers), les ensembles de trous de poteaux sans organisation décelable ou les fossés.

5.2.2 - Fouille manuelle

- fouille manuelle des structures (fossés, fosses, trous de poteaux, empièvements, etc.) dont l'étude pourra fournir des éléments de datation (chronologie relative, mise en séquence des faits et des structures, analyse du mobilier) et une meilleure compréhension du site.

5.2.3 - Fouille mécanique

- fouille par échantillonnage des autres fossés, manuelle ou mécanique en fonction de l'intérêt des vestiges et des mobiliers archéologiques mis au jour
- fouille mécanique des autres excavations (carrières, puits...), en fonction des découvertes de mobiliers ou des structures internes devant faire l'objet d'une étude plus détaillée et dans le respect de la réglementation en vigueur concernant les conditions de sécurité (cf. 5.6 - organisation générale du chantier)
- évacuation et stockage des déblais hors emprise de la surface à ouvrir et, de manière souhaitable, hors de l'emprise d'étude.

5.3 - Enregistrement des données de terrain

- enregistrement des données de terrain (unités stratigraphiques, diagrammes, connections et mises en séquence...)
- relevés topographiques et photographiques des faits et structures, relevés de détail (plans, coupes, stratigraphies, prise de niveaux) géoréférencés ;
- cotes altimétriques.

5.4 - Prélèvements

- prélèvements, inventaire, étude et conditionnement des mobiliers ;
- prélèvements et études nécessaires à la compréhension et la datation du site (analyses carpologiques, sédimentologiques, anthracologiques ; datations absolues: radiocarbone, ...) ;
- inventaire et localisation des prélèvements réalisés ;

5.5 - Rapport final d'opération et remise documentation scientifique et techniques

- rédaction du rapport final d'opération, selon les normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 ; les plans et les stratigraphies devront disposer de cotes altimétriques.
- inventaire et conditionnement de la documentation scientifique produite par l'opération avant sa remise au Service régional de l'archéologie, selon les normes définies par l'arrêté du 16 septembre 2004 ;
- un rendu numérique des données principales de l'opération (emprise de décapage et/ ou tranchées et le plan d'ensemble des structures mises au jour). Ce rendu numérique devra être fait sous la forme de fichiers compatibles avec le format « Shape » d'arcgis, avec une

géométrie polygonale et le Lambert 2 étendu comme système de projection.

5.6 - Organisation générale du chantier

- l'organisation générale du chantier devra se conformer à la réglementation en vigueur relative aux conditions d'hygiène et sécurité définies par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965.
- une base de vie dotée d'un accès au chantier devra être établie, comportant une surface stabilisée suffisante pour y garer les véhicules et y poser les bungalows et toilettes nécessaires.
- en cas de coactivité sur le chantier, un plan général de coordination devra définir l'ensemble des mesures propres à prévenir les risques résultant de cette coactivité ou de la succession d'activités, lorsque, après l'achèvement des travaux d'une entreprise, des risques subsistent pour les autres intervenants.
- l'évacuation des déblais issus de la fouille manuelle des structures s'effectuera, autant que faire se peut, de façon mécanique.
- prévoir les emprises nécessaires aux accès et aux installations de chantier, ainsi qu'au stockage des déblais

6 - Agrément de l'opérateur

L'opérateur d'archéologie préventive devra être agréé pour les périodes de la Protohistoire et de l'Antiquité. La copie de l'agrément correspondant à cette période devra être jointe à la demande d'autorisation adressée par le maître d'ouvrage au Préfet de la région Bretagne - SRA.

7 - Qualifications et obligations du responsable scientifique et de l'équipe archéologique

- Le responsable de l'opération devra être spécialiste de la période de l'âge du Fer et avoir une bonne connaissance de l'archéologie régionale (communication dans le projet d'opération d'une bibliographie acquise sur le domaine). L'opérateur devra transmettre les avis des Commissions interrégionales de la Recherche Archéologique portant sur les 3 dernières fouilles préventives menées par le responsable d'opération, sauf exception motivée.
- Le responsable de l'opération devra être assisté d'un spécialiste du mobilier de l'âge du Fer et de la période gallo-romaine, et en cas de découverte de sépulture (incinération) d'un anthropologue s'il ne dispose pas lui-même des compétences requises dans cette spécialité.
- La proposition du responsable d'opération devra être ferme et définitive, dans le projet d'opération.
- La présence effective du responsable d'opération sera requise pendant la totalité de l'opération de terrain et de post-fouille.
- Le projet d'intervention devra en outre préciser le nombre et la qualification des responsables de secteur et des spécialistes.
- Le responsable d'opération, ainsi que les responsables de secteur et les spécialistes devront communiquer un Curriculum Vitae actualisé.

8 - Mesure à prendre pour la conservation préventive des vestiges mis au jour

8.1 - Vestiges immobiliers

- les éléments observés lors de la phase de diagnostic n'impliquent aucune préconisation particulière. Le responsable de l'opération devra informer le Conservateur régional de l'archéologie dans les plus brefs délais de toute découverte de caractère exceptionnel nécessitant des mesures préventives particulières.

exemplaires et 1 exemplaire en format PDF sur support numérique. Le rapport sera rédigé en français et comporter un résumé, traduit en anglais.

- Le rapport sera accompagné de la notice d'opération scientifique adressée sous format numérique (format.rtf) directement par courrier électronique à la DRAC de Bretagne, service régional de l'archéologie ou sur CD joint au rapport. Ce résumé de l'opération est destiné à sa parution en ligne sur le site de la revue AdIFI, Archéologie de la France, Informations Cette notice reprendra les éléments mentionnés dans l'article 4 de l'arrêté du 27 septembre 2004 :

- Une fiche signalétique résumant les données administratives et techniques de l'opération

- Une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération .

L'auteur de la notice y joindra au maximum 2 ou 3 illustrations légendées (photographie, plan, coupe, etc.). Ces documents sont également à transmettre sous forme numérique, au format .jpg, et à la taille de 800 x 800 pixels.

- La date de remise du rapport final d'opération ne devra pas excéder 18 mois à l'issue de l'achèvement de l'opération sur le terrain. Le cas échéant, si des résultats d'analyses n'ont pas été fournis à l'issue des études post-fouille, ils pourront faire l'objet d'un rapport complémentaire qui devra être remis dès réception des résultats de l'ensemble des analyses.

13 – Projet de publication

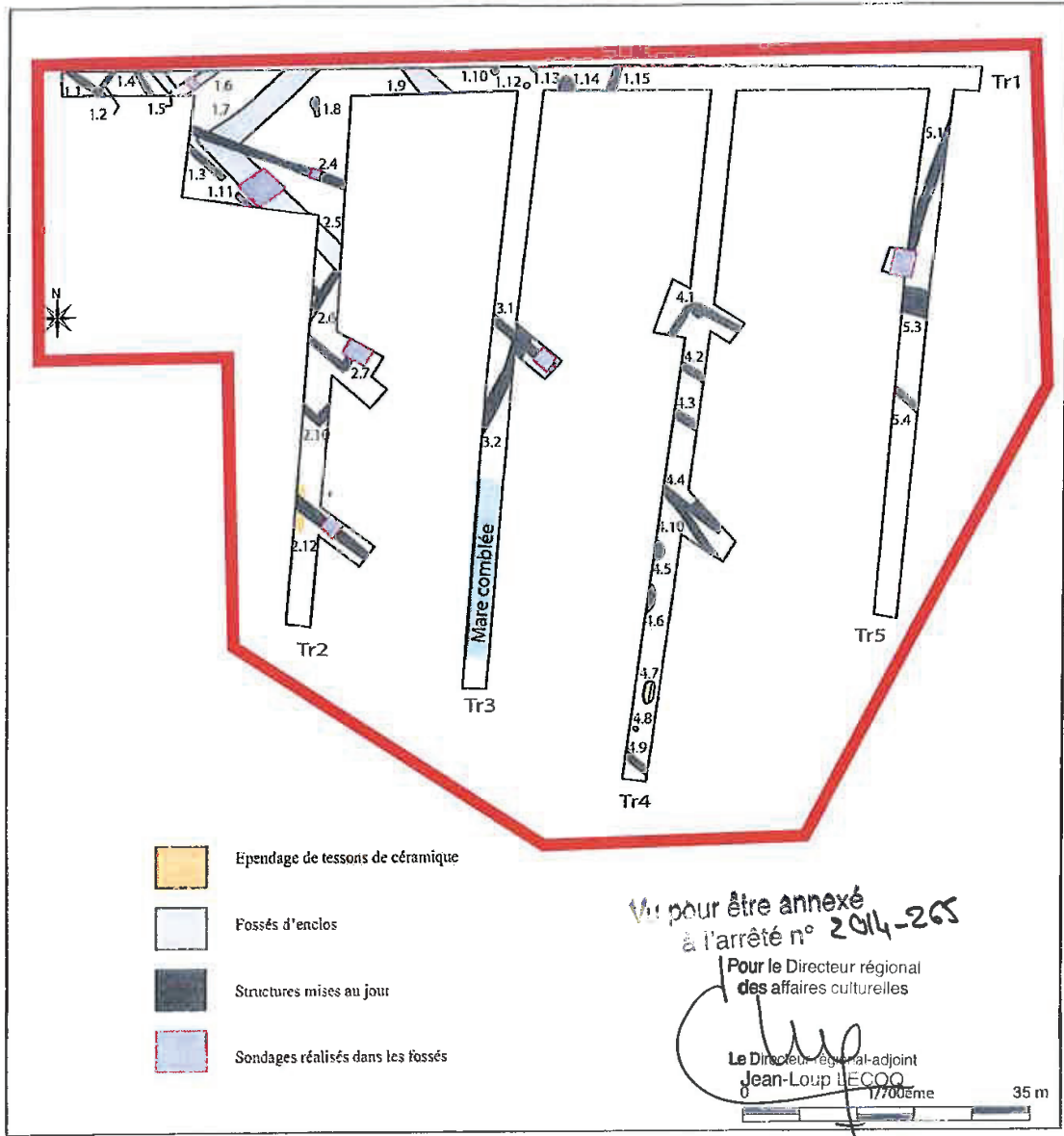
Le rapport final d'opération sera accompagné d'un projet de publication scientifique précisant le support de publication et les modalités de financement.


Fait à Rennes, le 4 septembre 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles

Le Directeur régional adjoint
Jean-Loup LECOP



DRAC/SRA Bretagne
CHATEAUGIRON, Le Haut Rocomps
Emprise de la fouille préventive 

Plan général des structures mises au jour dans les tranchées de diagnostic

Arrêté de désignation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2014-345 portant autorisation de fouille archéologique préventive

Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique en date du 24 juin 2014 ;

VU l'arrêté de prescription de fouille archéologique n° 2014-265 du 4 septembre 2014 et son cahier des charges ;

VU le contrat conclu pour la réalisation de la fouille prescrite reçu le 22 décembre 2014 et l'ensemble des autres pièces du dossier de demande de l'autorisation ;

CONSIDERANT que le contrat et, notamment, le projet d'intervention de l'opérateur, sont conformes au cahier des charges prescrit ;

ARRETE

Article 1^{er} : la Société ACANTHE BRETAGNE, maître d'ouvrage du projet est autorisée à faire réaliser par l'INRAP, opérateur, sous la direction scientifique de Monsieur Yoann ESCATS, la fouille archéologique préventive portant sur le terrain sis en :

Département : Ille-et-Vilaine
Commune : CHATEAUGIRON
Lieu-dit : Le Haut Rocomps
Cadastre 2007 section : OE parcelles : 522p et 528p

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au service régional d'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable

scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

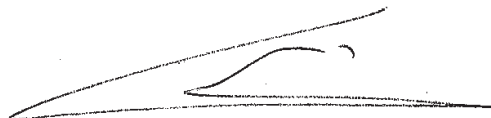
Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société Acanthe Bretagne, 93 rue Henri Fréville, CS 80711, 35207 Rennes cedex et à l'INRAP.

Fait à Rennes, le 22 décembre 2014

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Société Acanthe Bretagne
INRAP
copie à : mairie de Chateaugiron

Projet scientifique



Fouilles archéologiques

Site du Haut Rocomps à Châteaugiron (35)

Des enclos funéraires protohistoriques et des occupations périphériques à un établissement rural du second âge du fer et de l'antiquité

Projet scientifique d'intervention

Par : Michel Baillieu, Adjoint scientifique et technique Région Bretagne

SOMMAIRE

<i>Préambule</i>	3
<i>I. Identification administrative de l'opération</i>	3
<i>II. Définition de l'opération de fouille</i>	4
<i>III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération</i>	5
<i>IV. La méthode d'intervention</i>	6
A. La phase préparatoire.....	7
B. Le décapage archéologique et le stockage des terres.....	7
C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques.....	8
<i>Le suivi de la fouille</i>	10
D. Estimation des moyens de la phase terrain.....	10
E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains.....	11
<i>V. Phases d'études</i>	11
A. L'enregistrement des données.....	11
B. Principes généraux de la phase étude :.....	11
<i>VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération</i>	12
<i>VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention</i>	13

Préambule

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique de deux enclos funéraires du premier âge du fer réoccupés à la fin de l'âge du fer et au début de l'antiquité par les vestiges d'un parcellaire agraire, menacés de destruction par l'aménagement d'un lotissement porté par la société Acanthe sur le site du « Haut Rocomps » sur la commune de Châteaugiron (35). Elle répond à la prescription n° 2014-265 en date du 04 septembre 2014 émise par l'Etat (Préfecture de la Région Bretagne, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), dont, notamment les objectifs et les principes méthodologiques sont précisés dans le cahier des charges scientifique. Le présent projet scientifique d'intervention, a été élaboré sur la base de ce document par Michel Baillieu, adjoint scientifique et technique en charge de la région Bretagne, avec l'étroite collaboration de Thomas Arnoux pour l'étude des moyens techniques (assistant scientifique et technique, région Bretagne). Il rappelle les objectifs scientifiques de l'opération, détaille le mode d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport d'opération), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

I. Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne
Département	Ille-et-Vilaine
Commune	Châteaugiron
Lieu-dit	Le Haut Rocomps
Cadastre	Section OE parcelles n° 522p et 528p
Surface prescrite	9955 m ²
Maître d'ouvrage	Société ACANTHE 93 Avenue Henri Fréville CS 80711 35 700 Rennes Cedex

Contexte actuel	Milieu rural
Nature archéologique	Site rural non stratifié

Réception du courrier de saisine le	25 septembre 2014
Arrêté fouille	N° 2014-265 en date du 04 septembre 2014
Site n° (n° patriarche)	35 069 0003
Date du projet :	10 novembre 2014

Arrêté diagnostic n° :	2014-170 du 02 août 2013
Opérateur du diagnostic	Inrap
Nom du Responsable d'Opération du diagnostic	Sandra Sicard
Dates de réalisation du diagnostic	Mai 2014

II. Définition de l'opération de fouille

Un projet de lotissement porté par la société ACANTHE au lieu dit du « Haut Rocomps » situé à environ 1km au nord du centre Bourg de Chateaugiron à entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable réalisé par l'INRAP (S. Sicard, RFO, juin 2014) sur une surface d'environ 1 ha. L'emprise de cet aménagement se situant à l'emplacement de deux petits enclos quadrangulaires et à proximité d'un grand enclos quadrangulaire (situé à 60m à l'ouest du projet) repérés en prospection aérienne en 2005 (G. Leroux, INRAP) a motivée la prescription de diagnostic de l'Etat (Service Régional de l'Archéologie).

Le site se trouve sur le versant sud-est d'un petit plateau qui culmine à 6 m NGF et domine une petite zone humide au sud. Le terrain présente une topographie assez régulière marquée par une pente d'environ 4%, orientée vers le sud-est et un talweg aujourd'hui comblé. Le contexte géologique est constitué par un schiste briovérien supérieur surplombé par des argiles silteuses.

Le diagnostic archéologique a permis de confirmer l'existence des deux enclos quadrangulaires découverts en prospection aérienne. L'enclos A, situé au nord-ouest du projet et qui dessine un carré de 17m de côté, se développe très largement hors emprise et seul son angle sud-est a pu être observée. Le sondage réalisé dans sa section sud a révélé un fossé 1,20m de large à profil en V et à fond plat (0,90m de profondeur).

Le second enclos (enclos B) situé à proximité immédiate du premier a été dégagé sur trois côtés. Egalement de plan carré mais de 27 m de côté, il s'aligne parfaitement avec l'enclos A. Un sondage ouvert dans le fossé sud-ouest a révélé un profil similaire au fossé de l'enclos A mais de dimension plus importante (2,60m de large et 1,40 m de profondeur).

Les premiers éléments de datation à partir de deux C14 issus des comblements de fond de fossés laissent suggérer que ces deux enclos à vocation funéraire soient contemporain et remontent à la période de transition du Hallstatt final/début de la Tène ancienne. En revanche, il convient de signaler qu'un vase attribuable à la Tène finale ou au gallo-romain précoce a été découvert dans le comblement supérieure du fossé de l'enclos B. Enfin, la présence d'une fosse (à l'intérieur de l'enclos B) contenant des esquilles d'ossements brûlés confirme pour ces deux ensembles la fonction d'enclos funéraire.

Enfin, un ensemble de vestiges fossés (fosses, fossés, trous de poteaux) se développent au sud-est des deux enclos funéraires. Un premier réseau de fossés rectilignes attribuables à la Tène finale ou au début de l'Antiquité pourrait correspondre aux vestiges parcellaires d'un établissement rural comme le suggère la présence du grand enclos quadrangulaire repéré en prospection aérienne à environ 60m à l'ouest du site qui nous intéresse.

Le projet décrit la méthodologie et les conditions pratiques mises en œuvre pour répondre aux attentes scientifiques précisées dans le cahier des charges.

III. Les principaux objectifs scientifiques de l'opération

Le site du Haut Rocomps à Châteaugiron occupe une superficie d'environ 1 ha (9955 m²). Les premiers éléments du diagnostic et la prise en compte du contexte archéologique environnant permettent d'envisager deux principales thématiques d'étude :

La première s'intéresse à l'organisation spatiale et périphérique à un établissement rural de type habitat et dont la chronologie encore incertaine peut se situer entre la Tène finale et la fin du Haut-empire. Les traces d'occupation présentes dans l'emprise du projet s'assimilent à des fossés de type parcellaire probablement en relation directe avec un site d'habitat. La présence d'un grand enclos rectangulaire découvert en prospection aérienne, laisse penser que le cœur de l'occupation se développe donc immédiatement à l'ouest du projet. Il conviendra donc de discriminer les différents ensembles fossés afin d'établir en chronologie relative au moins, le phasage et l'organisation des occupations. L'approche en plan des différents ensembles fossoyés y compris les fossés secondaires relatifs aux activités agricoles sera privilégiée conformément à la prescription de l'Etat.

Cette étude permettra également de confronter ces résultats à ceux qui sont déjà connus et recensés à l'échelle régionale. D'un point de vue local, elle devrait enrichir et approfondir la connaissance de ce secteur pour lequel plusieurs indices d'occupation concernant les périodes gauloise et antique ont été mis au jour sans pour autant faire l'objet d'étude approfondie puisqu'ils résultent en priorité de la prospection aérienne. Les principaux objectifs de l'opération peuvent se décliner selon les axes suivants :

- Etude de l'organisation spatiale de l'habitat et évolution de l'occupation dans le temps et l'espace.
- Mise en évidence des éléments structurants de l'habitat. Relations chronologiques et fonctionnelles entre les fossés parcellaires ou viaires et les zones d'activités spécifiques (habitat, activités artisanale ou agricole..).
- Caractérisation des différents espaces de l'habitat afin de renseigner notamment sur le statut social et économique du site.
- Etude du paysage à travers les éléments du parcellaire protohistorique et/ou antique (forme, module, gestion de l'espace...).
- Etude chronotypologique du mobilier céramique.
- Mise en perspective de ces vestiges et confrontation des données à celles des sites régionaux voire extra-régionaux.

La deuxième thématique qui constituera l'axe principal de nos recherches s'attachera à la caractérisation et à la datation des deux enclos à vocation probablement funéraire par la fouille exhaustive de leurs principales composantes que sont les fossés et d'éventuelles fosses à vocation funéraire à l'exemple de celle qui a été mise en évidence au cœur de l'enclos B (diagnostic). La fouille des deux enclos funéraires protohistoriques (fouille très partielle de l'enclos A) aura comme objectifs principaux :

- la compréhension fine de la structuration et du fonctionnement de cet aménagement, incluant le contexte parcellaire environnant.
- la détermination de la fonction du site et son organisation interne.
- la datation des monuments, pour le moment basée sur la typologie par la restitution de la chronologie relative à partir de la relation entre les vestiges de l'enclos et les éléments du parcellaire environnant.

La compréhension du fonctionnement de l'enclos fossoyé (enclos B) requiert une fouille fine du fossé. L'étude des phases de comblement de cette structure sera réalisée de manière à restituer la chronologie détaillée de son évolution (creusement, fonctionnement ouvert ou fermé, abandon et comblement...).

Au terme de l'opération, la fouille exhaustive du fossé de l'enclos B aura été réalisée afin de ne pas omettre la découverte d'un dépôt de mobilier isolé ou encore la présence de vestiges funéraires (tombes à incinération ou autre..). Des dépôts ponctuels de mobilier (céramique, métallique ou osseux) peuvent en effet être envisagés, tels qu'ils ont pu être rencontrés sur d'autres sites régionaux de cette nature (enclos de Corps-Nuds et Janzé, fouilles A.-L. Hamon et F. Le Boulanger, Inrap).

Un nettoyage manuel fin devra être réalisé sur toute la surface enclose. Le diagnostic a en effet révélé la présence d'une première fosse interne, le long de la façade occidentale de l'enclos. D'autres structures de ce type sont attendues, en particulier en partie centrale de l'enclos (sépulture, caveau funéraire) qui n'a pas fait l'objet d'un décapage en diagnostic. La fouille devra s'attacher, le cas échéant à la compréhension de l'architecture de la (ou les) sépulture(s) et des vestiges ou structures liés à cette occupation. En fonction de la nature des structures internes rencontrées, l'intervention de spécialistes de l'Inrap (anthropologue et/ou anthracologue) est prévue, notamment dans l'éventualité de la découverte de sépultures à incinération ou d'ossements conservés.

Enfin, sous réserve de leur pertinence, des prélèvements pourront être réalisés dans le comblement du fossé et d'une éventuelle structure centrale (éventualité d'analyses paléo-environnementales autorisant la restitution de l'environnement de la tombe).

IV. La méthode d'intervention

La méthode d'intervention sur le terrain est divisée en trois grandes phases : la phase préparatoire, le décapage, et la fouille. En fonction des premiers résultats issus des décapages, la méthodologie de fouille sera confortée ou adaptée à la réalité des problématiques et ce en concertation avec les représentants de l'Etat (SRA Bretagne) en charge du contrôle scientifique de cette opération.

Compte tenu du caractère aléatoire d'un diagnostic archéologique (ouverture de tranchées selon un pourcentage d'ouverture d'environ 10%), on peut s'attendre à la découverte de nouveaux enclos et/ou à des structures associées à vocation funéraire ou encore à des vestiges plus inattendus et souvent ténus se rapportant à des occupations plus anciennes du Néolithique et/ou de l'âge du Bronze. Par conséquent il faudra s'attendre à devoir effectuer des ajustements tant méthodologique qu'en terme de répartition de moyens (humains et

mécaniques) en fonction des premiers résultats issus du décapage archéologique et cela dans le respect de l'économie globale du projet et de son calendrier.

A. La phase préparatoire

La phase terrain sera précédée par une courte période de mise en place de l'opération durant laquelle l'archéologue responsable de l'opération assisté d'un topographe prendra connaissance du contexte archéologique, géologique et technique de l'intervention. Il mettra ce délai à profit pour coordonner la mise en place des infrastructures de chantier et préciser le mode opératoire de la fouille en adéquation avec les moyens matériels et humains affectés à l'opération, les objectifs scientifiques définis précédemment, et les contraintes techniques inhérentes au site. Les protocoles d'enregistrement des données archéologiques de même que les différents modes opératoires mis en œuvre lors de la fouille seront définis, en corrélation avec la hiérarchie des objectifs attribués à chaque étape de l'intervention. Seront également mis en place les différents dispositifs et équipements individuels ou collectifs nécessaires à la mise en sécurité du chantier et des personnels, de même qu'au bon déroulement de la phase terrain.

La semaine précédant le démarrage du décapage archéologique, l'Inrap, procèdera à l'implantation d'une plateforme destinée à l'installation des cantonnements et au stationnement des véhicules. La plateforme sera installée dans un décaissement de 0,3 m après retrait de la terre végétale. Il sera procédé à la pose d'un GTX avant la mise en place de la grave. La grave sera une GNT (grave non traitée) ou une GR (grave recyclée) de 0/31,5 et mise en place sur toute la surface sur une épaisseur de 0,3 m. La plateforme sera nivelée de façon à lui assurer une planimétrie horizontale continue. Un minimum de compactage sera effectué pour assurer à la plateforme une portance suffisante pour la circulation de VL et ponctuellement de PL.

Le cantonnement de chantier sera composé de structures modulaires organisées en vestiaires, salle de vie, bureau, et toilettes ainsi que d'un container permettant le stockage des outils. Ce cantonnement fera l'objet d'un raccordement électrique soit par le biais d'un branchement au réseau d'électricité soit par le biais de l'installation d'une alimentation autonome. Dans la mesure du possible, un raccordement au réseau d'eau potable sera effectué.

C'est pendant cette phase préparatoire, préalablement à toute installation sur site, que sera signé avec l'aménageur le PV de mise à disposition du terrain. Ce procès verbal dressé de façon contradictoire avec l'Inrap, permet de constater le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise de la fouille, qui en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité. Ce document permet aussi de constater le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition du terrain négocié avec l'aménageur.

B. Le décapage archéologique et le stockage des terres

La fouille sera menée sur une superficie d'environ 9 000 m², conformément au cahier des charges la prescription de fouille. Le décapage mécanique consistera dans l'enlèvement de

la terre végétale jusqu'à l'apparition des structures archéologiques, soit une couche de terre de 0,20 à 0,30 m d'épaisseur en moyenne.

Par conséquent, cette phase de l'opération est estimée à environ 2 semaines (9 jours ouvrés) et prévoit la mise en place d'un atelier de décapage composé d'une pelle mécanique pour le décapage et d'une seconde pelle pour l'évacuation des terres qui seront stockées sous forme de merlons périphériques en limite d'emprise de la zone prescrite. L'utilisation d'une seconde pelle mécanique pour l'évacuation des terres par jet de pelle permettra de pallier aux risques d'intempérie, d'éviter les arrêts de chantier et surtout de respecter le calendrier initial de fouille (démarrage de l'opération au 12 janvier 2015 pour un achèvement au plus tard au 28 février).

L'atelier de décapage sera composé d'une équipe de 2 archéologues placés sous la responsabilité du responsable de l'opération qui coordonnera l'ensemble.

Le sens du décapage sera déterminé par le choix des emplacements des zones de dépôt (à priori en cordons périphériques à l'ouest, au sud et à l'est de la zone prescrite) et de la prise en compte de la topographie naturelle du terrain. Par conséquent, nous préconisons de démarrer le décapage au nord dans le secteur des enclos funéraires (enclos A et B) et de le faire progresser du nord vers le sud.

Conformément aux termes de la prescription, un détecteur de métaux sera utilisé pendant toute la durée du décapage. En parallèle au décapage, l'équipe de fouille se consacrera également aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des structures. Cette étape vise à inventorier et à dénombrer de manière exhaustive les vestiges du site afin d'asseoir les principes méthodologiques et les choix de la fouille.

C. La fouille des vestiges : modes opératoires et principes méthodologiques

Afin de répondre aux préconisations du cahier des charges et d'atteindre les objectifs scientifiques développés plus haut, cette phase de fouille, consécutive à l'achèvement des décapages, est prévue pour une durée d'environ un mois (17 jours ouvrés) avec une équipe d'archéologues constituée d'un responsable d'opération, assisté de trois techniciens de fouille.

Dans un premier temps, une partie des moyens sera consacrée au dégagement, au nettoyage et au relevé précis des vestiges. Des levées topographiques seront réalisées au fur et à mesure de l'avancée du décapage puis de la fouille afin de disposer dès que possible du plan masse et du plan général des vestiges pour chacun des grands ensembles d'occupation. C'est à partir de ce plan que les grands principes méthodologiques seront mis en place, dans le respect des objectifs prioritaires tels qu'énoncés dans le cahier des charges scientifique et qui sont les suivants :

- 1) définir l'organisation générale des occupations à partir du plan le plus complet possible des ensembles fossoyés
- 2) restituer la chronologie relative à chacun des ensembles ou des entités archéologiques.

- 3) recherche d'éléments mobiliers (chronologie absolue) pour les ensembles les plus remarquables (bâtiments, voies anciennes, enclos spécifiques, structures à vocation artisanale...).

Une attention particulière sera accordée à l'imbrication des différentes composantes architecturales des monuments funéraires du 1^{er} âge du fer (enclos A et B) avec traces parcellaires et autres vestiges témoignant d'une réoccupation du site à partir de la Tène finale où un établissement rural et ses dépendances agricoles semblent s'installer. Aussi, l'objectif visé sera de déterminer le phasage précis des occupations et d'en suivre l'évolution. On a pu observer dès la phase de diagnostic et tout particulièrement en partie centrale du projet (à l'est de l'enclos B) de nombreux recoupements entre les structures linéaires, les niveaux archéologiques et les structures de type fosses ou trous de poteaux. Il conviendra de démêler cet enchevêtrement de vestiges au moyen d'une fouille manuelle et exhaustive. En cas d'absence de strates clairement identifiées, le mobilier archéologique sera prélevé et enregistré par passes afin d'identifier les phases de dépôt.

L'ensemble des vestiges se rattachant à l'enclos funéraire B ainsi les sections disponibles à l'étude de l'enclos A (façade sud et ouest pour partie) fera l'objet d'une fouille exhaustive. Le fossé principal qui matérialise l'espace funéraire sera fouillé à partir de plusieurs sondages manuels afin d'étudier la dynamique de comblement et l'évolution chronologique du monument. Elle sera complétée par une fouille mécanique adaptée (par passe successive) visant à collecter de manière exhaustive le matériel (ou mobilier) archéologique.

Le cas échéant, des prélèvements pourront être réalisés en particulier dans le domaine du paléo-environnement permettant toutes études complémentaires nécessaires à la compréhension et à la datation du site.

La fouille des tombes à incinération ou à inhumation s'il en existe, sera conduite selon un protocole défini au préalable avec un anthropologue spécialiste de ces structures ; spécialiste qui sera associé à la fouille et à l'étude de ces ensembles dès la phase terrain.

L'espace intérieur de l'enclos devra être nettoyé manuellement afin de détecter systématiquement les anomalies les plus ténues pouvant participer des aménagements anthropiques. Un soin particulier sera bien sûr consacré au décapage et à la fouille manuelle d'une éventuelle structure centrale qui n'a volontairement pas été appréhendée lors du diagnostic. Dans l'hypothèse plus que probable d'une structure funéraire, sa fouille sera confiée à un anthropologue.

Concernant le réseau des fossés (enclos et/ou parcellaires), la méthode d'approche en sondage sera privilégiée (fouille par échantillonnage). Des sondages régulièrement espacés sur le tracé de ces éléments linéaires viendront compléter l'approche morpho-chronologique et renseigner la nature des processus de comblement (naturels et/ou anthropiques ; phases de curages ou d'entretien...). Ils seront le plus souvent réalisés au moyen d'engins de terrassement adaptés (pelle mécanique et surtout mini-pelle compte tenu des modules présents sur ce site). Dans les sections livrant des ensembles de mobiliers conséquents et définis en position de rejet primaire, la fouille manuelle (stratigraphique ou par passe) sera privilégiée.

Les fosses seront abordées selon le principe de l'échantillonnage par segments alternés, techniques permettant le relevé des profils et de la stratigraphie sur les axes

longitudinaux et transversaux. En cas de comblements homogènes ou indifférenciés, le prélèvement du mobilier sera effectué par passe. Là encore, une fouille complète pourra être entreprise en fonction de la qualité des informations collectées dans la première étape.

Les autres structures en creux feront l'objet d'un échantillonnage manuel. Le choix sera arrêté sur la base de leur participation ou non à une des étapes de l'organisation du site, ou encore sur l'apport d'informations chronologiques par la seule présence de mobiliers. Ainsi, les trous de poteau entrant dans la composition d'architectures cohérentes seront fouillés par moitié et si nécessaire, intégralement vidés. Il convient de souligner la présence de plusieurs grandes concentrations de trous de poteau et de fosses plus particulièrement localisées dans la partie orientale du site et qui pourraient suggérer la présence d'un ou plusieurs bâtiments. Celles-ci feront l'objet d'un décapage puis d'une fouille fine afin d'en restituer un plan précis. Enfin, les éléments isolés et déconnectés de toute implication dans la compréhension du site seront négligés.

En complément des datations par le mobilier céramique dont la présence comme l'état de conservation reste aléatoire selon les secteurs et ou les types de structures, le principe de datation radiocarbone est envisagé, mais il ne sera mis en œuvre que lorsque la fiabilité des échantillons sera assurée et que l'analyse répondra aux problématiques générales. De la même façon, certaines questions liées à cette étude pourront trouver des éléments de réponse dans la mise en œuvre de disciplines annexes, comme la micromorphologie et la sédimentologie ou bien encore la palynologie.

Le suivi de la fouille

Tout au long de la fouille, les méthodes utilisées seront évaluées et adaptées au regard des données archéologiques. Au cours de la fouille, le responsable de l'opération évaluera régulièrement l'adéquation de la stratégie d'intervention avec les objectifs scientifiques de la fouille. Nous proposons d'organiser des réunions de chantier avec l'aménageur et le SRA afin de faire le point sur le chantier et son évolution, et si besoin de réorienter la stratégie de fouille à l'aune des découvertes. Ces réunions peuvent se faire selon un calendrier préalablement établi avec toutes les parties, ou en fonction des besoins dictés par l'actualité.

D. Estimation des moyens de la phase terrain

*La durée maximale de la phase terrain est estimée à **26 jours ouvrés** (environ 1 mois et demi) et se décompose de la manière suivante :*

*-décapage mécanique : **9 jours***

*-fouille manuelle et mécanique des vestiges : **17 jours***

L'équipe de base sera constituée du responsable d'opération assisté d'un technicien pendant la phase de décapage et de trois techniciens pendant la fouille (17 jours ouvrés). L'équipe sera complétée en fonction des besoins du responsable par des spécialistes (anthropologue, topographe, photographe,...).

E. L'achèvement de la fouille et la remise en état des terrains

A l'issue de la phase terrain qui fera l'objet d'un contrôle régulier et d'une validation des services de l'Etat (SRA Bretagne), le terrain sera restitué en l'état au maître d'ouvrage. L'offre ne prévoit pas le remblaiement des zones fouillées. L'aménageur est réputé faire son affaire, à ses seuls frais, des travaux éventuels de reconstitution des sols. Pour sa part, l'Inrap procédera à la démobilitation des installations et au démontage de la plate-forme.

Lorsque les terrains auront été libérés par l'Inrap, un procès verbal de fin d'opération sera signé entre l'Inrap et l'aménageur. Ce document constate la fin de l'opération de fouilles archéologiques sur le terrain, la cessation de l'occupation par l'Inrap des zones d'emprise de fouille, qui ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du chantier, la date à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage du terrain, et le cas échéant, les réserves formulées par l'une ou l'autre des parties. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves. Conformément à l'article R.523-59 du Code du Patrimoine, le préfet de région délivrera à l'aménageur une attestation de libération du terrain dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des opérations de fouilles sur le site.

V. Phases d'études

A. L'enregistrement des données

Chaque séquence de la fouille sera accompagnée des indispensables mesures de sauvegarde des informations archéologiques : photographies, relevés graphiques en plan et en coupe (1/20^e et 1/100^e), inventaires, descriptions des structures ou unités stratigraphiques et collectes du mobilier par contexte, unité stratigraphique ou à défaut par passe. L'inventaire des structures élaboré lors du décapage sera révisé et complété au fur et à mesure de l'échantillonnage. Une fiche individuelle permettant de consigner les observations archéologiques et caractéristiques intrinsèques sera remplie pour chaque niveau fouillé (fiche d'Unité Stratigraphique) et structure testée et/ou fouillée. Elle sera accompagnée des photographies et dessins nécessaires à son étude.

Dans la perspective d'une publication future demandée dans le cahier des charges de la prescription, ou pour les besoins du rapport, une nacelle élévatrice permettant de meilleures prises de vues photographiques générales pourra être ponctuellement mobilisée.

B. Principes généraux de la phase étude :

Dès l'achèvement de la phase terrain, il sera demandé au responsable d'opération d'apprécier l'adéquation des moyens à la finalité des études et de proposer, le cas échéant une réorientation d'une partie de ceux-ci. Il conviendra bien entendu d'assurer une collaboration le plus en amont possible avec l'ensemble des spécialistes intéressés par les problématiques liées à cette opération.

En l'état actuel des données, la phase étude est prévue pour une durée d'environ deux mois pour le responsable d'opération (40 jours ouvrés). Il sera assisté d'un dessinateur et d'un technicien pour les tâches de traitement, de conditionnement et d'inventaire de données. Le traitement de la documentation graphique sera conçu avec un souci de clarté afin de répondre à la fois aux exigences du rapport final d'opération (RFO) et à celles d'une future publication qui, au regard de l'intérêt du gisement apparaît plus qu'évidente. Un céramologue, spécialiste de la période gauloise assurera l'étude du mobilier. Si la présence d'autres types de mobilier se confirmait (faune, métal, ...), leur étude serait confiée à des spécialistes afin d'en assurer la caractérisation et éventuellement la datation.

Le rapport final d'opération comportera une présentation des problématiques générales et des connaissances archéologiques préalables, ainsi que les grandes orientations méthodologiques. Il comportera ensuite la présentation des résultats. Enfin, une synthèse générale sera proposée afin de replacer l'intérêt du site dans les problématiques régionales, en mettant en exergue les principaux apports de l'opération. Ces derniers serviront de base à la réflexion pour juger des suites à donner à l'opération (publication, action de valorisation ou de communication...).

Au terme de la phase d'étude, le rapport de fouille sera remis en 5 exemplaires au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, accompagné du mobilier, des archives et des différents inventaires, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

La phase d'étude sera conduite par le responsable de l'opération pendant environ un mois (20 jours ouvrés). Il sera assisté, d'un dessinateur (15 jours), d'un céramologue (15 jours). Le reste des moyens (7 jours) sera réparti entre les différents spécialistes (géomorphologue, anthropologue, topographe,...) en fonction de la pertinence et de l'intérêt des études à réaliser.

VI. Equipe scientifique et qualification du responsable d'opération

Le responsable scientifique proposé par l'Inrap pour conduire cette intervention est Monsieur Yoann Escats, assistant d'études, à l'Inrap, spécialiste en protohistoire récente et en antiquité. Comme en témoigne son curriculum vitae, cet archéologue possède une solide expérience en matière d'étude de sites d'habitat rural pour la période considérée et une parfaite maîtrise des contextes régionaux et locaux. Après une solide expérience d'encadrement en tant que responsable de secteur sur le site diachronique de la Perdriots à Châteaugiron (I. Catteddu, RFO, 2013, occupations de l'âge du Bronze, de l'âge du fer, antique et alto-médiévale), Y. Escats s'est vu confier une importante fouille sur le site de Bel-Air à Lannion et qui concernait une enceinte de l'âge du Bronze, associé à plusieurs enclos funéraire (Bronze et premier fer).

Afin de mener à bien cette étude et de répondre à l'ensemble des problématiques du site, conformément aux exigences du cahier des charges scientifique (prescription de l'Etat), une équipe pluri disciplinaire sera constituée autour du responsable d'opération. Elle réunira l'ensemble des disciplines scientifiques utiles à cette étude (Palynologie, Anthropologie, anthracologie, céramologie), chacun apportant des compétences dans un domaine particulier. Par conséquent, le responsable d'opération sera assisté en tant que de besoin des spécialistes suivants :

- Théophane Nicolas (Inrap), céramologue, âge du Bronze
- Anne-Françoise Cherel (Inrap), céramologue, âge du fer
- Laure Simon (Inrap), céramologue, période antique
- Hélène Seignac (Inrap), anthracologue
- Delphine Barbier-Pain (Inrap), palynologue
- Myriam Texier (Inrap), anthropologue

VII. Le calendrier et le phasage de l'intervention

La durée de la phase terrain est estimée à environ un mois et demi (hors phase de préparation). La période d'intervention proposée par l'Inrap pour la fouille est comprise entre le **12 janvier 2015** et le **28 février 2015** avec l'assurance pour le maître d'ouvrage d'une libération des terrains et une levée de la contrainte archéologique au plus tard le 28 février 2015 (hors intempéries). La fin de l'étude et la date de remise du rapport final d'opération est fixée au plus tard au **30 mai 2016**.

II. Résultats

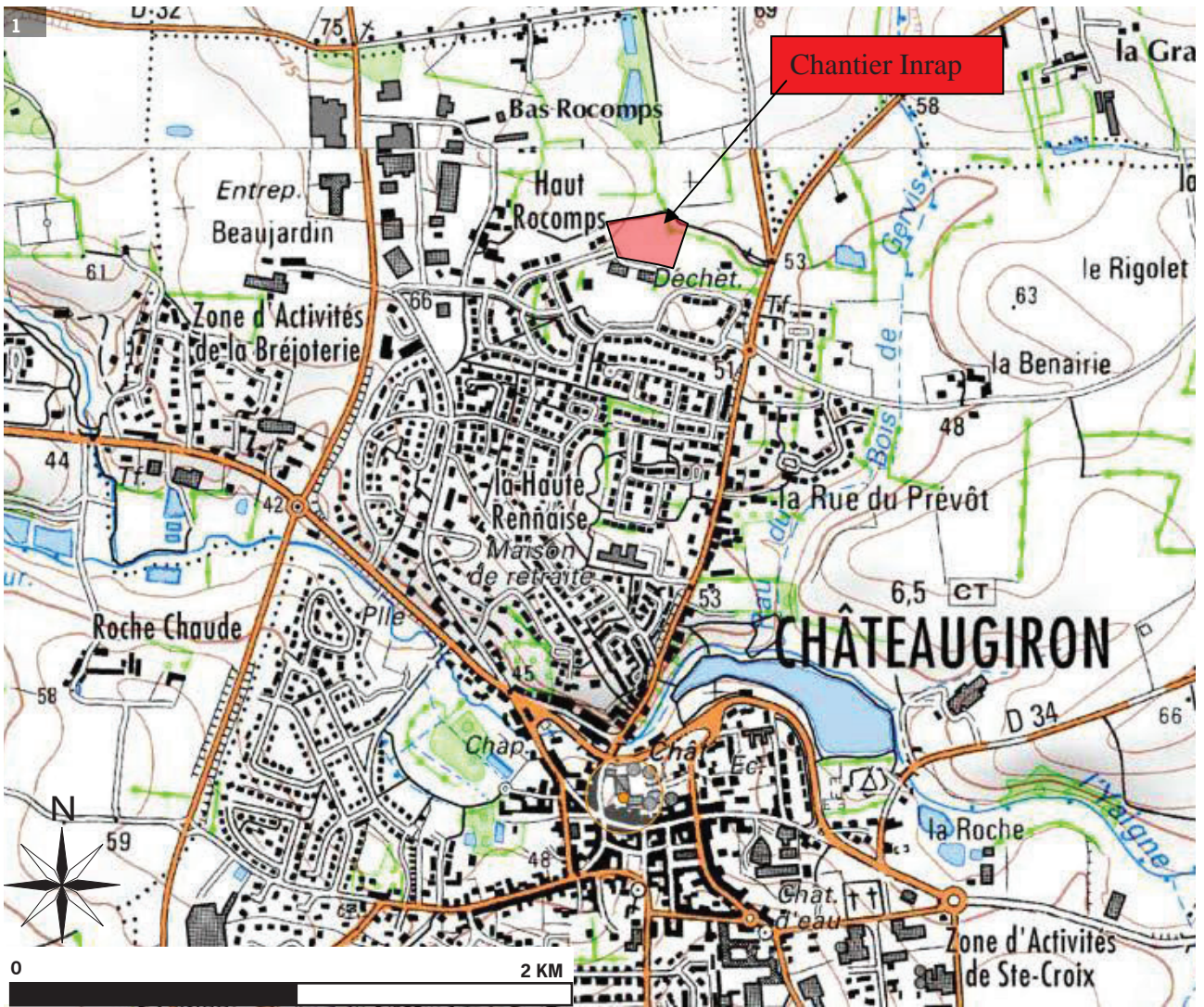


Fig. 1 Localisation du site du Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) © IGN 2015 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales.



Fig. 2 Vue aérienne du site du Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) / Limite de l'emprise de la fouille en pointillé rouge © Inrap, G. Leroux, 2015.

1. Présentation de l'opération

1.1 Circonstances de l'intervention

Le projet d'aménagement d'un lotissement, initié par la société ACANTHE, au lieu-dit Le Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre une prescription de diagnostic archéologique en 2014, conduit par Sandra Sicard (Sicard 2014). Il s'agissait notamment de confirmer la présence de deux enclos découverts en 2005 dans le cadre de prospections aériennes (Gilles Leroux et Alain Provost). L'opération de diagnostic, confirmant l'existence de ces deux structures fossoyées, attribuables à l'âge du Fer, a également permis de mettre en évidence d'autres vestiges en périphérie, essentiellement représentés par des réseaux de fossés, datés d'après le mobilier de la fin de l'âge du Fer et de l'époque gallo-romaine.

Au regard des résultats, une fouille a été prescrite par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, sur une surface de 9955 m², correspondant ainsi à l'intégralité des parcelles concernées par le projet de lotissement.

1.2 État des connaissances avant l'opération

1.2.1 Le cadre géographique, topographique et géologique

1.2.1.1 Localisation

Le site archéologique du "Haut Rocomps" est localisé à environ 1 km au nord du centre de Châteaugiron (35), commune d'Ille-et-Vilaine située à 15 au sud-est de Rennes (**fig. 1 et 2**). La zone explorée est implantée à l'extrémité de la rue des Toiles, desservant une partie d'un lotissement récent. Le lieu-dit du "Haut Rocomps" (emplacement d'une exploitation agricole) est quant à lui situé plus à l'ouest, à environ 200 m.

1.2.1.2 Topographie

La zone d'étude s'inscrit, en périphérie du bassin rennais, à l'intérieur d'un paysage caractéristique présentant un relief moyennement accentué, constitué de plateaux entrecoupés par un réseau hydrographique dense. Le site du Haut Rocomps prend place sur un versant sud-est d'un petit plateau culminant à environ 75 m NGF, légèrement entaillé par deux petits affluents (le "Rimon" à l'ouest et le "ruisseau du Bois de Gerv s" à l'est). Le terrain concerné par la fouille présente un dénivelé assez régulier d'environ 4 % orienté vers le sud-est et compris entre 57 m NGF et 61 m NGF. Le flanc sud et est de l'emprise est légèrement marqué par une dépression formée par le passage d'un petit cours d'eau sinueux provenant du nord (**fig. 3**).

Les deux enclos de l'âge du Fer sont placés pratiquement à mi-hauteur de ce petit plateau, bénéficiant ainsi d'une situation topographique assez privilégiée. Elle offre un point de vue relativement large sur la campagne environnante, notamment vers la vallée de l'Yaigne (plus au sud).

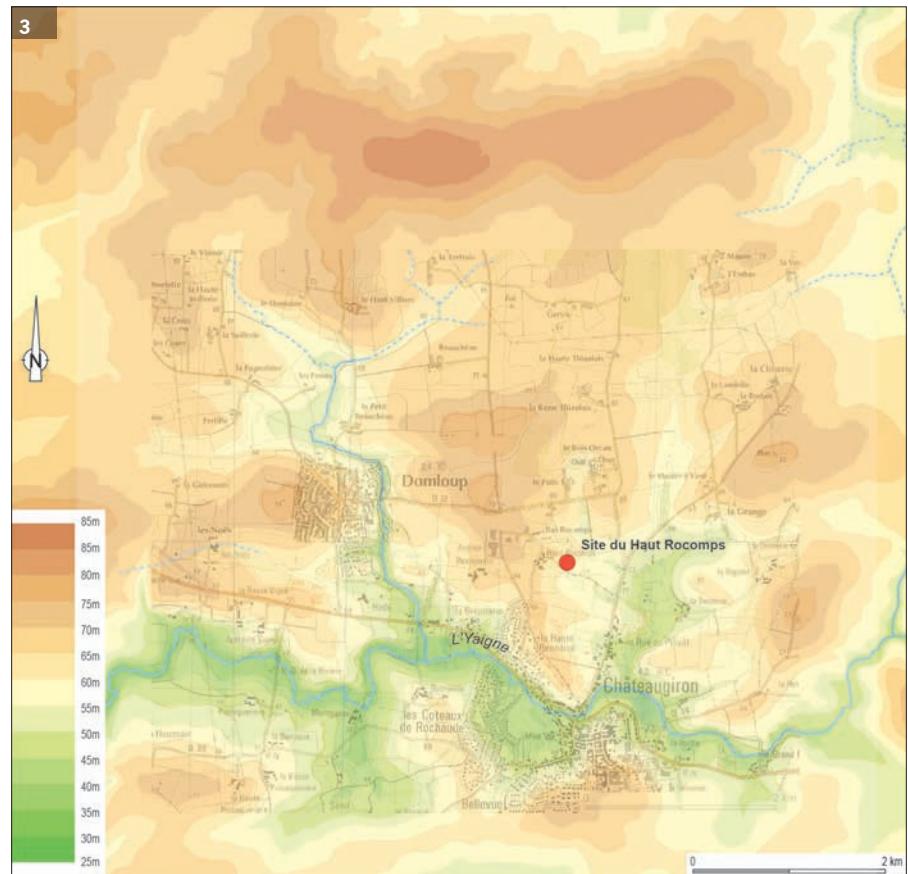


Fig. 3 Implantation topographique du site du Haut Rocomps, Châteaugiron (Ille-et-Vilaine)
© Inrap, S. Jean.

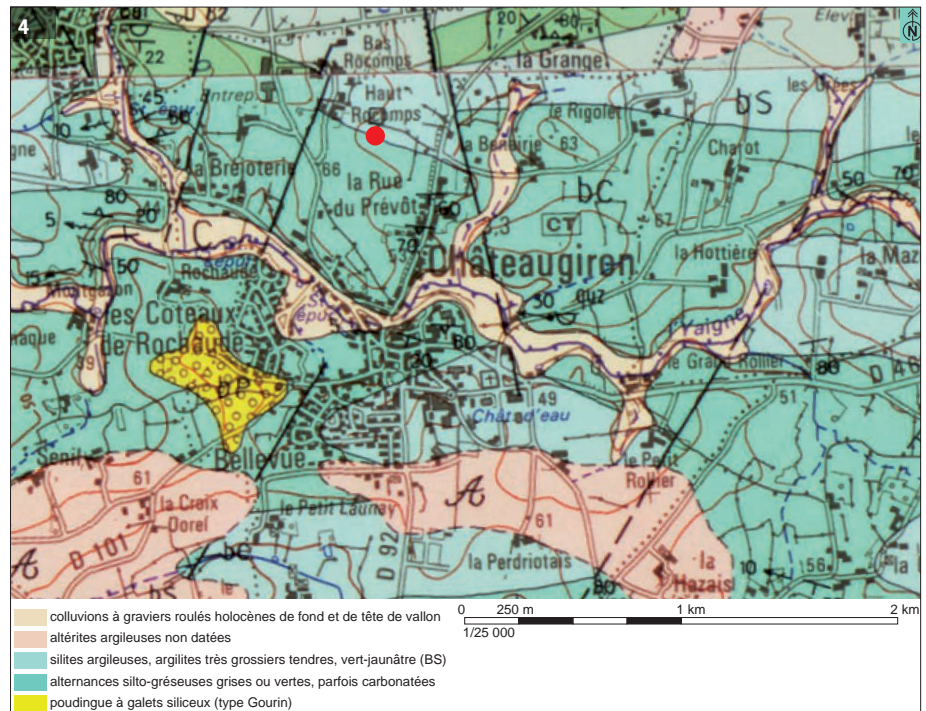


Fig. 4 Localisation du site (point rouge) sur de la carte géologique du secteur de Châteaugiron © BRGM.

1.2.1.3 Géologie

Selon la carte géologique au 1/50 000, éditée par le BRGM, le socle sédimentaire appartient au domaine du Massif armoricain, caractérisé ici par un schiste briovérien supérieur, sur lequel repose des alternances silto-gréseuses grises ou vertes, parfois carbonatées (fig. 4).

À l'échelle du site, sur la majorité de l'emprise, la terre végétale est assez peu épaisse, de l'ordre de 20 à 30 cm et repose d'une part directement sur un schiste plus ou moins altéré, un banc gréseux affleure également dans cette zone. D'autre part, en bas de pente et sur tout le flanc sud et est, la terre végétale s'épaissit entre 50 à 80 cm et couvre une formation d'altérites argileuses surmontant le schiste. Cet horizon comble le talweg formé par le petit cours d'eau. Au décapage de la terre végétale, la limite entre le schiste et ce niveau d'altération argileuse est apparue très nettement, phénomène également visible en aérien (fig. 5). En contre-bas, un niveau de colluvions (limon argileux gris d'une dizaine de centimètres d'épaisseur) vient même sceller cet horizon inférieur. Nous verrons plus loin, dans la partie descriptive des données issues de la fouille, que cette variation a pu induire un état de conservation différentiel des vestiges. Au décapage, leur reconnaissance ainsi que leur caractérisation ont ainsi été plus ou moins faciles selon le niveau d'apparition et la nature du terrain.

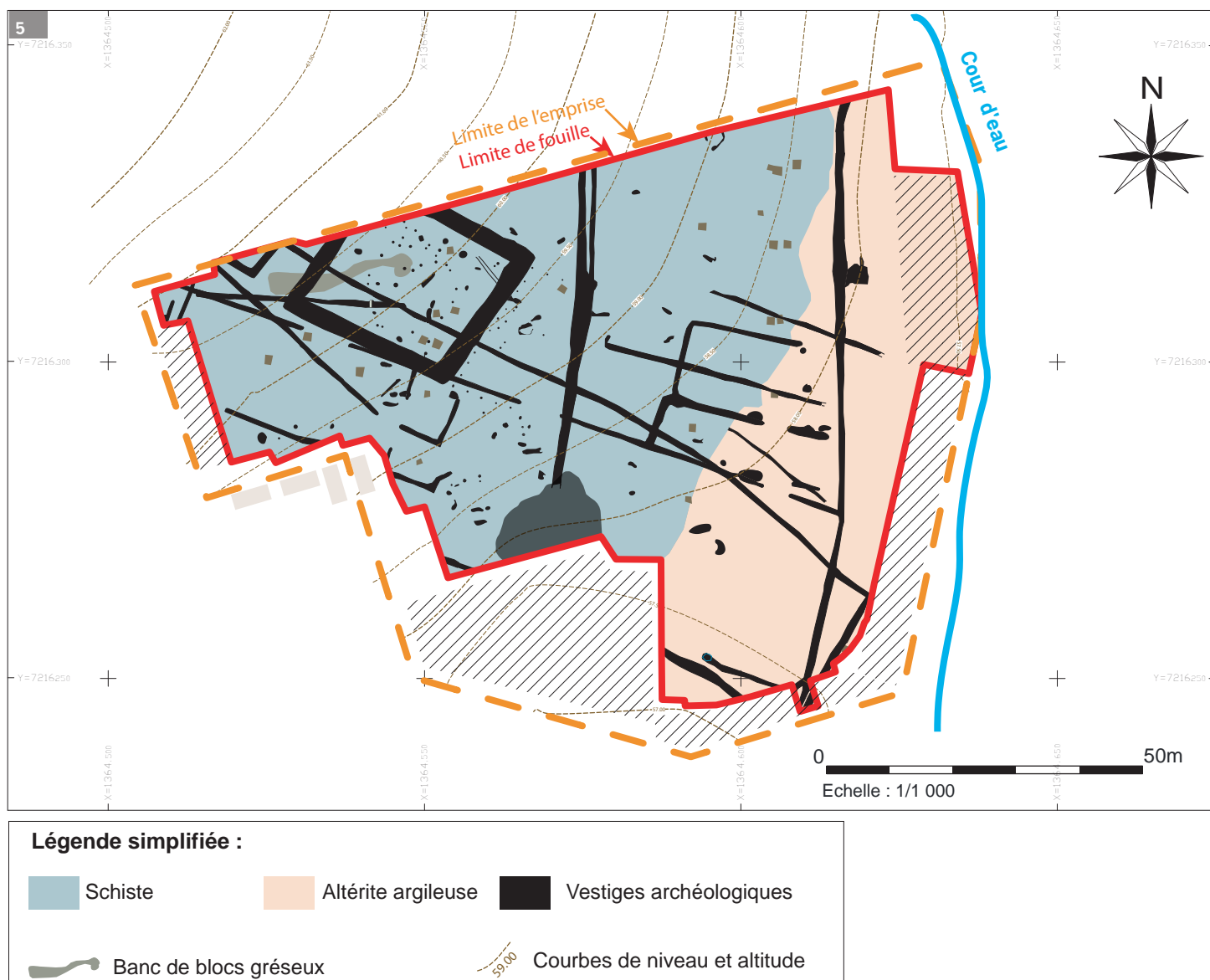


Fig. 5 Contexte géologique local sur fond de plan des vestiges archéologiques mis au jour © Inrap, Y. Escats, 2015.

1.2.2 L'environnement archéologique du site (Y. Escats / S. Sicard RFO 2014)

Principalement issus de prospections pédestres et aériennes, mais également de fouilles préventives de ces dernières années, les sites et indices de sites archéologiques ont été relevés sous la forme d'une base de données informatisées¹ figurant sur la carte archéologique, mise en place par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

Pour la commune de Châteaugiron, 17 sites ou indices de sites sont ainsi recensés, essentiellement repérés par prospection aérienne (Gilles Leroux et Alain Provost).

Extrait du RFO de diagnostic 2014 (Sicard, 2014) :

La commune de Châteaugiron ainsi que celles limitrophes de Domloup, Noyal-sur-Vilaine ou encore Ossé ont fait l'objet de plusieurs campagnes de prospections aériennes, permettant ainsi la détection de nombreux enclos ou systèmes d'enclos de l'âge du Fer pour la plupart, antiques pour quelques-uns et indéterminés pour les autres. Ainsi, dans un rayon de moins de 5km autour de l'emprise prenant en compte les communes limitrophes, une vingtaine d'indices d'enclos ou d'occupations sont répertoriés (fig. 6).

Sur la commune d'Ossé, deux enclos à la datation incertaine ont été découverts (n° 12 et 13) ainsi qu'une probable occupation antique (n° 14).

La commune de Noyal-sur-Vilaine est la plus riche avec 5 indices d'enclos, dont un antique, les autres plus probablement de l'âge du Fer (n° 2 et n° 4 à 7) et un gisement de surface antique (n° 3).

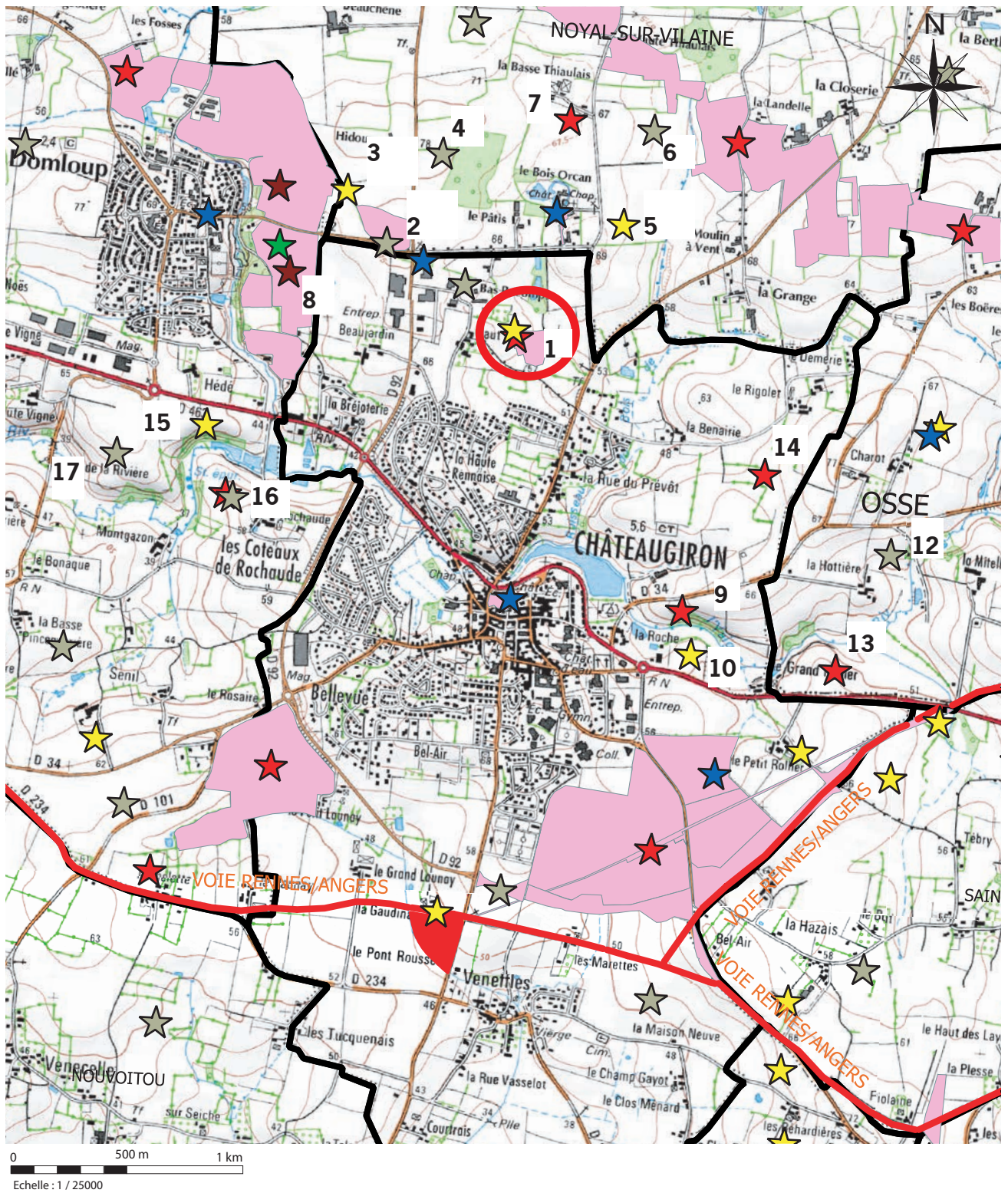
L'indice n° 2 avait fait l'objet d'un diagnostic permettant d'identifier une série de trois enclos fossoyés dont la fonction et la chronologie sont restées indéterminées (Aubry, 2008).

Sur la commune de Domloup, il existe 2 indices de site avec enclos dont l'un est probablement antique (n° 15) tandis que le second est indéterminé (n° 17). Les données les plus intéressantes proviennent d'une fouille réalisée en 2011 à la ZAC du Tertre où deux enclos funéraires du premier âge du Fer ont été découverts, l'un circulaire, l'autre carré, ce dernier ayant des dimensions très proches du plus grand mis au jour sur l'emprise du diagnostic (Sicard, 2012).

Enfin, sur la commune de Châteaugiron, deux enclos de l'âge du Fer (n° 9 et 11) et deux enclos antiques (n° 1 cf fig. 7-8 et 9 et n°10) se trouvent à proximité de l'emprise du diagnostic.

Les enclos découverts au lieu-dit « le Haut Rocomps » ne sont donc pas isolés, mais participent au contraire de la forte densité de sites reconnus dans la vallée de l'Yaigne pendant l'âge du Fer et l'Antiquité.

Signalons enfin le grand enclos (n°1 cf fig.6), photographié par avion en 1989 (Alain Provost) et en 2005 (par Gilles Leroux). Il se développe directement à l'ouest de notre zone d'étude. Les deux versions proposées par Alain Provost et Gilles Leroux, c'est-à-dire les restitutions des traces reconnues dans le champ (fig. 8 et 9), laissent supposer un important établissement fossoyé, de plus d'un hectare, dont la chronologie pourrait se situer entre la fin de l'âge du fer et l'époque gallo-romaine (Provost 1989).



Datation des entités archéologiques
 (d'après les données de la Carte archéologique, SRA Bretagne, sur fond IGN 1/25 000) :

★ Néolithique
 ★ Âge du Bronze
 ★ Âge du Fer
 ★ Antiquité
 ★ Moyen Âge
 ★ Epoque indéterminée

Opération d'archéologie préventive (diagnostic et fouille)

Fig.6 Extrait de la Carte archéologique du SRA de Bretagne / le site du Haut rocamps est cercle de rouge © SRA Bretagne, T. Lohro / Inrap, Y. Escats,

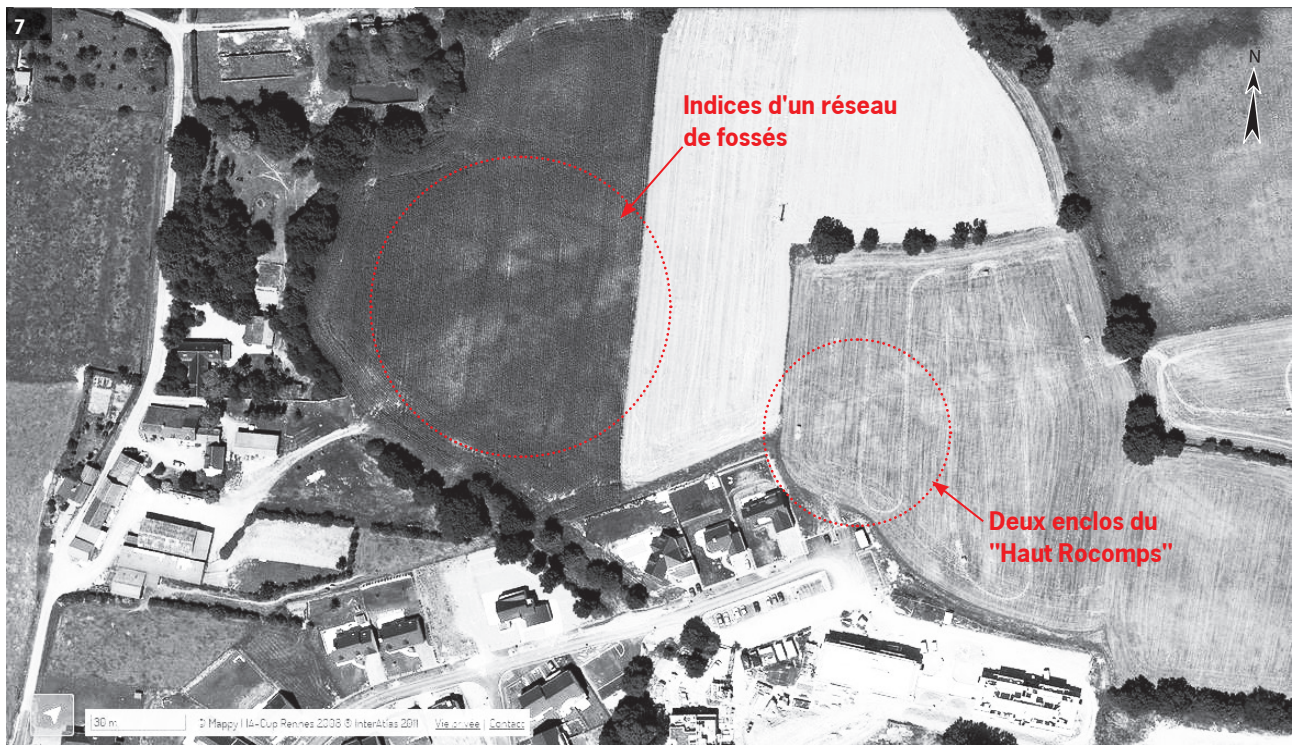


Fig. 7 Vue aérienne de 2011 sur laquelle on peut détecter les deux enclos du "Haut Rocomps". A gauche, les traces visibles dans la végétation correspondent aux vestiges de fossés dessinant visiblement un enclos © Mappy, © Inrap, Y. Escats, 2015.

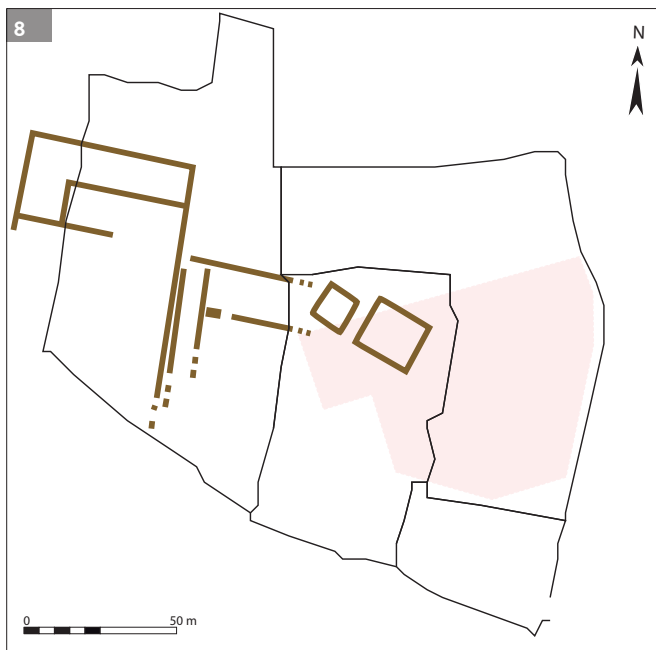


Fig. 8 Proposition de restitution des tracés des fossés repérés en photographie aérienne, par Alain Provost (Provost 1989). Sur fond de cadastre actuel (emprise de la fouille en rose pâle) © Inrap, Y. Escats, 2015.

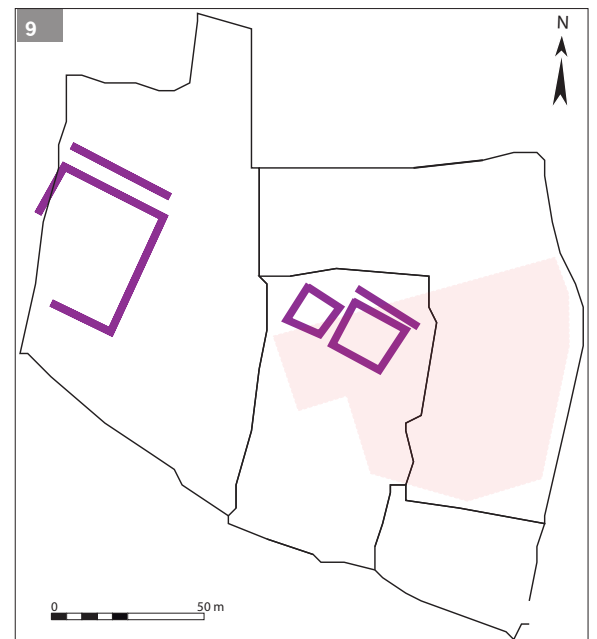


Fig. 9 Proposition de restitution des tracés des fossés repérés en photographie aérienne, par Gilles Leroux en 2005. Sur fond de cadastre actuel (emprise de la fouille en rose pâle) © Inrap, Y. Escats, 2015.

1.3 Stratégie et méthodes mises en œuvre

1.3.1 Principaux objectifs de l'opération

À partir des données collectées lors du diagnostic réalisé en juin 2014 (Sicard 2014, fig. 10), le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a émis un arrêté de prescription de fouille, d'une surface de 9955 m², auquel est annexé un cahier des charges scientifiques (arrêté n°2014 265) (cf Données administratives p. 14 à 21). Il présente les principaux résultats issus du diagnostic et fixe les objectifs de la fouille ainsi que les méthodes susceptibles de les atteindre.

En résumé, l'étude devait à la fois :

- «... s'attacher à la caractérisation des deux enclos par la fouille des fossés et des fosses situées à l'intérieur et dans les abords...». Il était également préconisé de rechercher d'éventuels «...dépôts et éléments de datation, permettant de compléter les données concernant les modes d'enfouissement ...», susceptible de fournir «... des données anthropologiques, paléodémographiques...». «...La reconnaissance d'éventuels aménagements (bâti en bois, terre, stèle...)...» constituait également un des objectifs principaux de la fouille.
- et, en parallèle, le décapage mécanique intégral de l'emprise avait également pour objectif «...de reconnaître la présence de structures périphériques associées aux enclos mais aussi d'étudier et caractériser les aménagements postérieurs se rattachant à l'occupation de la fin de l'âge du Fer et l'Antiquité... »

Conformément à la procédure en vigueur, la société ACANTHE, maître d'ouvrage de l'opération, a lancé un appel d'offres pour la fouille et retenu l'Inrap comme opérateur archéologique, sur la base notamment d'un projet scientifique d'intervention, établi par Michel Baillieu de l'Inrap Grand Ouest (adjoint scientifique et technique) (cf Données administratives projet scientifique d'intervention (PSI), p. 24 à 36).

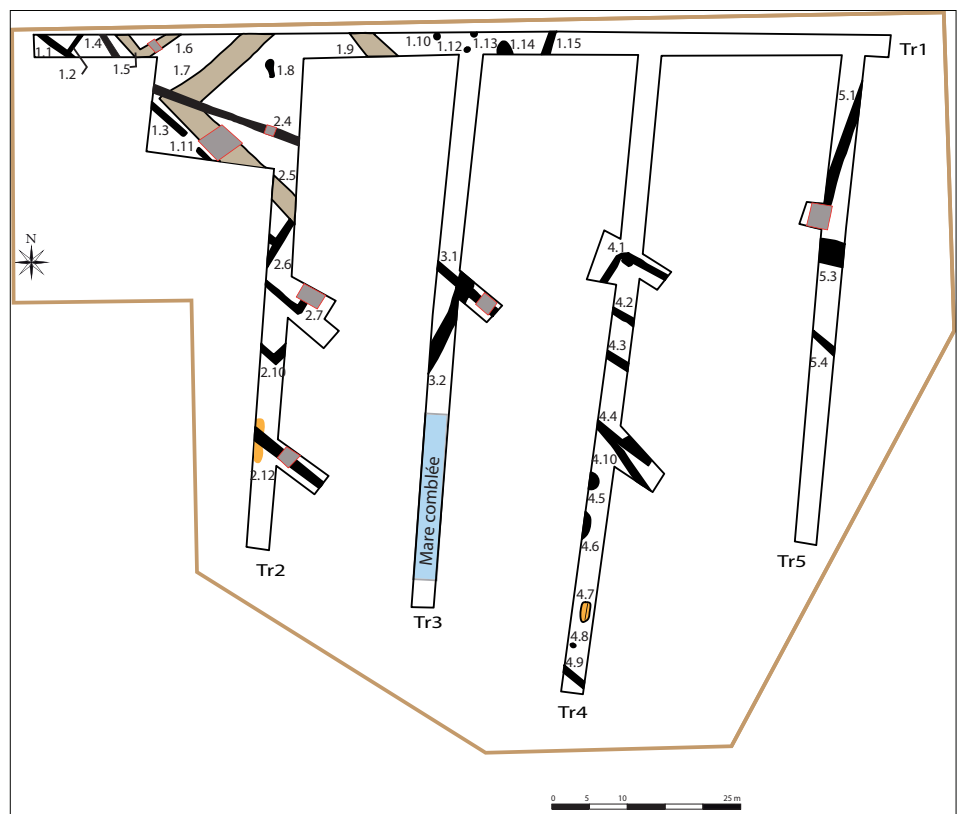


Fig. 10 Plan général des vestiges archéologiques mis au jour à l'issue du diagnostic de juin de 2014 (Sicard 2014)
© S. Sicard, 2014.

Ce dernier présente les objectifs et les enjeux de cette fouille, précisant deux thématiques principales d'étude (déclinées selon plusieurs axes non décrits ici : cf PSI pages 30 et 31) :

- en ce qui concerne les aménagements (réseaux de fossés, fosses ...) situés en périphérie des deux enclos du premier âge du Fer, il convenait de s'intéresser à «...l'organisation spatiale et périphérique d'un établissement rural de type habitat... » (celui repéré en prospection aérienne à 100 m au nord-ouest de l'emprise), «...dont la chronologie encore incertaine se situe entre le Tène finale et le fin du Haut-Empire. ».
- la seconde thématique, constituant l'axe principal de l'opération consistait «...à la caractérisation et à la datation des deux enclos à vocation probablement funéraire... », selon un mode opératoire (fouille exhaustive des structures fossoyées, étude stratigraphique, étude du mobilier recueilli ...) aboutissant notamment à une mise en perspective de ces vestiges et une confrontation des données à celles des sites régionaux voire extra-régionaux.

Le PSI explicite, également, de manière détaillée, les moyens, les délais et les méthodes (phase préparatoire, modes opératoires, phase d'étude...) étant en adéquation avec les prescriptions de l'Etat (cf Données administratives, PSI pages 24 à 36).

1.3.2 Déroulement de l'opération

1.3.2.1 Le décapage

L'opération a démarré par un décapage extensif de la zone prescrite à partir du 12 janvier 2015 pour une durée de 2 semaines. Cette première phase de l'opération a mobilisé 2 archéologues, dont le responsable d'opération, secondé d'un technicien.

Trois pelles mécaniques, munies d'un godet lisse de 3 m de large ont été nécessaires durant toute la phase de décapage : une dévolue au décapage des stériles et les deux autres pour l'évacuation et mise en tas de déblais (principe du "jet de pelle") (fig. 11). Les zones de stockage de déblais ont été prévues sur la frange ouest, est et sud de l'emprise (fig. 12 et 13)

Le décapage a démarré au nord-ouest, puis progressivement vers l'est et le sud. Un merlon de terre très compacte a été placé à l'extrême sud de l'emprise, en raison d'une pente assez forte du terrain. Il s'agissait d'éviter en cas de forte pluie une inondation pouvant affecter les immeubles situés en contre-bas.



Fig. 11 Les pelles mécaniques en action, par un décapage de la terre végétale et la mise en tas des déblais © Inrap, Y. Escats, 2015.

Compte tenu de la plus importante épaisseur de la terre végétale, notamment au sud de l'emprise, une zone de déblais supplémentaire a été nécessaire. La stratégie consistait à décaper le secteur situé au nord-est de l'emprise, zone susceptible d'être vierge de vestiges (d'après le résultat du diagnostic). L'absence de vestiges étant confirmée, cette partie a pu être rebouchée immédiatement, permettant le dépôt des déblais par dessus.

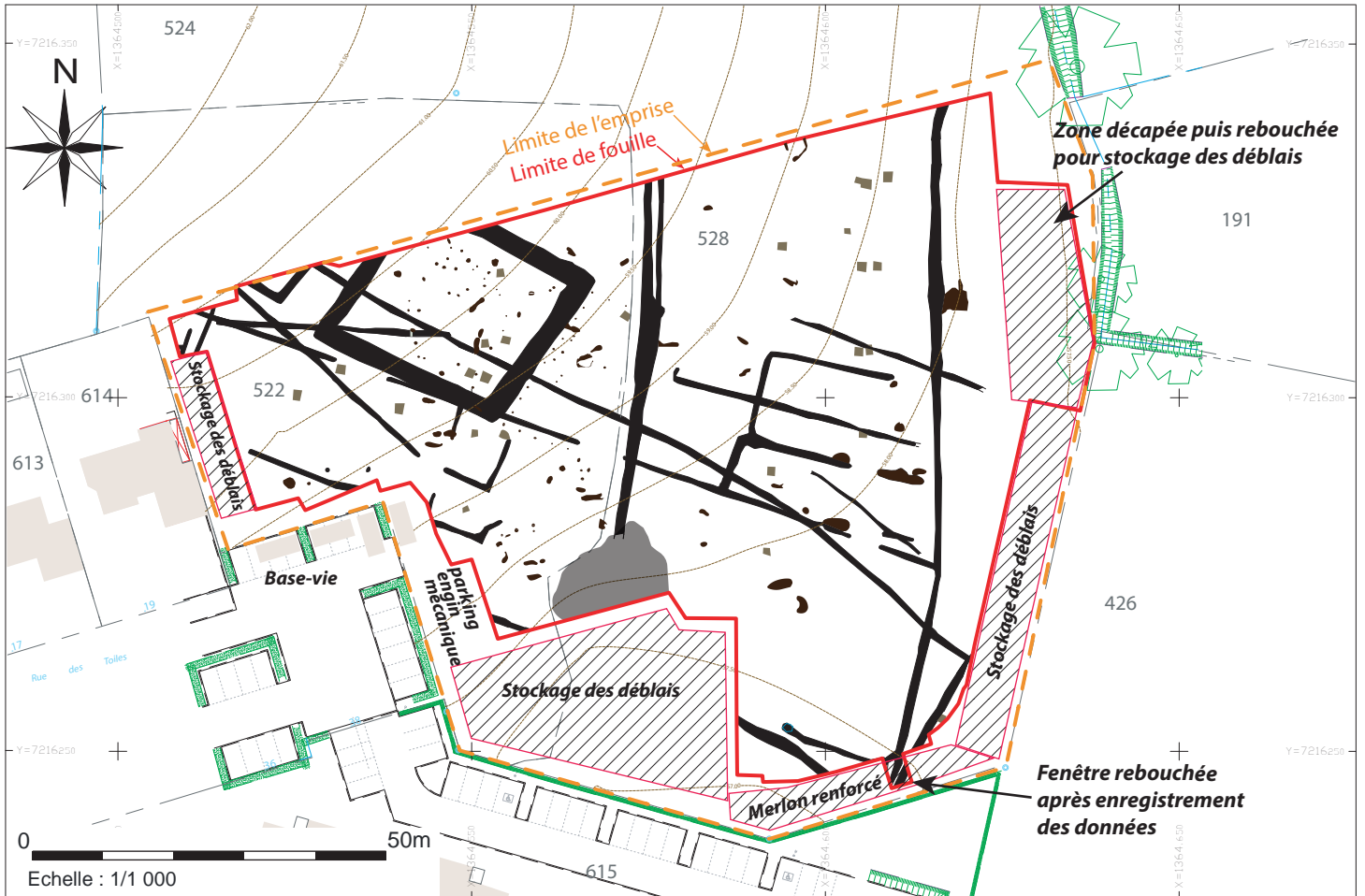


Fig. 12 Plan général de la fouille © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 13 Décapage intégral de l'emprise de la fouille, vue aérienne vers le nord. © Gilles Leroux.

Par ailleurs, une fenêtre a été ouverte au niveau du merlon renforcé (au sud), afin de vérifier puis enregistrer des vestiges (croisement de fossés) avant le rebouchage et la consolidation de cette partie sensible (fig 12 et 13). Au total, la surface explorée représentait ainsi environ 7 134 m². Durant cette première phase de décapage, l'équipe de fouille assurait la détection des vestiges, le ramassage du mobilier ainsi que leur enregistrement systématique (numérotation, description). Constitués uniquement de structures en creux, les vestiges archéologiques ont été repérés sous forme d'anomalies sédimentaires de couleur brun à brun foncé, se distinguant plus ou moins nettement selon l'encaissement géologique de nature schisteuse ou argileuse (altérite argileuse). Les anomalies apparaissant sous la terre végétale ont été systématiquement marquées dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente, puis ont été numérotées, étiquetées et inventoriées avant d'être levées en trois dimensions par un topographe équipé d'un théodolite. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 et de nivellement N.G.F (cf fig. 12 page 51).

1.3.2.2 Les méthodes et les stratégies de fouilles suivant les résultats du décapage

A partir des données recueillies lors de la phase de décapage et de l'établissement d'un plan topographique complet et à jour (fig. 14), la fouille des vestiges pouvait démarrer avec l'ensemble de l'équipe (composée 3 à 4 archéologues).

Dans un premier temps, la fouille s'est concentrée sur toute la périphérie extérieure de deux enclos. Il s'agissait de libérer un espace nécessaire aux passages de la pelle mécanique, dévolu aux sondages des fossés. Les méthodes classiques de fouille ont été employées, suivant l'énoncé du projet scientifique. Les sondages manuels ou mécaniques des vestiges ont été adoptés selon leur nature, permettant à la fois d'obtenir les informations relatives à leur état de conservation, leur profil, la nature et la dynamique du comblement et leur datation. Les sondages manuels concernaient les vestiges de faible dimension (trou de poteau, fosse, structure de combustion...), fouillés généralement par moitié). Notons qu'un certain nombre de chablis mis au jour (fosses de déracinement d'arbre), ainsi que les fosses racinaires ont également fait l'objet de test mécanique.

Les intersections des fossés ont également fait l'objet, le cas échéant, de sondages manuels ou mécaniques, afin d'obtenir des éléments de chronologie relative. Dans bon nombre de cas, la relation stratigraphique pouvait être visualisée en plan, au moment du décapage, ou après un nettoyage de surface.

Une fois les zones libérées, le recours à une mini-pelle mécanique, munie d'un godet lisse de 1,50 m, a été employé pour sonder les fossés des enclos ainsi que les autres fossés repérés sur l'ensemble de l'emprise (fig. 15 et 16). Une fois les enregistrements effectués (relevés de coupe, photographie), un curage intégral des fossés des enclos et d'une grande majorité des autres fossés a ensuite été réalisé. Il s'agissait de rechercher d'éventuels aménagements nous ayant échappés lors de la première phase de sondages mais également de recueillir le maximum de mobilier archéologique.

1.3.2.3 L'enregistrement des données

Comme nous l'avons précisé précédemment, les vestiges ont fait l'objet d'un enregistrement systématique, au fur et à mesure du déroulement de l'intervention (de la phase du décapage à la fouille proprement dite) (fig. 14). Plusieurs types de numérotation ont été employés selon la nature des vestiges. Les faits de type fosse, trou de poteau... ont ainsi été numérotés de 1 à n sans utiliser les dizaines. Les dizaines ont alors été attribuées exclusivement aux fossés (de 10 à n). Certains chablis, ceux n'ayant pas été interprétés comme tel au départ, ont également été numéroté au même titre que les faits archéologiques.

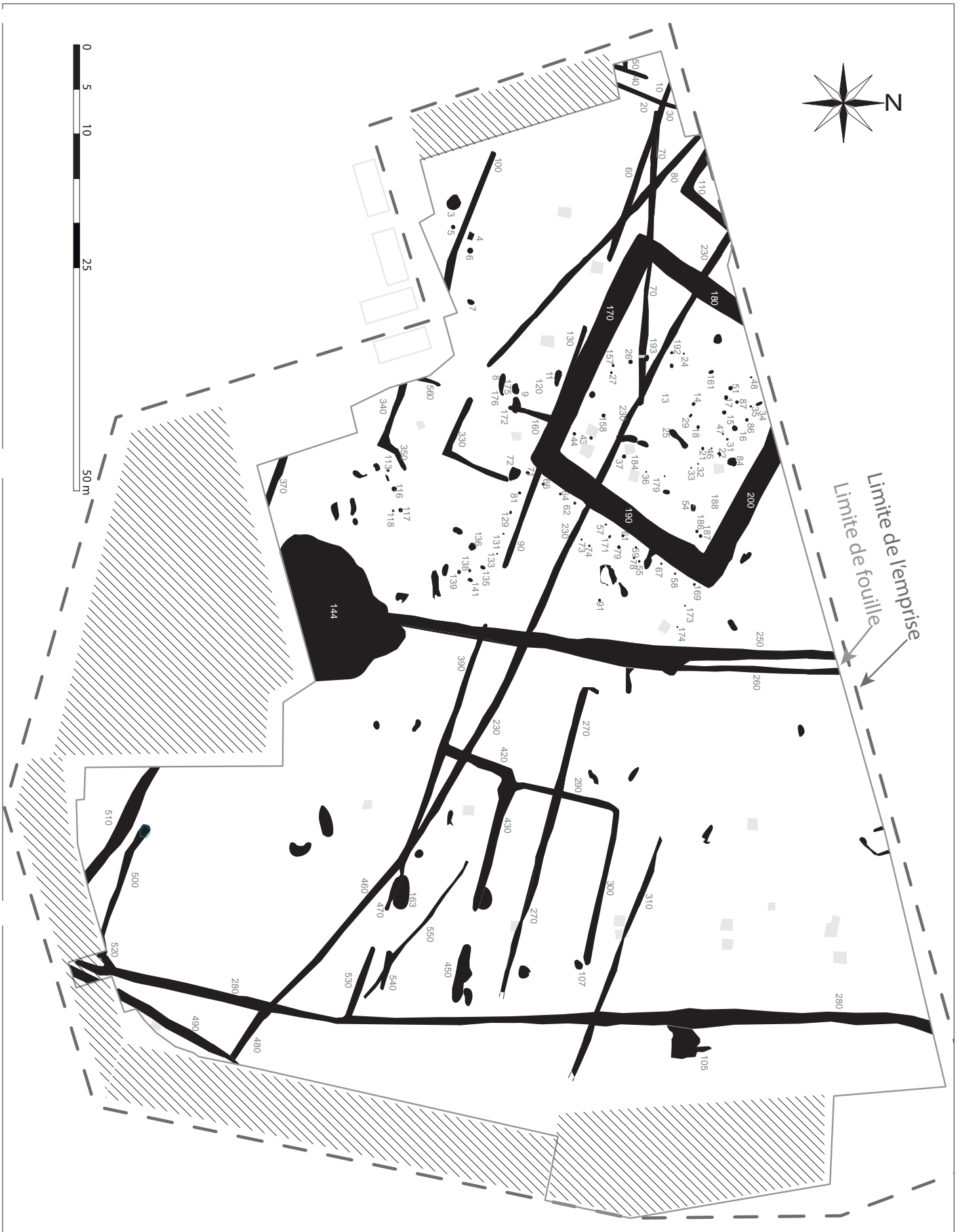


Fig. 14 Plan général des vestiges archéologiques (en noir) mis au jour à l'issue de décapage et numéros d'enregistrement (en gris). Échelle : 90% de 1/500 © Inrap, Y. Escats, 2015.

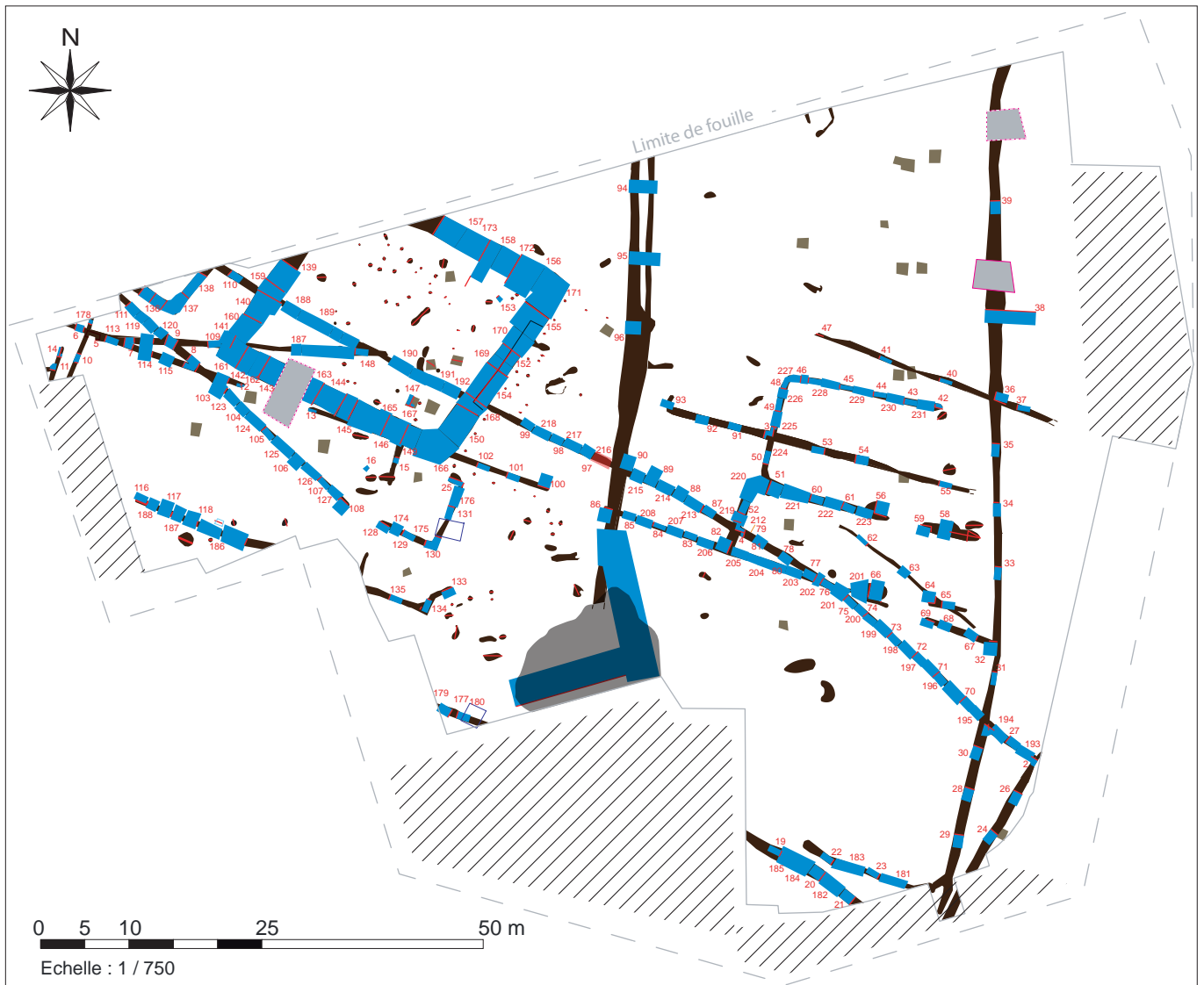


Fig. 15 Plan général des vestiges archéologiques (en noir), sondages (en bleu) et coupes (traits rouge) © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 16 Sondage du fossé de l'enclos à la mini-pelle © Inrap, Y. Escats, 2015.

Le mobilier apparaissant au niveau du décapage a également bénéficié d'un enregistrement lors du ramassage. La méthode consistait à placer les éléments dans un sac, lui-même marqué par le numéro du fait au niveau duquel il a été recueilli.

Hormis la numérotation du mobilier, présentée dans un inventaire établi par les différents spécialistes (céramique, lithique), les types de numérotation par entités (fossés, structures fermées et chablis) ont été associés à un listing papier séparé, indiquant notamment la nature du fait, les dimensions et une première description. Sont présents également les numéros de planches de dessin (« minutes ») et de sondages, créés respectivement sur un listing à part (de 1 à n). Ils sont associés à chaque fait, permettant d'être complétés au fur et à mesure de la fouille. Ceci avait pour avantage de suivre l'état d'avancement de la fouille, d'éviter d'éventuels doublons et de noter sur un même document d'éventuelles remarques ou annulations. Parallèlement, les informations collectées par l'équipe de fouille ont été enregistrées sur des fiches papiers, propres à chaque fait archéologique et chaque sondage, présentant les informations indispensables à la phase d'étude et rappelant les numéros de sondage et de minute.

Les structures fouillées ont fait l'objet d'un relevé graphique en plan et en coupe, généralement au 1/20 et au 1/50, et tous ont été réalisés sur du papier millimétré au format A3 et rassemblés dans un classeur de minutes numérotées de 1 à n (représentant, au terme de la fouille, 17 planches de relevé). Ces données graphiques ont été accompagnées systématiquement par des clichés numériques, représentant des vues de détail (en plan et en coupe) ainsi que, le cas échéant, des vues plus larges permettant de « contextualiser » dans l'espace la structure fouillée (vue d'ensemble de bâtiment sur poteau, intersection et série de sondage des fossés...).

Chacune de ces photographies a été notée, au fur et à mesure sur le terrain, dans un inventaire papier, sous forme de tableau indiquant le numéro de chaque cliché, le numéro du fait, du sondage, une description, la date et l'auteur. Notons également que des photographies aériennes ont été effectuées par Gilles Leroux (Inrap), avec une série prise en fin d'opération.

1.3.3 La phase d'étude

L'étude des données de terrain a été réalisée par le responsable de l'opération. Une étude spécifique concernant les incinérations a été confiée à une anthropologue de l'Inrap, Myriam Texier. La détermination et l'étude du mobilier céramique ont été réalisées, selon les périodes chronologiques, par Anne-Françoise Cherel (Protohistoire) et Laure Simon (gallo-romain et périodes historiques). Le mobilier lithique a, quant à lui, été confié à Véronique Brissoto, spécialiste du macro-outillage des périodes protohistoriques.

Au cours de la post-fouille, toute la documentation papier (fiches d'US, minutes) a été saisie dans une base de données informatique. Les minutes de terrain, numérotées de 1 à l'infini, indépendamment de la nature du document (plan, coupe ou dessin de détail), ont été saisies par la dessinatrice Julie Conan. Cette première étape a permis ensuite une mise au net du plan général des vestiges. L'ensemble du mobilier, stocké au préalable par lots dans des sacs, sur lesquels sont identifiés les numéros de fait, de sondage, ainsi que la profondeur ou l'US concernée s'il y a lieu, a été conditionné dans des caisses normalisées. Les clichés numériques, issus de la fouille, ont été inventoriés et enregistrés sur cd-rom.

Une saisie dans une fiche informatisée, dans le logiciel EXCEL, représentant au final plus de 305 fiches d'enregistrement

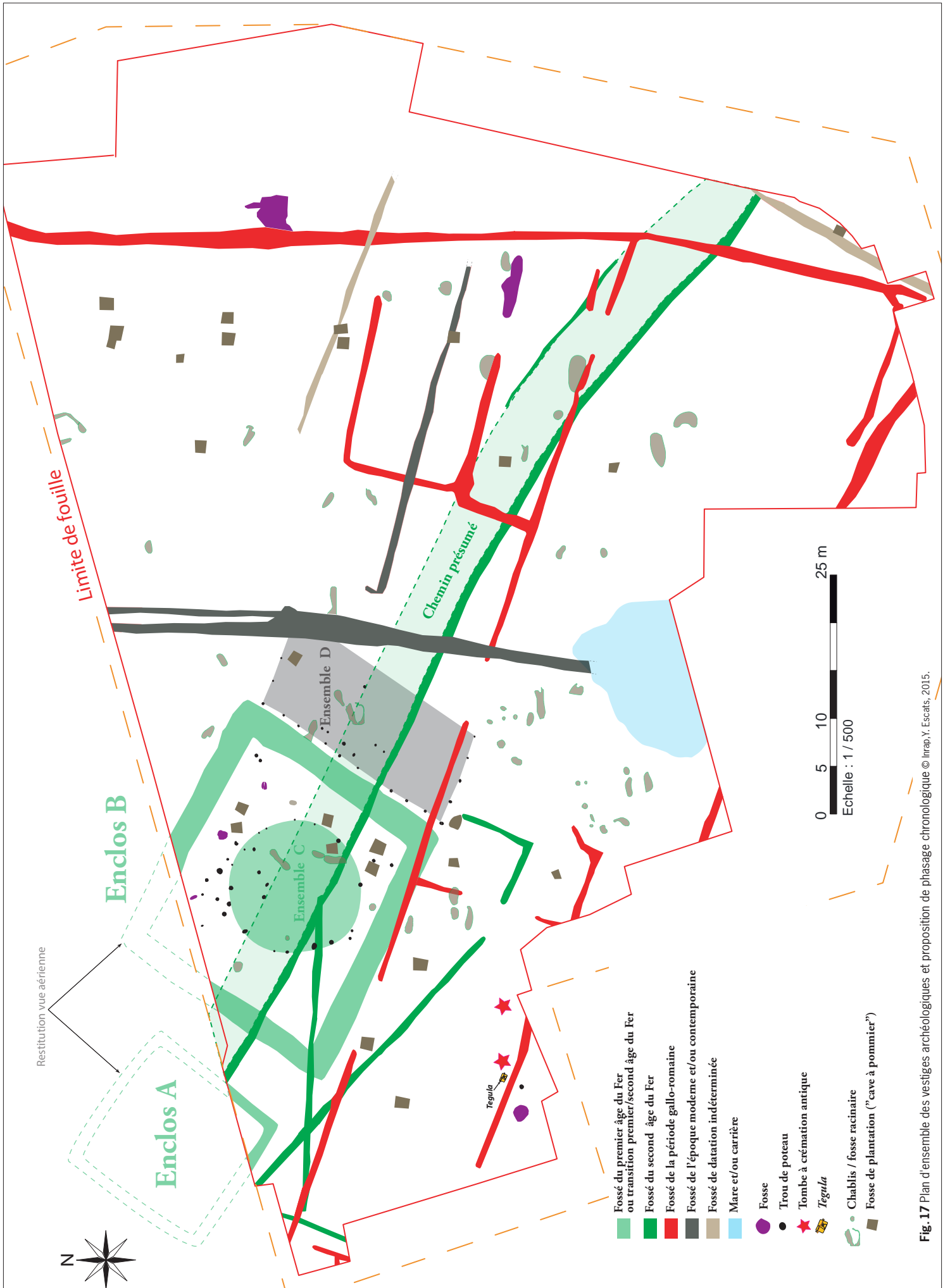


Fig. 17 Plan d'ensemble des vestiges archéologiques et proposition de phasage chronologique © Inrap, Y. Escats, 2015.

2. Présentation des données archéologiques

Présentation générale synthétique des résultats

Les vestiges archéologiques, relevés sur l'ensemble de l'emprise d'une superficie de 7 134 m², sont pour l'essentiel représentés par des réseaux de fossés structurant le paysage à différentes périodes. Sont associées quelques structures en creux de type trous de poteau, fosses, pour la plupart difficilement datables, ainsi qu'une structure de combustion et deux tombes à crémation.

Signalons également la mise au jour d'assez nombreuses anomalies, correspondant pour la plupart à des fosses de chablis (traces de déracinement d'arbre). Ces excavations sont généralement caractérisées par leur forme (en "haricot", ovalaire de grande dimension ou polymorphe). D'autres anomalies de plus petites dimensions, souvent situées à proximité de fosses de chablis, ont été interprétées comme des fosses racinaires. Pouvant être confondues à des trous de poteau, elles ont été fouillées manuellement. Ces tests ont généralement révélé de faibles profondeurs, avec un fond irrégulier et un comblement brun-gris.

Quelques fosses de forme carrée ou rectangulaire sont également apparues sur l'ensemble de l'emprise et correspondent à des fosses de plantation ("cave à pommier") encore présentes sur le terrain dans les années 1950-60 (avant le remembrement).

Pour les vestiges d'origine anthropiques, la fouille a permis de distinguer plusieurs phases d'occupations, à partir des données issues de la chronologie relative (recoupement entre les vestiges et des datations absolues (étude du mobilier archéologique et datation radiocarbone). Le plan de la fouille présente les différents aménagements appartenant à des phases chronologiques distinctes (**fig 17**) :

- La période du premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer, est matérialisée par deux enclos quadrangulaires _ probablement à vocation funéraire et/ou culturelle _ délimités par un fossé (enclos A et B). Des ensembles de trous de poteau, formant un cercle (ensemble C) ainsi que l'enclos rectangulaire (ensemble D) sont susceptibles de fonctionner avec les deux enclos (eux-mêmes vraisemblablement contemporains).
- Au second âge du Fer (La Tène), le secteur se restructure avec la mise en place d'un chemin ainsi que quelques fossés parcellaires. Leur lien avec le site reconnu en photographie aérienne, au nord-ouest de l'emprise, est probable.
- A l'époque romaine, (du I^{er} au III^{ème} s. de notre ère), un réseau de fossés plus conséquent vient redécouper la zone. Des petites parcelles sont notamment créées en bas de pente, à l'est. Deux tombes à crémation ainsi que quelques structures domestiques (fosse et structure de combustion) complètent les données sur cette occupation qui semble, à l'instar des vestiges protohistoriques, avoir un rapport avec le réseau de fossés détecté en prospection aérienne au nord-ouest.
- Des fossés appartenant à des périodes plus récentes (d'époque Moderne et/ou Contemporaine) ont également été mis au jour. Il s'agit d'anciennes limites de champs représentées sur une carte ancienne (cadastre napoléonien de 1850). Une grande excavation (mare, carrière ?), contournée par un fossé récent, a été également partiellement dégagée au sud de l'emprise. Son attribution chronologique n'a pu être clairement déterminée, comme sa fonction.



Fig. 18 Les enclos A et B en vue aérienne, à l'issue de la fouille (vue vers le sud) © Inrap, G. Leroux, 2015.



Fig. 19 Fossé de l'enclos A après le décapage © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.1 Les deux enclos (A et B) datés du premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer

Un point sur la méthodologie

Les vestiges archéologiques, situés aux abords extérieurs des deux enclos, ont dans un premier temps été traités (fouille manuelle ou mécanique) afin de libérer un passage nécessaire à la mini-pelle. Les fossés ont ainsi pu être explorés en procédant à des sondages transversaux et longitudinaux (à l'aide d'un godet lisse de 1,50 m de large). Implantés à intervalles régulières, en moyenne tous les 1,50 m, les sondages ont été effectués en procédant à un décapage, par passes fines, des différentes couches de comblement du fossé (cf fig. 15 page 52).

Le mobilier recueilli a été replacé selon son niveau d'apparition, dans les différentes unités stratigraphiques correspondantes. Le cas échéant, la fouille manuelle a été choisie aux endroits présentant des couches charbonneuses et des concentrations de mobiliers.

Les coupes de chaque sondage ont ensuite été nettoyées puis relevées et photographiées (en général une coupe sur deux). L'objectif principal était d'observer les premières informations liées la dynamique de comblement du fossé et d'enregistrer certains événements aidant à la compréhension de l'occupation. Un examen plus approfondi des différentes coupes du fossé a ensuite été effectué lors de la phase de post-fouille.

Notons par ailleurs que des coupes longitudinales manuelles ont été implantées au niveau de la façade sud-est de l'enclos B (recherche d'une éventuelle entrée).

A l'issue de cette première phase, les banquettes, situées entre les sondages, ont été fouillées mécaniquement afin d'obtenir une ouverture la plus complète du fossé (fig. 18). Les objectifs étaient de rechercher des aménagements nous ayant échappés lors de la première phase de sondages et de recueillir le maximum de mobilier archéologique.

2.1.1 L'enclos A

Situé à l'extrémité nord-ouest de la zone d'étude, l'enclos A se développe très largement hors emprise, seuls environ 10 m linéaires de fossé (F110) ont pu être étudiés avec son angle sud-est (fig. 16 page 54 et fig. 19 et 20b).

L'enclos restitué (grâce aux clichés aériens) est orienté selon un axe nord-ouest/sud-est, implantation sans doute à la fois dictée par la configuration topographique du terrain (pente orientée vers le sud-est) et peut-être par la présence supposée antérieure de l'enclos B (cf *infra*).

Le fossé de clôture dessine un plan pratiquement carré de 17 m de côté, couvrant une emprise totale estimée à environ 290 m² et une surface interne de 196 m² (fig. 20b).

Aucun vestige n'est apparu dans l'espace interne très restreint disponible.

2.1.1.1 Description du fossé

Morphologie

Le fossé est creusé selon un profil en V à fond légèrement arrondi ou plat, dans un substrat schisteux plus ou moins résistant qui affleure sous environ 30 cm de terre végétale (fig. 18). D'une largeur relativement constante de 1,20 m à l'ouverture au sommet de substrat, le fond du fossé atteint une profondeur conservée de 0,70 m à 0,80 m (fig. 21 et 22).

Analyse stratigraphique

Les coupes des sondages du fossé (fig. 20a et 20b) ont permis d'observer plusieurs phases de remplissage du fossé, reconnues à partir de la composition des différentes couches. On observe ainsi trois à quatre séquences sédimentaires (fig. 20b) :

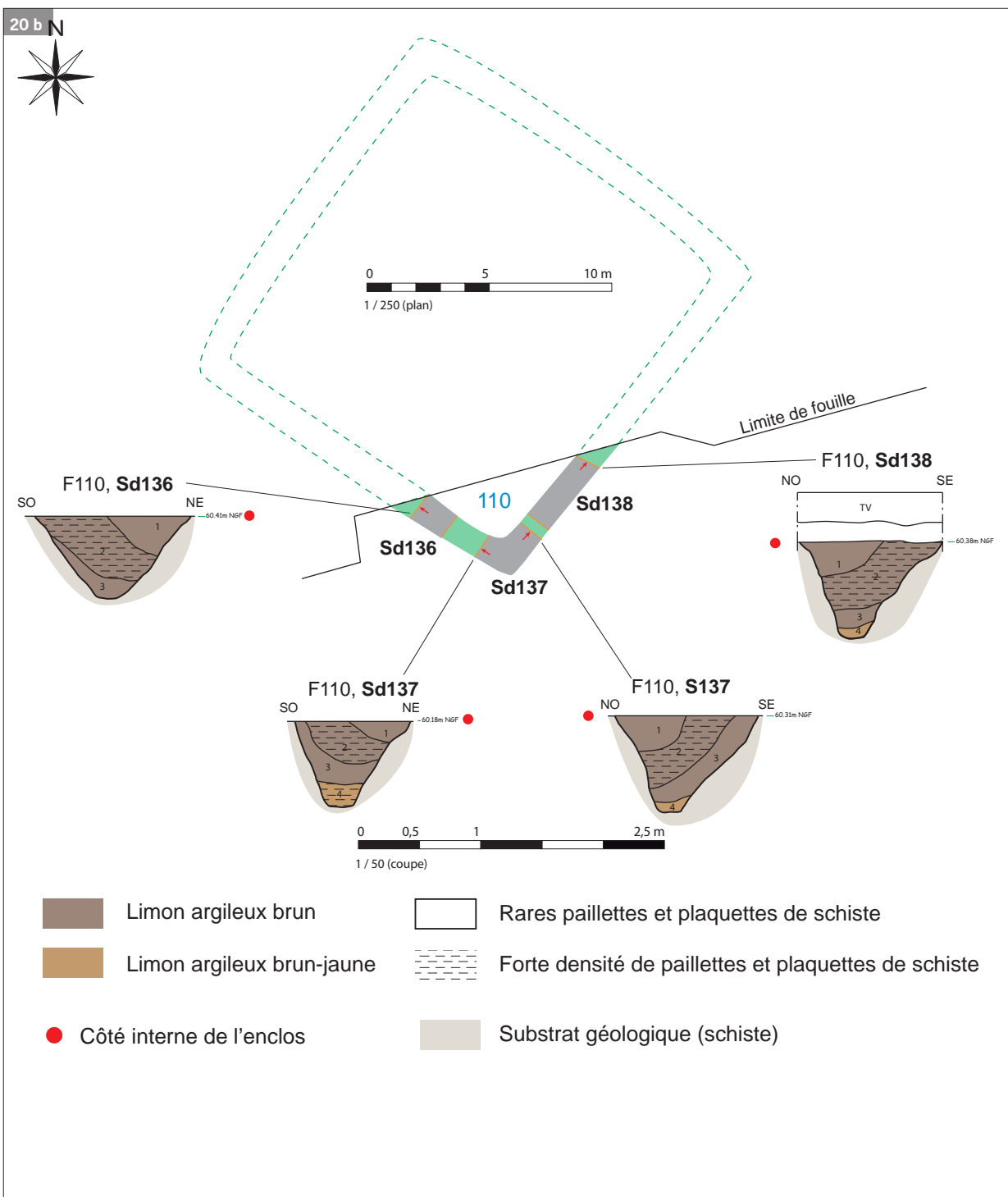


Fig. 20a Vue du fossé de l'enclos A après les sondages © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 20b Plan de situation et rapproché de l'enclos A et coupe stratigraphique du fossé © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

- Mise à part la coupe du sondage 136, la base du fossé est généralement tapissée par une faible couche de limon argileux brun-jaune mêlant de nombreux éléments provenant du substrat sous la forme de paillettes et plaquettes de schiste (US4). Cette première formation est souvent caractéristique d'un phénomène érosif d'un fossé ouvert. Après le creusement du fossé, quelques éléments extraits du substrat peuvent retomber immédiatement ou quelque temps après suite aux intempéries.

- Les seconde et troisième séquences (US 2 et 3) sont quant à elle observées dans l'ensemble des coupes et concernent pratiquement les deux tiers du comblement du fossé. D'un premier coup d'oeil, les coupes révèlent une nette dissymétrie des deux couches de remplissage. Leur pendage du bord externe au bord interne du fossé souligne un apport provenant de l'extérieur de l'enclos, vraisemblablement issu d'un talus érigé à l'aide des matériaux extraits lors du creusement du fossé.

L'US3, composé d'un sédiment limono-argileux brun homogène, mêlant de rares paillettes et plaquettes de schiste, correspond d'après sa nature à un premier colluvionnement progressif et lent de la couche de terre végétale entaillée. Mais sa présence peut poser question car, habituellement, lorsque le talus s'effondre, selon la théorie de la stratigraphie inversée, la première couche extraite lors du creusement du fossé, c'est-à-dire la terre végétale, doit être la dernière à se déverser, *a contrario* du matériau extrait dans le substrat schisteux qui doit se positionner après coup au sommet du talus. Il semble alors, ici, que cette couche homogène (US3) soit davantage le produit de l'effritement progressif du niveau de terre végétale, située sur le bord du fossé et, en l'occurrence, non recouverte par le talus (celui-ci étant suffisamment éloigné du bord ?). Signalons par ailleurs qu'une squille d'os brûlée (inférieure à 5mm), de couleur blanche, a été récoltée dans l'US 3 du sondage Sd137. L'étude anthropologique n'a en revanche pu déterminer son origine humaine ou animale compte tenu de la très petite taille du fragment (étude de M. Texier-Le Puil, Inrap).

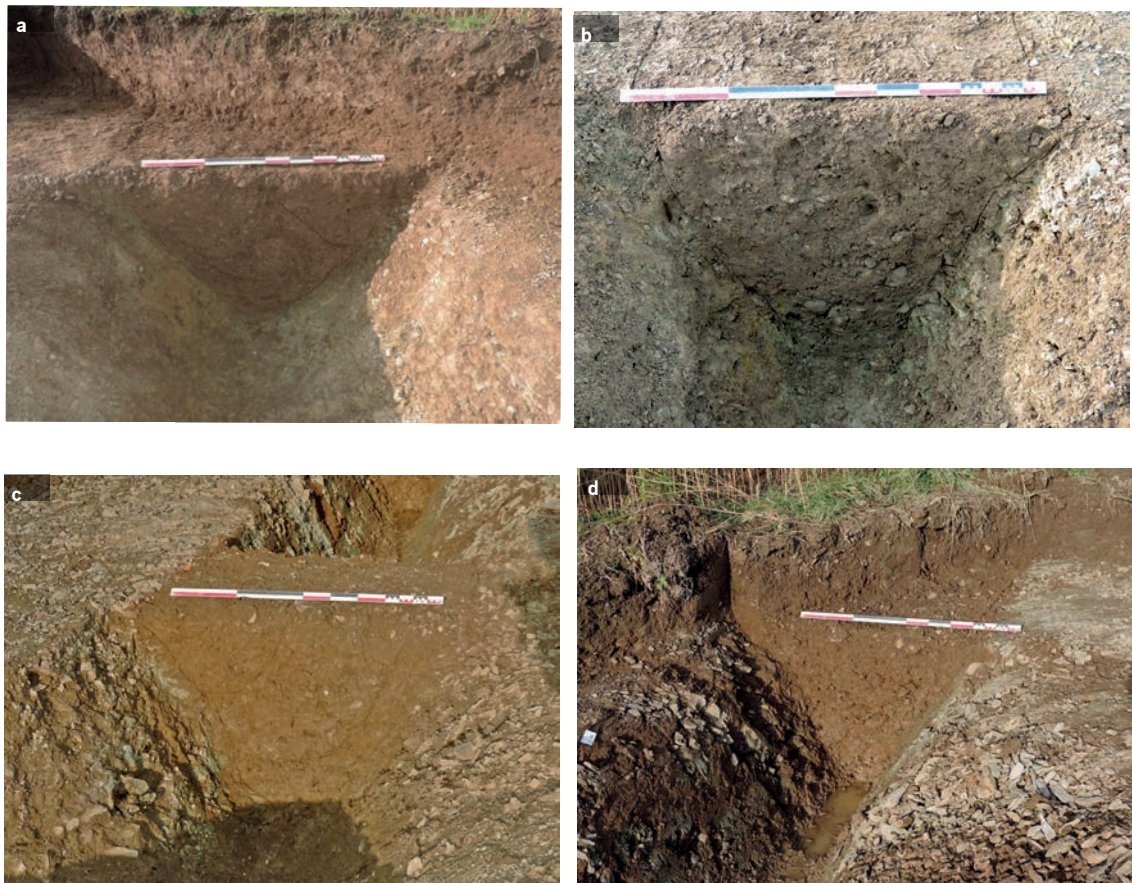


Fig. 21 Coupes de l'enclos A. a : sondage 136 / b : sondage 137 coupe SO-NE / c : sondage 137 coupe NO-SE / sondage 138 coupe NO-SE © Inrap, Y. Escats, 2015.

L'US 2, de par sa composition très schisteuse, est quant à elle sans doute le produit de l'effondrement du talus, couche qui se trouvait à l'origine à son sommet et qui s'est effondrée au cours du temps (érosion due notamment aux intempéries déstabilisant de la structure en élévation).

- Le colmatage final du fossé (US 1, composée d'une couche assez homogène limono-argileux brune) intervient, quant à lui, au niveau de l'ultime cavité ou dépression du bord interne du fossé. Il s'agit de colluvions résultant de l'étalement des sols environnants ou sans doute de la base du talus.

A noter qu'aucun indice d'entretien du fossé n'a été observé sur l'ensemble de son tracé.

2.1.1.2 Éléments de datation et mobilier archéologique du fossé de l'enclos A (d'après l'étude d'Anne-Françoise Cherel, Inrap)

Le fossé 110 contenait seulement 20 tessons pour un NMI estimé à 3 vases, pour l'essentiel retrouvés dans la seconde moitié supérieure du comblement. Les seuls éléments de formes recensés correspondent à des céramiques fines, plus soignées que celles trouvées dans le grand fossé d'enclos (*cf infra*). Le sondage 137 a livré au moins 2 vases de ce type (**fig. 22 a et b**). Leurs parois fines sont très soigneusement lustrées, de teinte brune à gris oncé. Ce sont de grandes formes malheureusement incomplètes, inhabituelles par leur profil. L'une d'elles présente un grand col légèrement rentrant à l'instar des grandes urnes funéraires telles que celles trouvées dans la nécropole de Cholet (49), Champ Vallée datées de -450 av. J.-C. (Sicard 2008) ou encore celles de Plouer-sur-Rance (22), Le Boissane (Menez 1996).

Le second grand récipient découvert associé se caractérise par un méplat oblique de grande taille qui devait marquer le départ de sa lèvre.

Enfin, une petite coupelle ouverte lustrée sur sa paroi interne (**fig. 22 c**) est d'un type plutôt rare dans l'Ouest. Trouvée dans le sondage 138, sa pâte brune-orangée est riche en oxydes métalliques.

Le sondage réalisé lors du diagnostic (Sicard 2015) avait également livré quelques tessons de céramique protohistorique, quelques fragments de terre cuite et de gros charbon de bois. Une datation ^{14}C , obtenue sur des échantillons (provenant de l'US2 Sd137 F110), donnait un résultat de 2450 +/-30 BP, soit en date calibrée à deux sigmas comprise entre 760 et 410 BC. A partir de ces rares indices, on peut proposer une attribution chronologique de ce petit lot au milieu ou à la fin du 1er âge du Fer, mais guère au-delà. En effet, ces pâtes très fines sont caractéristiques des productions du 1er âge du Fer.

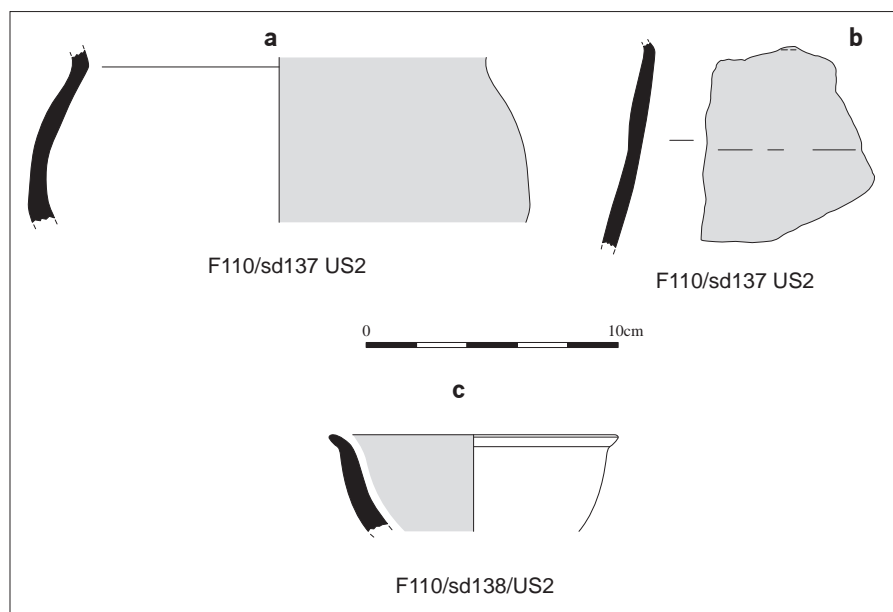


Fig. 22 Le mobilier céramique recueilli dans le fossé de l'enclos A © Inrap, A.-F. Cherel, 2015.

2.1.2 L'enclos B

Le second enclos est implanté à environ 5 m de l'enclos A, selon la même orientation sur un axe nord-ouest/sud-est. Dégagé partiellement, l'angle nord se situant hors emprise du projet, l'enclos est matérialisé par les fossés 180 (façade nord-ouest), 170 (façade sud-est), 190 (façade sud-est) et 200 (façade nord-est). D'une plus grande envergure que l'enclos A, les fossés délimitent un espace interne d'environ 460 m² (23,4 x 19,6 m), pour une emprise totale (fossés compris) d'environ 730 m² (28,8 x 25,4 m) (fig. 23 et fig. 25). L'enclos dessine ainsi un plan quadrangulaire, pratiquement rectangulaire mais aux angles pas tout à fait droits (90°), notamment l'angle sud (jonction F170 et F190) qui est le plus ouvert (angle obtus d'environ 110°).

Au sein de l'espace enclos, plusieurs structures en creux ont été mises au jour, mais leur contemporanéité avec l'enclos n'a pu être établie en raison de datations (¹⁴C) incohérentes. On notera une concentration remarquable de trous de poteau dans la partie nord, traduisant la présence d'un ou plusieurs bâtiments mais dont le ou les plans ne sont pas identifiables. Également, une série de trous de poteau, traçant cette fois-ci un cercle presque parfait, couvre une bonne partie de l'espace interne ("Ensemble C" cf fig. 17 page 54). En outre, directement à l'extérieur, parallèle à la façade SO de l'enclos, un enclos palissadé matérialisé par une série de trous de poteau se dessine clairement ("Ensemble D" cf fig. 17 page 54). Même si nous manquons également d'éléments de datations fiables, il est particulièrement intéressant de constater que ce dispositif semble avoir été installé lorsque l'enclos B était visible. Ceci suggère ainsi une possible contemporanéité, donnant à l'ensemble un caractère inédit pour la région.

Par ailleurs, le fossé de l'enclos est recoupé à plusieurs reprises par des fossés appartenant aux périodes suivantes mises en évidence lors de la fouille. Le fossé 230, correspondant à un probable fossé bordier d'un chemin du second âge du Fer (cf *infra*), le traverse de part en part, selon le même axe que l'enclos A et B (fig. 25, 27 sondage 140).

Un autre fossé, provenant de l'ouest et se greffant au fossé 230, coupe quant à lui l'angle sud-ouest de l'enclos (fig. 25, 27 sondage 109). La façade SO (F170), est quant à elle recoupée sur une bonne longueur par un troisième fossé (F90) appartenant à un parcellaire d'époque gallo-romaine (fig 25, 27 coupe sondage 166)



Fig. 23 Vue de l'enclos B depuis le sud, après le décapage © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.1.2.1 Description du fossé

Morphologie (fig. 24, 25, 26 et 27)

En surface de décapage, la largeur des fossés délimitant l'enclos oscille entre 2,30 m et 2,90 m, le fossé F180 (façade NO) étant le moins large, autour de 2,30 m tandis que les fossés des autres façades mesurent au minimum 2,50 m et peuvent atteindre jusqu'à 3,30 m (F190 Sd155, au niveau duquel on observe un large évasement vers l'intérieur de l'enclos).

Le fossé, entaillant un schiste relativement sain, présente un profil en U, aux parois obliques prononcées mais assez irrégulières selon la nature plus ou moins tenace du substrat schisteux et l'orientation des plans de schistosité. Le profil du fond des fossés est également peu constant, il peut être plat, arrondi, étroit ou relativement large (de 20 cm jusqu'à 50 cm). Les profondeurs conservées varient entre 1.12 m et 1.40 m pour une moyenne constatée d'environ 1,20 m.

Analyse stratigraphique

Sur l'ensemble du réseau fossoyé de l'enceinte, les coupes des différents sondages ont révélé un comblement stratifié assez développé (fig. 27).

L'examen approfondi des différentes coupes a permis d'observer une certaine récurrence (en terme de dynamique) dans le remplissage sur l'ensemble des fossés.

Le comblement du fossé de l'enclos fait état de plusieurs formations :

- Sur l'ensemble des façades (F180, 170, 190 et 200), la base du remplissage du fossé est constituée par une couche assez épaisse (de 20 à 30 cm) composée de schiste en forte densité (en paillette et plaquette) pris dans une matrice de limon brun-gris (fig. 27 ex.: Coupe F180, Sd 139 US4 et fig. 29 F200 Sd157). Cette couche témoigne de l'éboulement des parois, peut-être dans les premiers temps qui ont suivi le creusement du fossé puis de l'effritement du sommet du fossé, c'est-à-dire de la terre végétale.



Fig. 24 Vue de l'enclos B depuis son angle ouest, fossés en cours de fouille © Inrap, Y. Escats, 2015.

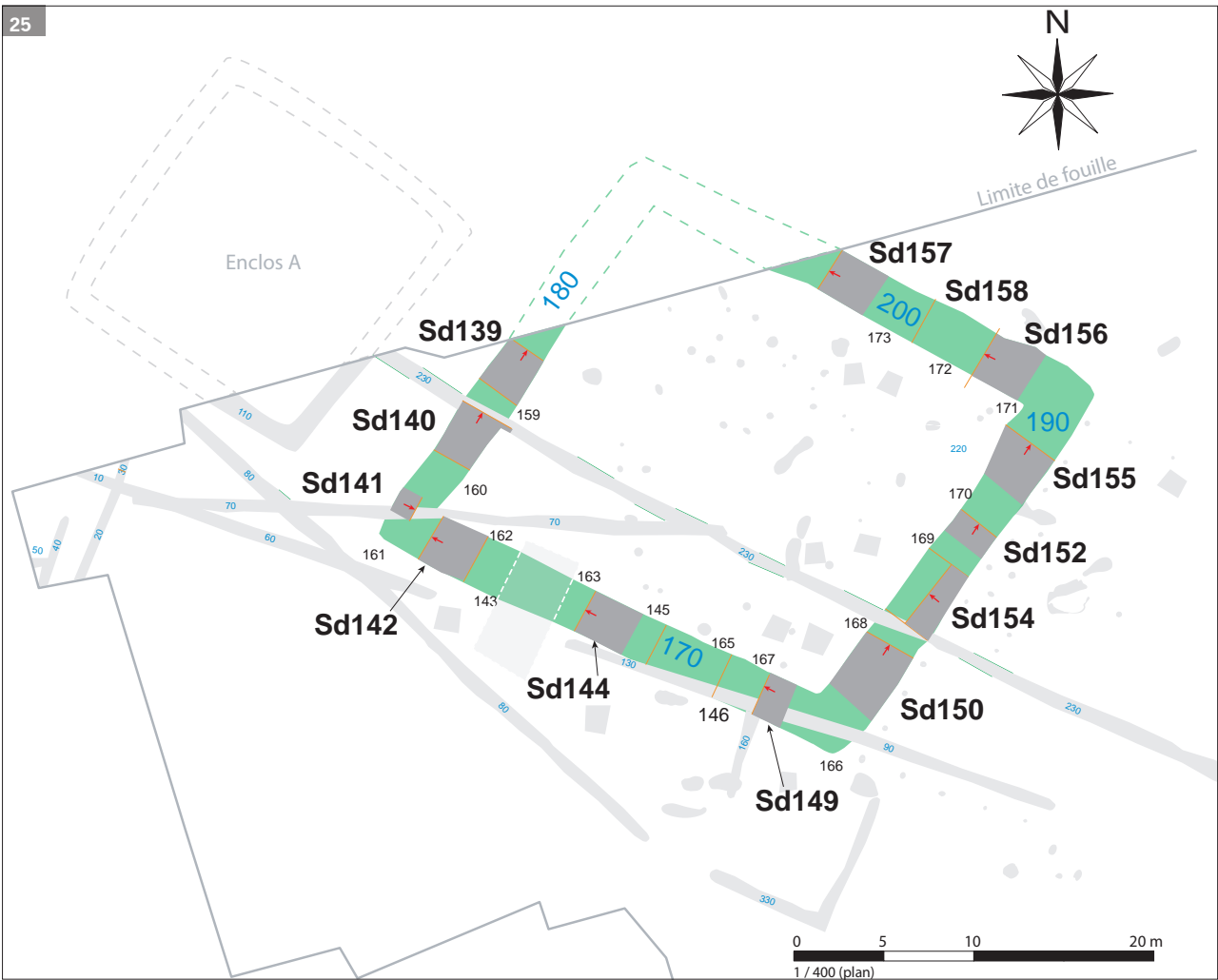
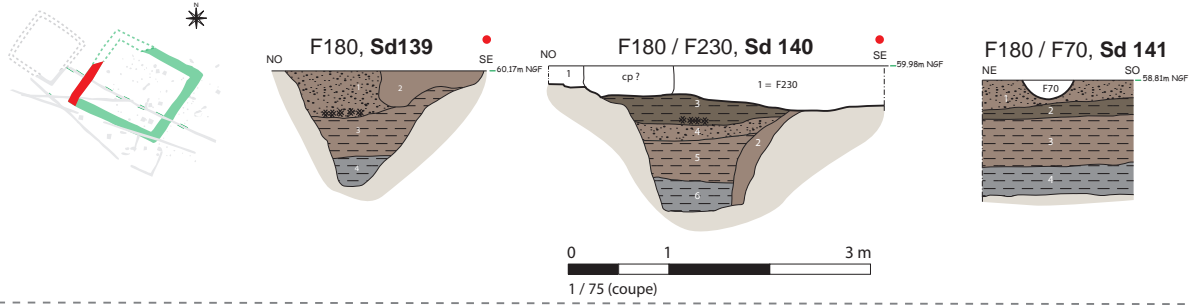


Fig. 25 Plan de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.

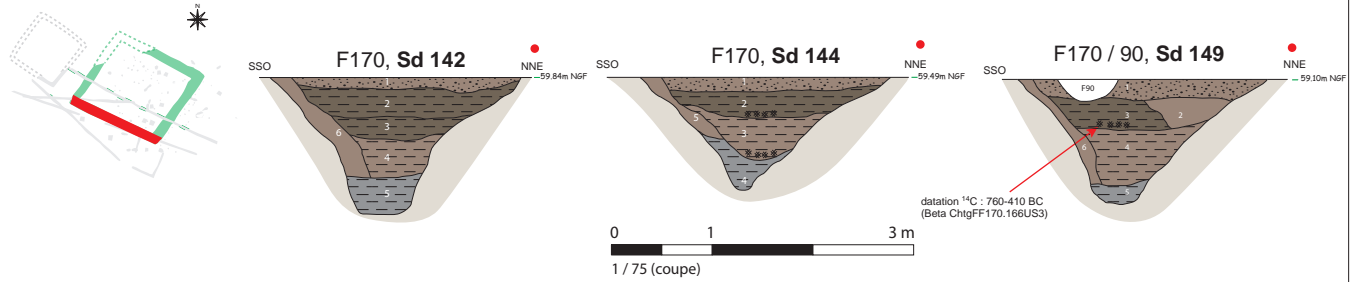


Fig. 26 Vue de l'enclos B depuis son angle est, fossés intégralement fouillés © Inrap, Y. Escats, 2015.

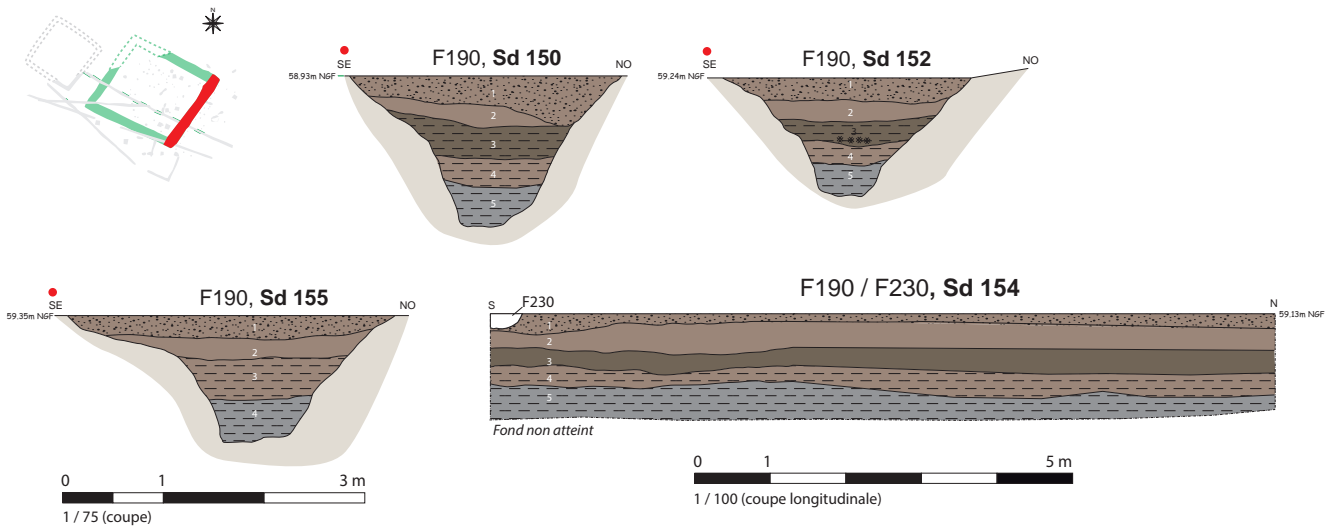
Fossé 180



Fossé 170



Fossé 190



Fossé 200

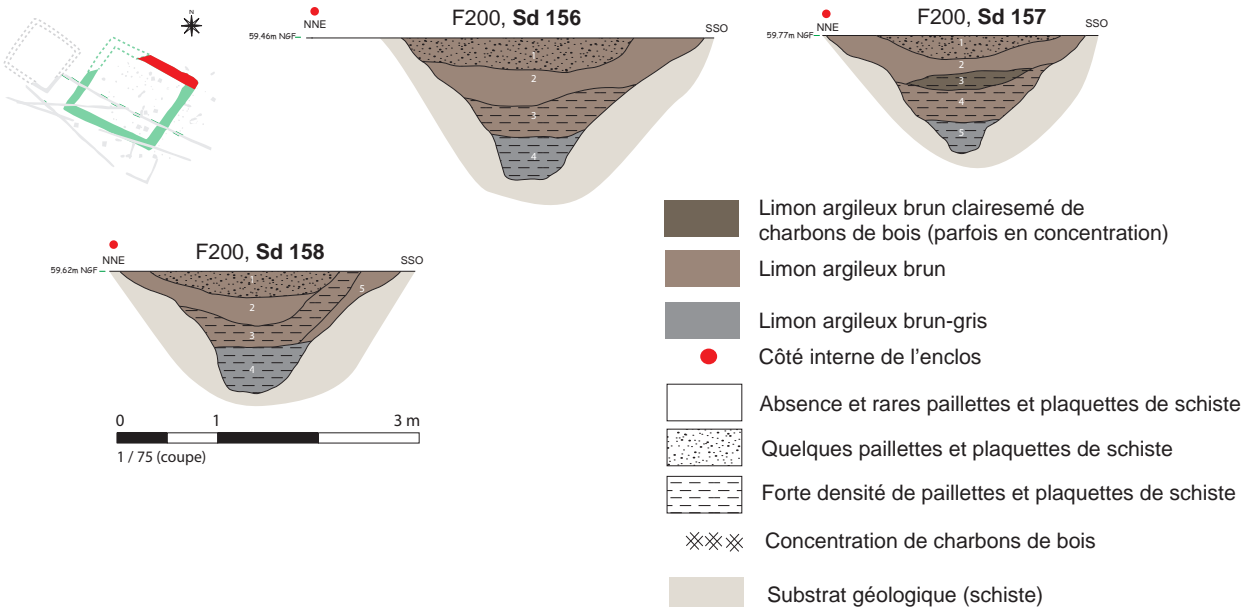


Fig. 27 Coupes des fossés de l'enclos B © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

Les matériaux peuvent également provenir d'un talus, érigé sur l'un ou les deux bords du fossé. L'hypothèse de sa présence se pose d'ores et déjà car l'épaisseur de cette première couche est assez conséquente et très schisteuse. Ce phénomène serait davantage du fait d'un effondrement plus massif venant de l'extérieur plutôt que des parois, lesquelles, rappelons-le, sont constituées d'un substrat assez dur, donc peu enclin à une altération importante. Il est possible toutefois que cette couche se subdivise en une alternance de niveaux mais qui n'ont pas été perçus dans les différentes coupes du fossé. L'aspect plus clair de cette couche (brun-gris), par rapport aux couches supérieures, s'explique par l'action de l'eau, lessivant les sédiments lors des intempéries. Nous avons d'ailleurs pu observer lors des sondages que cette couche était encore gorgée d'eau, le fossé continuant à drainer naturellement. Difficile dans ce cas de savoir, si le fossé est resté ouvert pendant un laps de temps durant son fonctionnement.

Concernant le mobilier archéologique, seuls 5 tessons ont été recueillis dans cette première couche, à hauteur du sondage Sd171 dans l'angle du fossé 190/200 (correspondant à l'US4 du Sd155 F190 *cf* fig. 27). Il s'agit de fragments provenant d'un récipient décoré d'impression au niveau de son épaulement, sur 1 à 2 rangées. Malgré son usure, des traces de lustrage sont visibles sur sa paroi externe (fig. 35 e page 71, d'après l'étude d'A.-F. Cherel). Cet élément serait à rattacher au début du 1er âge du Fer.

Une datation ¹⁴C effectuée, lors du diagnostic (Sicard 2015), sur un échantillon de charbon de bois (très rarement présent dans cette couche), ne semble pas contredire cette attribution chronologique. Le résultat est de 2500 +/-30 BP, soit en date calibrée à deux sigmas une fourchette comprise entre 785 BC et 535 BC.

- La première phase de comblement du fossé est ensuite scellée, sur l'ensemble de son tracé, par une couche hétérogène composée essentiellement de paillettes et plaquettes de schiste (fig. 27 : exemples de l'US3 du sondage Sd139 F180 ou l'US4 du sondage Sd149 F170). Elle recouvre plus ou moins les deux versants du fossé sur des proportions assez équivalentes (de 30 à 40 cm d'épaisseur). Cette couche se différencie de la première par la teinte plus sombre du limon (limon brun) mais également par la présence d'éléments organiques, certes très ponctuelle, sous la forme de concentrations de charbons de bois (fig. 27 : à la base de l'US 3 du sondage 144 F170) ou d'un panachage très clairsemé.



Fig. 28 Comblement très schisteux au fond du fossé F200 (sd 157) © Inrap, Y. Escats, 2015.

La nature très schisteuse autorise également l'hypothèse de l'effondrement d'un talus à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enclos voire d'un tertre érigé au centre mais, en l'état, la quasi-absence de pendage des couches ne permet pas ici de déterminer l'origine de ces apports depuis l'intérieur ou l'extérieur de l'enclos (sachant qu'un talus a pu être érigé sur les deux rives du fossé). On observe plutôt un remplissage équilibré mis à part les sondages 139 et 158 (fig. 27 : F180, Sd139 et F200 Sd158), qui montrent une accumulation provenant des deux côtés.

Cette couche n'a livré aucun mobilier archéologique.

La seconde moitié supérieure du remplissage du fossé apparaît un peu plus complexe. Une alternance de deux ou trois couches bien différenciées s'accumulent plus ou moins dans l'ordre.

- ce que l'on considéra comme la troisième phase est caractérisée par une couche particulièrement riche en charbon de bois et très schisteuse (fig. 27: exemples de l'US3 Sd140 F180, l'US2 et 3 Sd142 F170). Reconnue sur une grande majorité des coupes, son épaisseur est variable, entre 20 cm et 40 cm. On observe quelques concentrations de charbons de bois, surtout situées à la base de la couche (fig. 27 : US3 des sondages 140 F180, 149 F170, 152 F190 et 157 F200). Il est difficile de savoir si ces charbons de bois résultent d'un phénomène naturel (pourrissement de la végétation formée dans la dépression du fossé) ou d'une action anthropique (rejet volontaire en lien à une pratique funéraire et/ou culturelle). Le fait naturel est plausible d'autant que dans l'ensemble, le charbon de bois reste relativement clairsemé dans la couche et les concentrations observées ont peu d'ampleur et sont ponctuelles. Pour autant, un indice pourrait nous orienter vers l'hypothèse d'un rejet volontaire lié peut-être à une pratique funéraire et/ou culturelle. Il s'agit d'une concentration charbonneuse repérée juste avant l'angle sud de l'enclos, à hauteur du sondage 149 et 166 (170 Sd149 : fig. 29 et 30). La fouille manuelle a permis d'observer l'étendue de ce dépôt et d'analyser sa composition. Cette couche peu épaisse s'étale sur environ 1 m de long et 20 cm de large. On y retrouve une bonne concentration de tessons de céramique (32 tessons), représentant 4 récipients datés avec incertitude du début du 1er âge du Fer (fig. 35 page 73). Autre information importante : quelques esquilles d'os brûlés y ont également été observées. Ces éléments ont été prélevés et ont fait l'objet d'une étude anthropologique (M. Texier-Le Puil) : *les ossements recueillis au sein de la structure 170 sont constitués de petites esquilles brûlées (de 20mm, à 2 mm), de couleur blanche et d'un poids total de 11,28g. Bien que nous ne disposions que de peu d'indices d'identifications en raison de l'indigence des vestiges osseux, l'aspect de la corticale et de la cavité médullaire nous oriente vers une origine animale.* Donc pas d'origine anthropique avéré, ce qui ne facilite pas l'interprétation mais un dépôt culturel reste toujours possible (nous y reviendrons dans la synthèse). Une datation ¹⁴C a été pratiquée sur un échantillon d'esquille d'os brûlé récolté dans ce rejet (US 3 du sondage 166, correspondant à la couche US 3 de la coupe Sd149) (cf fig. 27 Sd 149 F170). Elle indique 2450 +/- 30 BP soit en date calibrée à deux sigmas : Cal BC 760 to 410 (Cal BP 2710 to 2360) (datation effectuée par le laboratoire Beta analytic, en annexe). Cette fourchette chronologique large nous amène au 1er âge du Fer et/ou transition 1er âge du Fer/ 2sd âge du Fer. Notons que cette date correspond au même résultat ¹⁴C d'un échantillon de charbon provenant du fossé 110 de l'enclos A.

- Une autre couche assez homogène et très peu chargée de schiste cette fois-ci peut couvrir directement la seconde phase, comme sur la façade F190 (fig. 27 : US2 sd 155) et F200 (fig. 27 : US2 156 et 158) ou la troisième (F190 : US2 Sd150, US2 Sd152 ou F200 US2 Sd157). Cette composition relativement fine du sédiment résulte probablement d'une accumulation lente de colluvions provenant en partie des bords (terre végétale) mais également de l'étalement possible de la base du talus. Aucun mobilier n'a non plus été repéré dans ce niveau.

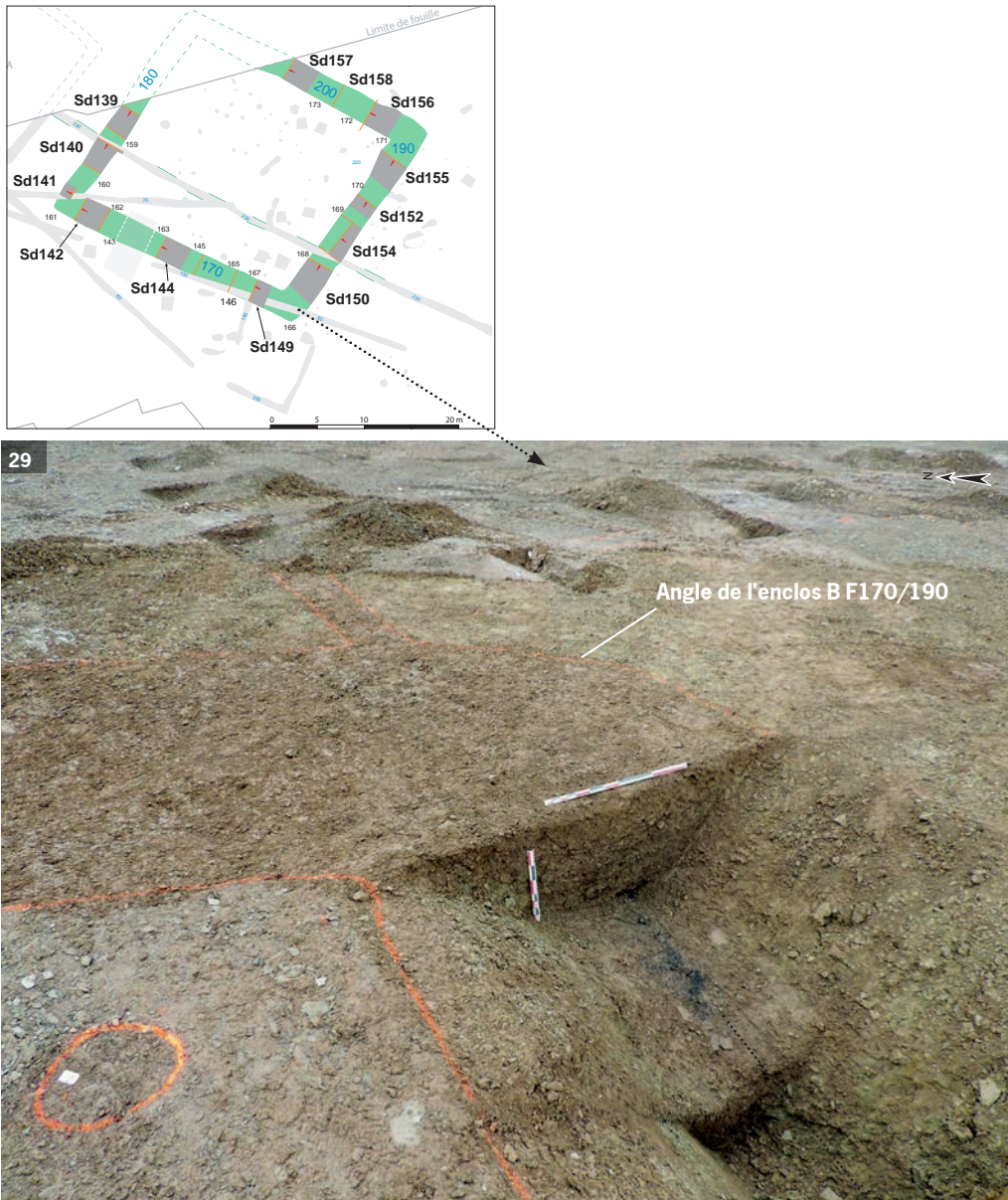


Fig. 29 Angle sud de l'enclos et rejet carbonneux du fossé F170 Sd 149/166 (US3) © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 30 Rejet carbonneux du fossé F170 Sd 149/166 (US3) © Inrap, Y. Escats, 2015.

- Une couche pratiquement similaire à la précédente mais composée d'un limon brun homogène plus fin et exempt de schiste a été essentiellement observée sur la façade F170 (fig. 27 Sd142 US6, Sd144 US5 et Sd149 US 5). Cette US se situe toujours sur la paroi côté externe du fossé en partant du haut du creusement jusqu'au niveau du premier comblement du fossé (U5 Sd142 par exemple). Cette formation pourrait être le produit de l'érosion de la terre végétale entaillée se déversant et s'accrochant sur la paroi, phénomène que pourrait ici expliquer l'absence d'un talus du côté externe du l'enclos. En effet, la terre végétale a tendance à se déverser plus difficilement du côté d'un talus en raison de la végétation poussant sur la levée de terre et empêchant ainsi une érosion active du bord du creusement. Autre observation intéressante : le fait que les couches supérieures (fig. 27 : ex US1-2 et 3 du Sd 144) interviennent, alors que cette couche US5 est déjà installée, serait le signe ici d'une phase de reprise du fossé, c'est-à-dire d'un curage partiel, entamant alors les premières accumulations. Ce phénomène est visible sur toute la façade SO (F170) et ponctuellement sur la façade NO (F180 Sd140).
- Le comblement qui scelle définitivement le fossé est composé d'un limon brun mêlant quelques paillettes et plaquettes de schiste. Plus ou moins épaisse, entre 10 et 30 cm, cette couche couvre pratiquement la largeur complète du fossé. Cette formation est probablement intervenue de manière progressive et lente, étalée dans le temps à en croire la présence de céramiques du second âge du Fer. En effet, lors du diagnostic, un vase avait été recueilli au sommet du remplissage du fossé (sondage situé entre Sd143 et 144, fig. 31 et 33). Cet élément s'est sans doute retrouvé piégé dans la dépression laissée par le fossé, preuve qu'il était visible durant la période tardive de l'âge du Fer.



Fig. 31 Céramique du second âge du Fer (au premier plan) dans le comblement final du fossé F170 © Inrap, S. Sicard, 2015.



Fig. 32 Rejet de terre cuite (pointillé blanc) dans le comblement final du fossé F200 © Inrap, Y. Escats, 2015.

Nous avons observé ce même phénomène au niveau de la façade NO (F200). De nombreux fragments de terre cuite (fig. 32) ainsi que des tessons attribués au second âge du Fer (La Tène Finale) voire à la transition second âge du Fer/période gallo-romaine (cf étude du mobilier). Le mobilier de ces périodes a évidemment un lien avec les occupations mise au jour dans l'emprise de la fouille (cf *infra*).

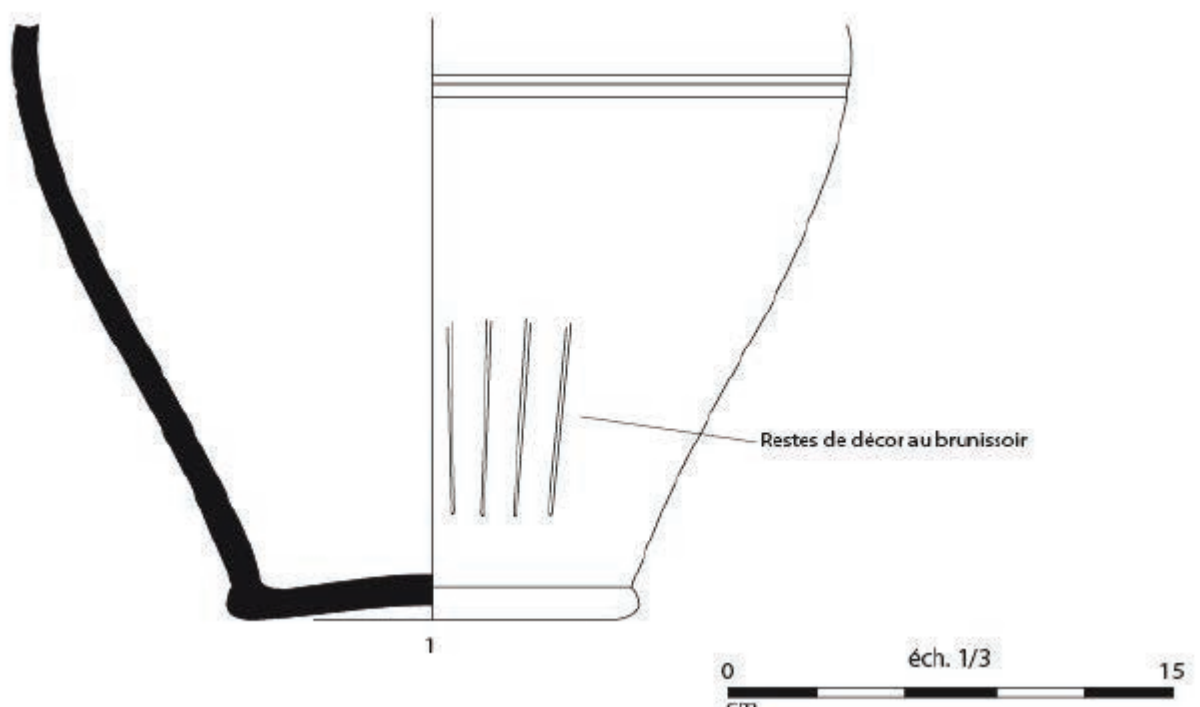


Fig. 33 Céramique du second âge du Fer mise au jour dans le comblement final du fossé de l'enclos B © Inrap, L. Simon, 2015 (Sicard 2015).

2.1.2.2 Éléments de datation et mobilier archéologique du fossé de l'enclos B : une occupation du début du premier âge du Fer ? (d'après l'étude d'A. F. Cherel, Inrap)

Datation 14 C (fig. 34):

Une première analyse par la méthode du radiocarbone avait été effectuée, lors du diagnostic, sur un prélèvement de charbon de bois provenant du fond du fossé de l'enclos (correspondant à l'US4 du Sd142 F170 (cf fig. 25 et 27). Elle indique une datation comprise entre 785 et 535 BC., correspondant au 1er âge du Fer, exception faite de la fin du 1er âge du Fe .

Une seconde datation ¹⁴C, pratiquée sur un échantillon d'esquille d'os brûlé récolté dans le rejet charbonneux (décrit plus haut, US 3 du sondage 166, correspondant à la couche US 3 de la coupe Sd149) (cf fig. 27 Sd 149 F170). Elle indique 2450 +/- 30 BP soit en date calibrée à deux sigmas : Cal BC 760 to 410 (Cal BP 2710 to 2360) (datation effectuée par le laboratoire Beta analytic, en annexe). Cette fourchette chronologique large nous amène toujours au 1er âge du Fer voire à la transition 1er âge du Fer/ 2sd âge du Fer. A noter que cette date correspond au même résultat ¹⁴C du fossé 110 de l'enclos A.

Le mobilier céramique (A. F. Cherel, Inrap) (fig. 35):

L'étude du mobilier céramique n'est pas aisée car les artefacts ramassés sont rares. Au total, le comblement des fossés de l'enclos a livré 55 tessons pour un NMI estimé à 9 vases, parmi lesquels 8 tessons correspondant à 2 vases identifiés comme appartenant à La Tène finale (cf fig. 31) ou à l'époque gallo-romaine précoce (sd 171). On notera également la rareté des bords et des fonds.

Le fossé 170 contenait une poterie grossièrement modelée très originale par sa forme et l'argile utilisée (fig. 35 a). Elle est confectionnée à partir de limon probablement trouvé sur place et possède des parois épaisses. Mal cuite, sa pâte est sandwichée, grise au cœur et beige-orangée vers les tranches. Le départ d'un bouton présumé ou d'une anse est à peine visible sur sa face externe. Un rajout de pâte en forme de boudin d'argile vient conforter cette hypothèse. Par ailleurs, une languette découverte dans le fossé 190 pourrait s'y rattacher car elle est de même facture. La fonction de ce grand vase est difficile à déceler mais une grande bande noirâtre est visible à 1 cm du bord, suggérant la présence possible d'un opercule.

Ce grand vase était associé à un récipient à profil simple arrondi (fig. 35 b) qui trouve des parallèles locaux dans les contextes du Bronze final et du début du 1er âge du Fer. Ses faces rougeâtres sont usées et comme le récipient précédent, sa pâte est riche en oxydes de fer.

A l'intersection des fossés 170 et 190, on notera également la présence d'un récipient caréné très altéré (fig. 35 c).

Quant au fossé 200, son remplissage recelait un récipient décoré d'impressions au niveau de son épaulement, sur 1 ou 2 rangées (fig. 35 e). Malgré son usure, des traces de lustrage sont visibles sur sa paroi externe. Il présente également des faces rougeâtres.

Par ailleurs, le petit vase (fig. 35 f) se trouvant de manière intrusive dans le comblement du fossé 70, celui traversant l'enclos B (cf *infra*), est de même facture, on peut donc suggérer une datation comparable pour ce vase.

Bien que cet enclos ait été complètement purgé, les artefacts recensés sont très rares et difficiles à dater. Ils ne semblent pourtant pas contredire la datation ¹⁴C obtenue au fond du fossé. Leur attribution au début du 1er âge du Fer peut être proposée, sans certitude toutefois.

Plus anecdotique, un petit percuteur sur galet de quartz pesant 330 g a été recueilli en US 3 du sondage 166 (F170/190). De forme initialement sphérique, une forte sollicitation de l'objet a créé des facettes de percussion ainsi que des esquillements et des plans de facture (cf étude V. Brisotto en annexe). Un autre petit fragment de granite complètement brûlé (élément de mouture ?) provient du sondage 160 du fossé 180 ((cf étude V. Brisotto en annexe).

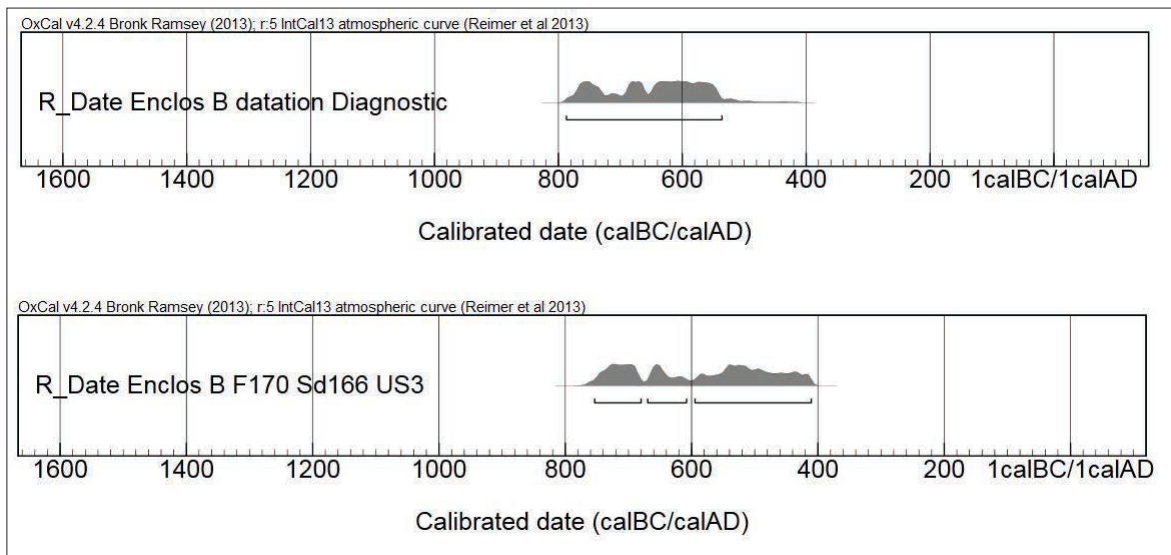


Fig. 34 Résultats des datations radiocarbone (^{14}C) du fossé F170 de l'enclos B (diagnostic et fouille) © Inrap, S. Sicard et Y. Escats, 2015.

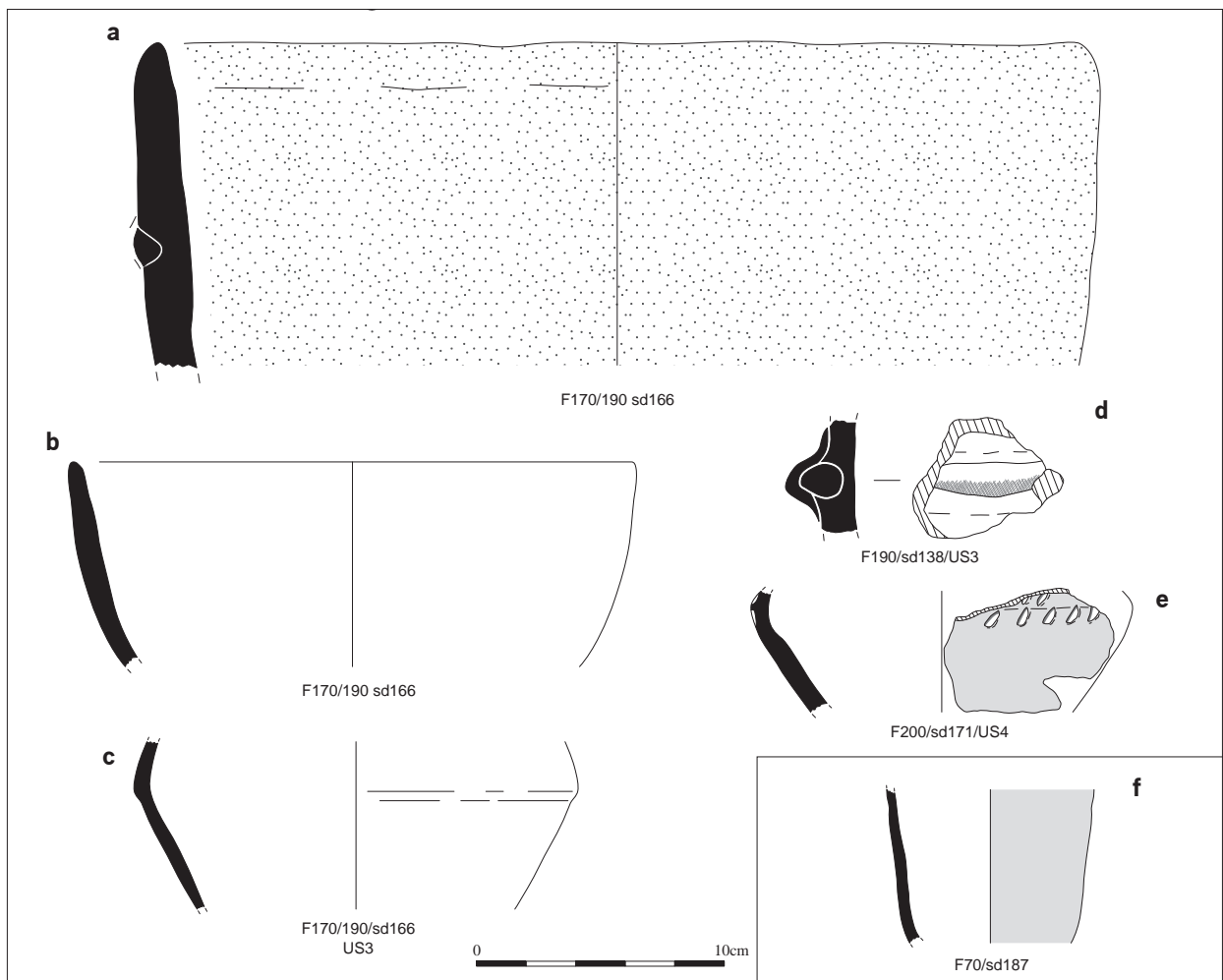


Fig. 35 Céramique du fossé d'enclos B et du fossé F70 © Inrap, A.-F. Chereil, 2015.

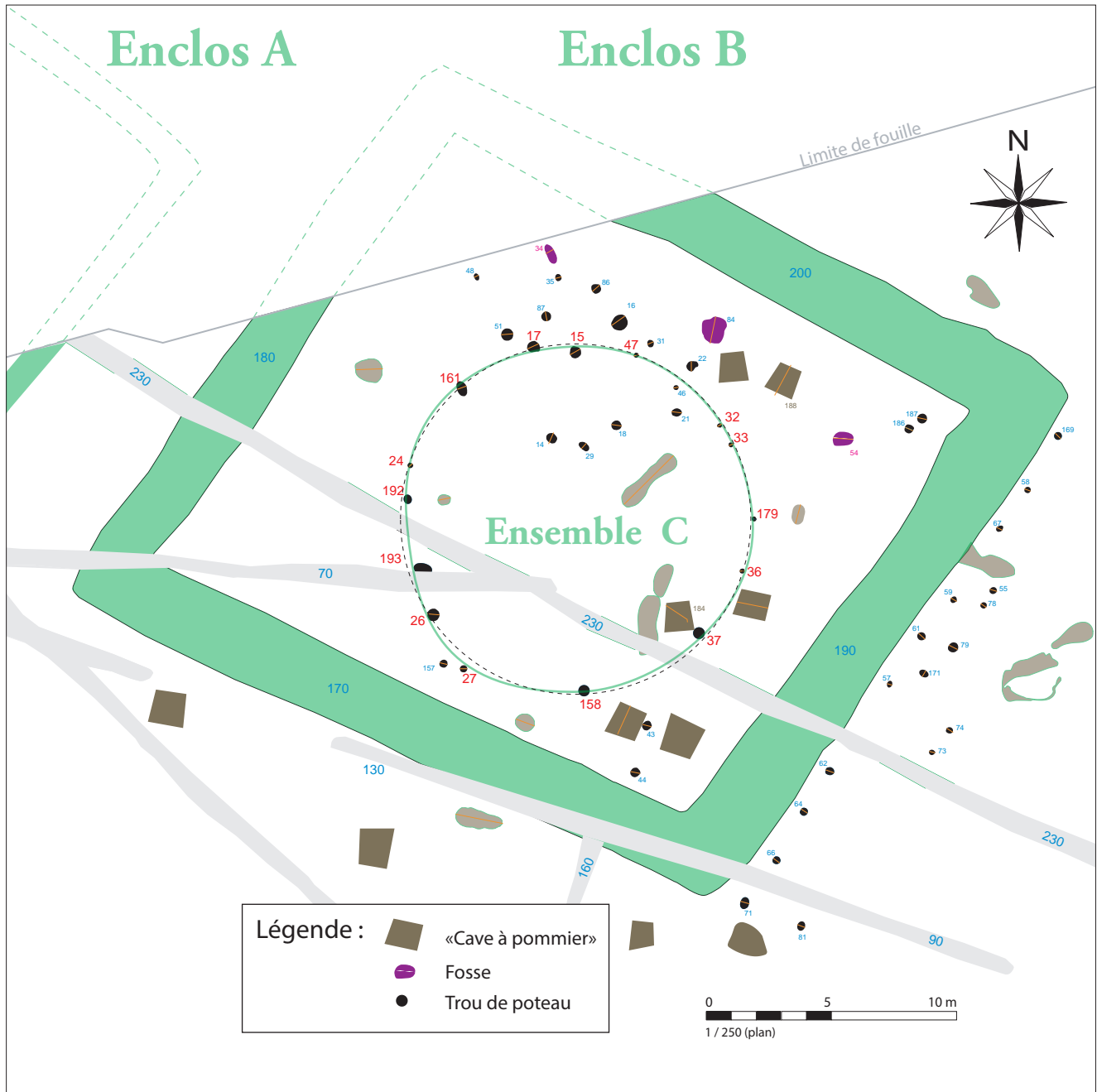


Fig. 36 Le dispositif circulaire sur poteau (ensemble C), en pointillé noir : cercle parfait // en trait plein vert : tracé réel entre les trous de poteau © Inrap, Y. Escats, 2015.

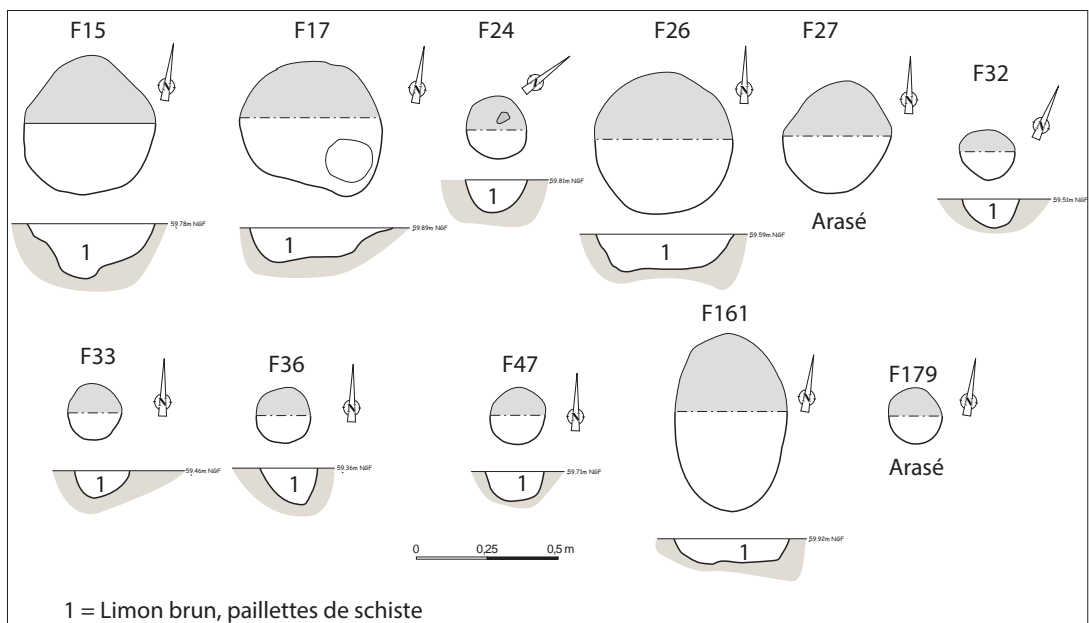


Fig. 37 Dessins des trous de poteau du dispositif circulaire sur poteau (ensemble C) © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

1 = Limon brun, paillettes de schiste

2.1.3 Les vestiges dans l'espace interne de l'enclos B

On dénombre 33 trous de poteau, 3 possibles fosses, 5 écostructures (chablis, fosses racinaires) ainsi que 6 fosses de plantations récentes (cave à pommier).

Dans cette "nébuleuse" de trous de poteau située dans la partie nord de l'enclos, il est difficile d'établir un plan de bâtiment d'au tant plus que leur attribution chronologique est incertaine. En effet, les dates ^{14}C effectuées sur des échantillons de bois ne nous donnent pas un ensemble cohérent, si bien qu'aucun élément ne nous permet de déterminer une contemporanéité avec l'enclos.

Le cercle dessiné par des trous de poteau (ensemble C) et qui couvre pratiquement le centre de l'enclos pose également question. L'absence de date est un frein à toute interprétation mais nous verrons que nous disposons de quelques exemples à l'échelle régionale permettant d'émettre l'hypothèse d'un aménagement circulaire à vocation funéraire et/ou cultuelle.

2.1.3.1 L'ensemble C : un dispositif circulaire au centre de l'enclos ?

Description :

La répartition spatiale d'une quinzaine de trous de poteau répartis dans l'espace interne de l'enclos forme visiblement un cercle presque parfait (fig. 36) de 11 m de diamètre.

L'espace entre les trous de poteau reste en revanche inégal, ce qui nous pousse toutefois à rester prudents dans l'hypothèse d'un dispositif circulaire.

Ceci étant dit, les trous de poteau, creusés dans le schiste, sont dans l'ensemble faiblement conservés, ou du moins, présentent un faible ancrage dans le sol. Les profondeurs conservées enregistrées varient entre à peine 5 cm (F158, F37 et 179 : fig. 36, 37 et 38) jusqu'à 30 cm, pour une moyenne de 10 cm. Les dimensions des fosses d'ancrage de poteau, généralement circulaires, varient également de 20 cm à 50 cm de diamètre. Seules deux fosses sont ovalaires (F161 : 64 x 40 cm et F193 : 85 x 60 cm). Leur comblement identique est composé d'un limon brun mêlant quelques paillettes de schiste et rarement des fragments de terre cuite (fig. 36, 37 et 38 F24, 32 et 179).

Éléments de datation :

Aucun mobilier n'a été repéré dans le comblement des fosses.

En revanche, le supposé trou de poteau ou fosse F193, correspondant en réalité à la structure repérée lors du diagnostic, a la particularité d'avoir livré quelques esquilles d'os brûlé (3,5 g), dont la nature n'a malheureusement pu être déterminée. Si cette structure appartient bien au cercle, nous disposerions d'une unique date radiocarbone effectuée une des esquilles. Le résultat donnant 2470 ± 30 BP soit en date calibrée 770 à 415 avant J.- C., montre une fourchette chronologique tout à fait cohérente avec celles du fossé de l'enclos A et B, soit du 1er âge du Fer et/ou transition 1er/2sd âge du Fer.

Évidemment, une seule date ne suffit pas à tirer des conclusions, même si la datation de l'esquille d'os doit être fiable. L'indigence des données rend difficile l'interprétation de ce dispositif. Nous y reviendrons plus loin dans la synthèse de la partie en cours car nous disposons d'exemples pratiquement similaires, permettant de proposer des premières hypothèses. Dans le même contexte, on pense notamment au site de Melgyen (Villard-Le Tiec, 2003) et celui de Guipry (Aubry, Le Puil-Textier, 2014) (cf 2.1.5 Synthèse et éléments de comparaison, p. 80)

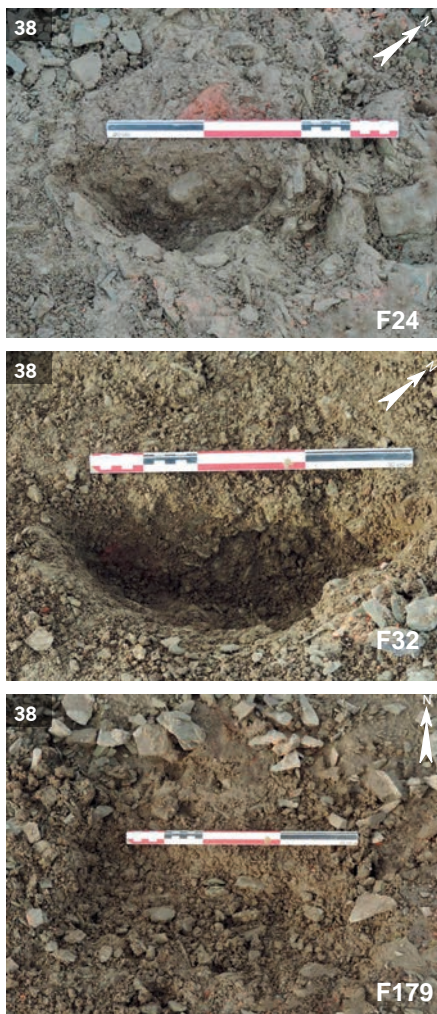


Fig. 38 Exemples de trous de poteau du cercle (ensemble C) © Inrap, Y. Escats, 2015.

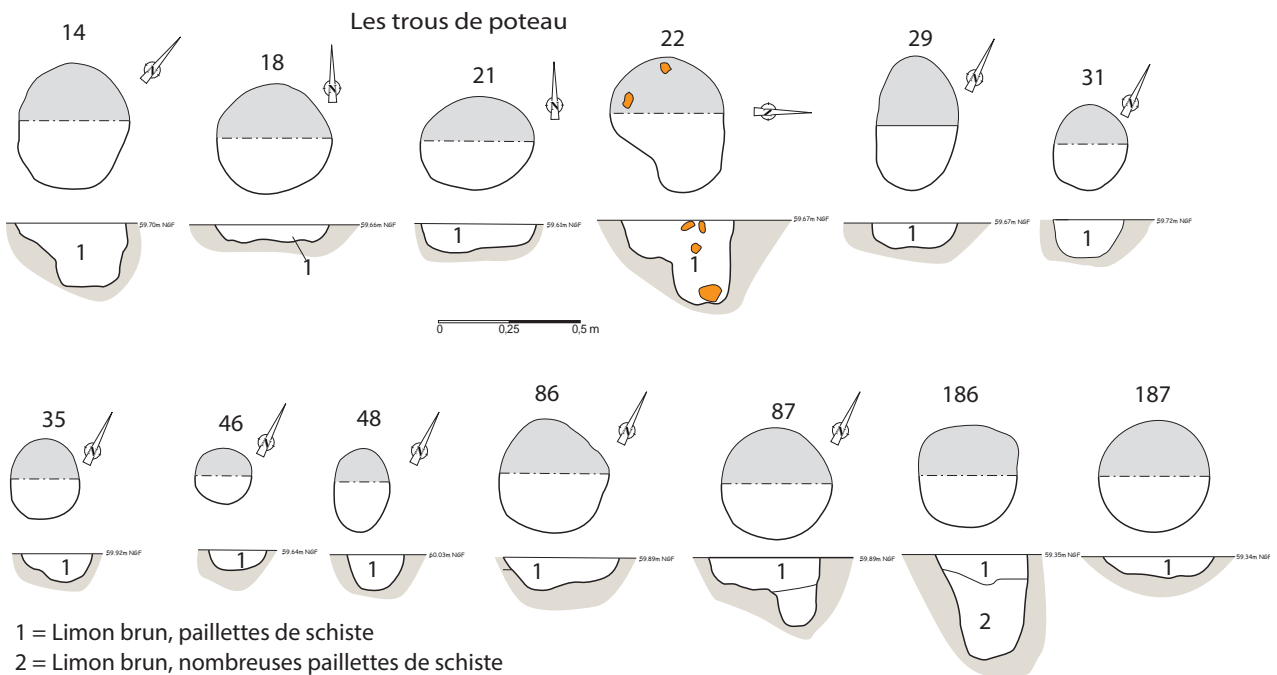
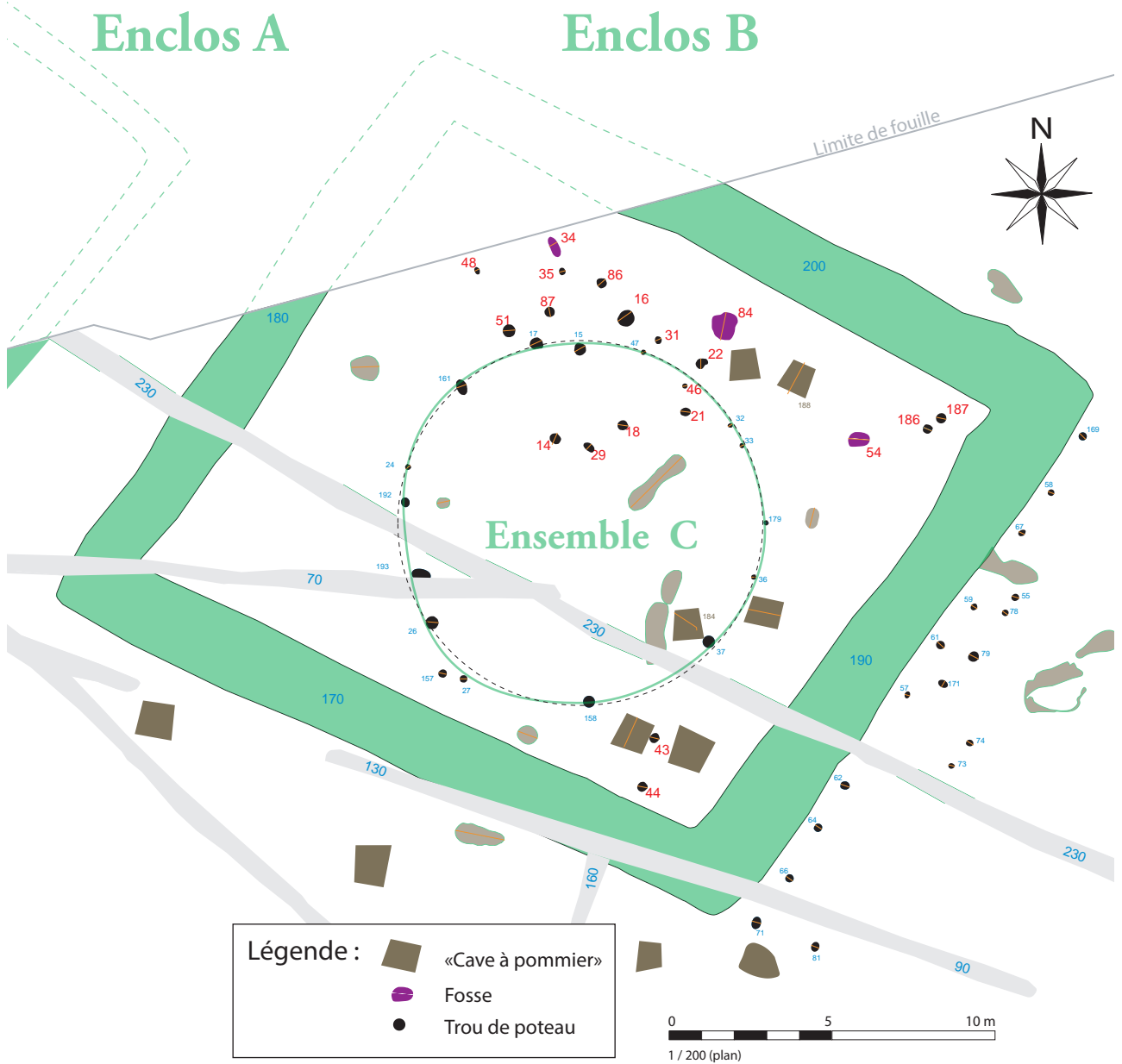


Fig. 39 Plan de situation et dessins des trous de poteau mis au jour dans l'enclos B © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

2.1.3.2 Les trous de poteau

Description :

D'autres trous de poteau ont été repérés dans l'espace interne de l'enclos (fig. 39).



Fig. 40 Coupe du trou de poteau F22 © Inrap, Y. Escats, 2015.

Une "nébuleuse" de trous de poteau se détache dans la partie nord (fig. 39 et 41). De forme plus ou moins circulaire ou ovale, leur dimension varie entre 30 et 70 cm. Leur profondeur conservée varie également entre 10 cm et 30 cm. Le comblement simple est composé d'un sédiment limoneux brun mêlant du schiste en paillette. Le trou de poteau F22 a livré de nombreux restes de terre cuite, probablement enfouis pour le calage du poteau (fig. 40). En outre, quelques traces de charbons de bois ont ponctuellement été observées dans le comblement, ce qui a permis d'effectuer des datations radiocarbones. L'objectif était de vérifier s'il y avait une certaine cohérence chronologique dans cet ensemble.



Fig. 41 La concentration de trous de poteau, partie nord de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.

Éléments de datation :

Comme nous l'avions précisé plus haut, aucun plan fiable n'a pu être proposé et les deux dates radiocarbones effectuées sur les trous de poteau F22 et F87, les résultats donnent un écart de plus de 4000 ans :

- F22 : 2010 +/- 30 BP soit en calibration Cal BC 85 to 75 and Cal BC 55 to AD 60. Ce qui nous amène à la fin du second âge du Fer et/ou début de la période gallo-romaine.

- F87 : 6080 +/- 30 BP soit en calibration Cal BC 5055 to 4930, date remontant à la Préhistoire récente (Néolithique).

On ne peut exclure l'existence d'une occupation au Néolithique sur le secteur à moins qu'il ne s'agisse d'un problème de fiabilité de l'échantillon récolté, qui aurait pu se trouver de manière intrusive dans le comblement. Concernant le trou de poteau F22, la date obtenue est en revanche plus cohérente par rapport au contexte du site avec des occupations clairement définies de la fin de la période gauloise et de l'antiquité. L'hypothèse d'une installation "opportuniste" de bâtiments dans l'enclos B peut être proposée, ce dernier étant peut-être encore marquée dans le paysage. Ce serait notamment en raison de la présence encore visible du talus et/ou de la dépression formée par le fossé de l'enclos, comme en témoigne la position du vase daté de la fin du second âge du Fer dans le comblement final du fossé d'enclos B (cf supra : fig. 31).

Par ailleurs, en dehors de la concentration de trous de poteau, un des deux trous de poteau (F186 et F187) situés dans l'angle NE de l'enclos a livré une bonne quantité de charbon de bois. Une date ^{14}C d'échantillon provenant du F187 donne 2160 +/- 30 BP, soit en date calibré (à deux sigma) : Cal BC 355 to 285 (Cal BP 2305 to 2235) and Cal BC 230 to 155 (Cal BP 2180 to 2105) and Cal BC 135 to 115 (Cal BP 2085 to 2065) entre 355 BC et 115 BC. Cette fourchette relativement étendue nous amène toujours au second âge du Fer.

2.1.3.3 Les fosses

Toujours dans la partie de l'enclos B, trois fosses ont été mises au jour. (fig. 39 et 42 : F34, F54 et F84). De forme ovale ou irrégulière, leur dimension varie entre 0,80 m et 1,20 m de long et entre 34 cm et 1 m. D'une profondeur conservée comprise entre 25 cm et 34 cm, le comblement est composé d'une ou deux US de limon brun et paillettes de schiste. En l'absence de mobilier, aucune attribution chronologique ne peut être proposée. Leur présence pourrait toutefois avoir un lien avec la concentration de trous de poteau décrite précédemment.

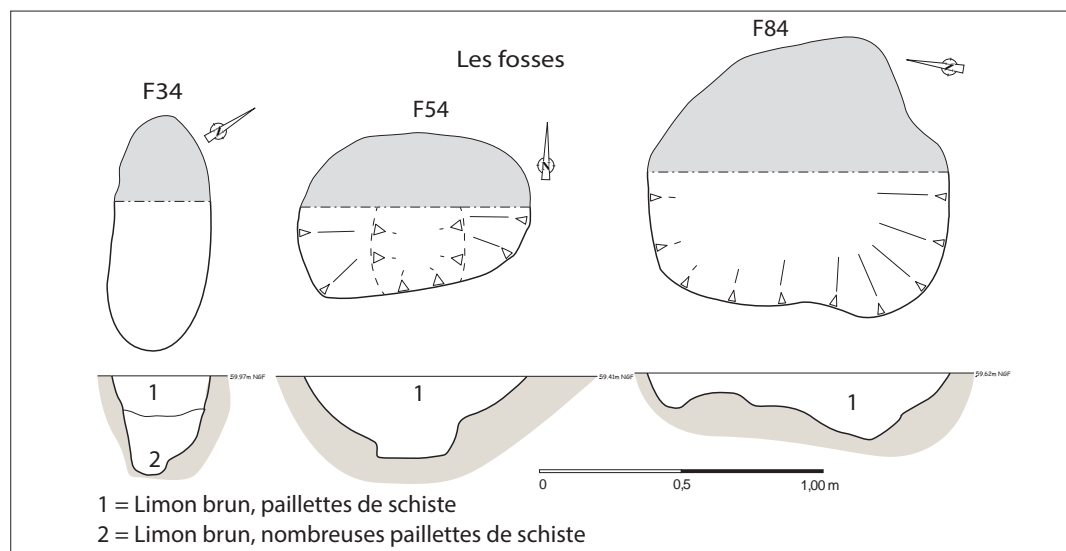


Fig. 42 Les fosses situées dans la partie nord de l'enclos B © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

2.1.4 L'ensemble D : un enclos sur poteau du premier âge du Fer ?

2.1.4.1 Description

Directement à l'extérieur de l'enclos B, au niveau de sa façade SE (F190), des trous de poteau s'agencent de manière cohérente pour définir un enclos sur poteau (fig. 43 à 47). Les creusements régulièrement répartis tous les 2 m possèdent globalement des profondeurs conservées variables, parfois très faibles, de l'ordre de 4 cm à 20 cm, pour une moyenne autour de 10 cm. Creusés dans le schiste, ils prennent une forme plus ou moins circulaire avec un diamètre compris entre 20 cm et 50 cm (fig. 46). Le comblement est essentiellement composé de limon brun légèrement schisteux, dépourvu de calage.

Qu'il soit ouvert vers l'est ou partiellement conservé notamment en raison de la présence d'un fossé moderne masquant peut-être sa façade est, cet ensemble prend l'exacte orientation de l'enclos B (fig. 43 et 47). Nous pouvons même remarquer que les deux angles de ce système ont une ouverture pratiquement similaire aux angles opposés de l'enclos B (angles de la façade NO F180). Concernant les dimensions, la longueur de la façade mesure 22,50 m (entre F71 et 169) et est distante de 0,60 m et 0,90 m du bord du fossé F190 de l'enclos B. Les deux façades nord et sud sont strictement parallèles entre elles et prennent la même orientation que celle des fossés de l'enclos B. La largeur des lignes de poteaux (conservés ?) mesure quant à elle près de 10 m (entre F71 et F133).

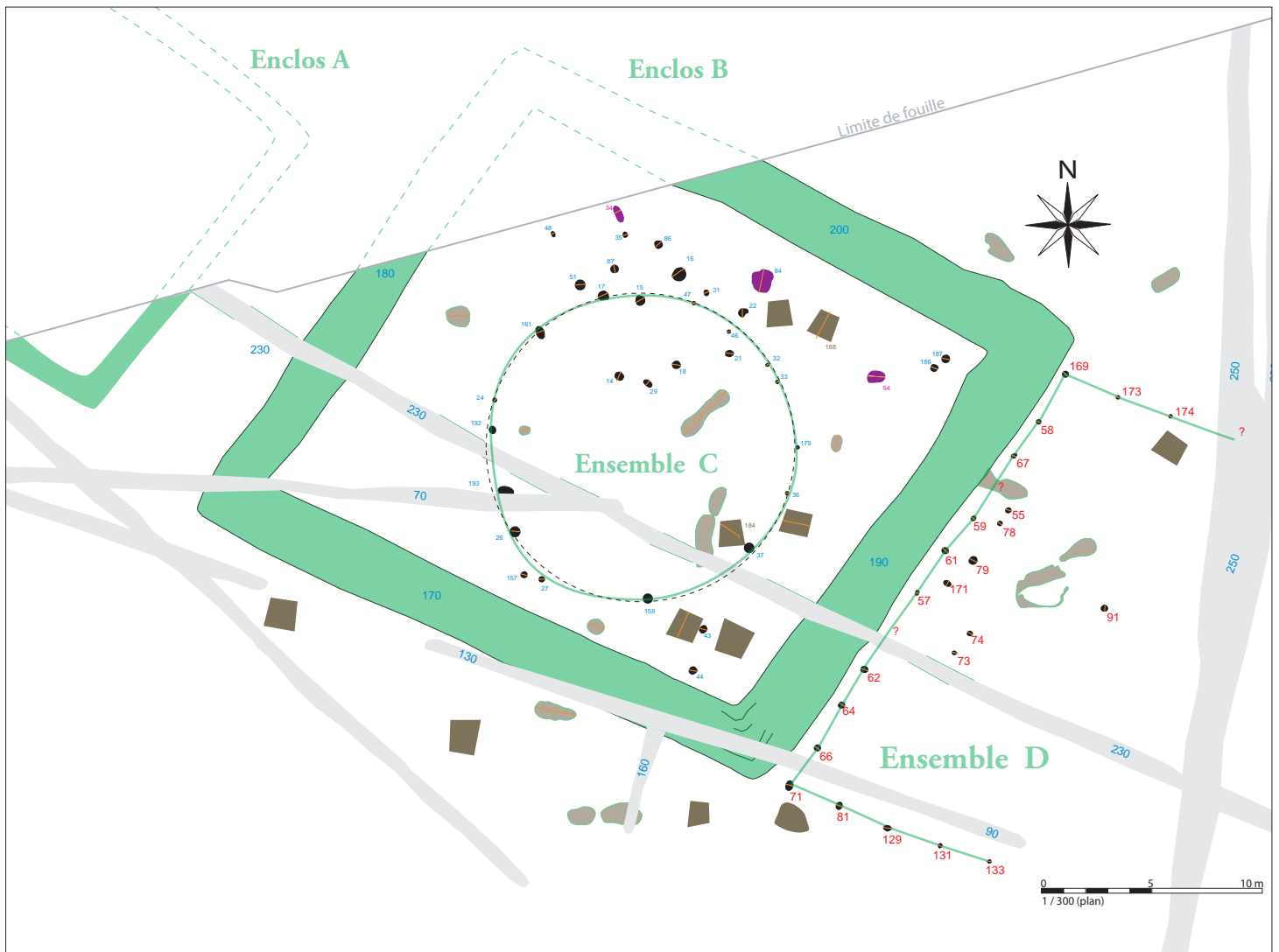


Fig. 43 L'enclos sur poteau (ensemble D) situé dans la continuité de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.

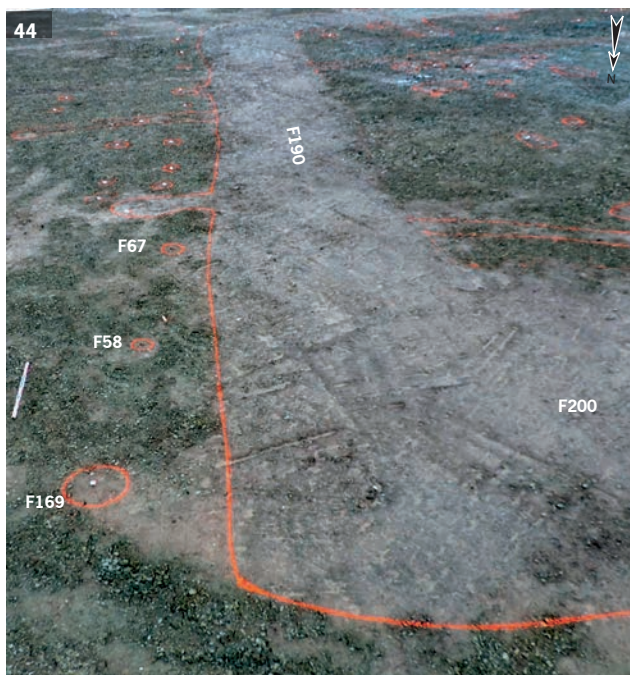


Fig. 44 Vue du nord des trous de poteau faisant face au fossé F190 de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.

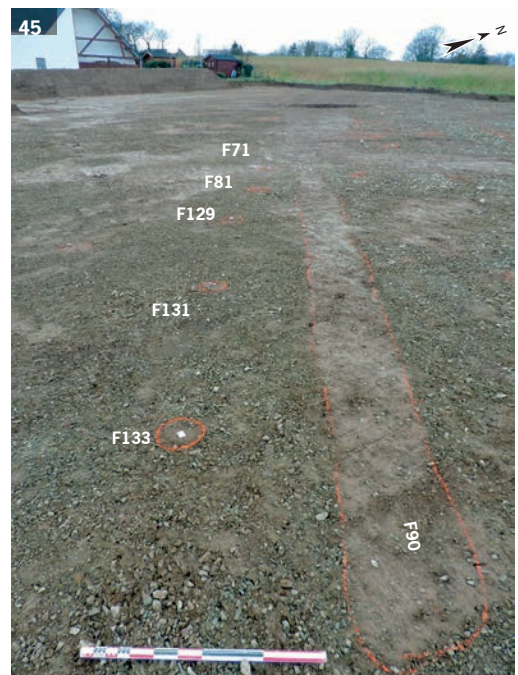


Fig. 45 L'empreinte des trous de poteau de la façade sud © Inrap, Y. Escats, 2015.

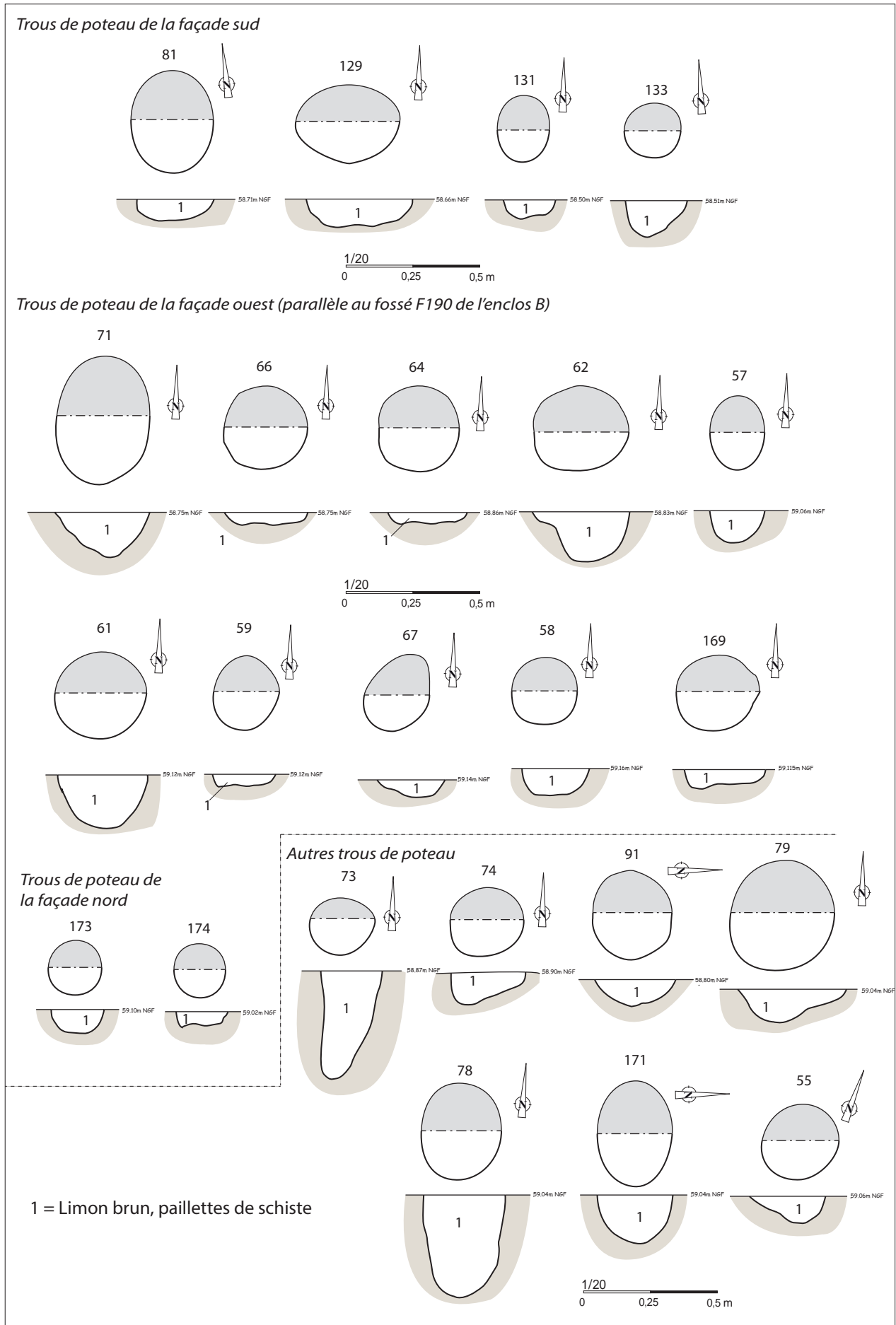


Fig. 46 Dessin en plan et en coupe de trous de poteau de l'ensemble D © Inrap, Y. Escats, 2015.

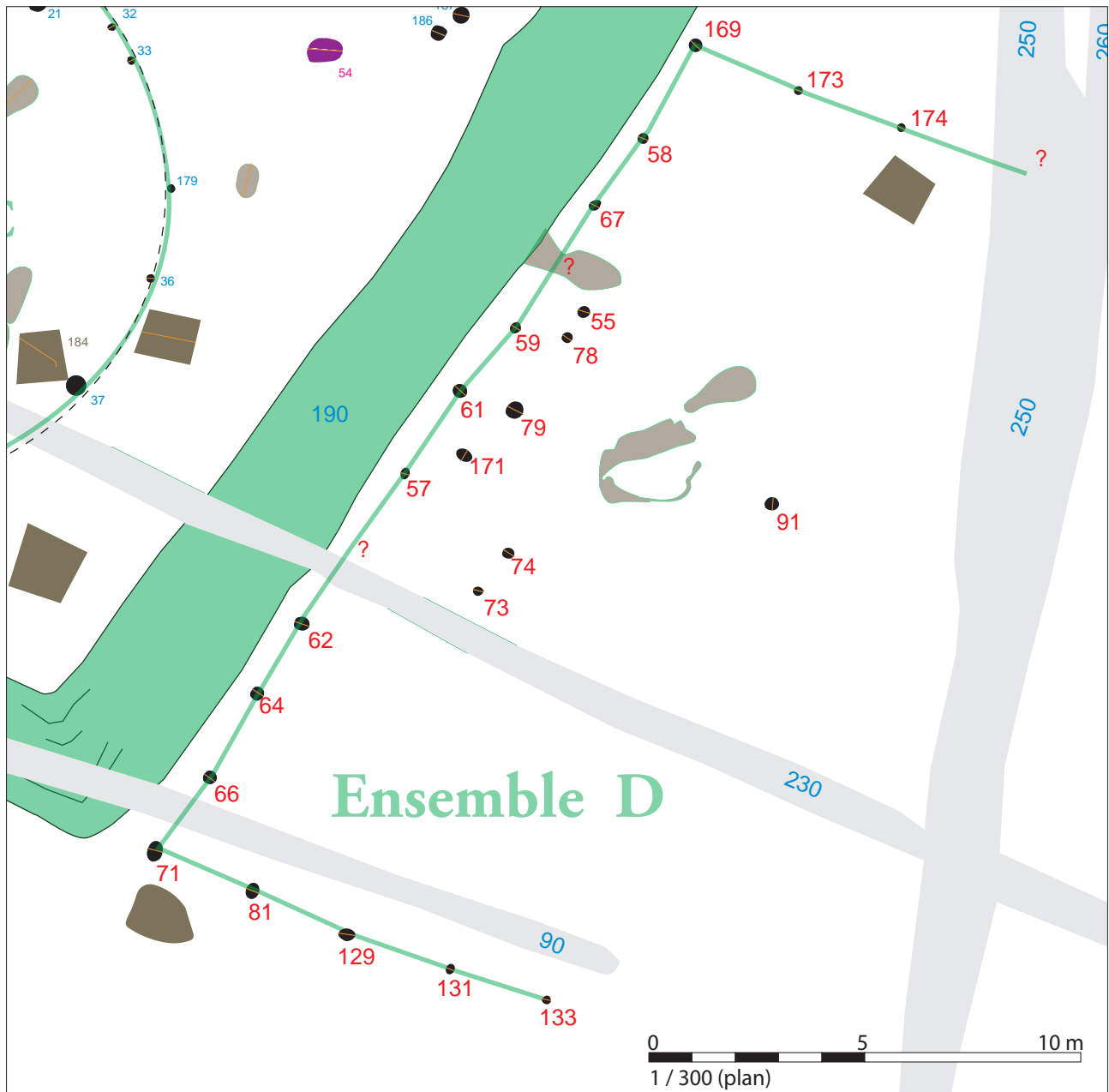


Fig. 47 Plan rapproché de l'enclos palissadé (ensemble D) situé dans la continuité de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.1.4.2 Éléments de datation

Nous sommes confrontés au même problème de datation que celle du cercle (ensemble C), situé dans l'espace interne de l'enclos B. Nous ne disposons en effet d'aucuns éléments suffisamment probants permettant de proposer une attribution chronologique fiable à ce dispositif. Les deux dates ^{14}C tentées sur des échantillons de charbons de bois, récoltés dans le comblement des trous de poteau F62 et F71 donnent :

- pour le premier F62, nous obtenons : 6180 +/- 30 BP, soit en calibration à deux sigmas Cal BC 5215 to 5040 pour le F62, donc une date du Néolithique ancien.
 - pour le second F71, nous obtenons : 4980 +/- 30 BP, soit en calibration à deux sigmas Cal BC 3895 to 3880 / Cal BC 3800 to 3695, donc toujours au Néolithique mais plus récent (Néolithique moyen).
- Ces résultats sont inexploitable, notamment avec cet écart de plus d'un millénaire entre les deux dates. Comme nous l'avons suggéré plus haut, c'est en effet l'implantation de l'un par rapport à l'autre qui apparaît comme le critère le plus fiable. De là à déterminer l'antériorité/postériorité entre les deux aménagements, aucun indice ne permet d'envisager telle ou telle proposition.

Enfin, l'entreprise de déterminer la fonction de cet aménagement reste délicate en l'absence de comparaison à l'échelle régionale. Il s'agirait en réalité d'un ensemble inédit pour la région. Nous abordons cette discussion dans la synthèse ci-après.

2.1.5 Synthèse et éléments de comparaison

2.1.5.1 Les enclos A et B du Haut Rocomps : enclos funéraires et/ou cultuels ?

La stratigraphie des fossés de l'enclos A et B du Haut Rocomps a révélé une dynamique de comblement assez complexe, constituée de couches alternes, composées de limon plus ou moins riche en schiste. Plusieurs phases ont pu ainsi être reconnues comme suit :

Pour les enclos A et B, le fonctionnement ouvert des fossés, pendant l'utilisation des enclos, est difficile à démontrer. Toujours est-il, nous avons globalement une phase de comblement résultant de l'érosion des parois due aux agents climatiques puis un apport de sédiments alluviaux extraits du creusement et initialement déposés sur le ou les abords (sous la forme d'un talus ou d'un tertre). Pour l'enclos A, la présence d'un talus du côté externe paraît l'hypothèse la plus plausible en regard de la dynamique de comblement de son fossé. En revanche, concernant l'enclos B, il est plus délicat de se prononcer. Le comblement schisteux résulte bien d'un apport qui semble conséquent et qui doit être produit par une masse de matériaux situés à proximité immédiate du fossé. C'est pourquoi l'hypothèse d'un talus sur les abords du fossé est avancée mais il ne faut pas non plus exclure la présence d'un tertre érigé au centre de l'enclos. Nous pouvons même envisager les deux aménagements. Il est vrai que ce type d'aménagement peut être évoqué pour les enclos à vocation funéraire, cette pratique est notamment issue de la tradition des enclos de l'âge du Bronze (tumulus, cercle funéraire) et connue également à l'âge du Fer.

Enfin, précédemment à cette phase de comblement visiblement mais il ont pu se succéder des épisodes de re-creusements ou curages du fossé mais détectés sans certitude et uniquement sur la façade F170 de l'enclos B.

Le comblement des fossés des deux enclos a livré peu de mobilier archéologique, mais leur étude a permis de les placer au premier âge du Fer voire à la transition premier/second âge du Fer, exception faite pour des éléments plus anciens de la fin âge du Bronze/début âge du Fer (fossé enclos B) ou plus récents du second âge du Fer (comblement final du fossé de l'enclos B). Ensuite, du point de vue de l'étude de l'ensemble du corpus céramique recueilli, il apparaît que " ... les deux enclos ne soient pas strictement contemporains, même si l'enclos le plus grand et le plus ancien était encore visible au moment de l'édification du plus petit qui se situe dans son prolongement." (Etude A.F. Chérel).

Pour corroborer cette analyse, deux des trois dates ¹⁴C, obtenues sur des échantillons (os et charbons de bois) recueillis dans les fossés des deux enclos A et B, montreraient un fonctionnement synchrone avec effectivement une date plus ancienne pour l'enclos B (fig. 48).

Enclos A US2: 2450 +/- 30 BP soit en date calibrée à deux sigmas : Cal BC 760 to 410

Enclos B US3 : 2450 +/- 30 BP soit en date calibrée à deux sigmas : Cal BC 760 to 410

Enclos B US4 : 2500 +/- 30 BP soit en date calibrée à deux sigmas : Cal BC 785 to 535

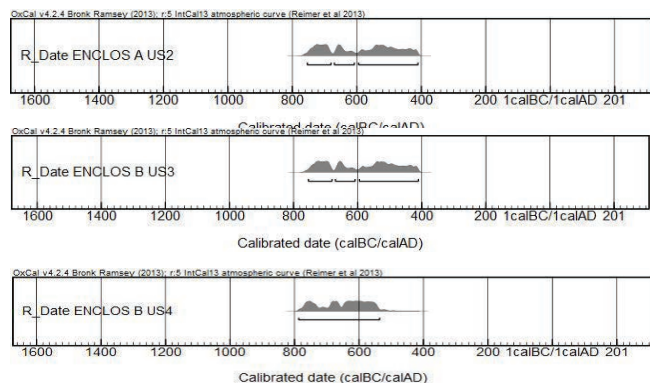


Fig. 48 Résultats des datations ¹⁴C des enclos A et B © OxCal, Beta Analytic, 2015.

Concernant la question de la fonction des deux enclos du Haut Rocomps, peu d'éléments concrets sont à notre disposition. Pour l'enclos A, les données sont difficilement exploitables en raison de la vision trop partielle du fossé et de son espace interne. Seuls les éléments de datations et de comparaisons (notamment en terme de morphologie) peuvent nous orienter vers une vocation funéraire et/ou culturelle. Nous y reviendrons plus loin. Nous pouvons faire le même constat pour l'enclos B, l'espace interne n'a livré aucune sépulture, mise à part peut-être la structure F193 considérée comme un trou de poteau appartenant au cercle (ensemble C). Rappelons qu'il a livré lors du diagnostic une très faible quantité d'os brûlés non identifiés (3,5 g). La présence, dans un des angles de l'enclos de la poche charbonneuse associant quelques esquilles d'os brûlés (humain ou animal ?) et des fragments de céramique pourrait bien être le seul élément le plus probant traduisant une manifestation d'un acte de dépôt funéraire et/ou culturel. En outre, "*... la nature du mobilier inhabituelle...*", retrouvé dans le comblement des fossés des deux enclos, précise A. F. Cherel dans son étude céramique, témoignerait "*... d'une fonction bien spécifique de ces enclos...*" l'interrogeant sur leur "*... vocation funéraire ou culturelle ...*".

Malgré l'indigence des données à l'issue de la fouille, nous pouvons en revanche nous appuyer **sur des comparaisons avec d'autres sites connus**, ou du moins de plus en plus reconnus, s'inscrivant dans le cadre des ensembles funéraires recensés à l'échelle régionale. En effet, même si la grande majorité de ce type d'enclos est issue de la prospection aérienne, les nouvelles données fournies par l'archéologie programmée et le développement des opérations d'archéologie préventive ont permis d'étoffer nos connaissances. Ces données permettent ainsi d'élaborer des comparaisons sur un plan morphologique, chronologique et fonctionnel de plus en plus fiables, permettant de soutenir l'hypothèse d'une vocation funéraire et/ou culturelle de ce type d'aménagement.

Comme le souligne A. Villard-Le Tiec (dans "Habitats et nécropoles de l'âge du Fer en Centre-Bretagne" Villard-Le Tiec et alii 2010), "*... à en juger les 6 exemples fouillés*" en Bretagne, "*...la morphologie des enclos funéraires semble assez standardisée...*", de formes "*... généralement proches du carré, aux angles aigus ou arrondis*" et "*... des dimensions oscillant entre 10 m et 30 m de côté...*".

Sans mentionner de manière exhaustive tous les sites connus à l'échelle régionale, nous pouvons déjà nous référer, à l'échelle locale, à des enclos dont les caractéristiques morphologiques, dimensionnelles et chronologiques sont proches ou similaires aux enclos du Haut Rocomps (fig. 49):

- le plus proche géographiquement se situe à seulement 1 km à l'ouest, au niveau de la ZAC du Tertre, à Domloup. Il s'agit d'un enclos fossoyé quadrangulaire funéraire, installé dans la même configuration topographique (position en hauteur) et daté du premier âge du Fer. De 23 m de côté, l'enclos a livré dans son espace interne de 400 m², une tombe à incinération en urne (Sicard 2012).
- sur la commune de Châteaugiron, l'importante opération de fouille préventive effectuée à la Perdriots (Catteddu 2013) a également mis au jour trois enclos de différentes tailles qualifiés d'enclos funéraires. Les plus petits d'entre eux (enclos A et B du site A, respectivement 3 m et 4,50 m de côté pour des surfaces internes d'environ 7 m² et 13 m²) ont été datés par chronologie relative et par contexte (absence de datation absolue), du premier âge du fer ou dans la période de transition entre le premier et le second âge du Fer (d'après Blanchet S. dans Catteddu 2014, page 73). Le troisième enclos (enclos C du site B) est de plus grande dimension (20 m de côté pour une surface interne d'environ 300 m²). Le mobilier recueilli est également très indigent, mais de facture protohistorique.
- Nous disposons également d'autres points de comparaisons intéressants plus largement en Ille-et-Vilaine et signalés dans la synthèse intermédiaire du rapport de diagnostic du Haut Rocomps (Sicard 2014).

Proche de par sa typologie et ses dimensions, nous avons l'enclos carré de 25 m de côté, mis au jour au lieu-dit "Le pas Veillard", à Retiers (Photographié puis sondé par G. Leroux (Leroux 1992)). Son fossé creusé en V mesurait 2 m de profondeur. Il a livré des restes d'une incinération (Leroux 1992).

L'enclos de "Launay-Bien" à Corps-Nuds (Hamon *et al* 2005), de 18m de côté, a quant à lui livré quelques esquilles d'os brûlés humains dans le comblement du fossé, "... confirmant l'hypothèse selon laquelle l'enclos a été aménagé à des fins sépulcrales. (Hamon 2004).

Enfin, l'enclos B du Haut Rocomps peut être confronté à celui mis au jour au lieu-dit "le Moulin de la Jarroussay", à Janzé (Le Boulanger 2005). Il comporte pratiquement les mêmes caractéristiques morphologiques avec des dimensions importantes : un fossé de 26 à 28 m de côté et une largeur de fossé assez imposante de 1,50 à 1,90 m quoique moins profond (entre 0,50 et 1 m). Aucune structure, en lien avec l'enclos, n'a été relevée dans

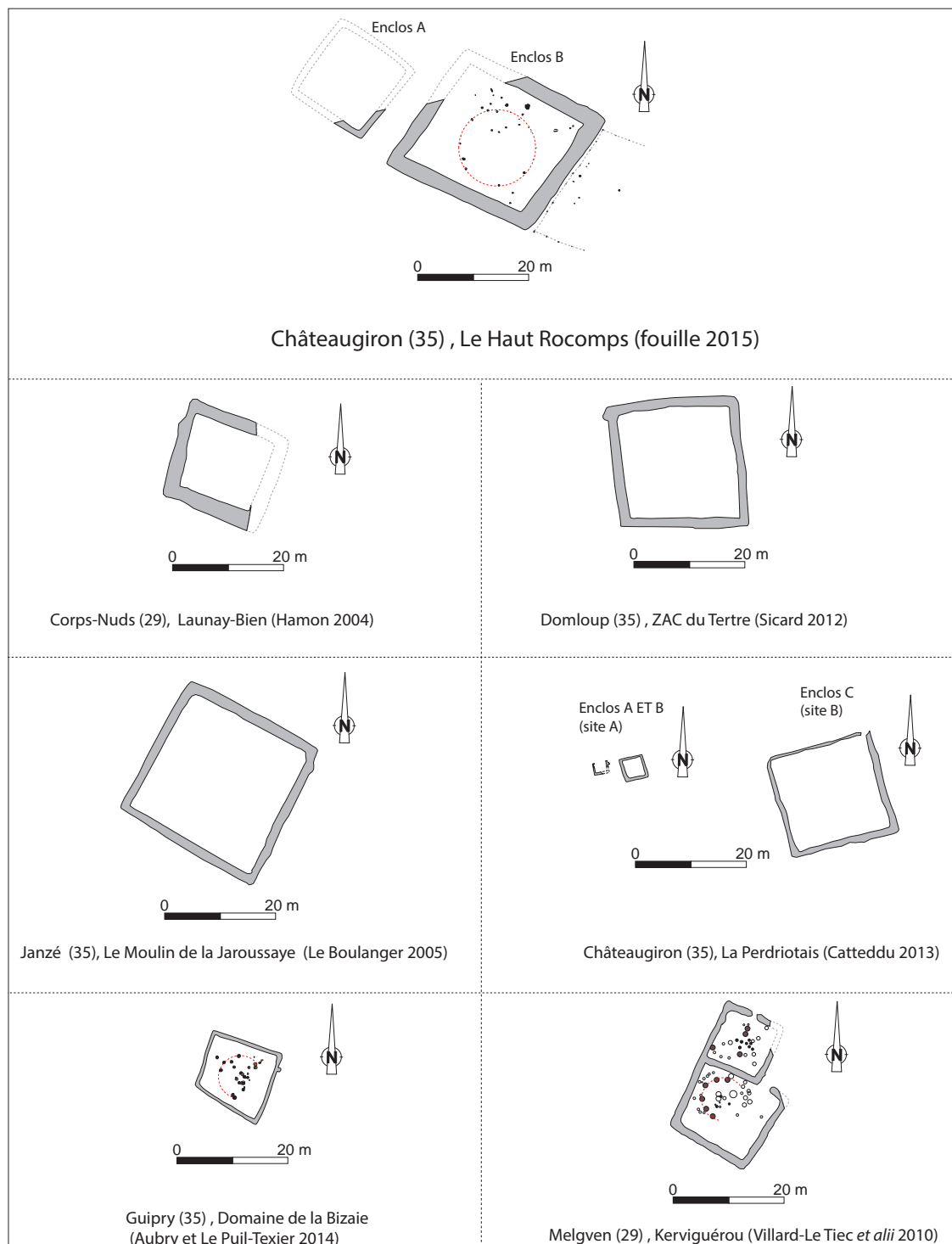


Fig. 49 Exemples d'enclos funéraires du premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer © Inrap, Y. Escats, 2015.

l'espace interne. Le mobilier rare a permis de le rattacher à la fin du premier âge du Fer.

2.1.5.2 Le cercle (ensemble C) et l'enclos palissadé (Ensemble D)

Concernant l'hypothèse du cercle de poteau (ensemble C), situé dans l'espace interne de l'enclos B, l'unique indice, basé sur datation ¹⁴C (F193) permettrait d'envisager une coexistence des deux aménagements. Dans cette éventualité, un scénario vient à l'esprit : ce dispositif circulaire sur poteau pourrait correspondre à une délimitation d'un espace funéraire, peut-être matérialisé par un tertre, même si l'étude stratigraphique du fossé de l'enclos n'a pu le démontrer. L'absence constatée de structures funéraires (tombe) dans l'enclos pourrait alors s'expliquer par l'érosion importante de la masse du tertre due à l'implantation d'occupations humaines postérieures, nous pensons notamment au chemin protohistorique traversant littéralement l'enclos B (cf. fig. 17 page 54).

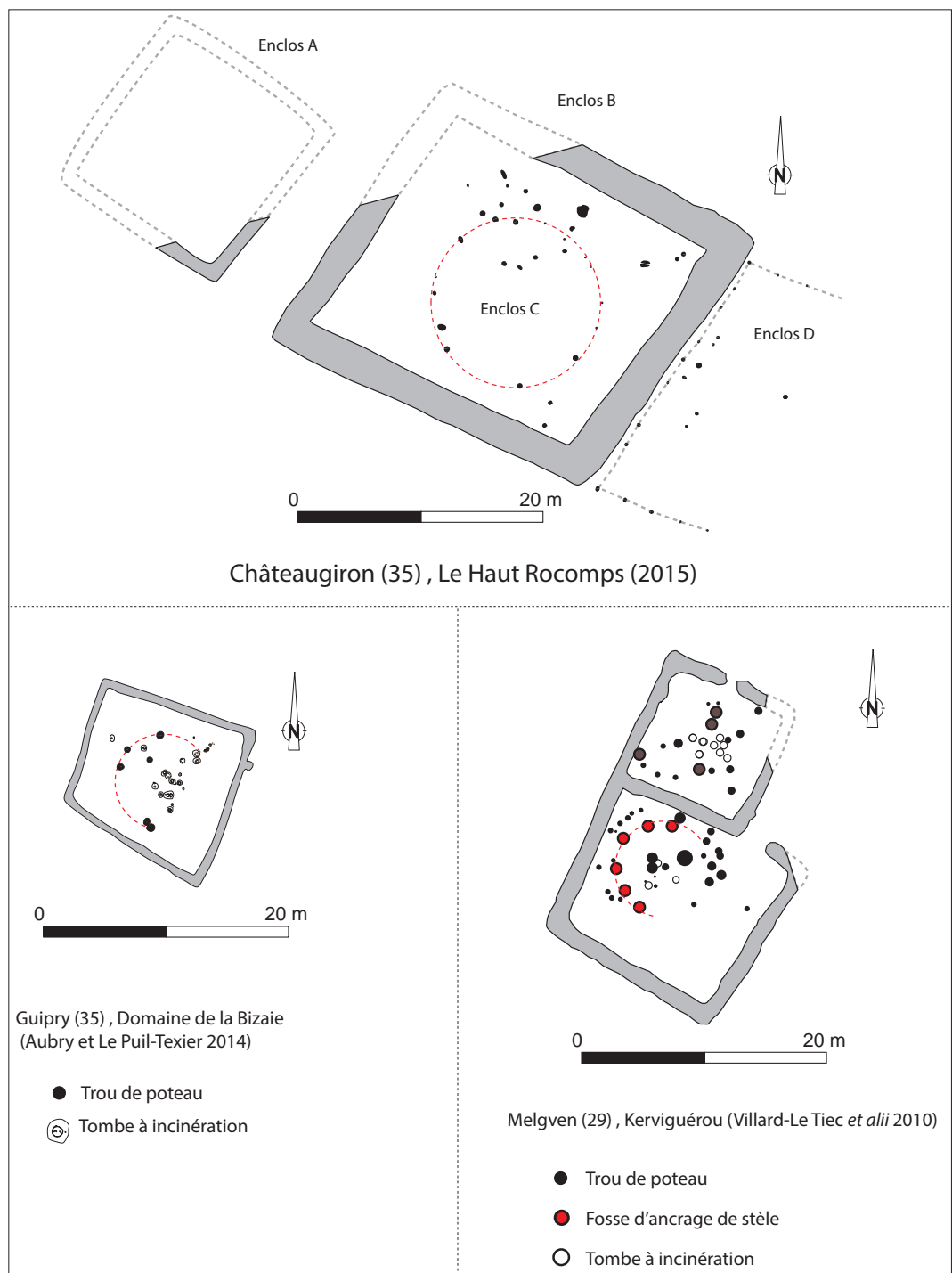


Fig. 50 Exemples directement comparables d'aménagements internes de type cercle de poteau et/ou d'emplacement de stèle © Inrap, Y. Escats, 2015.

Deux exemples d'enclos peuvent se rapprocher de l'ensemble C du Haut Rocomps, comme celui de Guipry (fouille Inrap, Domaine de la Bizaie, Aubry et Le Puil-Texier, 2014) et de Melgven (fouille SRA, Kerviguérou, Villard-Le Tiec, 2013) (fig. 50). Dans l'enclos de Guipry, un possible hémicycle d'environ 8 m de diamètre avait été repéré. Selon l'auteur, Laurent Aubry, ce dispositif "... *semble délimiter la zone d'enfouissement des sépultures ...*" (22 tombes à crémation découvertes dans l'aire interne). Il est envisagé l'hypothèse d'une délimitation d'un tertre à l'aide de ces poteaux voire même de stèles, proposition émise pour l'enclos de Melgven. En effet, pour ce dernier, des sépultures à crémation étaient cernées par une série de six creusements formant un demi-cercle correspondant à des fondations de stèles hautes en bois ou en pierre. L'ensemble C du Haut Rocomps est quant à lui composé de trous de poteau à faible ancrage, sans élément de calage. A cet égard, ce dispositif apparaît plus comme une structure légère de type clôture/palissade ou barrière ... matérialisé par des poteaux en bois à faible dimension plutôt qu'à une série de stèles en bois comme évoquée pour le site Melgven.

Quant à l'ensemble D, enclos matérialisé également par des trous de poteau à faible ancrage, il reste à ce jour assez énigmatique. La difficulté d'interprétation fonctionnelle de cet aménagement s'explique ici par l'absence de comparaison régionale, si l'on considère que cette clôture a une vocation funéraire et/ou culturelle. Ajoutons également que sa datation n'est pas assurée hormis la logique spatiale et les dimensions qui sont ici les seuls éléments permettant de suggérer une possible contemporanéité ou du moins une co-visibilité, à un moment donné (?) avec l'enclos B. S'agit-il dans ce cas d'une sorte de "parvis", délimité par une palissade symbolisant un premier espace sacré avant d'entrer dans l'enclos B ? ou encore d'un aménagement antérieur, postérieur voire contemporain à l'enclos B, mais délimitant toujours un espace funéraire et/ou culturel à part entière ? Dans ce cas, nous disposerions de quelques exemples plus ou moins comparable situé en dehors de la région, comme en Champagne-Ardenne sur le site de Thennelières (commune dans le département de l'Aube), au lieu-dit Le Chaudronnier. Une opération de fouille préventive (AFAN, Béague 1995) avait mis en évidence trois enclos, aux dimensions importantes de 27 m, 23 m et 21 m, distant entre eux de 20 à 30 m. D'après les données de la fouille, ils ont été interprétés comme des monuments funéraires ou culturels, attribués de manière imprécise entre le Bronze final IIIb et le premier âge du Fer. L'un d'entre eux, l'enclos 200, correspond à *une structure quadrangulaire en trous de poteau* (fig. 51 a). De forme carrée, il mesure 23 m de côté et est délimité par 91 trous de poteau. L'absence de structure funéraire invite l'auteur à proposer une fonction culturelle, voire *d'un véritable lieu de culte, d'un temple palissadé, jouant un rôle complémentaire, en association avec le premier enclos* (Béague 1995, p. 33). Précisons tout de même que cet aménagement a été daté, de manière peu précise, du Bronze final IIIb ou du premier âge du Fe, d'après la forme *des trous de poteau réguliers*. Cette comparaison est certes éloignée peut-être d'un point de vue géographique voire culturel (contexte) mais permettrait de proposer une interprétation du même ordre pour l'ensemble D.

Un autre exemple, plus proche géographiquement mais au plan irrégulier est celui du grand enclos palissadé mis au jour sur le vaste ensemble "nécropole-sanctuaire" du site de Champ Vallée à Cholet (Sicard et Chérel 2015). Il est constitué de plus d'une trentaine de trous de poteaux (fig. 51), dont l'extrémité nord-ouest a été détruite par une mare récente. *Pour la partie conservée, il se développe sur au moins 57 m de long pour 36 m de large et possède une entrée au sud. L'espace interne est séparé en deux dans la partie est, tandis qu'à l'ouest, un bâtiment sur 9 poteaux a été installé. Même s'il s'avère impossible de dater précisément cette structure, elle est très probablement constitutive du vaste ensemble de monuments érigé entre le Bronze final et le début de la Tène ancienne. C'est généralement au cours de cette période que sont édifiés, dans de grandes nécropoles, des*

enclos à usage collectif qui peuvent entourer un ou plusieurs bâtiments rectangulaires sur poteaux (Pautreau 1992, p. 299). L'apparition de ces enceintes quadrangulaires aux angles arrondis et pouvant atteindre plusieurs dizaines de mètres de long semble liée à des influences orientales et se greffent ici sur une tradition atlantique de l'enclos circulaire. L'exemple de l'enclos complexe d'Antran dans le Haut-Poitou, en est une parfaite illustration avec plus de 540 m² utile, une cella centrale, lui-même entouré de vastes cours et annexes. Le langgraben d'Acy-Romance, de 80m de long et 17m de large environ est un autre exemple de ces grands enclos qui se développent à partir du Bronze final (Lambot 1989a, p. 212, fig. 3). Il était matérialisé par un fossé dont la fouille a montré divers aménagements tels que le clayonnage des parois ou les doubles poteaux placés de part et d'autre de l'entrée ((Sicard et Cherel 2015, p. 118).

Autre scénario possible : s'agit-il d'un aménagement qui n'aurait aucun rapport avec l'enclos B et le monde funéraire d'ailleurs, une vocation domestique pourrait alors être évoquée (pacage des animaux par exemple). Dans ce cas, un lien est tout à fait possible avec les occupations postérieures présentes sur le site du Hauts Rocomps (*cf infra*), du second âge du Fer ou de la période gallo-romaine. D'autant que ce système de clôture palissadée est connu dans les contextes d'habitat durant ces périodes.

Au terme ce chapitre, nous restons confrontés à des interrogations, bien que des arguments plaident en faveur d'une vocation funéraire et/ou cultuelle pour les deux enclos A et B. Les datations (¹⁴C et mobilier) les situeraient dans une même fourchette chronologique, dans le premier âge du Fer voire à la transition premier et second âge du Fer. C'est surtout la combinaison de l'enclos B avec l'ensemble C (cercle) et D (enclos sur poteau) qui pose plus de questions. Leur contemporanéité est difficile à prouver mais dans cette éventualité, le site du Hauts Rocomps constituerait un cas inédit pour la période à l'échelle régionale.

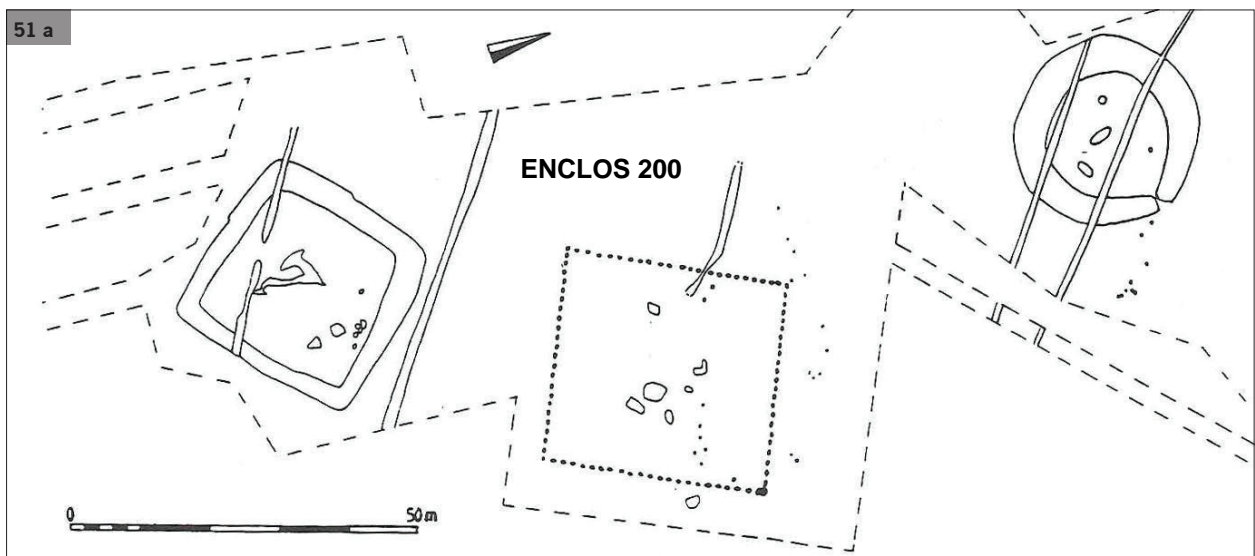
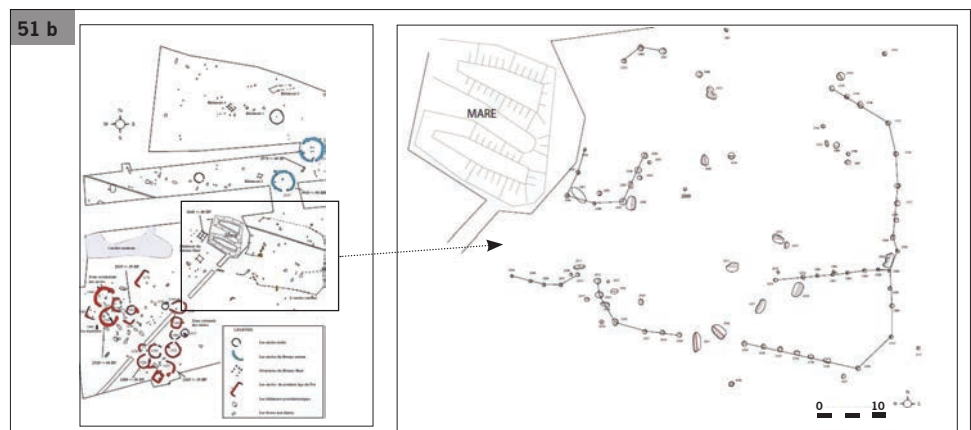


Fig. 51 a : l'enclos 200, matérialisé par des poteaux (Thennelières dans l'Aube) © Béague 1995 / **51b :** "l'enclos central" (Cholet, Maine-et Loire) © Sicard 2014



2.2 Les vestiges du second âge du Fer

Un changement de statut des lieux s'opère avec la création d'un réseau de fossés, dont un lien est possible avec l'enclos, détecté au nord-ouest en dehors de l'emprise par photographie aérienne (cf fig. 7-8 et 9 page 46, G. Leroux et A. Provost et Conclusion fig. 103 p. 122). Cette occupation pourrait d'ailleurs être desservie par un axe de circulation ("Chemin présumé"), repéré dans notre zone d'étude. Il est matérialisé par deux fossés parallèles plus ou moins bien conservés (fossés bordiers), traversant littéralement l'enclos B, selon un axe sud-est/nord-ouest.

Ces fossés ont pu être attribués au second âge du Fer grâce à l'étude des relations stratigraphiques menées au niveau des intersections des fossés. Le mobilier céramique recueilli dans leur comblement confirmerait également cette datation.

2.2.1 Le chemin présumé

2.2.1.1 Description

La disposition des deux fossés [F480/460/230] et F550 (fig. 52 et 54), distants l'un de l'autre d'environ 6 m et parallèle, prennent l'allure d'un axe de circulation, présentant un axe orienté NO-SE.

Mis au jour sur environ 110 m, le premier fossé parcourt de part en part le site. Son tracé, assez rectiligne au départ, se courbe légèrement au sud-est de l'emprise au contact du changement de substrat (limon argileux comblant le vallon formé par le cours d'eau situé plus bas) et coïncide avec la topographie en suivant les courbes de niveau passant de 61,5 m NGF à 57,5 m NGF).

Le fossé mesure une largeur comprise entre 0,60 m et 0,90 m pour une profondeur conservée atteignant 30 à 50 cm. Dans les niveaux schisteux et argileux, le creusement du fossé est taillé selon un profil en V à fond plus ou moins arrondi. Son comblement, peu stratifié, est essentiellement composé de deux couches de sédiments bruns schisteux, plus clair à la base du creusement.

Le second fossé (F550) n'a quant à lui été reconnu que sur une vingtaine de mètres, dans la partie basse du site, dans la zone la plus argileuse du vallon. Ces dimensions sont plus modestes, avec une largeur comprise entre 30 et 50 cm pour une profondeur atteignant 10 cm. Le creusement affiche un profil en cuvette et son comblement est composé d'un limon brun-gris hydromorphe.



Fig. 52 Vue du fossé F230, dans la partie basse du site © Inrap, Y. Escats, 2015.

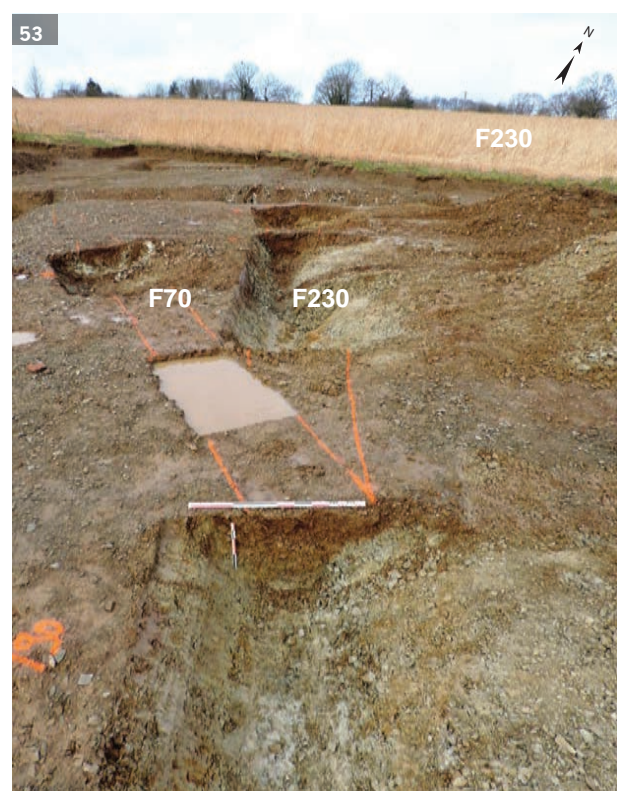


Fig. 53 Intersection des fossés 70 et 230, au centre de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.

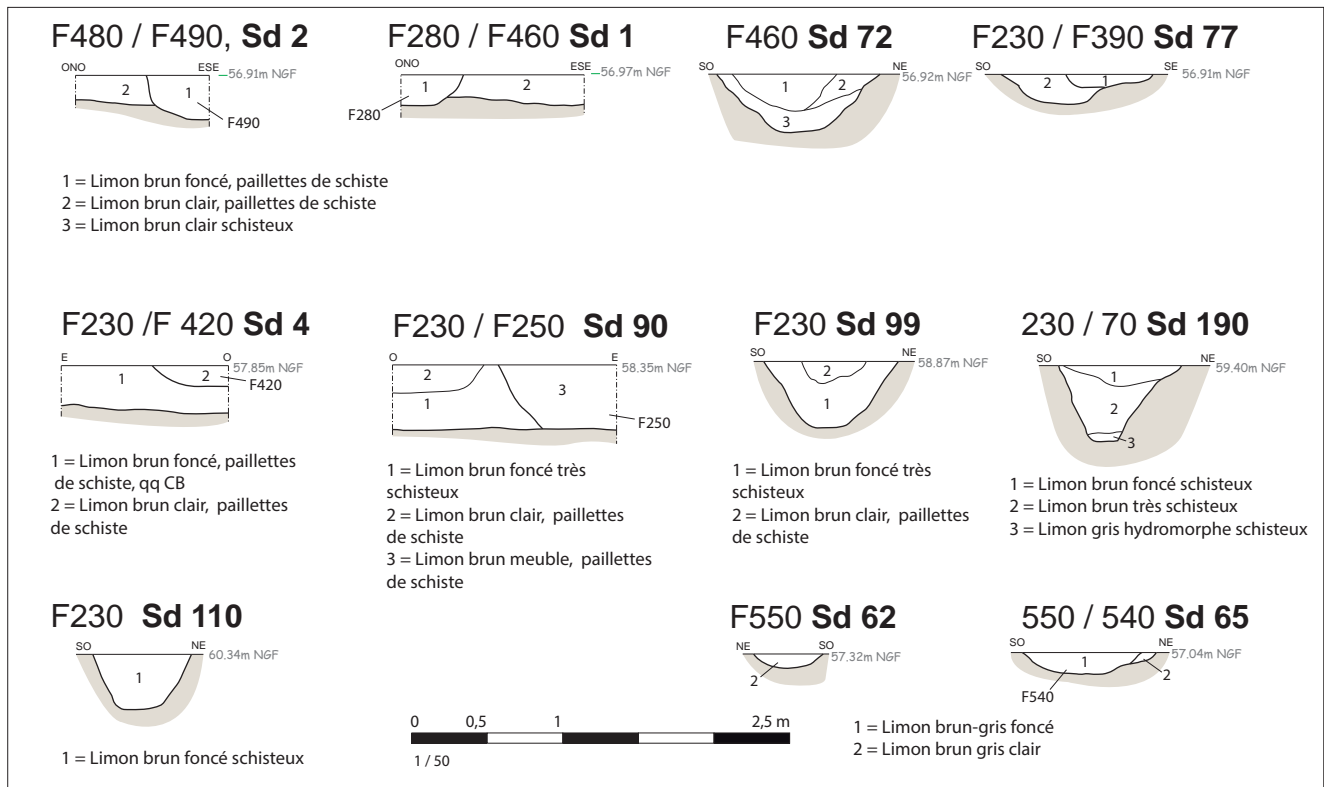
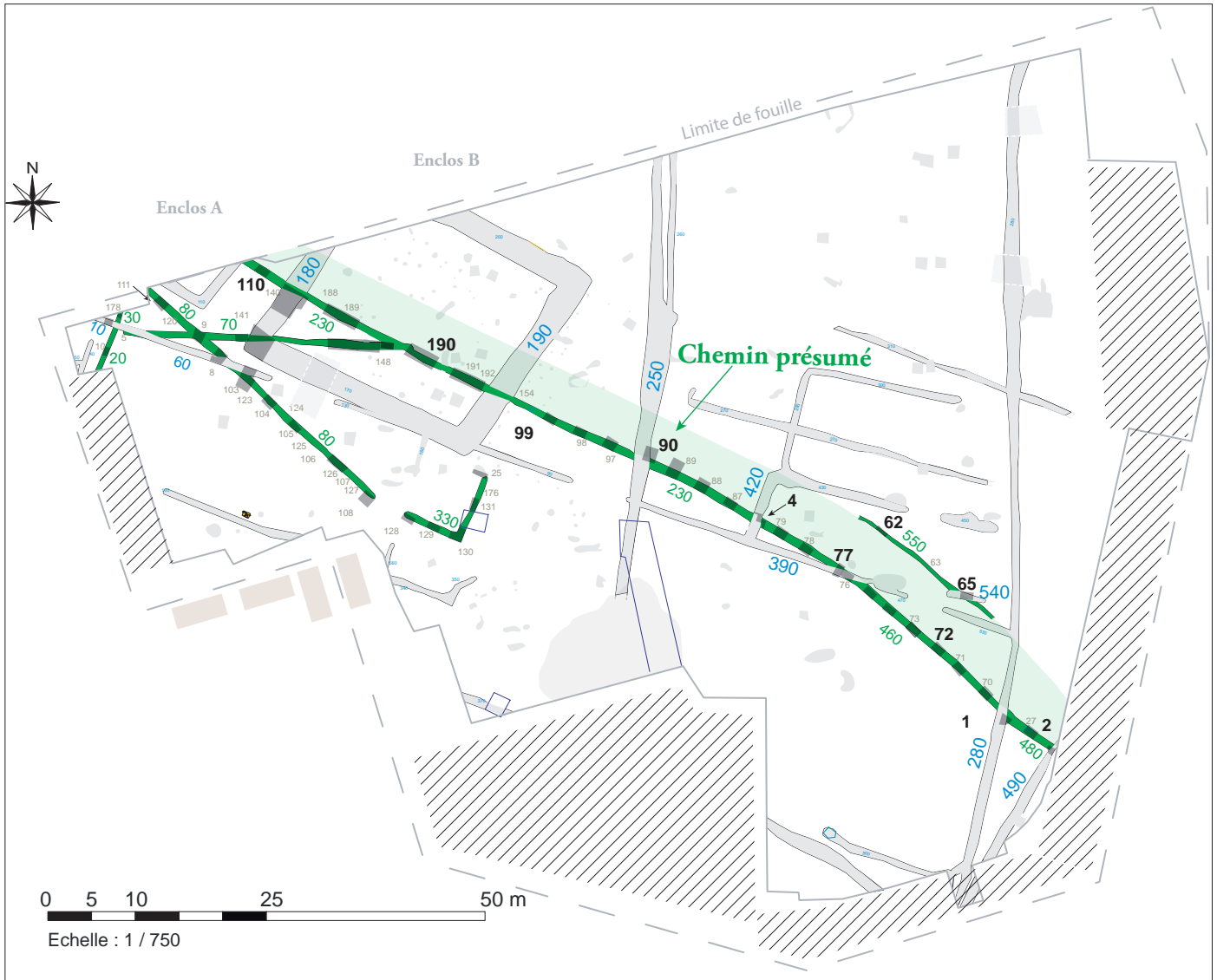


Fig. 54 Plan de situation et coupes des fossés du chemin © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

2.2.1.2 Éléments de datation

Les sondages effectués systématiquement aux intersections des fossés croisant ceux du chemin ont permis d'observer les éléments de chronologie relative. Du sud-est vers le nord-ouest, le tracé du fossé [F480/460/230] est recoupé à plusieurs reprises par les fossés 490 (fig. 54 Sd 2), 280 (fig. 54 Sd 1), 390 (fig. 54 Sd 77), 420 (fig. 54 Sd 4), 250 (fig. 54 Sd 90) et 70 (fig. 54 Sd 190).

Il coupe en revanche les fossés 180 et 170 de l'enclos B (cf fig. 27 page 66 : Sd 154 et Sd 140).

Très peu de mobilier a été recueilli malgré un curage complet du fossé. La présence de quelques tessons de facture protohistorique (9 tessons), sans plus de précisions, confirme l'antériorité du réseau aux fossés parcellaires, datés de la période gallo-romaine et de l'époque Moderne/Contemporaine.

2.2.2 Les fossés

2.2.2.1 Description

Quatre portions de fossé, appartenant vraisemblablement au second âge du Fer, d'après la chronologie relative, matérialisent visiblement un système parcellaire, qui pourrait se développer à partir de l'enclos repéré en prospection aérienne au nord-ouest de la fouille.

Au niveau du décapage, les fossés présentent une largeur globalement contenue entre 0,50 m et 0,80 m. Il a été sondé à plusieurs reprises et les coupes ont révélé un profil général en V à fond plat pour une profondeur conservée comprise entre 30 cm et 50 cm. Le remplissage est composé d'une ou plusieurs couches de limon brun foncé à clair plus ou moins schisteux (fig. 56).

D'un point de vue de l'organisation générale, le premier fossé (F70), coupant clairement le fossé de l'enclos B, au niveau de son angle SE (fig. 56), est probablement contemporain du fossé bordier du chemin (F230), puisqu'il vient se greffer, à hauteur du sondage 190.

D'après le relevé de la coupe au niveau de l'intersection (fig. 56 et 57 sd 9), un second fossé (F80), interrompu et reprenant son tracé quelques mètres plus loin, recoupe le fossé précédent.



Fig. 55 Aux croisements des fossés protohistoriques (vert) et gallo-romains (rouge) © Inrap, Y. Escats, 2015.

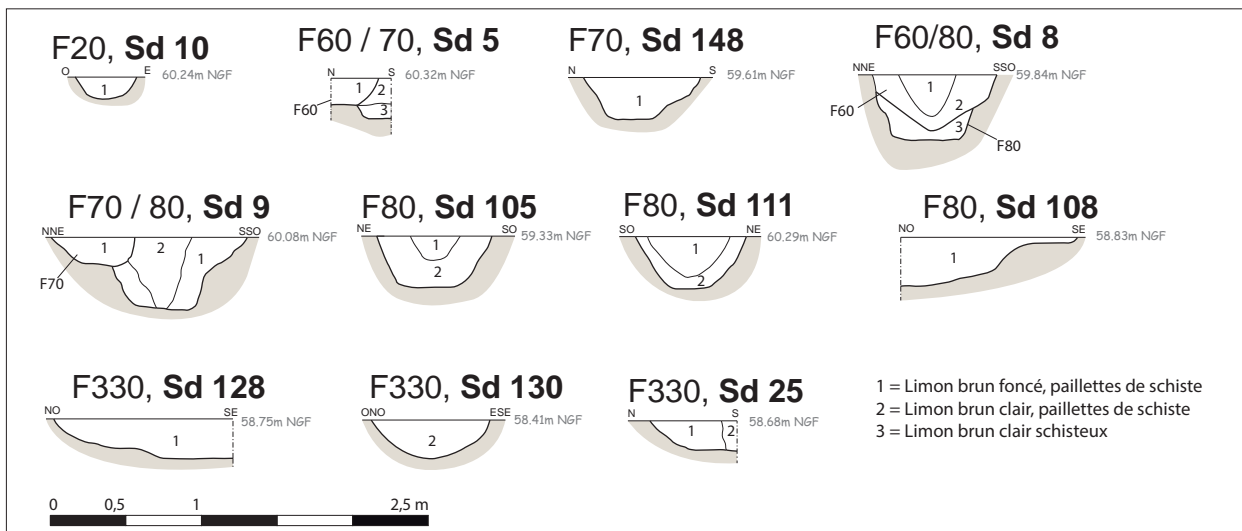
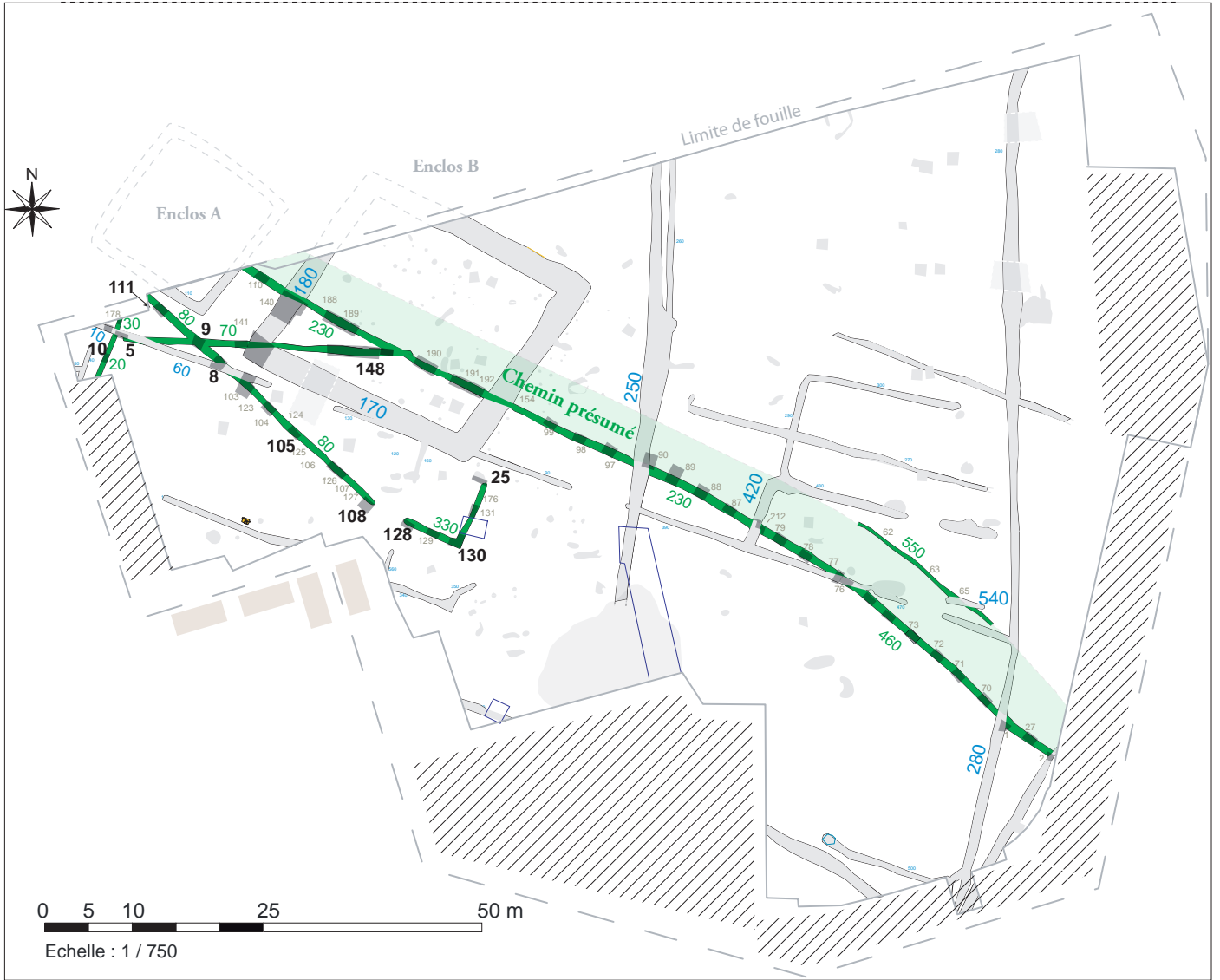


Fig. 56 Plan de situation et coupes des fossés parcelaires protohistoriques © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.



Fig. 57 L'Intersection des fossés 70 et 80 (Sd9)
© Inrap, Y. Escats, 2015.

2.2.2.2 Éléments de datation

L'étude des intersections des fossés (fouille manuelle ou mécanique) a permis de caler chronologiquement les fossés parcellaires entre la période précédente (enclos A et B du premier âge du Fer, transition premier/second âge du Fer) et la période gallo-romaine. En outre, la chronologie relative établie entre les fossés F70 et F80 montre qu'ils ne sont pas contemporains. Ils n'ont pas la même orientation et le sondage Sd 9 effectué à leur intersection confirme que le fossé F80 coupe le fossé F70 (fig. 56 et 57).

Très peu de mobilier a été récolté dans le remplissage malgré un curage complet des fossés mais leur datation confirme leur attribution au second âge du Fer. D'après l'étude du mobilier (A.-F. Cherel, Inrap), quelques éléments sont attribués à La Tène finale (fin de la période gauloise) notamment deux vases bien identifiés : un grand récipient de stockage découvert à hauteur du fossé F80 (fig. 58 : a) et une céramique à haut col pourvue d'un cordon souligné d'une cannelure recueillie dans le fossé F330 (fig. 58 et 59 : b). Associé à cette céramique, un objet en terre cuite pourrait s'apparenter à une barre ou à un chenet, sans certitude (fig. 58 et 59 : c). Ces deux récipients se rencontrent très fréquemment sur les établissements ruraux de la fin du second âge du Fer, notamment au Ier siècle avant notre ère.

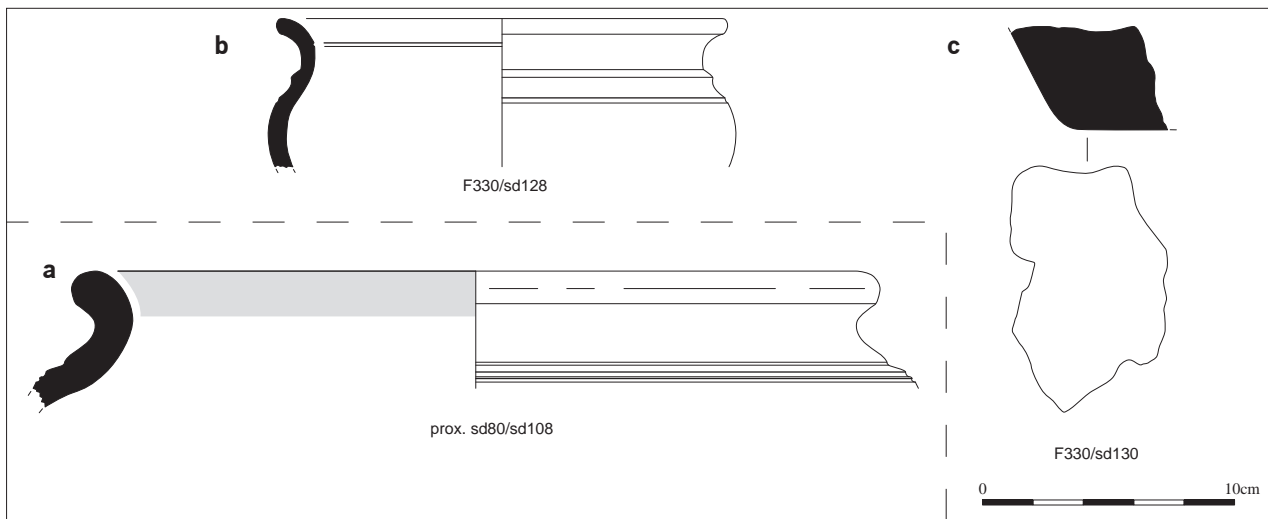


Fig. 58 Le mobilier des fossés 80 et 330 © Inrap, A.F. Chereil, 2015.



Fig. 59 Le tesson de céramique de La Tène finale du fossé F330 (Sd128) © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 60 Un fragment de terre cuite (barre ou chenet ?) du fossé F330 Sd130 © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.2.3 Synthèse et discussion

La mise en place du chemin et cette amorce de parcellaire, attribués au second âge du Fer, marquent ainsi un changement de statut du secteur par une réappropriation faite en dépit de la mémoire des lieux, portant quelques siècles auparavant une dimension funéraire et/ou cultuelle. Pour autant, cette évolution ne s'est peut-être pas organisée par hasard, puisque l'orientation de l'ensemble respecte plus ou moins celle des deux enclos A et B. L'enclos B, notamment pouvait être encore marqué dans le paysage, lors de la création de l'axe de circulation. La présence d'un fond de céramique laténienne ainsi que des fragments de terre cuite dans le comblement final du fossé de la façade SO et NE (F170, F200) du grand enclos B peut étayer cette hypothèse. Les trous de poteau, ultimes vestiges matérialisant un ou plusieurs bâtiments en ossature bois, mis au jour dans l'enclos B, peuvent aussi signaler une réoccupation de l'espace interne durant cette occupation tardive gauloise.

Comme nous le précisons en introduction, ces vestiges mobiliers et immobiliers sont peut-être à mettre en relation avec l'occupation rurale (non datée) repérée par photographie aérienne, au nord-ouest de l'emprise (à environ 100 m) (*cf* fig. 7-8 et 9 page 46, G. Leroux et A. Provost et Conclusion fig. 103).

Le chemin mis au jour, qui peut correspondre à une voie secondaire (raccorder à un axe principal plus à l'est : *cf* hypothèse abordée dans la conclusion du rapport), constitue alors un des premiers indices permettant de placer ce site au second âge du Fer.

La fouille a également permis de mettre en évidence une continuité d'occupation du secteur avec la mise en place d'un nouvel aménagement parcellaire à l'époque gallo-romaine, s'accompagnant de quelques structures d'habitat et funéraires (tombe à incinération).

2.3 Les vestiges gallo-romains

2.3.1 Les fossés parcellaires

Les vestiges liés à l'occupation gallo-romaine se caractérisent essentiellement par des fossés parcellaires réorganisant le terroir local (fig. 61). A l'instar de l'occupation gauloise, les vestiges gallo-romains mis au jour participent sans doute au système enclos repéré en prospection aérienne hors emprise au nord-ouest (cf fig. 7-8 et 9 page 46, G. Leroux et A. Provost et Conclusion fig. 103 p. 127). Les fossés ont été fouillés de manière exhaustive par le biais de sondages mécaniques. Les coupes relevées dressent un profil général du creusement en cuvette ou en U (cf fig. 64 page 94). L'analyse des coupes met également en relief des fossés aux dimensions relativement calibrées. La largeur des fossés est contenue entre 0,50 m et 0,80 m, la profondeur n'excède pas 40 cm avec une moyenne étant autour 20 cm.

Le remplissage est essentiellement composé de limon brun foncé mêlant des éléments du substrat (paillettes et plaquettes de schiste) ainsi que quelques fragments de terre cuite (*tegulae*) et tessons de céramiques gallo-romaines (très nombreux dans certaines portions de fossé).

Dans l'organisation générale, le parcellaire prend une forme en lanière s'orientant selon la topographie, globalement dans le sens NO-SE (fig. 61).

On note des interruptions au niveau de l'axe rectiligne formé par les portions de fossés F 60/130/90/390470 et 530, offrant des passages aux parcelles suivantes. Une autre section de fossé F100/340 est située en parallèle de ce dernier et distant d'environ 15 m. Il s'interrompt également et la terminaison du côté est forme un angle droit et s'achève sur une petite portion de fossé (F350).

Deux petites portions de fossé (F560 et 160), se greffant respectivement sur les fossés F130/90 et F340, sont situées en vis à vis et matérialisent une subdivision interne avec un passage large de plus de 8 m.

A l'extrémité ouest de l'emprise, une autre portion de fossé, orienté cette fois-ci, marque également une autre subdivision.

A l'est du site, à partir de l'axe, visiblement majeur, formé par les fossés F130/90/390/470 et 530 se greffe un système de petits enclos ou "cellules" ouverts vers l'est, délimités par les fossés F300/290/430/420 et 390 (fig. 61, 62 et 65).

Le fossé F280 (cf *infra*), orienté NS et installé dans le vallon, ferme cet aménagement. De forme rectangulaire, la surface respective de ces cellules (jusqu'au fossé F280) mesurent 240 m² et 265 m². Les fossés atteignent modestement 10 à 15 cm de profondeur et présentent un profil en cuvette.

A l'est de l'emprise, le fossé (F280) dont le tracé est assez irrégulier et orienté NS, se situe topographiquement dans la zone basse du site, marquée par un vallon creusé par un petit cours d'eau serpentant le secteur du nord au sud. Les deux petits enclos se tiennent à distance de ce fossé qui marque visiblement une limite forte. Ce fossé affiche un gabarit assez différent par rapport reste du réseau fossoyé gallo-romain. Il mesure entre 0,60 et 1,10 m de large pour une profondeur conservée très variable comprise entre 10 cm et 50 cm.

La fenêtre, effectuée au sud de l'emprise (fig. 63), a permis d'observer en partie la relation avec le fossé F280 et F500, formant ainsi un angle.

Dans le même secteur, un dernier fossé F510/370, parcourt également le site selon un axe NO-SE. Il participe vraisemblablement à l'organisation parcellaire. Notons que ce fossé a livré une quantité importante de mobilier céramique et d'éléments architecturaux (*tegulae*, plaque de schiste). (cf étude du mobilier).

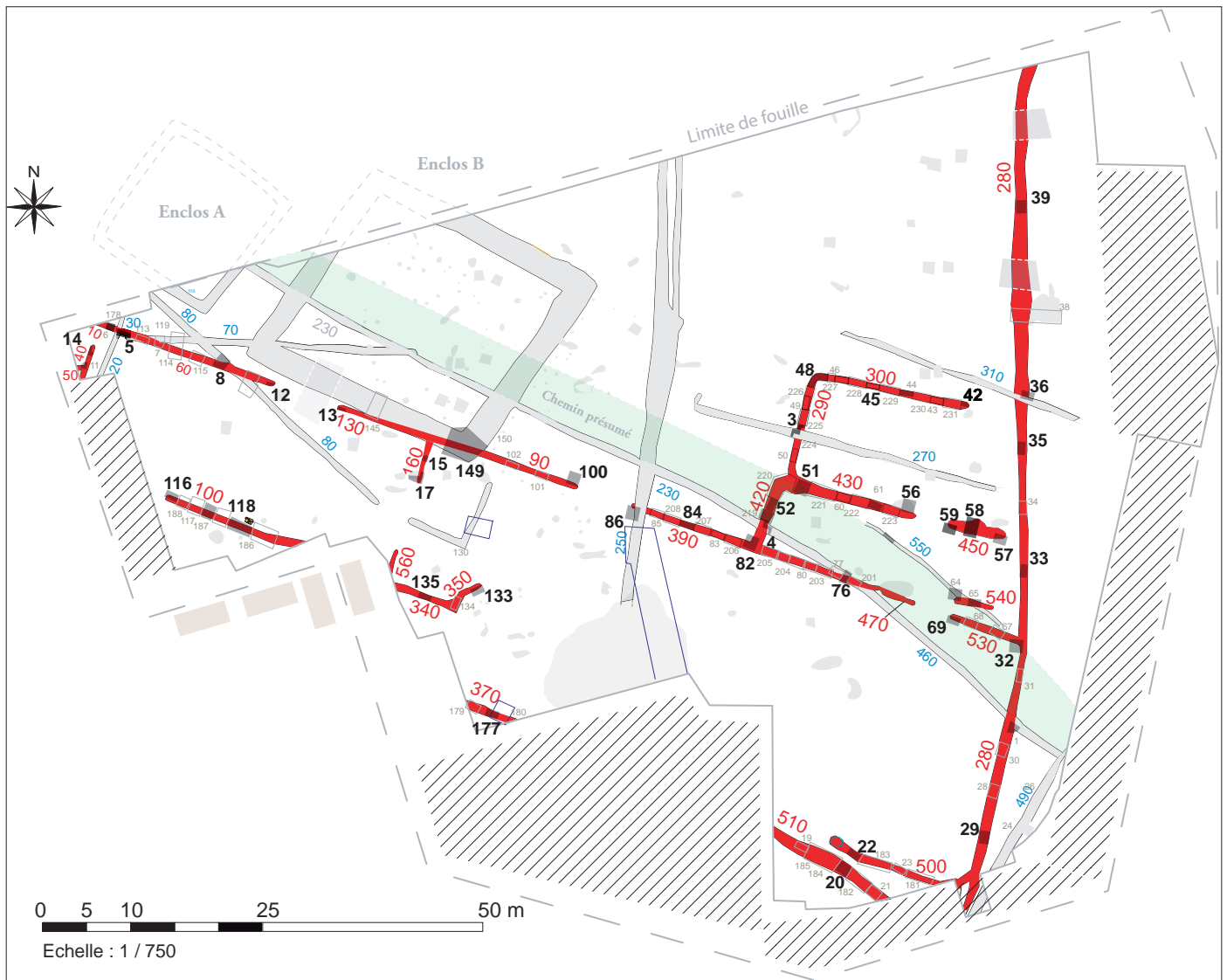


Fig. 61 Plan de situation des fossés parcelaires gallo-romains © Inrap, Y. Escats, 2015.

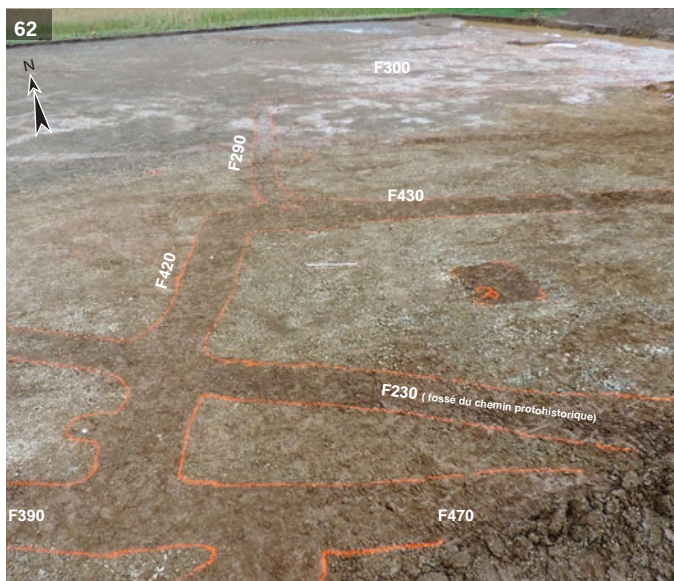
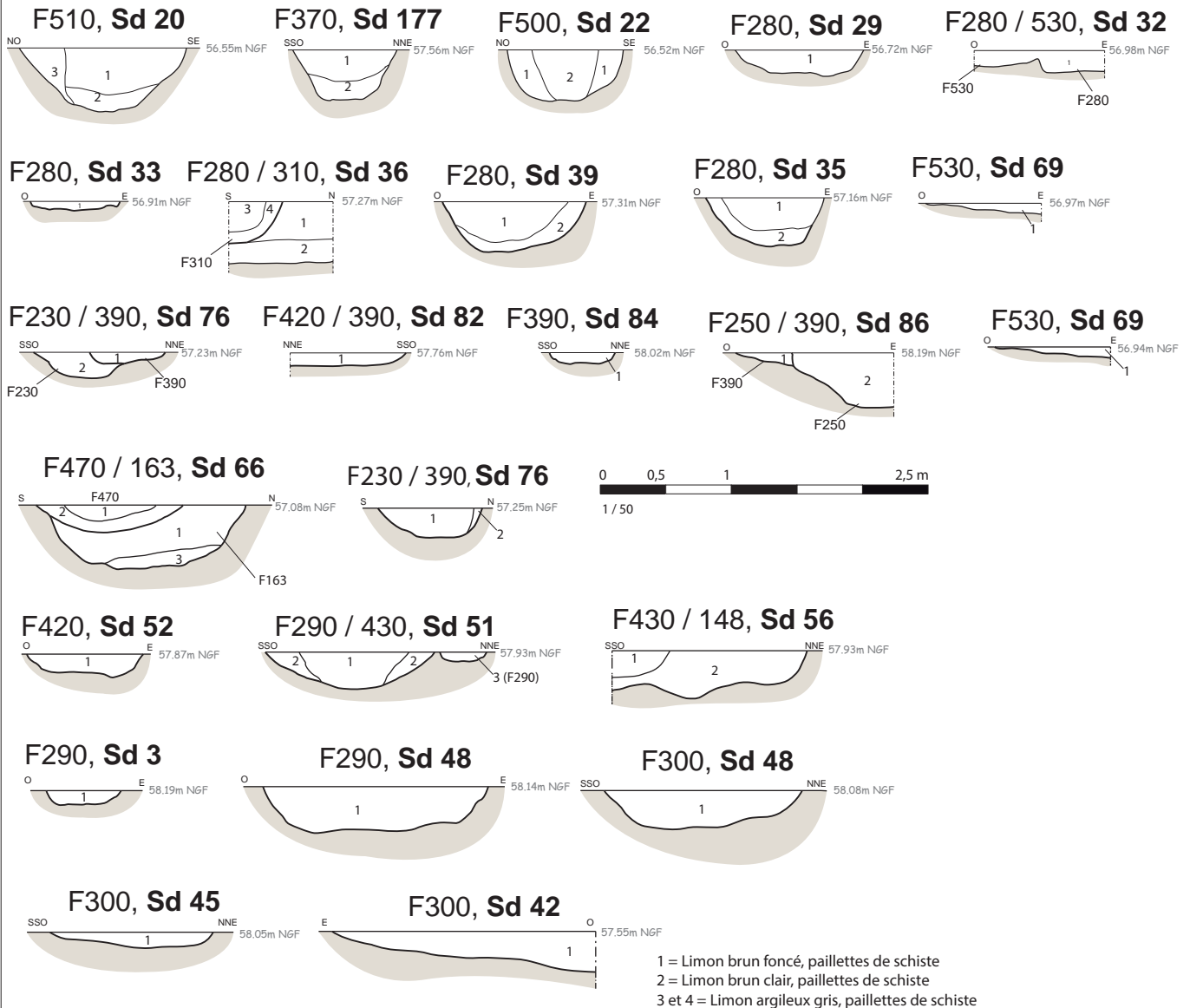


Fig. 62 Vue partielle du réseau fossyé gallo-romain délimitant des petits enclos ("cellules") © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 63 Vue de la fenêtre : angle du fossé F280 et 500 © Inrap, Y. Escats, 2015.

PARTIE EST DE L'EMPRISE (dont les fossés des «cellules»)



PARTIE OUEST DE L'EMPRISE

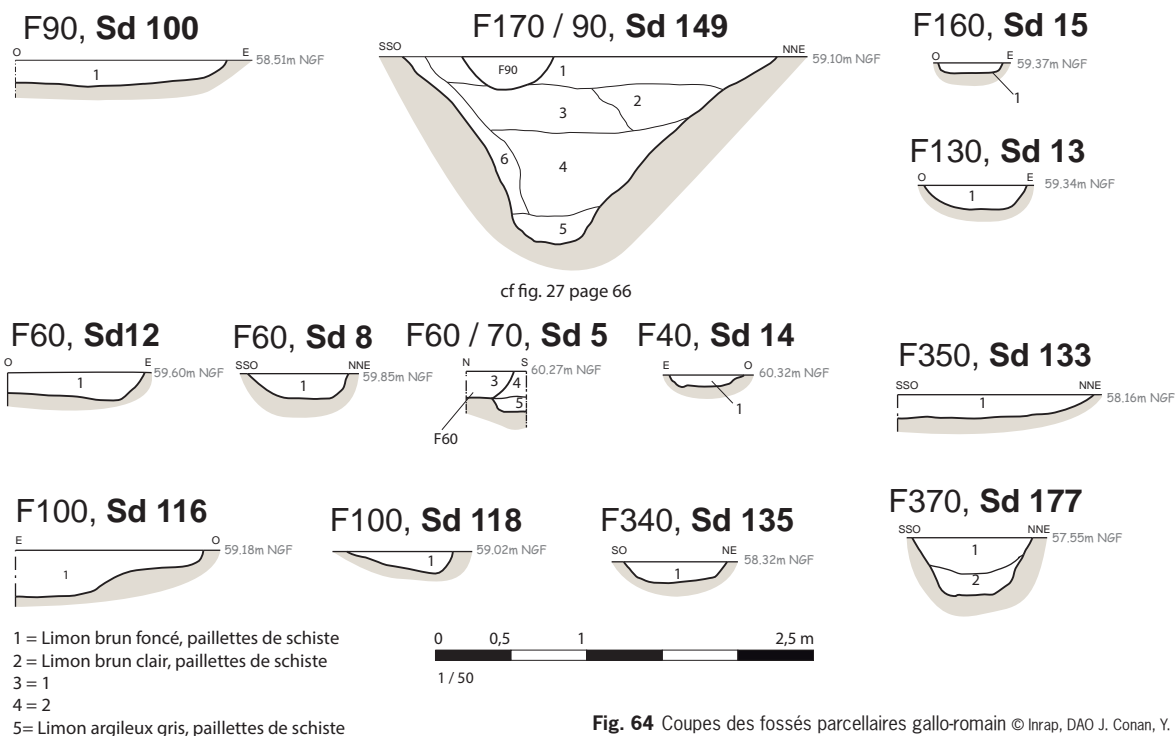


Fig. 64 Coupes des fossés parcellaires gallo-romain © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

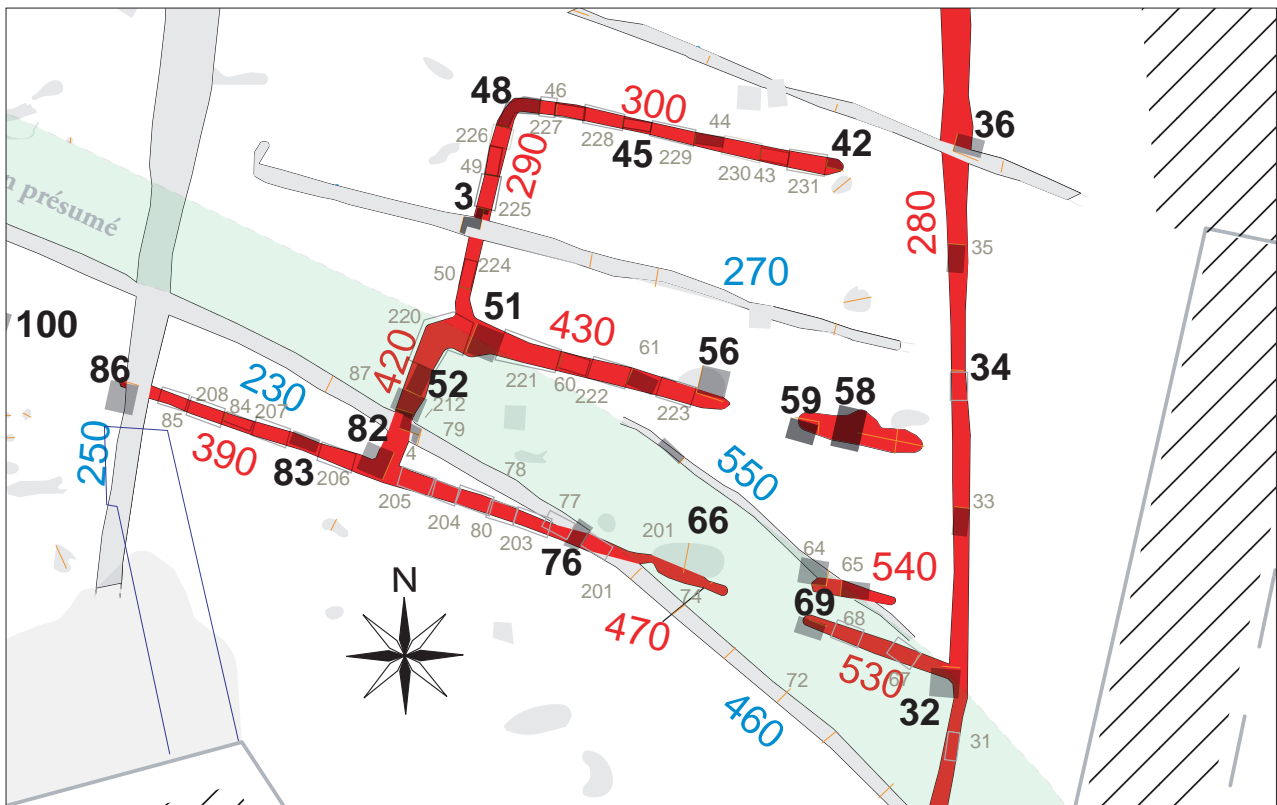


Fig. 65 Plan des fossés gallo-romains formant un système d'enclos ou "cellules" (échelle au 1/300) © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.3.2 Les éléments de datation (étude du mobilier par L. Simon, Inrap)

Le mobilier est principalement composé de céramiques, recueillies pour l'essentiel dans le comblement des fossés, mais une fosse (F3 *cf infra*) s'est avérée également relativement riche. Ces éléments nous indiquent que l'occupation antique est à situer au cours du Haut-Empire, aux Ier et IIe s. de notre ère, probablement plus spécifiquement à partir du dernier tiers du Ier s.

Les fossés 100 et 500 ont livré des éléments datant caractéristiques du dernier tiers du Ier s. à la première moitié du IIe s., ce dernier étant plus riche que le fossé 100. Cette proposition chronologique pourrait aussi concerner le fossé 280, à titre d'hypothèse.

Enfin, les fossés 370 et 510 sont les plus récents du site, puisqu'ils comprennent du mobilier attribuable respectivement au milieu du IIe s. et à la deuxième moitié du IIe s.

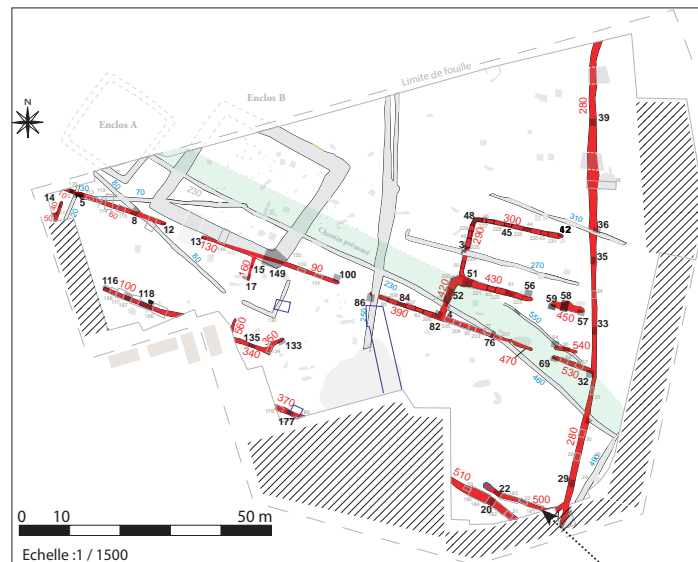


Fig. 66 Situation du fossé F500

© Inrap, Y. Escats, 2015.

Fossé F500

Le mobilier du fossé F500 (par Laure Simon, Inrap) (fig. 66 et 67):

Le fossé F500 a livré une bonne concentration de céramique, dans son comblement final. Quelques fragments de *tegulae* ont également été observés à l'extrémité du fossé.

F500 Surface (fig. 67)

Les éléments les plus déterminants parmi les tessons recueillis en surface vont dans le sens des indications fournies par les sondages dans ce fossé (dernier tiers du I^{er} s.-première moitié du II^e s.).

On recense de la céramique commune claire (cruche, n°1), commune sombre (assiette, pots, n°2-3 et coupe, n°4), sigillée du Centre de la Gaule (panse de bol moulé Drag. 37, production des années 80-110) et amphore (huile de sud de l'Espagne, Dr. 20, Haut-Empire).

F500 Sd 22 (fig. 67)

Les rares éléments formels sont un bord de cruche (n°5) et un mortier (n°6) en céramique commune claire, ainsi qu'une jatte carénée en céramique commune sombre (n°7). Notons également la présence d'un fragment d'amphore à huile de sud de l'Espagne, de type Dr. 20.

Plusieurs éléments d'architecture peuvent encore être signalés : un clou d'hubrisserie en fer ; cinq fragments de tuiles plates ; trois fragments de plaques de schiste manifestement taillées, présentant des bordures droites ou biseautées, mais sans élément de décor sur les surfaces.

F500 Sd 181 (fig. 67)

Un bord de pot est en bonne cohérence avec les éléments présents dans le Sd 183 du même fossé (n°8).

F500 Sd 183 (fig. 67)

Le lot est dominé par des fragments de pots en céramique commune sombre, présentant des profils en usage de la période flavienne au courant du II^e s. (n°9-12).

Notons également la présence de deux tessons de *terra nigra* (I^{er} s.) et de quelques tessons de céramique commune claire.

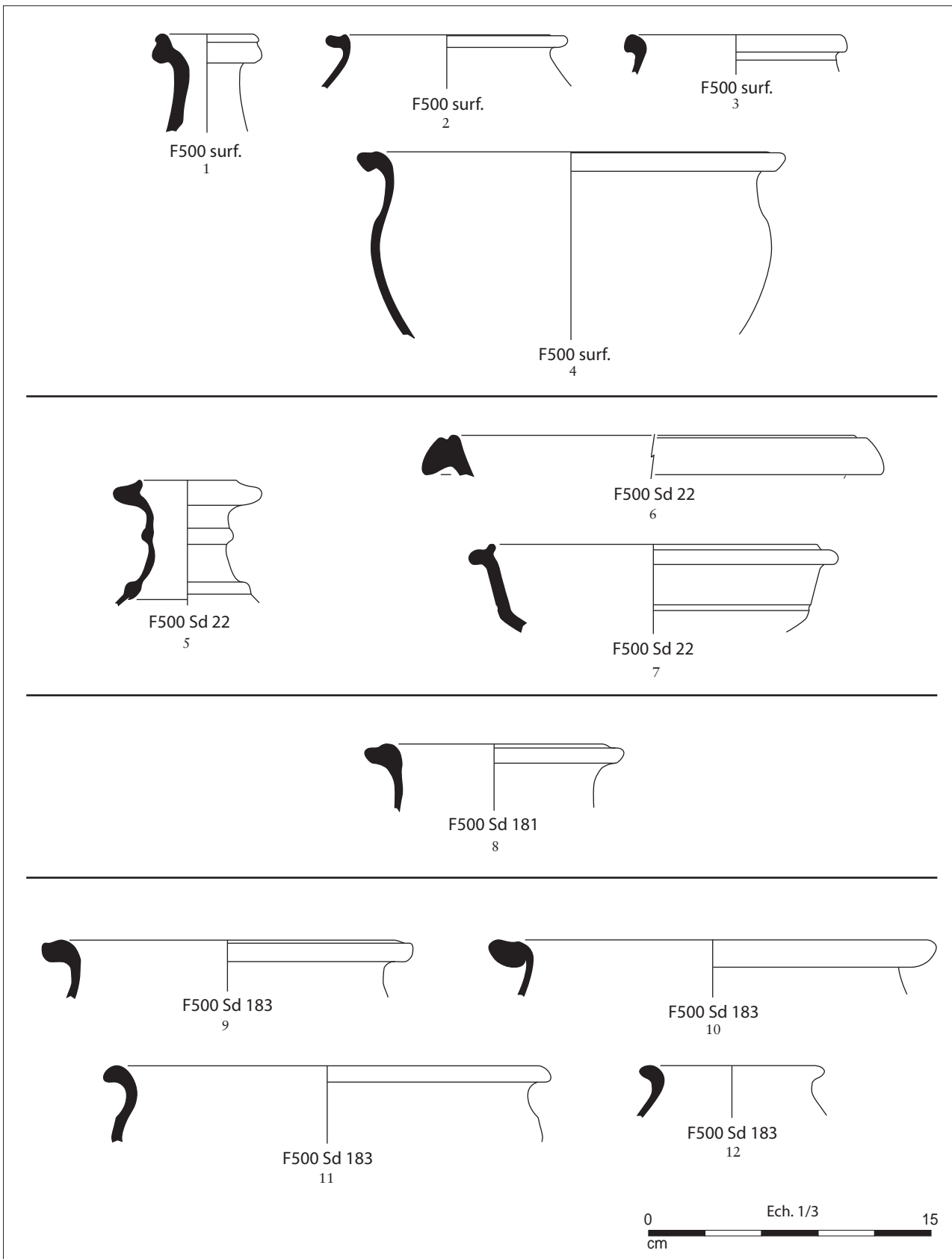


Fig. 67 Le mobilier du fossé F500 © Inrap, DAO L. Simon, 2015.



Fig. 68 Situation du fossé F500
© Inrap, Y. Escats, 2015.

Fossé F370



Fossé F510

Le mobilier du fossé F370 et 510 (par Laure Simon, Inrap) (fig. 68 et 69):

F370 Sd 177

Outre des tessons de céramique commune claire et commune sombre, notons la présence d'un fragment de coupe en céramique à engobe rouge.

F370 Sd 179

Le mobilier se compose de céramique commune claire, commune sombre et céramique non tournée.

F370 Sd 180 (fig. 69)

La céramique fine est représentée par du mobilier d'importation du Centre de la Gaule, 3 bols moulés Drag. 37 et une assiette (n°1-2). Deux des bols montrent un décor attribuable au style de Cinnamus (production des années 130-150 et 140-160, n°2), l'autre au style de Cantomalus (v. 140-160). L'assiette relève du type L045 (v. 130-150, n°1). Notons par ailleurs que l'un des bols présente une forte usure interne (n°2).

Le sondage a également livré des fragments de cruche en céramique commune claire (n°3-4), ainsi qu'une écuelle (n°5) et des pots (n°6-8) en céramique commune sombre.

F510 surface

Le mobilier recueilli en surface du fossé est hétérogène, puisque l'on rencontre de la céramique du Ier s. (*terra nigra* de type Menez 96 et Menez 146, sigillée du Sud de la Gaule du Serv. A) et du IIe s. (sigillée du Centre de la Gaule de type L045 des années 140-180, céramique commune sombre).

Signalons également un fragment de roche.

F510 Sd 19, Sd 21, Sd 184, Sd 185

Ces sondages ont livré quelques tessons de céramique commune, à pâte claire et à pâte sombre.

F510 Sd 20 (fig. 69)

Dans ce sondage est attesté un fragment d'assiette en sigillée du Centre de la Gaule, de forme L032, daté des années 160-190 (n°1), un bord de pot en céramique commune sombre à lèvres en triangle (n°2), un bord d'amphore gauloise à pâte orangé et cœur gris (n°3) et un fond d'amphore à huile de Bétique de type Dr. 20 (n°4).

-F510 en surface

Un fragment d'une probable table de broyage en grès (fig.104 en annexe : étude V. brisotto) a été prélevé. Seule une partie d'un flanc de l'objet ainsi que l'amorce d'une dépression sont conservés. La pièce est également fracturée dans l'épaisseur. Toutefois le flanc conservé est soigneusement régularisé par bouchardage. Il présente un profil arrondi avec un bord supérieur bouchardé duquel part la dépression fortement polie.

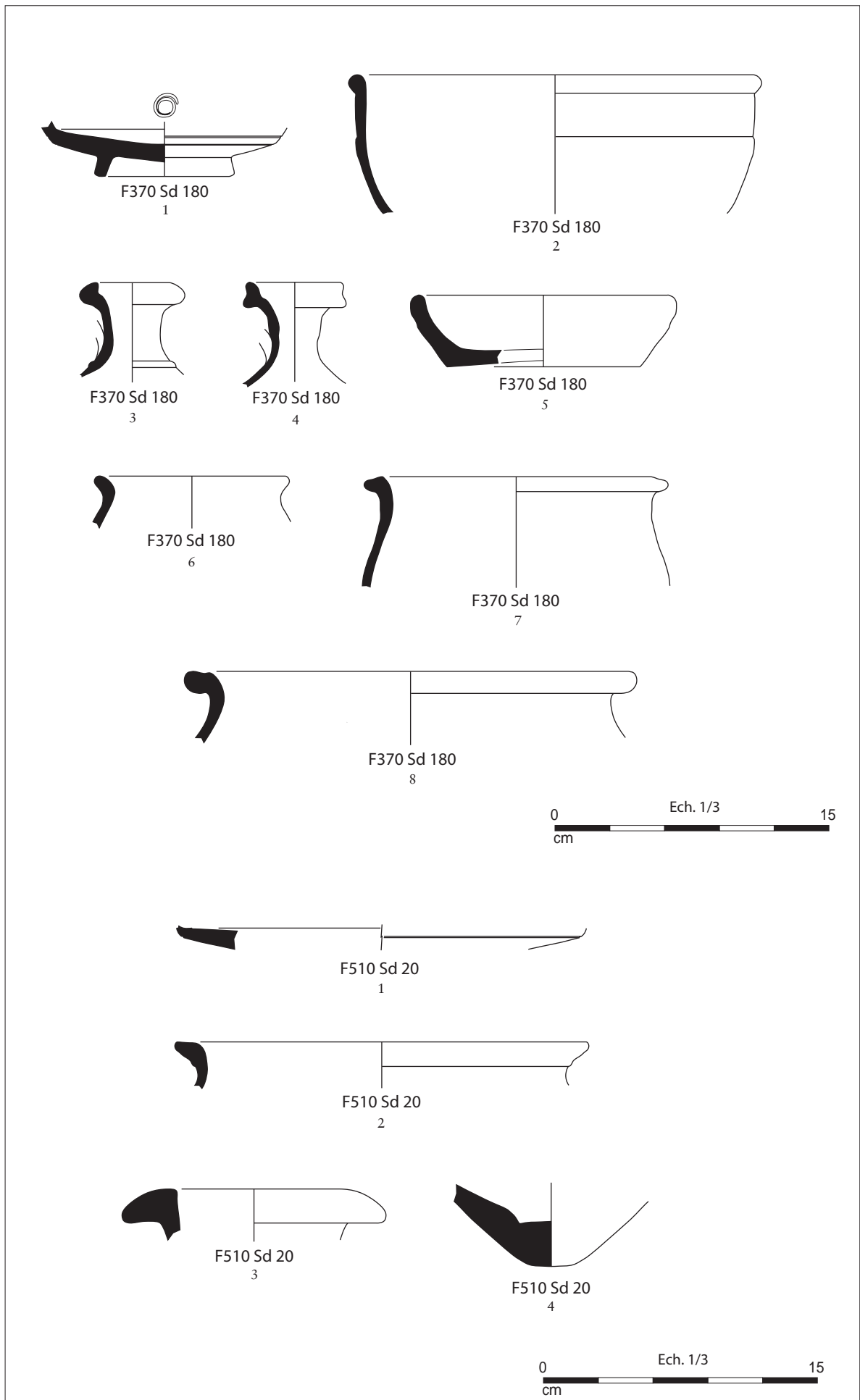


Fig. 69 Le mobilier des fossés F370 et 510 © Inrap, DAO L. Simon, 2015.

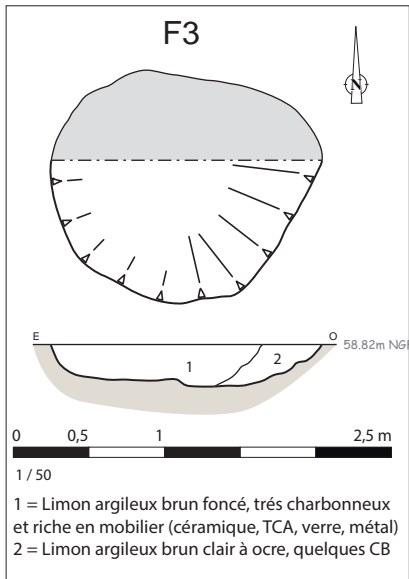


Fig. 70 Plan et coupe de la fosse gallo-romaine F3
© Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

2.3.3 La fosse dépotoir F3, la tegulae F4

2.3.3.1 La fosse dépotoir F3

Une grande fosse ovale d'environ 3,50 m de long sur 1,50 m de large a été mise au jour au sud-ouest (fig. 70 et 71 plan et a). Profonde de 35 cm, elle était essentiellement comblée de limon argileux brun mêlant de nombreux charbon de bois (rejets de foyer) ainsi que des déchets domestiques composés de céramiques, terres cuites, *tegula* complète, clous métalliques, fragment de fibule, verre (cf *infra* : 2.3.3.3 Le mobilier...). Il s'agit sans doute d'une fosse dépotoir, témoignant de la présence d'un habitat à proximité, ayant vraisemblablement un rapport avec celui reconnu en prospection aérienne, au nord-ouest de l'emprise (cf fig. 8 et 9 page 46 et Conclusion fig. 103).

2.3.3.2 La tegulae F4

A quelques mètres au nord, au dessus du fossé gallo-romain F100, est apparue une tuile de couverture romaine (*tegulae*) complète mais fragmentée, reposant à plat sur le sol géologique (fig. 71 F4 et fig. 70 b). Elle a probablement été déposée dans un creusement initial de faible profondeur, puisqu'aucune trace n'a été observée dans le substrat.

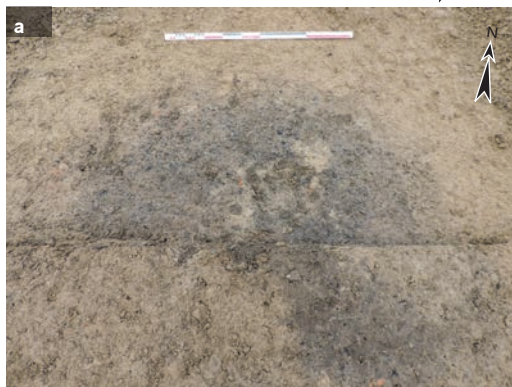
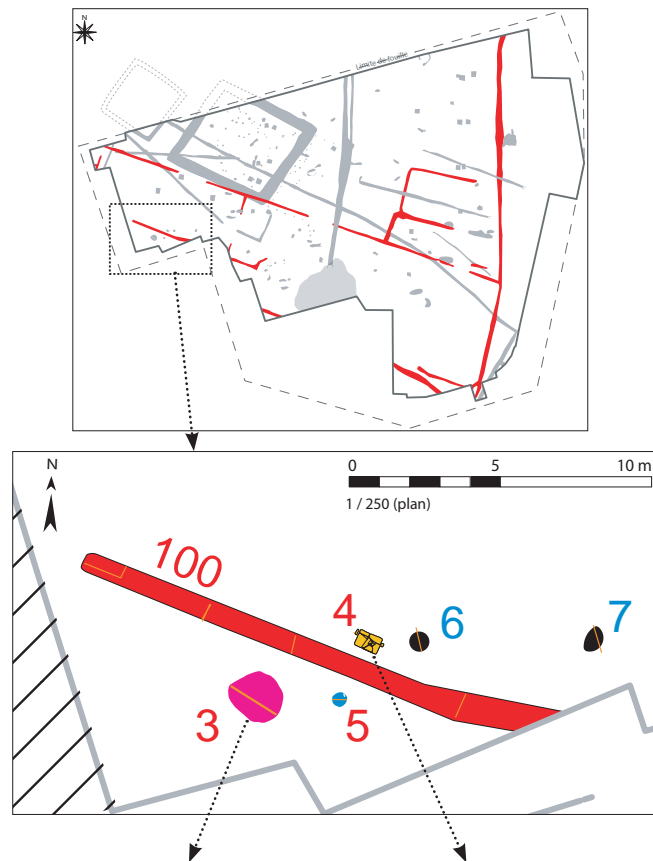


Fig. 71 Plan de situation des vestiges gallo-romains (F3, 4 et 5) / a : vue de la fosse charbonneuse F3 / b : vue de la *tegulae* posée sur le sol géologique © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.3.3.3 Le mobilier de la fosse F3 (par L. Simon, Inrap)

Le comblement de cette fosse a livré un mobilier homogène, caractéristique des années 80-100 après J.-C..

Il comprend notamment de la céramique fine, importée des ateliers du Sud, du Centre-Ouest et du Centre de la Gaule (fig. 72 n°1-4). De la première zone de production proviennent des vases en sigillée : des coupelles, du Serv. A (n°1, v. 60-100 ap. J.-C.) et du Serv. D (fig. 72 n°2, vers 80-120 ap. J.-C.), ainsi qu'un fragment d'assiette Drag. 18 (vers 40-80 ap. J.-C.). Du Centre-Ouest provient une coupelle du Serv. A (n°3, vers 80-140 ap. J.-C.). Enfin, du Centre de la Gaule est issu un gobelet en paroi fine engobée à décor d'épingles à cheveux et lunules (fig. 72 n°4, vers 60-100 ap. J.-C.).

D'autres formes de vaisselle de table sont attestées par des coupes en *terra nigra*, production régionale du Ier s. ap. J.-C. On note la présence de 2 coupes carénées Menez 96 (fig. 72 n°5-6) et d'une coupe à paroi guillochée, probablement de type Menez 99 (fig. 72 n°7). Le premier type est courant de la période augustéenne aux années 80/100 ap. J.-C., le second serait datable du troisième quart du Ier s. ap. J.-C..

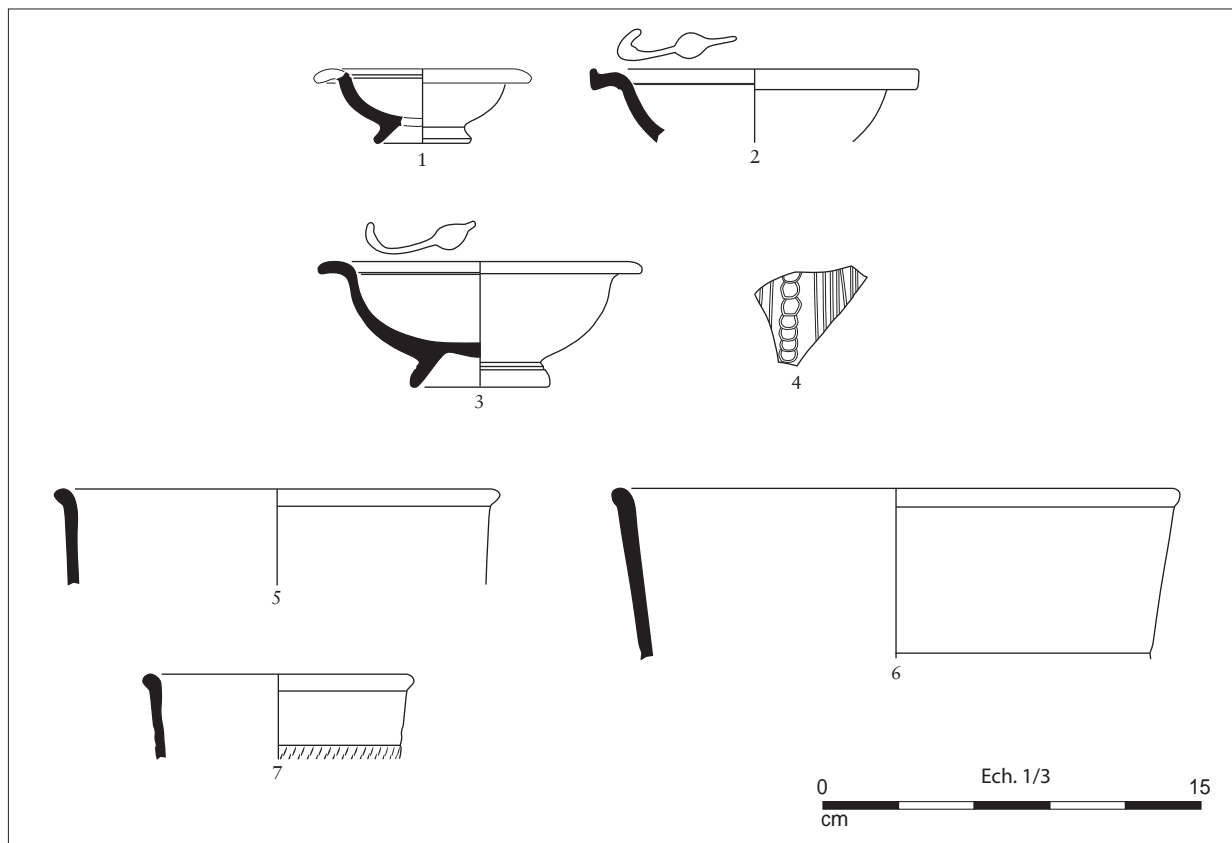


Fig. 72 Le mobilier de la fosse F3 : Sigillée, paroi fine engobée, *terra nigra* © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.

La céramique commune est largement dominée par les vases à pâte sombre, notamment grâce à la présence d'un grand nombre de pots, à lèvre arrondie plus ou moins éversée (fig. 73 n°10-14 et 2 ex. non illustrés) ou à lèvre en gouttière (fig. 73 n°15-18 et 1 ex. non illustré). On note également la présence d'une assiette carénée à paroi verticale (fig. 73 n°9). Le seul élément formel parmi les vases à pâte claire appartient à une cruche à lèvre oblique moulurée (fig. 73 n°8).

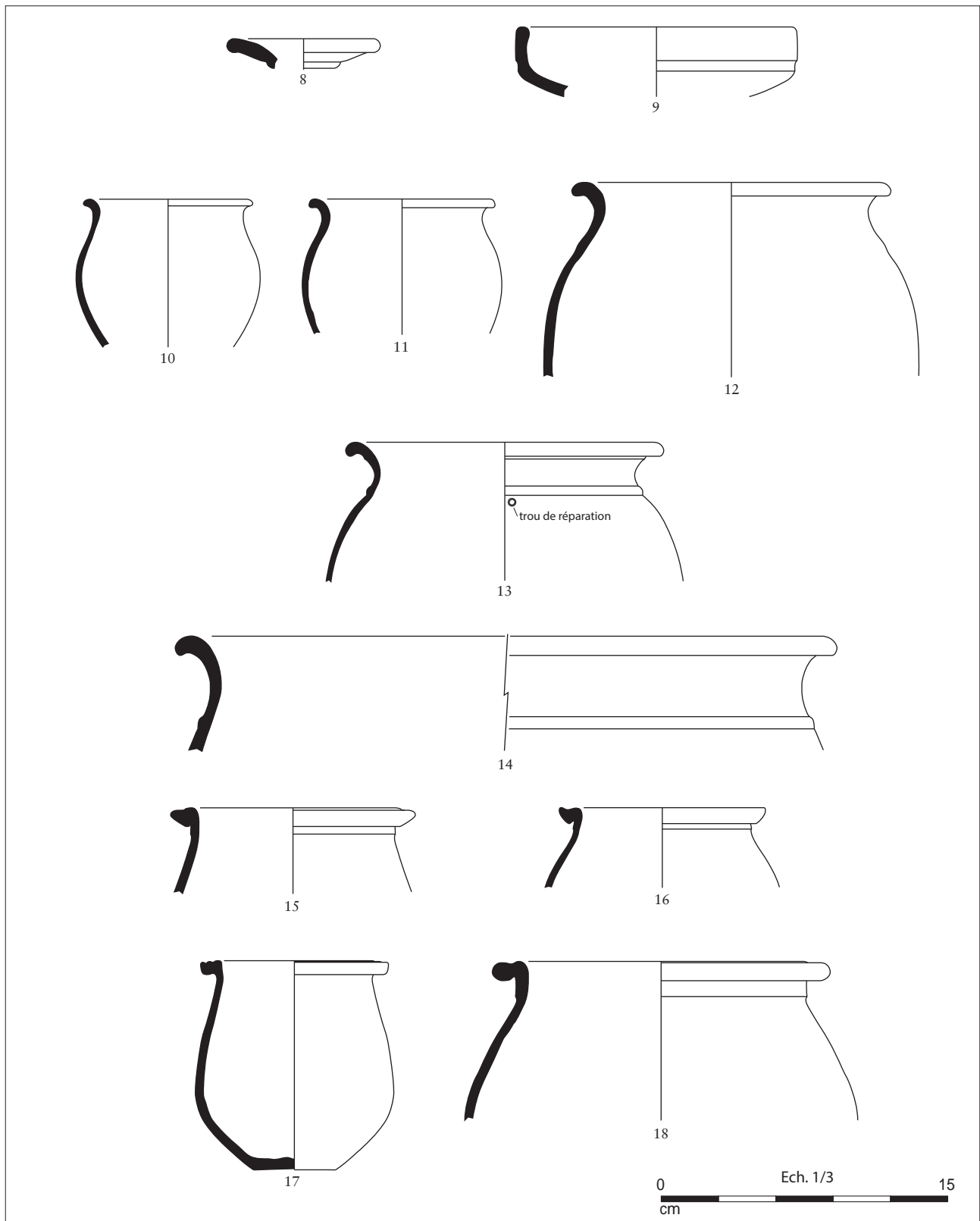


Fig. 73 Le mobilier de la fosse F3 : Céramique commune claire et sombre © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.

Les amphores sont représentées par 2 individus produits sur le territoire de la Gaule, vraisemblablement en région Centre, vallée de la Loire. Tandis que l'un n'est attesté que par son anse (pâte brune à surface noirâtre), l'autre figure dans cette structure par une grande portion de sa partie supérieure (pâte brun clair, cœur gris moyen, **fig. 74 n°19**).

Signalons par ailleurs l'attestation d'une fusaïole retaillée dans un tesson de céramique commune sombre (**fig. 74 n°20**).

Le mobilier non céramique se compose de quelques tessons de récipient en verre de « couleur naturelle » bleu-vert, dont un bord de pot à bord ourlé externe (**fig. 74 n°21**) et un fond de récipient à pied annulaire rapporté (**fig. 74 n°22**). Le bord a pu avoir appartenu à un pot à panse de section carrée Isings 62 / AR 119 ou, plus vraisemblablement du fait de son diamètre large, à un pot à panse sphérique Isings 67b / AR 118. Les pots sphériques sont datés de la période tibérienne au courant du IIe s., tandis que ceux à panse carrée, en grande partie contemporains, ne sont guère employés avant la période claudienne.

L'*instrumentum* en alliage cuivreux est représenté par une fibule fragmentaire en alliage cuivreux probablement étamé (**fig. 74 n°23**). Elle appartient au type Feugère 23a, courant au Ier s., plus spécifiquement de la période tibérienne à flavienne

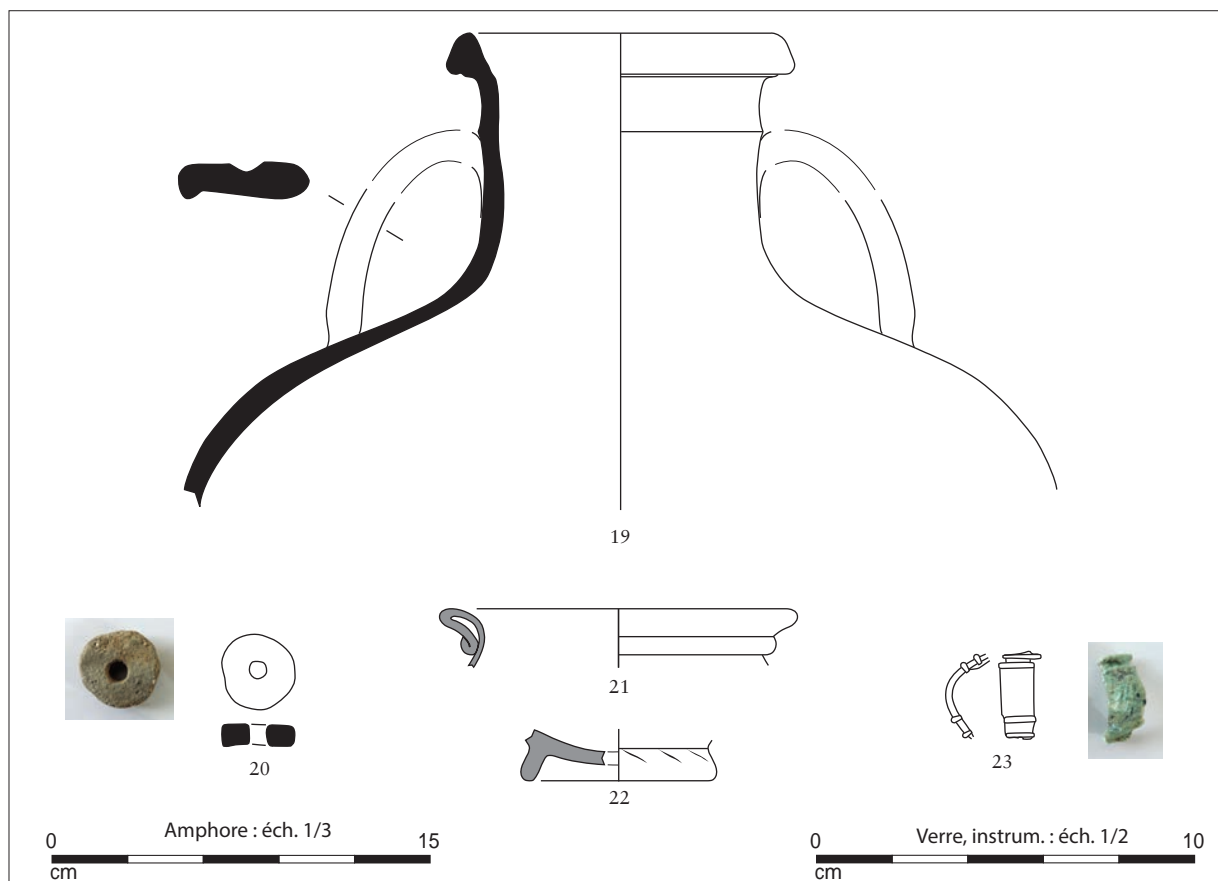


Fig. 74 Le mobilier de la fosse F3 : Amphore, céramique retaillée, verre, *instrumentum* en alliage cuivreux © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.

La terre cuite architecturale est illustrée par une tuile à rebord plate de toiture (*tegulae*) recueillie entière dans le comblement de la fosse (fig. 75 n°24 et fig. 76). Elle mesure 32,50 cm de large et 40,50 cm de long pour épaisseur comprise entre 1,50 cm et 2,5 cm. Ces dimensions rentrent dans les "standards" des *tegula* de la seconde moitié du 1er siècle après J.-C., jusqu'au 2ème siècle. On notera que la tuile F4, découverte à quelques mètres, est du même module. Deux marques de chauffe sont visibles sur la surface externe (traces noires), correspondant peut-être à des stigmates d'un incendie (de la charpente) ou bien d'une tuile réutilisation pour un four ou un foyer.

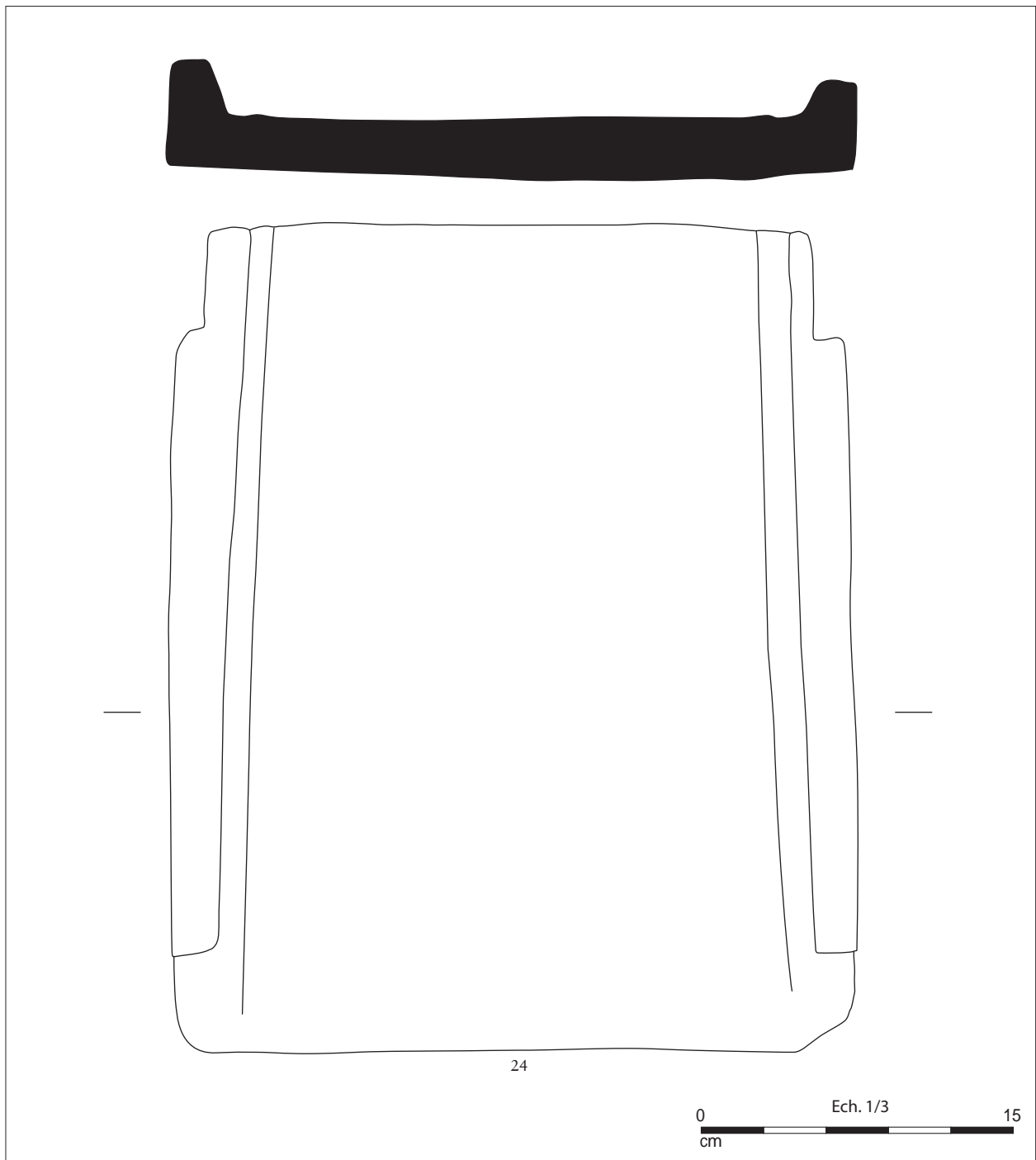


Fig. 75 Le mobilier de la fosse F3 : la tuile plate de couverture (*tegulae*) © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.



Fig. 76 Le mobilier de la fosse F3 : la tuile plate de couverture (*tegulae*) © Inrap, Y. Escats.

2.3.4 Un four excavé gallo-romain (?)

2.3.4.1 Description et hypothèse de fonctionnement (fig. 77, page de droite) :

En plan, au moment du décapage, la structure est apparue sous une forme allongée, interprétée au départ comme une portion de fossé. Mesurant de 7 m de long et d'environ 1 m de large, l'excavation est orientée selon un axe est-ouest, dans l'alignement du fossé F430 (fig. 77 a/b et 78). Une excroissance se situe sur un côté, il s'agit d'un surcreusement (fosse) postérieur à la structure (fig. 77 b).

Trois sondages mécaniques ont été effectués (deux longitudinaux et un transversal). Le sondage transversal sd 57 a révélé une couche rougée au fond du creusement, correspondant à un niveau d'une sole d'une structure de combustion (fig. 77 d et 79). Les sondages sd 58 et 59 montrent un creusement d'une profondeur d'environ 30 cm (fig. 77 c). A hauteur du sondage 59, le profil de l'excavation est en cuvette, tandis qu' le sondage 59 (coupe longitudinale) montre une remontée assez évasée de l'extrémité.

La fouille manuelle a permis d'observer trois parties distinctes :

- La plus large (moitié est) correspond à une fosse de forme relativement ovale, mesurant 1,30 m de long et 1,20 m de large, pour une profondeur conservée de 20 cm. Cette partie du four correspond à la chambre de chauffe. Le fond du creusement est rubéfié, il correspond à la sole de la chambre de chauffe (fig. 77 c et 80/81). L'impact de la chauffe est en revanche assez faible, la couche rubéfiée ne dépasse pas 2 cm d'épaisseur. Le comblement de cette partie est quant à lui composé d'une simple couche de sédiment limono-argileux brun-gris homogène, mêlant de rares charbons de bois et d'inclusions de substrat (fig. 77 d, US 1). Quelques tessons de céramique gallo-romaine ont été recueillis dans ces couches.
- La seconde partie de la structure, du côté ouest, est plus étroite et allongée. Il s'agit vraisemblablement de l'accès au foyer et l'aire de travail ou fosse cendrier (l'emplacement où l'on brûle le bois). Mesurant environ 5 m de long et 1 m de large (fig. 77 c : sd 58), le creusement est conservé sur environ 0,40 m de profondeur et remonte en pente relativement douce vers l'extrémité ouest jusqu'au niveau du décapage (fig. 77 c : sd 59).
- La partie centrale de la structure est quant à elle particulièrement bien conservée et soigneusement construite (de blocs de grès, schistes et de fragments de *tegulae*) (fig. 77 d et fig. 80 à 83). Il s'agit de l'alandier, correspondant à la bouche d'entrée par laquelle la chaleur rentre dans la chambre de chauffe. La *tegulae*, pratiquement complète, retrouvée en position effondrée dans l'alandier, devait probablement servir à fermer le haut de ce dernier (en guise de couverture). Le fond et les côtés maçonnés de blocs de pierre (sortes de piédroits) et de fragments de *tegulae* sont légèrement rougis par les chauffes successives. On note une concentration de charbon de bois (de taille millimétrique), qui témoigne de l'endroit où les bûches de bois ont été disposées (cf exemple fig. 84 page suivante p. 110)



Fig. 78 La structure F450, après le décapage, il se situe dans le prolongement du fossé F430 © Inrap, Y. Escats, 2015.



Fig. 79 Le four F450. Partie est : le sondage sd 57, faisant apparaître une couche rubéfiée au fond du creusement (flèche) © Inrap, S. Baia, 2015.

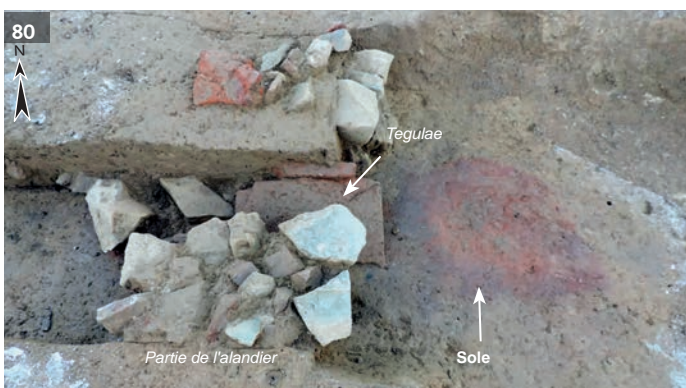


Fig. 80 Le four F450 en cours de fouille, les blocs de grès et schiste et la *tegulae* effondrée dans l'alandier © Inrap, S. Baia, 2015.



Fig. 81 F450. L'alandier entièrement fouillé © Inrap, S. Baia, 2015.

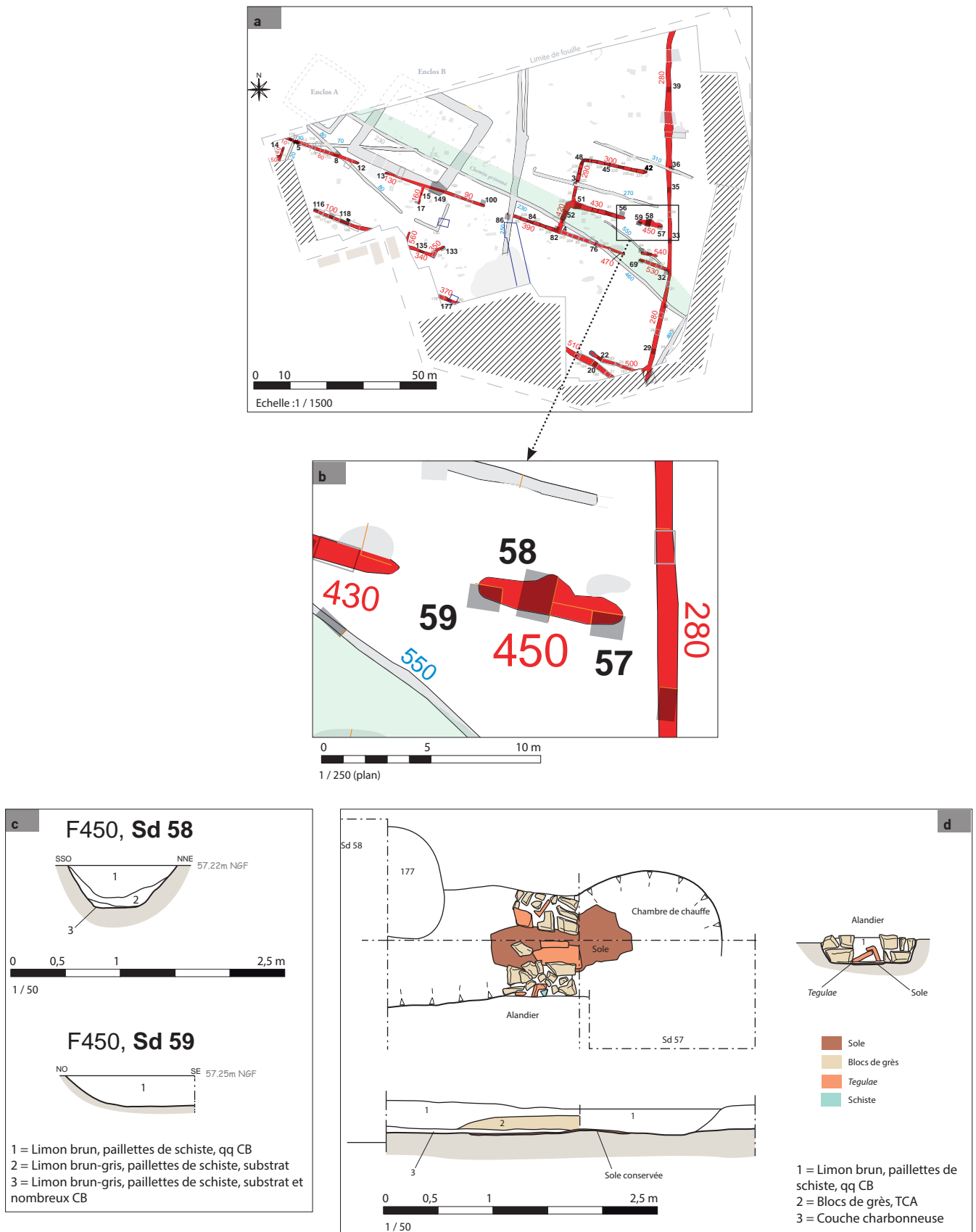


Fig. 77 Le four F450, a : plan de situation plan rapproché / b : plan rapproché / c et d : relevé en plan et en coupe de la structure © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

2.3.4.2 Éléments de datation et discussion

Les quelques tessons de céramique recueillis dans le comblement des creusements des fosses sont tous datés du I^{er} siècle de notre ère, soit la période la plus ancienne de l'occupation gallo-romaine repérée dans l'emprise de la fouille.

En surface du sondage Sd 57, 3 tessons de céramique commune sombre ont été recueillis. L'US 2 du même sondage a livré des fragments d'une coupe carénée Menez 110 en *terra nigra* (deuxième tiers du I^{er} s.).

Au niveau du sondage Sd58, la partie inférieure d'un vase en pâte claire à pied balustre (I^{er} s.) a été récolté.

Malgré les dates obtenues par le mobilier céramique, d'un point de vue morphologique, ce type de structure de combustion allongée peut encore faire l'objet de discussion quant à son attribution chronologique. En effet, d'après les données dont nous disposons, ces fours allongés sont plus rarement connus pour la période gallo-romaine. Ils sont davantage recensés sur des sites du haut Moyen Âge (du VI^{ème} au IX^{ème} ap. J.-C.), dans la région. En Ille-et-Vilaine, on peut faire référence aux sites d'habitat de Montours/La Tassalais (Catteddu dir. 2001 :150), de la Chapelle-Saint-Aubert/la Chainé ou encore de Tinténiac (Le Boulanger et Provost 1992) ainsi que sur le site de la Perdriotaie à Châteaugiron (Catteddu, 2013). Toujours est-il, nous disposons de rares exemples gallo-romains qui pourraient se rapprocher, quoique non pourvus d'un alandier aménagé. Décrites comme des "tranchées-foyers, des structures de combustion allongées ont été mises au jour lors d'un diagnostic à Bourgbarré en 2013 et suivi d'une fouille en 2015 (ZAC nord, Escats Y., 2014 et Jemin R., étude en cours) ou encore à Orgères (ZAC des Prairies d'Orgères, Levan M., 2014).

Concernant la fonction de notre structure, la fouille n'a laissé aucune trace matérielle (déchets). A défaut d'analyse des sédiments prélevés dans le comblement, qui pourrait être engagée *a posteriori* (non prévue dans le cadre de notre étude), l'usage d'un tel type de four pourrait être lié à des activités artisanales : de séchage ou de grillage de céréales (graines) ou d'activités de forge (bas-fourneau), de fabrication de chaux, de potier ?. Son implantation de manière isolée en fond de vallon, visiblement à l'écart de l'habitat et à proximité immédiate d'un ruisseau (directement à l'est), va effectivement dans ce sens plutôt qu'un usage domestique (four culinaire notamment).



Fig. 82 La sole de la chambre de chauffe au premier plan et l'alandier constitué de blocs de grès, schiste et tegula © Inrap, S. Baia, 2015.



Fig. 83 Vue rapprochée de l'alandier © Inrap, S. Baia, 2015.



Fig. 84 Exemple pour illustrer un four gallo-romain, "reconstitué d'après un modèle retrouvé près d'Evreux". Il s'agit ici d'un four de potier. La bouche d'entrée (alandier) construite à l'aide de tuiles et terres cuites. La fosse cendrier ou de travail au premier plan. La chambre de chauffe au dernier plan (dôme d'argile) © <http://pointsdecerise.canalblog.com/archives/2009/08/03/14619387.html>

2.3.5 Les tombes à crémation gallo-romaine (Etude par Myriam Le Pui-Texier, Anthropologue, Inrap)

Deux tombes à crémation, F6 et F7, distantes d'environ 5 m., ont été mises au jour à proximité de la fosse F3 (vue précédemment) et du fossé F100 (fig. 85).

2.3.5.1 Objectifs et Méthode de fouille et d'analyse des dépôts osseux

Les méthodes de fouilles mises en œuvre visent à appréhender le rituel funéraire à travers l'aménagement des tombes, le mode de dépôt des ossements brûlés (en urne ou en pleine terre), la disposition du mobilier pouvant également accompagner le défunt (offrande, viatique...).

Les fosses funéraires ont fait l'objet d'un dessin en plan et en coupe au dixième. Les axes de dessins matérialisés sur le terrain par des clous ont ensuite été relevés en topographie afin de pouvoir repositionner avec précision les tombes sur le plan général. Les artefacts présents dans les tombes ont été relevés en plan et en altitude à partir de l'axe des coupes.

Les urnes cinéraires sont prélevées pour être ensuite étudiées en laboratoire.

Le protocole de fouille et d'analyse des vases ossuaires s'appuie sur les travaux de Duday H., Depierre G., Janin T. (Duday *et alli.* 2000).

Cependant, les dépôts se sont révélés incomplets. Ainsi, le contenu des urnes a fait l'objet d'un tri puis d'un tamisage à l'eau et/ou à sec.

La seconde étape de l'étude des incinérations consiste à quantifier le «matériel osseux» à partir de la pesée des os en tenant compte du niveau de démontage. Cette opération permet d'appréhender l'organisation interne du dépôt et indirectement le mode de collecte des os sur le bûcher. Nous distinguons quatre grands groupes anatomiques : le squelette céphalique, le tronc (rachis, côtes, sternum), les membres supérieurs, les membres inférieurs. Les fragments d'os longs non différenciés sont classés parmi les membres indéterminés. Enfin, les esquilles représentent «le degré extrême d'indétermination» (Duday *et alli.*, p.15, 2000).

Les objectifs de l'analyse des restes osseux consistent à estimer le nombre d'individus dans la sépulture, l'âge au décès, et éventuellement le genre. Selon la méthode proposée par H. Duday, les restes osseux font l'objet d'une analyse pondérale. Elle permet d'évaluer la représentation du squelette (part relative des différentes régions anatomiques) et d'établir des comparaisons avec des références théoriques obtenues dans des crématoriums actuels (McKinley, 1993). Cette analyse a pour objet la mise en évidence des gestes funéraires se rapportant aux modalités de prélèvements des os sur le bûcher.

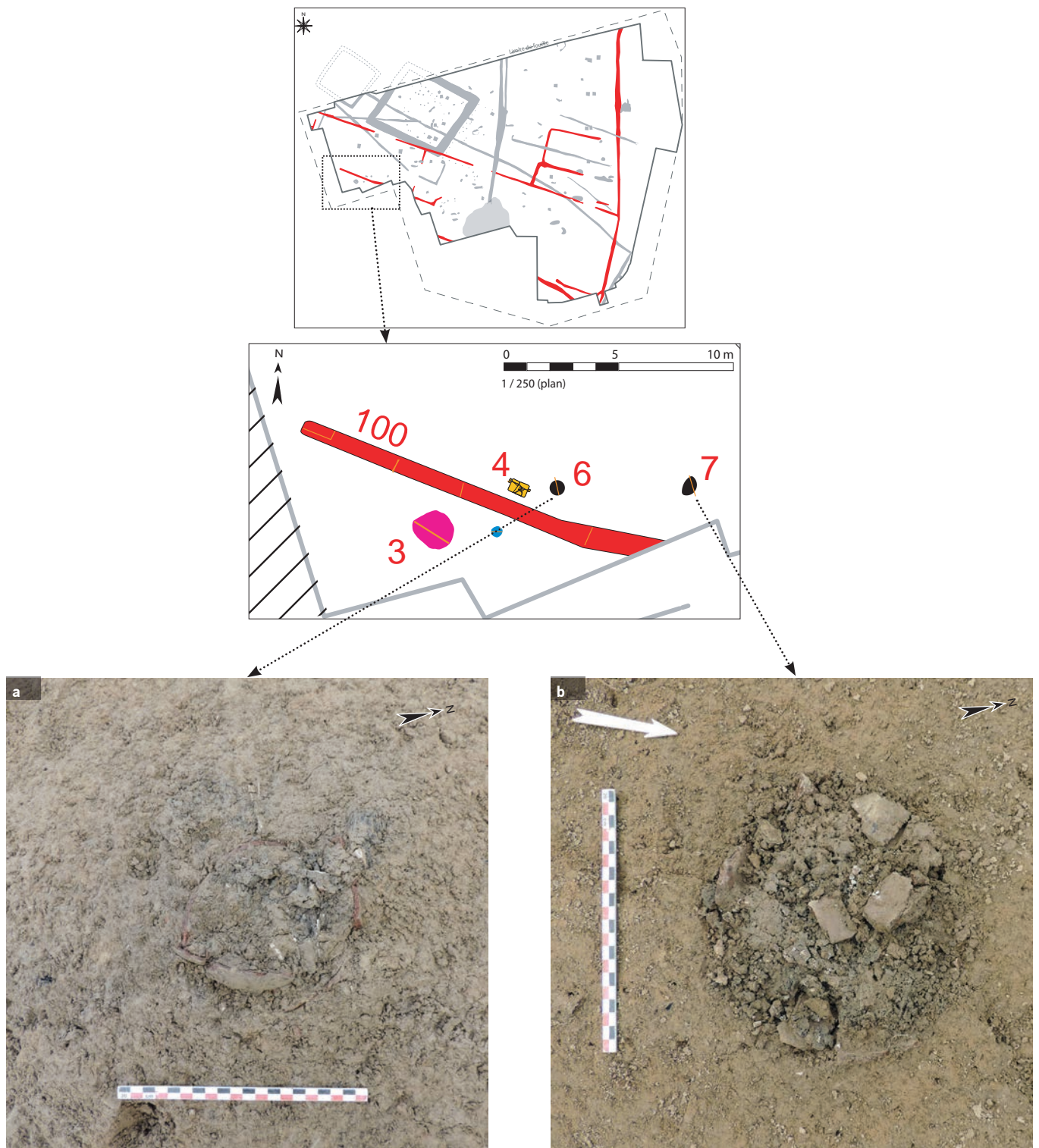


Fig. 85 Plan de situation des tombes à crémation gallo-romaines (F6 et 7) / **a** : vue de l'urne F6 avant fouille / **b** : vue de l'urne F7 avant fouille / Les traces ou morceaux blancs correspondent à de l'os brûlés du défunt © Inrap, Y. Escats, 2015.

2.3.5.2 La tombe à crémation F 6

La fosse (fig. 86 et 87):

Les limites de la fosse ne sont pas clairement apparues car son comblement est similaire à l'encaissant (limon brun moyen et débris de schiste). De forme circulaire, elle présente une dimension modeste (30cm de diamètre).

Le dépôt :

Cette structure a livré le fond d'une urne en céramique conservée sur une hauteur inférieure à 6 cm. Incomplet, ce dépôt a été tamisé et les os triés. Le comblement est constitué de limon argileux charbonneux.

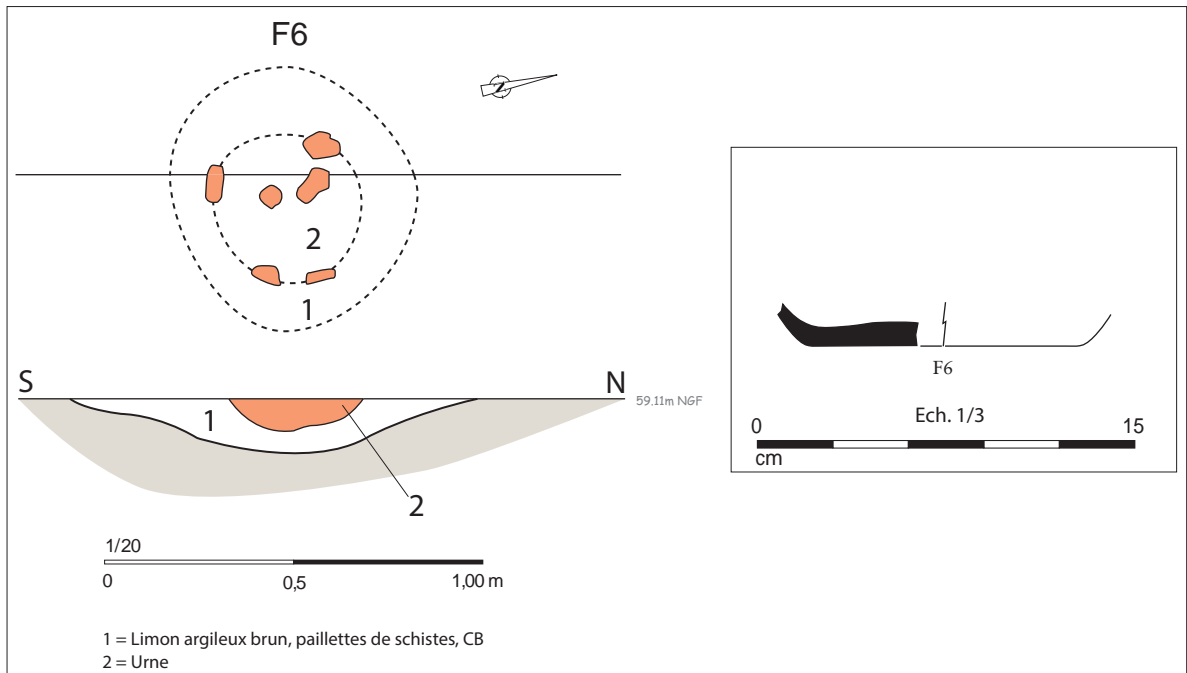


Fig. 86 La tombe à crémation F6 : plan, coupe et dessin © Inrap, DAO J. Conan, L. Simon, 2015.



Fig. 87 La tombe à crémation F6 : l'urne en céramique très partiellement conservée, déposée dans une fosse de faible profondeur © Inrap, M. Le Pail-Textier, 2015.

Données biologiques (fig. 88 et 89):

Les ossements recueillis dans l'urne ont un poids total de 93,92g. La fosse a également livré quelques esquilles d'os (2,04g). Les ossements se composent de restes crâniens (voûte maxillaire, condyle de la mandibule, un seul petit fragment de couronne dentaire, os zygomatique, temporal), d'esquilles d'os longs des membres supérieurs et inférieurs (tibia, fibula), de ares fragments de côtes. La fragmentation des os est élevée d'où un taux d'esquilles indéterminées assez conséquent (60%).

Ces vestiges osseux correspondent aux restes très partiels d'un sujet immature. L'épaisseur du neurocrâne ainsi que les diamètres diaphysaires indiquent soit un enfant, soit un adolescent.

Les éléments en présence ne permettent pas de préciser l'âge au décès, l'hypothèse se situe entre les classes d'âges *infans* II (6-12ans) et *juvenis* (entre 12 et 15ans) (Duday *et alii.* 2000).

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
30,71	-	-	3,54	59,31	0,36	93,92g

Fig. 88 Analyse pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe F6 © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

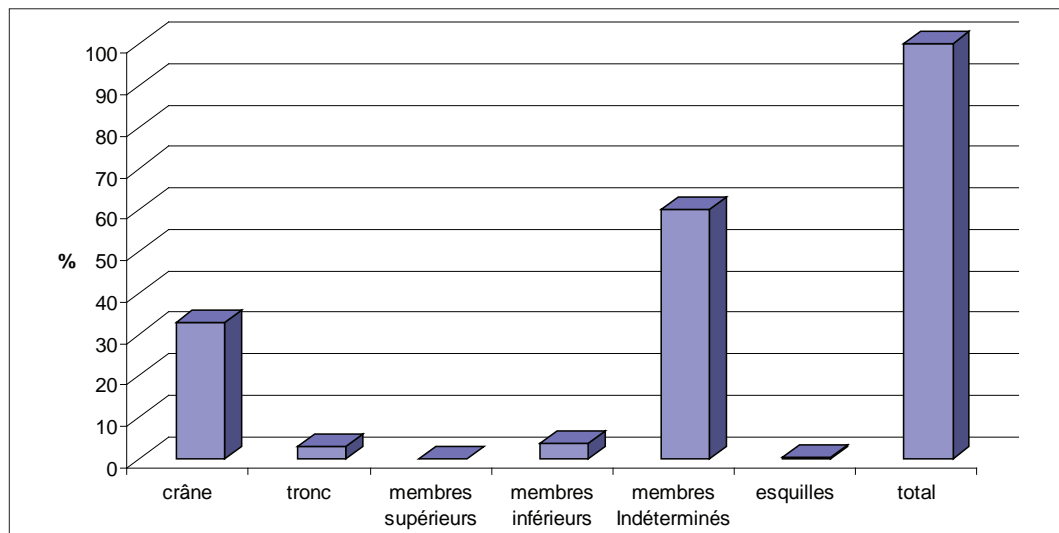


Fig. 89 Distribution proportionnelle des os incinérés par région anatomique de la tombe F6 © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

2.3.5.3 La tombe à crémation F 7

La fosse (fig. 90 et 91):

Les limites du creusement n'ont pas été perçues avec certitude, le comblement constitué de limon et de débris de schiste, ne se différenciant guère de l'encaissant. La fosse est apparue plutôt de forme circulaire (35 cm de diamètre). Des débris d'os et de charbons de bois étaient dispersés dans le comblement en raison de l'altération de surface du dépôt cinéraire par les activités agricoles.

Le dépôt

L'urne en céramique est conservée sur 7 cm de hauteur. Elle est fissurée et fragmentée. Son contenu a fait l'objet d'une fouille rapide. Le dépôt, incomplet, ne permet pas d'en restituer l'ordonnancement. Le comblement est constitué de limon argileux et charbonneux. Les fissures ont entraîné une déstructuration du dépôt, qui est aéré. L'arasement de l'urne a conduit à une dispersion des os dans le comblement de la fosse.

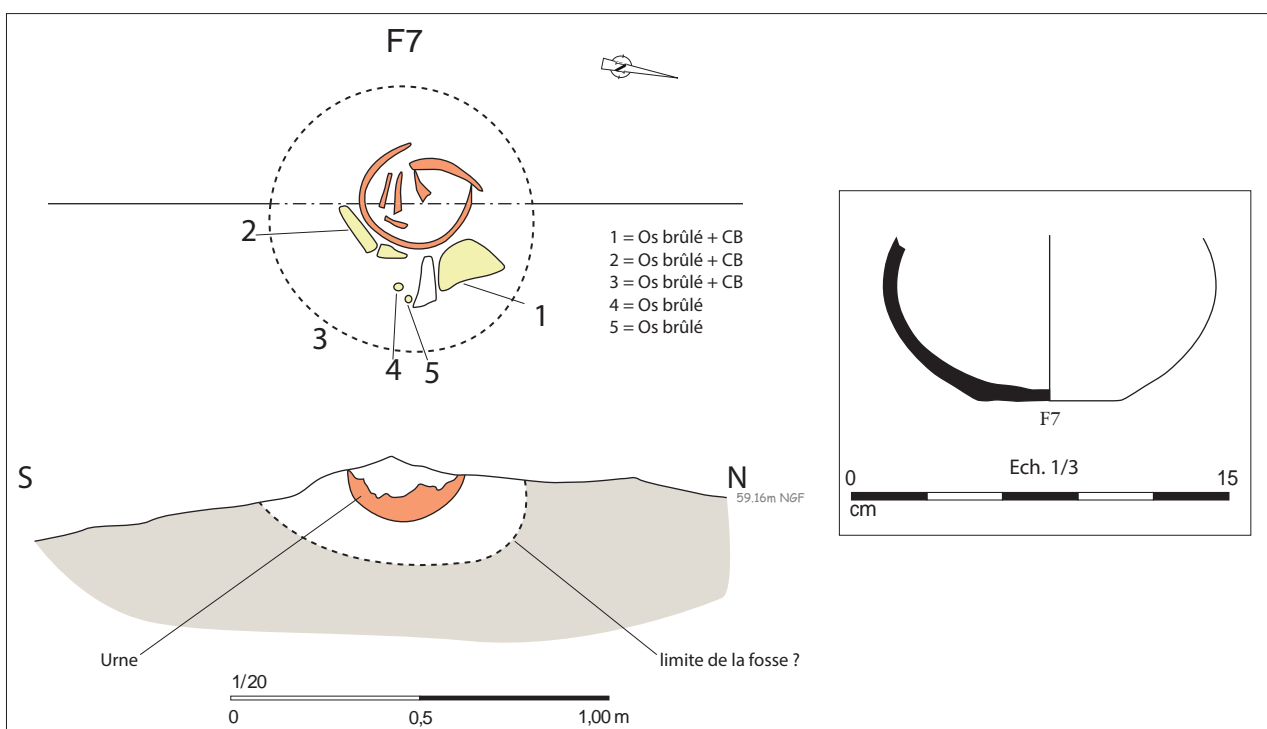


Fig. 90 La tombe à crémation F7 : plan, coupe et dessin © Inrap, DAO J. Conan, L. Simon, 2015.



Fig. 91 La tombe à crémation F7 : l'urne en céramique partiellement conservée, déposée dans une fosse de faible profondeur © Inrap, M. Le Pui-Textier, 2015.

Données biologiques

Le poids des os récoltés dans l'urne s'élève à 134,47g (fig. 92 et 93), auquel il faut ajouter 65,2g d'esquilles osseuses retrouvées dans le comblement de la fosse. Les ossements présents se composent de fragments de neurocrâne, de dents, de rares fragments de vertèbres et d'une grande part (67,3%) d'esquilles d'os longs des membres supérieurs et inférieurs.

Ces ossements ne représentent qu'une partie d'un squelette d'un sujet adulte. L'âge au décès, estimé à partir de rares portions de crâne, de dents, des épaisseurs et des diamètres diaphysaires, ne peut être précisé en raison de l'indigence des restes osseux.

Crâne	Tronc	Membres supérieurs	Membres inférieurs	Membres indéterminés	Indéterminés	Total
10,77	2,18	8,88	11,84	90,55	10,25	134,47

Fig. 92 Analyse pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe F7 © Inrap, M. Le Pail-Textier, 2015.

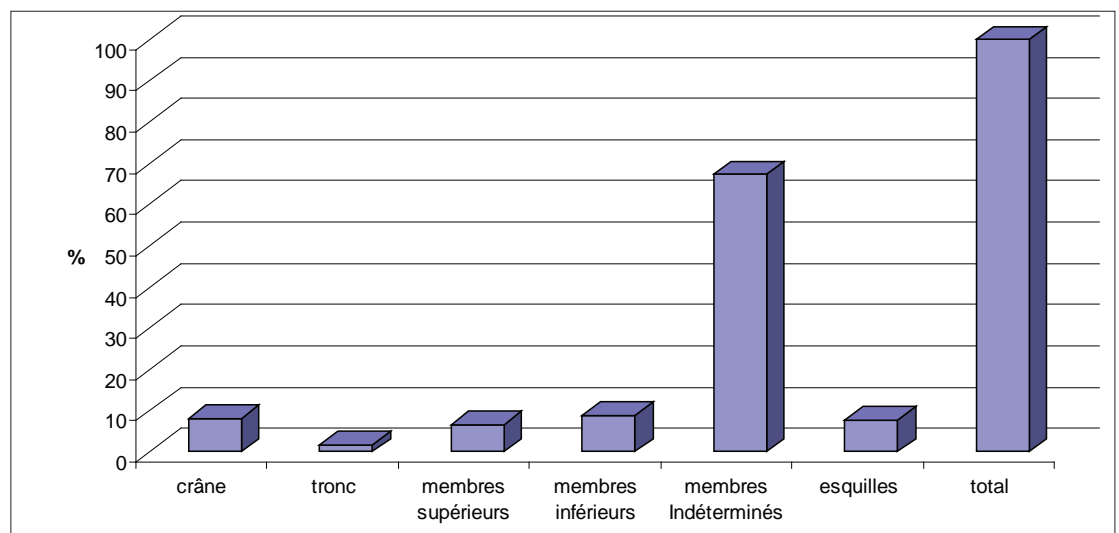


Fig. 93 Distribution proportionnelle des os incinérés par région anatomique de la tombe F7 © Inrap, M. Le Pail-Textier, 2015.

2.3.5.4 La température de combustion

Dans les deux dépôts les os ont une couleur blanche homogène, à l'exception de quelques esquilles qui ont un aspect grisâtre. Ces observations vont dans le sens d'une combustion poussée. La gamme chromatique des ossements est en effet tributaire de la température, du tirage du foyer, ou encore de la durée d'exposition (Grévin, 2004). Il faut également préciser que les ossements moins exposés au feu se conservent moins bien, ce qui pourrait expliquer la part relativement faible qu'ils occupent dans les ossuaires.

2.3.5.5 Conclusion

Les dépôts sont constitués dans les deux cas d'une urne céramique déposée dans des fosses aménagées à cet effet. Chacune des urnes contient les os brûlés d'au moins un sujet. La présence de charbons de bois parmi les os signifie que ces derniers n'ont pas été séparés des résidus de combustion. Les dépôts ne sont pas complets ce qui ne permet pas de discuter la représentation exacte des restes osseux par régions anatomiques.

Pour les mêmes raisons, on ne s'étonnera pas du fait que le poids des os est nettement inférieur aux références théoriques d'un squelette adulte qui peut atteindre 2000g (Krogman 1978, Mc Kinley, 1993). Toutefois, on remarquera que toutes les régions anatomiques sont représentées. Ces deux tombes sont destinées à un sujet adulte (F. 6) et à un plus jeune sujet (*infans* II entre 6 et 12ans) ou *juvenis*, entre 12 et 15ans). Aucun mobilier n'était associé à ces dépôts, cependant il faut tenir compte de l'état de conservation médiocre des tombes, fortement arasées par les activités de labours.

2.3.5.6 L'étude céramologique des urnes (par L. Simon, Inrap) crémation F 7

Les deux récipients (**fig. 94**) employés comme urnes funéraires sont traités ensemble.

Du fait de leur fragmentation, leurs caractéristiques morphologiques ne peuvent être appréciées, bien que ce soit manifestement dans les deux cas des formes fermées. Le fond issu de F6 est large et épais. Le vase de F7 semble être d'un module plus réduit, avec une panse trapue.

Ces deux vases présentent des caractéristiques techniques du même ordre : une pâte brune, avec un cœur brun rosé, que l'on rencontre essentiellement dans les horizons datant de l'extrême fin de la Tène finale/période augustéenne, datation proposée à titre d'hypothèse.

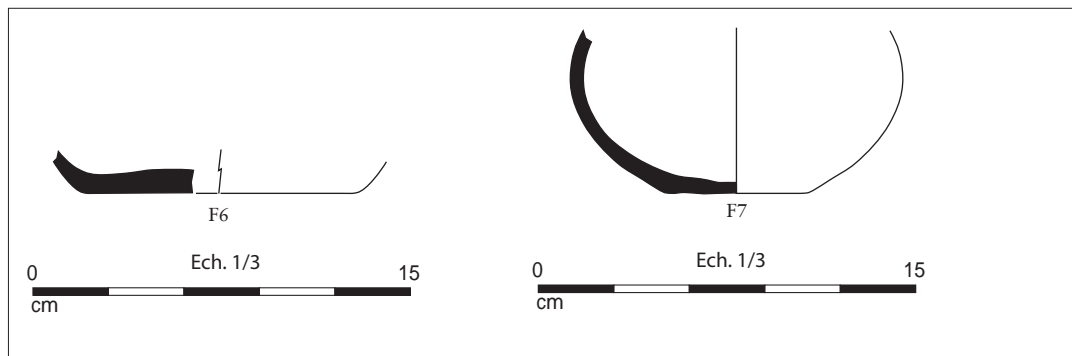


Fig. 94 Les urnes des tombes F6 et f7 © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.

2.3.6 Synthèse et discussion sur l'occupation gallo-romaine

Pour revenir au système d'enclos ou "cellules" mis au jour à l'est du site, la fonction de ce type d'aménagement est difficile à définir de manière assurée, à l'échelle de l'emprise. Pour autant, l'absence de vestiges d'habitat (bâtiments notamment) autoriserait à proposer plutôt une fonction agraire ou de pacage d'animaux. Ce système de fossés est situé dans la partie la plus humide du terrain, en fond de vallon au milieu duquel coule un ruisseau. Seule une structure de combustion, dont l'usage n'est pas établi, est située dans l'angle SE de la première cellule.

Malgré les quelques interrogations, nous retiendrons qu'une occupation gallo-romaine -d'habitat- est fortement soupçonnée aux abords immédiats de l'emprise de la fouille. Le lien avec les vestiges vus en photographie aérienne au nord-ouest est ici plus que probable. En effet, si l'on prolonge les fossés reconnus dans la végétation, certains se poursuivent dans le même axe en dehors de l'emprise (*cf* **fig. 8 et 9 page 46 et Conclusion fig. 103**). Aussi, il ne faut exclure la présence de vestiges gallo-romains de l'autre côté du ruisseau à l'est du site.

La découverte de deux tombes à crémation en limite d'emprise permet l'hypothèse d'un plus vaste ensemble funéraire. Les datations obtenues à partir de l'étude typologique des céramiques (*cf* étude L. Simon) les attribuent à l'extrême fin de la Tène finale et à la période augustéenne. Durant cette période la pratique funéraire prépondérante est celle de l'inhumation (Villard-Le Tiec *et al*, 2010) et seuls quelques rares exemples de tombes à incinération sont recensés en Armorique (Galliou 1989, p. 17). A ce titre, cette découverte ne manque pas d'intérêt et nécessiterait des investigations plus poussées afin de cerner l'étendue de l'ensemble funéraire et ses limites chronologiques.

2.4 Les vestiges d'époque Moderne/Contemporaine et non datés

Le décapage a permis de faire réapparaître d'anciennes limites de champs (haies et fossés), mise en place à l'époque Moderne et/ou Contemporaine et perdurant jusque dans les années 1960 (avant le remembrement). Le fossé F250/260 concorde en effet avec les limites parcellaires visibles sur le plan du cadastre napoléonien de 1850 (fig. 95 : Section E2 du Bois-Orcan. Parcelles 163-383). Une grande excavation (mare et/ou carrière), repérée au sud de l'emprise, pose quant à elle question notamment en terme de datation. Le fossé du cadastre napoléonien le contourne littéralement, ce qui supposerait une antériorité.

Deux portions de fossés n'ont pas été datés. Ces fossés ne correspondent à des limites du cadastre napoléonien, par contre ils recourent les fossés antérieurs (gallo-romain en l'occurrence).



Fig. 95 Plan de situation des fossés parcellaires d'époque Moderne/Contemporaine, sur fond du cadastre napoléonien de 1850 (Section E2 du Bois-Orcan. Parcelles 163-383) © Inrap, Y. Escats, 2015./ Source : archive départemental d'Ille-et-Vilaine

2.4.1 Des fossés parcellaires

Quatre fossés plus récents ont également été mis au jour dans l'emprise (fig. 95 et 96). La chronologie relative, surtout observée au moment du décapage et vérifiée par des sondages, montrent que ces fossés sont postérieurs à tous les autres fossés qu'ils croisent :

- Le fossé F250/260 :

Divisant la zone d'étude selon un axe nord/sud, ce fossé correspond à une ancienne limite de champs, représentée sur la carte du cadastre napoléonien de 1850 et encore visible sur des clichés des années 1960 (avant le remembrement).

Sondé à quelques reprises, le fossé F250 qui se dédouble au nord (F260, très arasé) présente une creusement selon un profil aux bords obliques évasés et une largeur variable comprise entre 1 m et 1,30 m pour une profondeur conservée d'environ 40 cm (fig. 96 plan et coupe). Il est comblé d'un sédiment limoneux brun foncé mêlant des plaquettes de schiste. Quelques éléments métalliques divers ont été recueillis lors des sondages (barbelés...).

Les sondages 86 et 90 ont permis de valider la postériorité du fossé F250 sur les fossés F230 (protohistorique) et F390 (gallo-romain) (fig. 96 plan et coupe).

- Le fossé 270 :

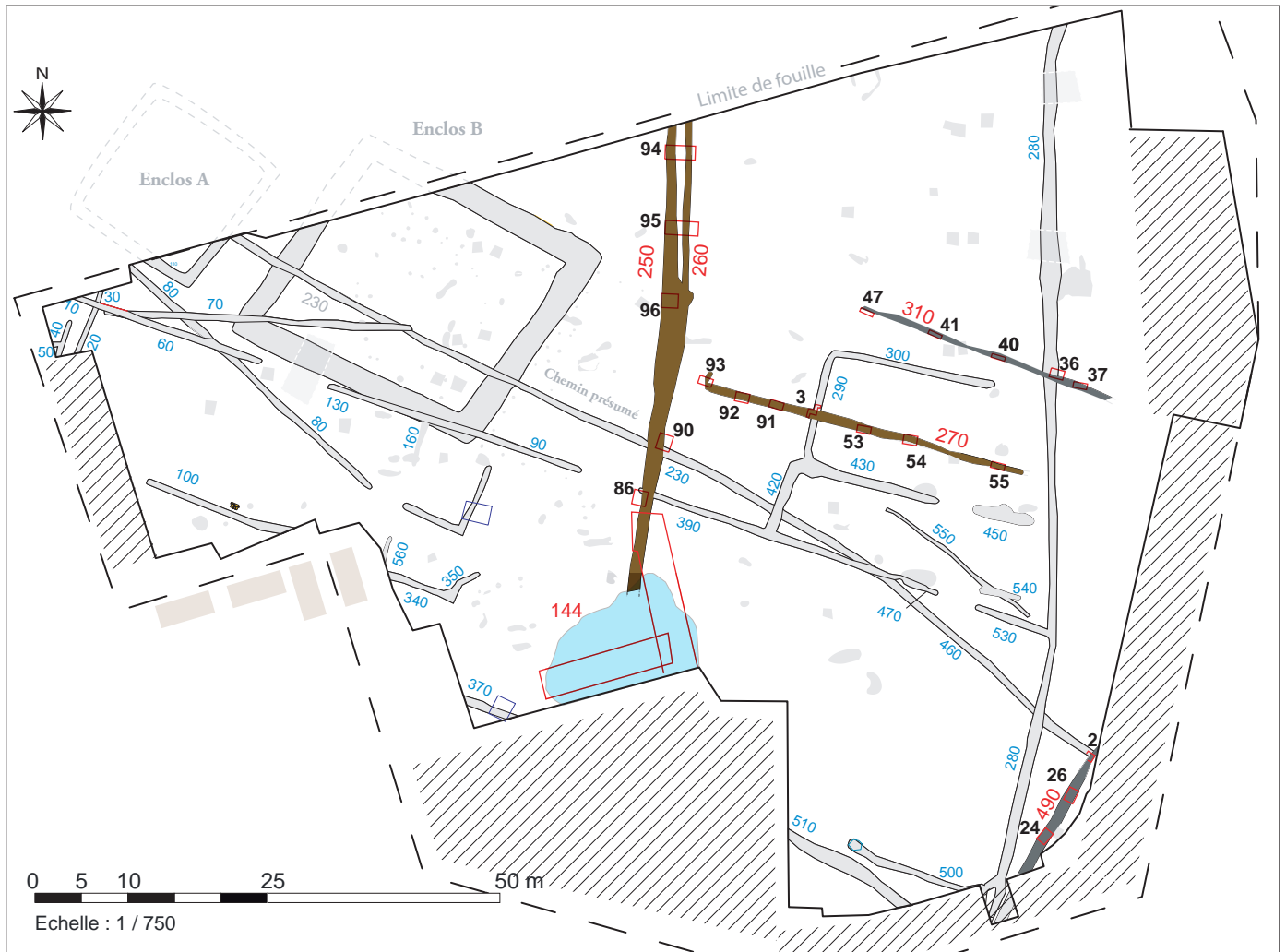
Non visible sur le cadastre napoléonien, il correspond vraisemblablement à une subdivision interne de la parcelle à droite (fig. 96 plan). Le fossé, orienté est-ouest, s'interrompt du côté ouest, à d'environ 5 m du fossé F250. Tandis qu'à l'opposé, en bas de pente à l'approche de la zone argileuse du fond de vallon, il est de plus en plus arasé. Il pourrait se poursuivre au-delà du fossé gallo-romain F280. Les quelques sondages mécaniques révèlent un fossé peu profond, de l'ordre de 20 cm à 8 cm (d'ouest en est) . Les coupes présentent un profil en cuvette pour une largeur variable compris entre 0,70 m et 1 m. Le comblement est composé d'un sédiment limoneux brun foncé mêlant des plaquettes de schiste.

- Le fossé F310 :

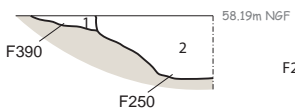
Situé un peu plus haut, également orienté est-ouest, mais légèrement divergeant par rapport au précédent, le fossé F310 n'est pas clairement daté (fig. 96 plan). Il pourrait correspondre à une trace de charruage ou de sous-solage. Quelques fragments métalliques non identifiés d'aspect récent ont été observés dans son comblement. Les sondages (fig. 96 plan et coupe : sd36, 40 et 47) révèlent un profil en cuvette pour une largeur variable comprise entre 40 cm et 0,70 m pour une profondeur conservée, d'ouest en est, de 32 cm à 8 cm. Il est comblé d'un sédiment limoneux brun foncé mêlant des plaquettes de schiste. Le sondage Sd36, effectué à l'intersection des fossés F310 et F280, montre nettement un recoupement des deux tracés, F310 recoupant F280 (fossé gallo-romain).

- Le fossé F490 :

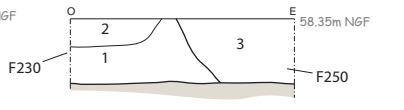
Au sud-est de l'emprise, une petite portion de fossé F490 a été reconnue (fig. 96 plan et coupe). Le sondage 2, situé à l'intersection du fossé F460 du chemin protohistorique a permis de vérifier qu'il était bien recoupé par F490. Les coupes des sondages affichent un profil en cuvette pour une largeur comprise entre 0,80 m et 1 m et une profondeur conservée de 30 cm à 40 cm. Ce fossé n'a pas livré d'éléments de datation (mobilier), mais au décapage de la petite extension, au sud de l'emprise, il apparaissait en surface recouper le fossé gallo-romain F280.



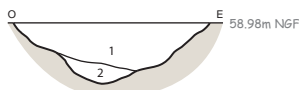
F250 / 390, Sd 86



F230 / F250 Sd 90



F250 Sd 95



- 1 = Limon brun foncé très schisteux
- 2 = Limon brun clair, paillettes de schiste
- 3 = Limon brun meuble, paillettes de schiste



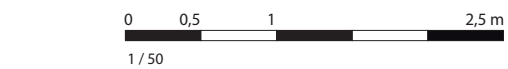
F270 Sd 92



F270 Sd 93

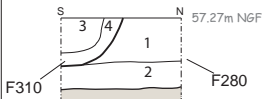


F270 Sd 55



- 1 = Limon brun foncé, paillettes de schiste

F280 / 310 Sd 36



F310 Sd 47

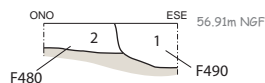


F310 Sd 40

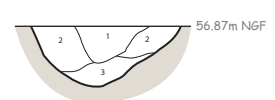


- 1 = Limon brun foncé, paillettes de schiste
- 2 = Limon brun clair, paillettes de schiste
- 3 = Limon brun clair schisteux
- 4 = Limon brun clair, paillettes de schiste

F480 / F490, Sd 2



F490 Sd 26



- 1 = Limon brun foncé, paillettes de schiste
- 2 = Limon brun clair, paillettes de schiste
- 3 = Limon brun clair schisteux

Fig. 96 Plan de situation des fossés parcellaires d'époque Moderne/Contemporaine ou non datés, sur fond du cadastre actuel et coupes de fossés © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

2.4.2 La grande excavation F144 : mare et/ou carrière ... ?

Au sud de l'emprise, une grande anomalie, de forme irrégulière, est apparue au décapage. Elle correspond à la tâche reconnue en photographie aérienne (fig. 97, 97 et 99).

Deux sondages mécaniques (nord/sud et est/ouest) ont été réalisés. Il s'agissait à la fois de caractériser cette structure et de tenter d'obtenir des éléments de datation, afin de savoir si elle avait une quel onque relation avec les occupations plus anciennes (de l'âge du Fer ou de l'époque gallo-romaine).

Les deux sondages puis le curage intégral de la structure ont révélé un creusement globalement en cuvette (fond relativement plat et des bords assez évasés), effectué dans un sol schisteux altéré (se délitant en plaquette). Le fond a été atteint à 1,30 m. Son comblement est composé de plusieurs couches de sédiments, plus ou moins épaisses, mêlant quelques souches d'arbre se retrouvant à tous niveaux. Des éléments métalliques (barbelés entre autres) ont été recueillis au fond de la structure, laquelle a visiblement servi de dépotoir récent.

Toujours est-il, comme nous le précisions en introduction, le fossé F250, d'époque Moderne et/ou Contemporaine, contourne littéralement la grande excavation ce qui suppose que la fosse était déjà visible au moment de l'implantation de cette limite parcellaire. Il pourrait s'agir d'une ancienne carrière notamment en raison de la nature de l'encaissant ici très schisteux. L'hypothèse d'une source, peut-être transformée en mare par la suite peut également s'envisager même si, à l'issue du curage complet de l'excavation, un petit filet d'eau est simplement apparu.



Fig. 97 Vue aérienne sur laquelle apparaît nettement l'empreinte de l'excavation F144 (tache verte) © Inrap, G. Leroux, 2015.



Fig. 98 L'excavation F144 après le décapage © Inrap, Y. Escats, 2015.

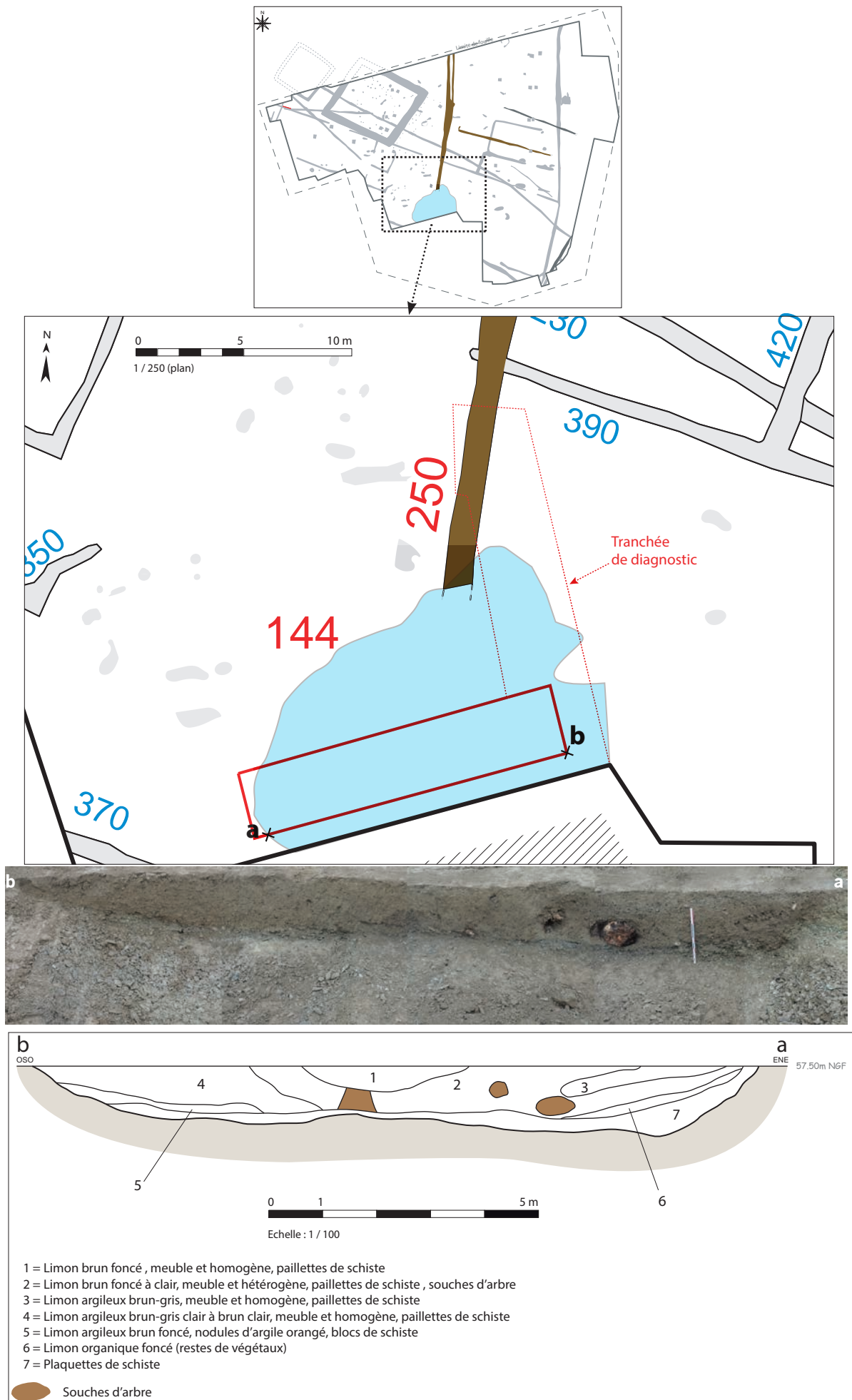


Fig. 99 Plan de situation de l'excavation F144 / Vue de la coupe a-b / Coupe a-b © Inrap, DAO J. Conan Y. Escats, 2015.

3. Conclusion

L'aménagement de la ZAC du Haut Rocomps sur la commune de Châteaugiron a conduit l'Inrap à fouiller une zone de près d'un hectare à proximité du centre-bourg, dans la continuité de l'urbanisation existante. La fouille préventive a permis de mettre en évidence une succession d'occupations datées de la Protohistoire ancienne jusqu'à la période gallo-romaine. Ces implantations humaines, que nous retracerons ci-dessous, sont installées en partie au sommet d'un versant et sur la pente relativement prononcée. Sur toute la frange est de l'emprise, le niveau le plus bas correspond à un fond de vallon au milieu duquel coule un ruisseau.

- Dans un premier temps, il est important de rappeler que les datations radiocarbone (^{14}C) des ensembles C et D ainsi que la « nébuleuse » de trous de poteau (au sein de l'enclos B) n'ont pas permis de les caler chronologiquement. Les résultats paraissent en effet incohérents dans la mesure où pour un même ensemble, nous obtenons des écarts d'un ou plusieurs millénaires, avec des dates remontant à la Préhistoire (du Néolithique ancien (autour 6000, 5000 av. J.-C.) au Néolithique moyen vers 3800 av. J.C) et à l'âge du Fer et/ou début de la période romaine. Se pose ici la question de la fiabilité des échantillons (éléments intrusifs, effets "vieux bois").

- La première occupation des lieux, clairement identifiée (au p éalable en prospection aérienne) et faisant l'un des objets de la prescription de fouille est illustrée par les deux enclos vraisemblablement à vocation funéraire et/ou cultuelle (fig. 100). La datation du mobilier recueilli (fragments de poterie), même s'il est très indigent, nous situe au premier âge du Fer (VIIIe-VIe siècles avant J.-C) pour l'enclos B et à la période transition entre le premier et le second âge du Fer pour l'enclos A. Les trois dates ^{14}C , obtenues sur des échantillons (os brûlés et charbons de bois) recueillis dans les fossés des deux enclos A et B, confirment bien cette fourchette chronologique avec une date plus ancienne pour l'enclos B, même si un fonctionnement synchrone peut être envisagé.

De forme quadrangulaire et délimités par des fossés de clôture, les enclos sont distants d'environ 5 m et sont implantés en enfilade selon une orientation ONO/ESE soit dans le sens de la pente, en position dominante sur le vallon directement à l'est de l'emprise. Ceci constitue vraisemblablement un critère d'implantation recherché (caractéristique que nous aborderons plus loin). En outre, d'après l'analyse stratigraphique, l'hypothèse d'un talus sur les abords du fossé est avancée mais il ne faut pas non plus exclure la présence d'un tertre érigé au centre pour l'enclos B. Ceci expliquerait peut-être la présence du dispositif circulaire sur poteau (ensemble C) entourant ce dernier, mais nous disposons d'aucun élément permettant d'assurer la contemporanéité de l'ensemble.

Concernant la vocation funéraire et/ou cultuelle évoquée pour ces enclos, il faut bien admettre que cette hypothèse ne se base avant tout que sur des parentés typo-chronologiques à l'échelle locale et plus largement à l'échelle régionale. La dimension funéraire n'est pas avérée en l'absence de tombes sépulcrales (à incinération ou à inhumation) dans l'espace interne des enclos ou des rejets spécifiques dans leurs fossés. Du moins, les quelques restes osseux (os brûlés), récoltés en très faible quantité dans une fosse située dans l'espace interne de l'enclos B et dans le comblement de son fossé, n'ont

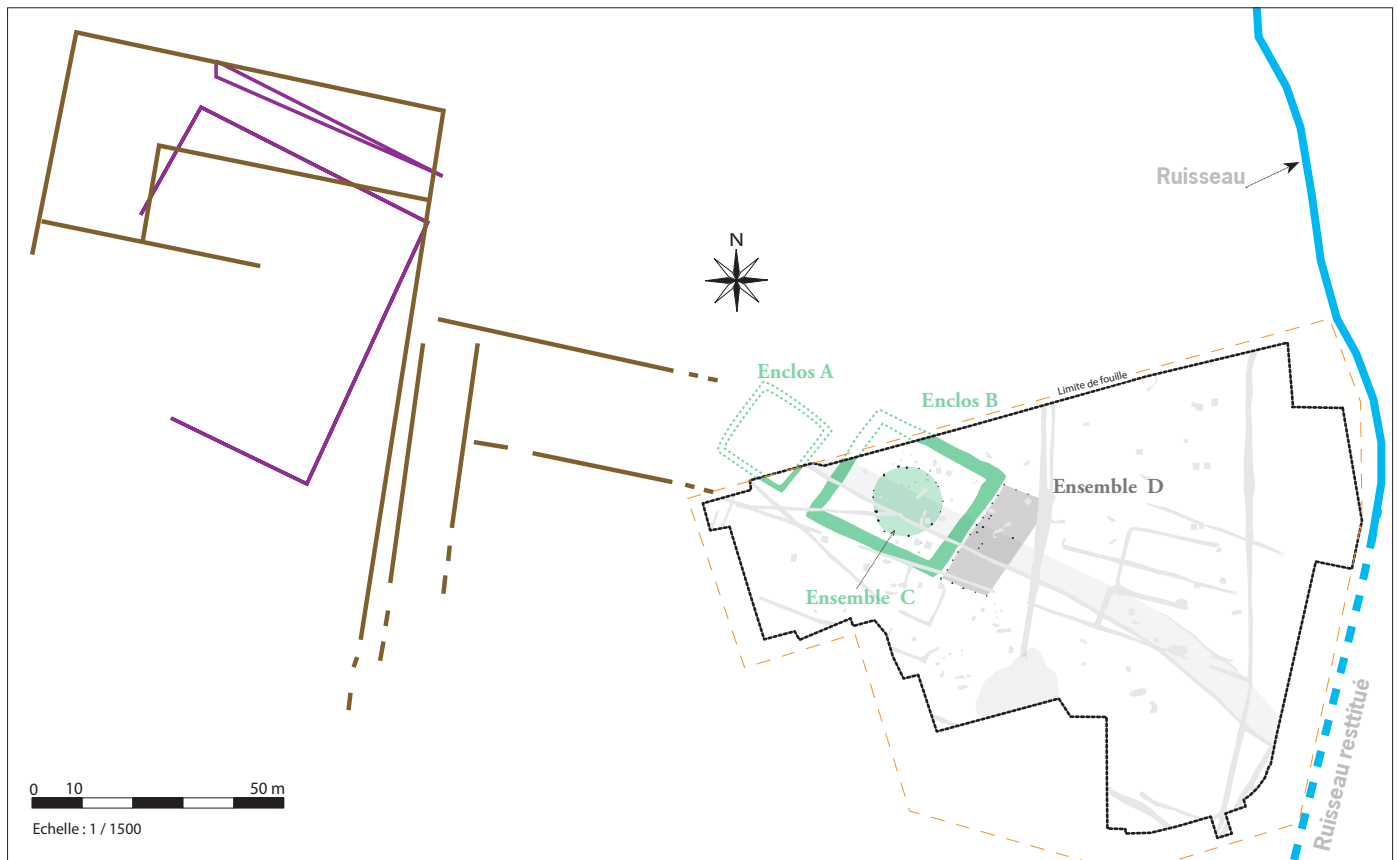


Fig. 100 Les ensembles funéraires et/ou culturels du premier âge du Fer et la période transition premier/second âge du Fer du Haut Roccomps / A gauche : Tracés violet : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne (G. Leroux) / Tracés marron : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne (A. Provost) © Inrap, Y. Escats, 2015.s

malheureusement pas pu être identifiés (os humains ou d'origine animale ?). Seuls quelques éléments céramiques "...inhabituels..." relevés par A.-F. Cherel (dans son étude) subodorent "...une fonction bien spécifique de ces enclos..." ce qui l'interroge sur leur "... vocation funéraire ou culturelle ...". Cette déficience d'indices relève peut-être d'un problème de conservation des monuments et/ou de pratiques n'affectant pas le sous-sol (tombes disposées dans un tertre central ?).

Ce que nous retiendrons en outre est cet agencement atypique de l'enclos matérialisé par des poteaux (l'ensemble D) qui se situe en façade de l'enclos B. Dans la synthèse intermédiaire (page 86), nous évoquions la difficulté d'interprétation fonctionnelle de cet aménagement notamment en l'absence de comparaison régionale, mais il est vrai que sa situation dans le prolongement de l'enclos B et ses dimensions proches nous invitent à penser à une possible contemporanéité ou du moins une co-visibilité, à un moment donné (?) avec l'enclos B. Aussi l'hypothèse d'une palissade symbolisant un premier espace sacré à part entière et d'une avant-cour devant l'enclos B, comme une sorte de "parvis", est séduisante. Bien sûr, en l'absence de datation, il pourrait s'agir d'un aménagement antérieur, postérieur, et/ou dévolu à toute autre fonction (domestique ...).

Pour élargir le débat, la question de la relation avec l'habitat (le « monde des vivants »), et qui renvoie parallèlement à la question du statut du site du Haut Roccomps, font parties de ces problématiques qui ne peuvent être ici abordées véritablement. Aucun vestige d'habitat caractéristique, susceptible d'être en lien et contemporain des enclos A et B n'ont été mis au jour dans notre emprise. Mais ceci ne préfigure pas l'absence d'un habitat à proximité, nous pourrions alors soupçonner le réseau de fossés (formant un enclos) localisés en prospection aérienne (à une centaine de mètres au nord-ouest, cf fig. 100). L'orientation générale des fossés (tracé en violet) est proche de celle des enclos A et B. Si cette concordance d'orientation est

imputable à une possible coïncidence, ce phénomène n'est en revanche pas inconnu, d'après les données dont nous disposons sur l'organisation des terroirs pour cette période. Grâce aux travaux de recherche¹ effectués en Centre-Bretagne par Anne Villard-Le Tiec, Yves Menez et Thierry Lohro (du SRA Bretagne), les lieux funéraires et/ou cultuels, correspondant à des regroupements familiaux, sont fréquemment disposés devant la façade de l'habitat. Quelques exemples illustrent cette observation, comme ceux de Paule (fig. 101, cimetière 1, n°3), Locmalo ou encore Canihuel (fig. 101 n°12 et 3). Ces travaux montrent en outre que la présence de chemin à proximité peut également être un critère d'implantation déterminant (fig. 101 n°3). Au Haut Rocomps, même si aucun chemin n'a été repéré pour la période dans l'emprise, nous pourrions suggérer que le chemin vicinal moderne identifié directement à l'est de l'emprise, dans l'étude de Thierry Lohro et Pierre Poilpré sur le territoire de Châteaugiron², pourrait être bien plus ancien (fig. 102). Pour appuyer cette hypothèse, une branche possible de ce chemin a été reconnue à l'occasion d'une fouille Inrap sur la commune d'Ossé (Travaux LGV), par Joseph Le Gall (Chemin A, site de La Claraiserie, Le Gall, 2015, page 170). Son attribution chronologique est en revanche assez imprécise : les dates nous amènent soit à la Protohistoire (à partir du mobilier céramique) soit au haut Moyen âge (datation 14C).

En définitive, malgré ces quelques questions qui restent en sus, l'étude des enclos A et B, associés ou pas aux ensembles C et D, s'ajoute à la dizaine d'enclos de ce type fouillés en Bretagne et attribués au premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3) et la période transition premier/second âge du Fer (Hallstatt final/La Tène A). A l'échelle locale, à Châteaugiron et ces alentours, les autres sites funéraires et/ou cultuels, qui ont été recensés et mis au jour lors d'opérations de fouilles préventives (Catteddu, 2013, Zac de La Perdriots ou l'on dénombre 3 enclos) et à Domloup (Sicard, 2012, 2 enclos), ont une position topographique visiblement préférentielle sur les pentes de la vallée de l'Yaigne. Cette relation avec la topographie est également soulignée au travers de la synthèse sur l'organisation des terroirs pour cette période, en Centre-Bretagne (Villard-Le Tiec, Menez, Lohro, 2013). Pour une part indéniable des sites funéraires de cette période, une position privilégiée est recherchée face « ...à un panorama élargi sur un cours d'eau... » « ...la mer ou une vallée parfois importante... » (fig. 101 : Sainte-Tréphine n°20, Plouër-sur-Rance n°7 et Paule n°3). Ces aménagements devaient avoir un rôle de marqueur dans le paysage, tradition qui s'enracine sans doute dans le mégalithisme (Masset 1993) et qui se poursuit à l'âge du Bronze (tumulus) jusqu'à l'époque gallo-romaine (sanctuaire).

A notre échelle, comme le souligne Sandra Sicard, dans son étude des enclos funéraires et/ou cultuels de Domloup (Zac du Tertre), une synthèse pourrait aussi être abordée sur ces «...problématiques d'implantation et de développement de ces sites pourraient être envisagées sur un territoire qui serait potentiellement riche en monuments, dans la vallée de l'Yaigne. » (Sicard, 2012).

- Un changement de statut des lieux s'opère visiblement au second âge du Fer (sans datation plus précise) avec la mise en place d'un réseau de fossés, matérialisant un système parcellaire (fig. 103). Le lien avec de système fossoyé (enclos d'habitat ?), détecté en photographie aérienne, au nord-ouest en dehors de l'emprise (cf fig. 7-8 et 9 page 46), est envisageable même si les orientations divergent. Pour autant, cette occupation pourrait être desservie par l'axe de circulation ("Chemin présumé"),

1. Villard-Le Tiec (A.), Menez (Y.), Lohro (T.) - *Habitats et nécropoles de l'âge du Fer en Centre-Bretagne*, in : Krausz (S.), Colin (A.), Gruel (K.), Ralston (I.), Dechezleprêtre dir - *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsensschutz*, Mémoires, Auzorius, 2013, p. 261-269.
2. Suite à la fouille de la Perdriots au sud du bourg (Poilpré, Lohro 2013 in Catteddu 2013)

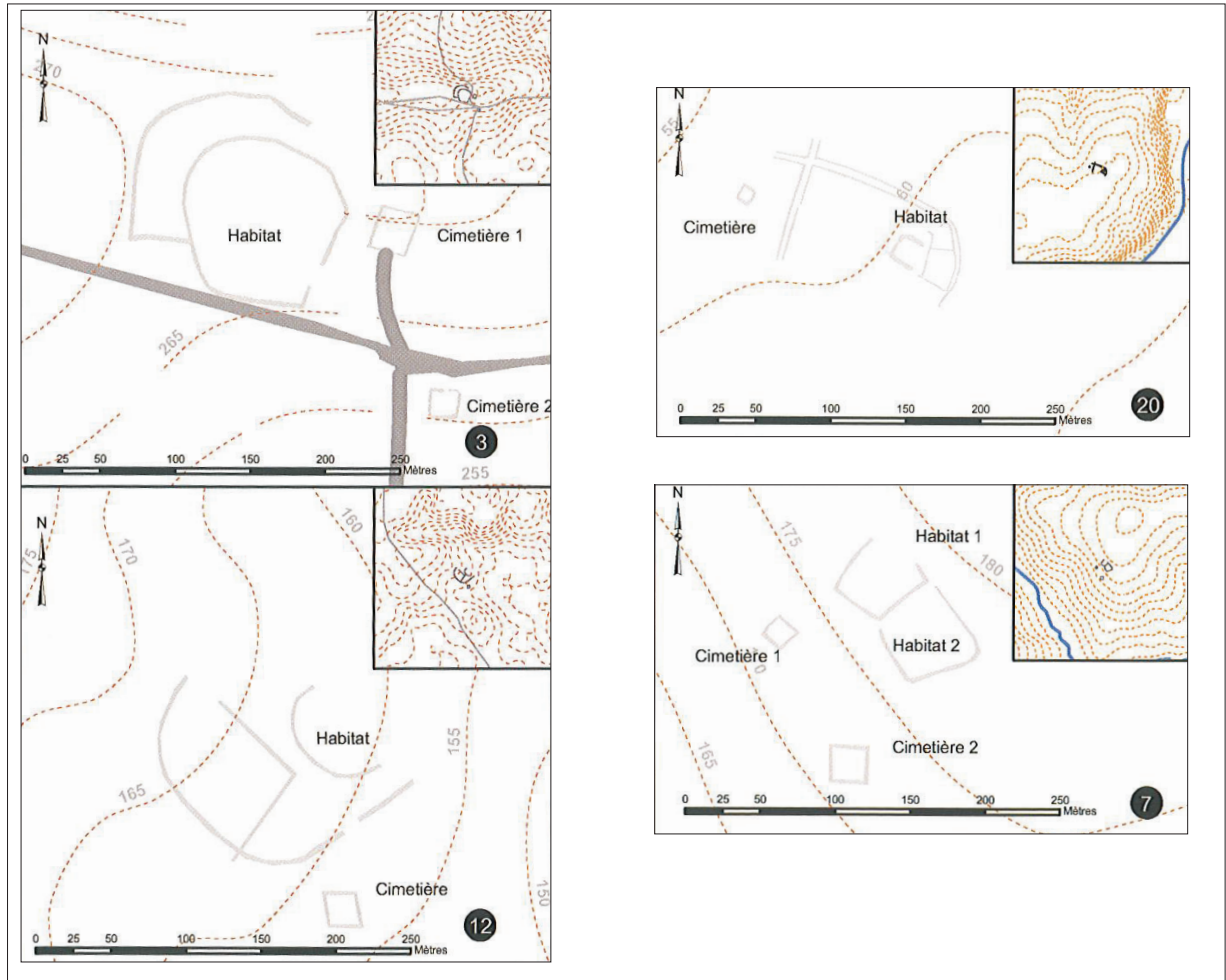


Fig. 101 Extrait des figures 7 (n°3 et 12) et 5 (n°20 et 7) (Villard-Le Tiec, Menez et Lohro, 2013) : "plans des sites fouillés ou découverts lors de prospections aériennes associant habitats et nécropoles encloses de la fin du premier et du début du second âge du Fer (SIG T. Lohro, 2015 : 3 Paule, Saint-Symphorien; ...; 12. Locmalo, Kerbellec (Naas 1990) // 20. Plouër-sur-Rance, Le Boisanne (Menez 1996) ; 7. Sainte-Tréphine, Coet-Parked (Gautier 2000)"

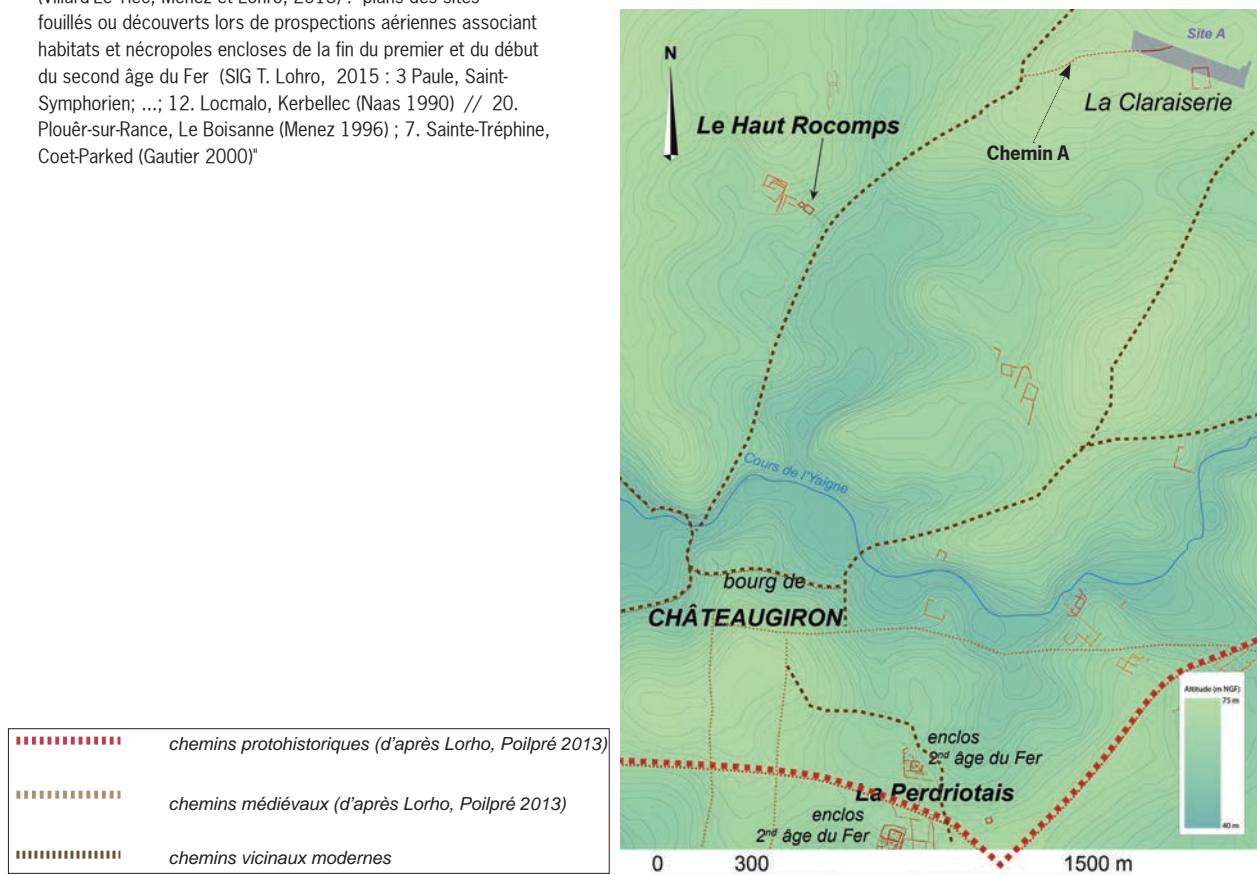


Fig. 102 Réseaux de circulations anciens mis en évidence par Thierry Lohro et Pierre Poilpré au sein du territoire de Châteaugiron (Lohro, Poilpré 2013). Extrait de la figure 200, page 176 du rapport de fouille de Joseph Le Gall (Ossé, La Claraiserie (Le Gall, 2015) © Inrap, Y. Escats, 2015).

mis au jour également dans notre zone d'étude. Selon un axe sud-est/nord-ouest, il traverse littéralement l'enclos B, peut-être encore partiellement visible dans le paysage (et donc faisant pourquoi pas office de repère pour les arpenteurs). Ce chemin, par ailleurs, pourrait se raccorder au chemin « vicinal moderne », présenté plus haut (fig. 102).

- Puis, le secteur est réinvesti et réorganisé par un réseau fossoyé, daté cette fois-ci de la période gallo-romaine (fig. 103). Les fossés délimitent des parcelles de différentes dimensions mais respectant une orientation commune. De même, leur lien avec l'enclos découvert en prospection aérienne est probable et ce découpage parcellaire donnerait un aperçu de l'organisation de l'espace rural en marge de cette occupation d'habitat proprement dit. Le mobilier, principalement composé de céramique, a été recueilli pour l'essentiel dans le comblement des fossés, mais une fosse (F3) s'est avérée également relativement riche. Ces éléments nous indiquent que l'occupation antique est à situer au cours du Haut-Empire, aux Ier et IIe s., probablement plus spécifiquement à partir du dernier tiers du Ier s. En marge, dans la zone basse du site (à proximité du cours d'eau situé sur la frange est de l'emprise), un four gallo-romain bien conservé a été repéré. Il constitue un indice d'une zone d'activités spécifiques qui pourrait se développer bien au-delà de l'emprise et pourquoi pas vers l'est, de l'autre côté du ruisseau. Deux structures funéraires (tombe à crémation) complètent les découvertes pour cette période. Situées en limite d'emprise, elles marquent vraisemblablement la présence d'un espace funéraire plus vaste à proximité de l'habitat.

- Enfin, le décapage a fait réapparaître d'anciennes limites (haies et fossés), mises en place à l'époque Moderne/Contemporaine (perdurant jusque dans les années 1960, avant le remembrement) (fig. 103). Elles concordent en effet avec les limites parcellaires visibles sur le plan du cadastre napoléonien de 1850 (Section E2 du Bois-Orcan. Parcelles 163-383). La grande excavation (mare et/ou carrière ?), repérée au sud de l'emprise, pose question. Son attribution chronologique n'est pas établie hormis le fait qu'elle soit antérieure au fossé du cadastre napoléonien la contournant littéralement.

Au terme de notre étude, cette opération archéologique a permis d'avoir un aperçu de ce que le "monde des morts" pouvait être représenté durant la Protohistoire (enclos) et l'époque gallo-romaine (tombe à crémation). En outre et parallèlement, il a pu être observé, dans cette zone restreinte, un exemple de construction et d'évolution du paysage par l'établissement d'un aménagement agraire, s'étalant toujours dans cette même fourchette chronologique de la Protohistoire à l'époque gallo-romaine. Leur lien avec le site détecté en prospection aérienne, à une centaine de mètre au nord-ouest de l'emprise de la fouille, semble évident et doit retenir toute notre attention, dans le cas d'une éventuelle expansion de la zone urbaine qui pourrait se profiler à l'avenir.

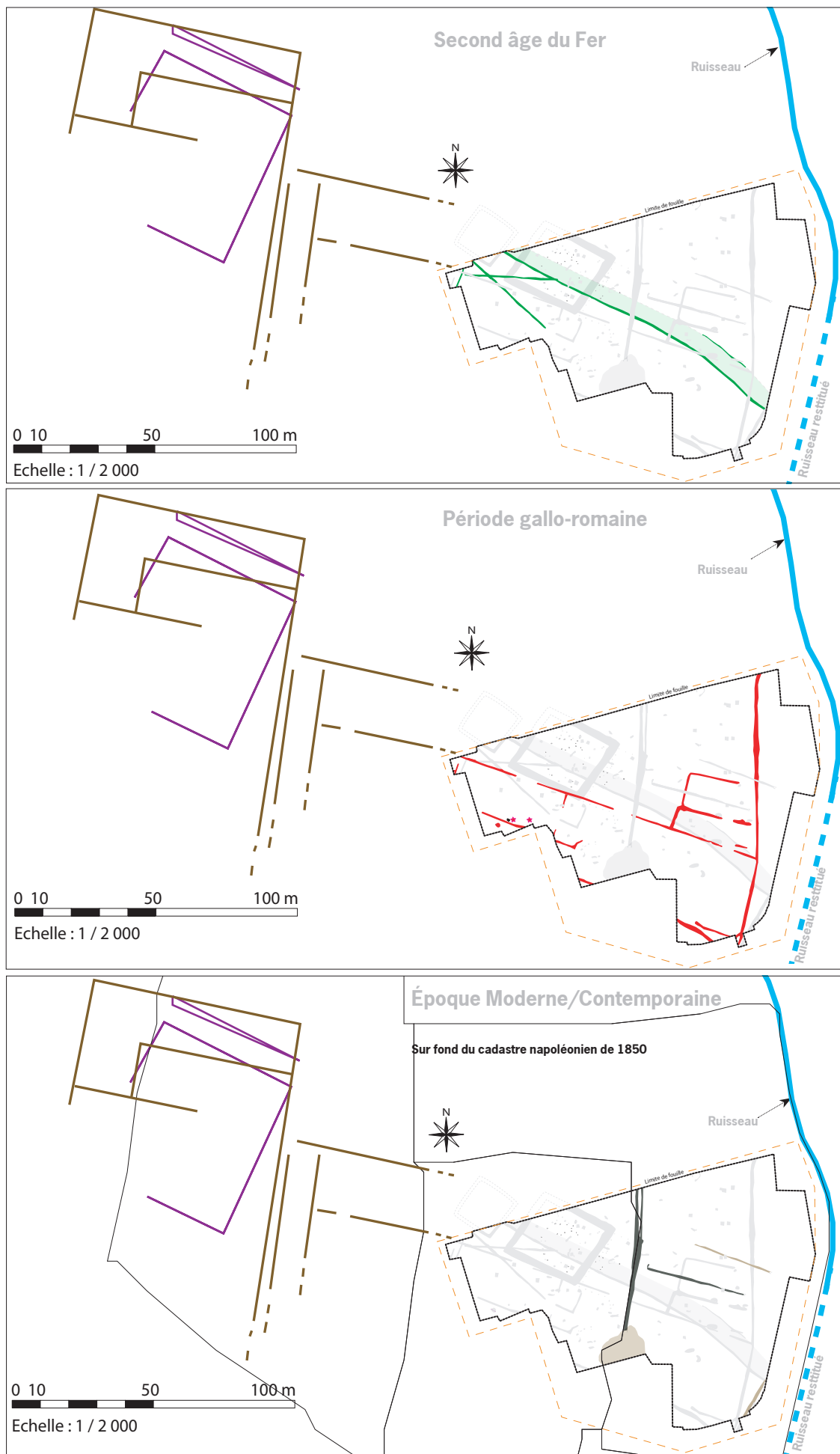


Fig. 103 Les différentes phases d'occupation se succédant du second âge du Fer à l'époque Moderne/Contemporaine // A gauche : **Tracés violet** : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne par Gilles Leroux / **Tracés marron** : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne Alain Provost © Inrap, Y. Escats, 2015.

4. Bibliographie

Documentation en ligne

BRGM

Carte géologique éditée par le BRGM.
Adresse internet : <http://infoterre.brgm.fr>

IGN

Géoportail © de l'IGN : carte au 1/25000 et 1/250000
Adresse internet : <http://geoportail.gouv.fr>

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Cadastre napoléonien d'Ille-et-Vilaine sur le serveur THOT des archives départementales : Relevé cadastral napoléonien de 1850 (Section E2 du Bois-Orcan. Parcelles 163-383).
Adresse internet : http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/

Carte archéologique nationale

A partir des éléments de la Carte archéologique du SRA Bretagne.
Adresse internet : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Bibliographie générale

Aubry 2008

AUBRY (L.) – *Noyal-sur-Vilaine, Hidouse II*. R.F.O de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne, 2008.

Aubry, Le Puil-TeXier 2014

AUBRY (L.) et LE PUIL-TEXIER (M.) – *Un enclos funéraire et/ou cultuel du 1er-2sd âge du Fer*. RFO de fouille, Inrap, Cesson-Sévigné, 1 volume, SRA Bretagne, Rennes, 2014.

Beague 1995

Beague (N.) – Thennelières (Aube), "Le Chaudronnier".
In : *Les fouilles archéologiques sur le tracé de l'autoroute A26 Chalons-sur-Marnes-Troyes, note préliminaire. Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 1, 1981, p. 41-43.

Bonucci et Graziani 1975

BONUCCI (E.), GRAZIANI (G.) – *Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope, investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age*, Acta Della Academia Nazionale dei Lincei, série 8, 59, 5, p. 518-533.

Catteddu 2001

CATTEDDU (I.) *et alii - Les habitats carolingiens de Montours et La Chapelle-Saint-Aubert (Ille-et-Vilaine)*, DAF, 12, Paris, 1995 Catteddu dir. 2001 :150

Catteddu, 2013

CATTEDDU (I.) (dir.) – *Châteaugiron, ZAC de la Perdriotais (Ille-et-Vilaine-Bretagne). Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire* : Rapport final d'opération; Volume 1. Rennes, Inrap/SRA Bretagne : 2013.

Cherel A.F. 2011

CHEREL (A.F.) – "Le mobilier archéologique de la phase 3." In : MENTELE (S.), *Bais, Carrière des Vallons, Un espace d'activité artisanale du second âge du Fer et de la période gallo-omaine précoce : une probable aire de traitement de denrées agricoles*, RFO de fouilles, Inrap Grand Ouest, Rennes, avril 2011, p. 123-131.

Duday et al 2000

DUDAY (H.), DEPIERRE (G.), JANIN (T.) – "Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération. L'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France." In: *Archéologie de la Mort, archéologie de la tombe au premier Âge du Fer. Actes du XXIe Colloque International de l'Association Française pour l'étude de l'Âge du Fer. Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*. Monographies d'Archéologie Méditerranéennes 5, p.7-30.

Escats 2014

ESCATS (Y.) - *Diagnostic archéologique de la ZAC Nord Bourgbarré, Bourgbarré (35)*, RFO de diagnostic, Inrap Grand-Ouest, 2014, SRA Bretagne, Rennes, 278 p.

Galliou 1989

GALLIOU (P.) – *Les tombes romaines d'Armorique. Essai de sociologie et d'économie de la mort*. DAF, Paris.

Gautier 2000

GAUTIER (M.) – *Le Bassin occidental de la moyenne Vilaine et Centre Bretagne, rapport de prospection inventaire*, SRA, Rennes.

Hamon 2004

HAMON (A.L.) – *Corps-Nuds, Launay Bien : un enclos funéraire du premier âge du fer*. Rapport final de fouille, INRAP, Cesson Sévigné, 35p.

Krogman 1978

KROGMAN (W.K.) – *The human skeleton in forensic medicine*, 3e éd., Charles Thomas, Springfield, USA, 337 p.

Labaune-Jean 2008

LABAUNE-JEAN (F.), 2008 – *Datations fournies par le mobilier du Campus Hoche et Parking Hoche : Datation et étude du mobilier*. In : D. Pouille, Rennes antique, Rennes, 2008, p. 118-160 et p. 210-249.

Lambot 1989a

LAMBOT (B.) – *Le Bronze final et le Premier âge du Fer sur le site d'Acy-Romanche (Ardennes). Sépultures et structures culturelles*, Gallia Préhistoire, t.31, p. 209-258.

Le Boulanger 2005

LE BOULANGER (F.) – Janzé, « *Le Moulin de la Jaroussaye* », (Ille-et-Vilaine, Bretagne). *Occupations de l'âge du bronze à l'époque moderne*. Rapport final de fouille, INRAP, Cesson Sévigné, 166p.

Le Boulanger et Provost 1992

LE BOULANGER (F.) ET PROVOST (A.) – "Un village carolingien sur la déviation de la RN 137 à La Cocherais en Tinténiac (Ille-et-Vilaine)", In : *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n°20, p. 87-117.

Le Gall 2015

LE GALL (J.) - *Ille-et-Vilaine, Ossé, la Claraiserie (tracé de la LGV «Rennes-Le Mans», secteur 2). Une exploitation agricole de la fin du second âge du Fer et du début de l'Antiquité (IIe siècle avant notre ère - Ier siècle de notre ère)*. RFO de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2015, 268 p.

Levan 2014

LEVAN (M.) – *Une activité de forge du Haut-Empire à Orgères*, RFO de fouille, Inrap Grand-Ouest, SRA Bretagne, Rennes, 2014, 360 p.

Leroux 1992

LEROUX (G.) – *Retiers, Le Pas-Veillard*. In, Bulletin scientifique régional, Service régional de l'archéologie de Bretagne.

Leroux et al 1999

LEROUX (G.), GAUTIER (M.), MEURET (J.-C.) ET NAAS (P.) – *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. De la prospection aérienne à la fouille entre Blavet et Mayenne*, Documents Archéologiques de l'Ouest, Rennes

MacKinley 1993

MACKINLEY (J.) – *Bone fragment size and weights of bone from modern British cremations and the implications for the pyre technology and ritual*, Journal of Archaeological Science 21: 339-342.

Masset 1993

MASSET (C.) – *Les dolmens. Sociétés néolithiques, protoques funéraires : les sépultures collectives d'Europe occidentales*. Errance, Paris, 1993.

Menez 1985

MENEZ (Y.) – *Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule, Quimper*, 1985 (Cahiers de Quimper antique, 2).

Menez 1996

MENEZ (Y.) – *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-Rance (Cotes-d'Armor)*. DAF n°58, éd. De la maison des sciences de l'homme, Paris, 265p.

Menez 2008

MENEZ (Y.) – *Le Camp de Saint-Symphorien à Paule (Côtes d'Armor) et les résidences de l'aristocratie du Second âge du Fer en France septentrionale*, Thèse de doctorat d'Archéologie, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne, Paris.

Meuret 2003

MEURET (J.C.) – *De l'avion au terrain : données et problèmes de la recherche sur les enclos aux marges de la Bretagne*. In, Lesmarges de l'Armorique à l'âge du fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et source écrite. Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF. RAO, supp. n°10, pp 23-36.

Menez et Lohro 2013

MENEZ (Y.) et LOHRO (T.) – "La Bretagne", In : MALRAIN (F.), GEERTRUI (B.) et LOHRO (T.) (Dir) – *L'habitat du second âge du fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire*, Inrap/CNRS Editions, Paris, 2013.

Milcent 1993

MILCENT (P.Y.) – *L'Age du fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^eème avant J.C.)*. In, Antiquités nationales, n°25, pp 17-50.

Naas 1990

NAAS (P.) – *Entre l'Oust et le Blavet, rapport de prospection-inventaire*, SRA, Rennes.

Naas 1999

NAAS (P.) – "Les enclos : essai de typologie et organisation des réseaux de clôture." In : LEROUX (G.), GAUTIER (M.), MEURET (J.-C.), NAAS (P.) : *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique*. Document Archéologique de l'Ouest, p.49-62.

Pautreau 1992

PAUTREAU (J.P.) – "Cimetières villageois, villages, nécropoles-sanctuaires de la fin du Bronze au Premier âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France (1000-500 av. J.C.)", in C. Mordant et A. Richard (ed.), *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe, Actes du Colloque international de Lons-le-Saunier 1990*, Documents préhistoriques, 4, CTHS, Paris, p. 293-302.

Sicard 2008

SICARD (S.) – *Les ensembles protohistoriques de Champ Vallée à Cholet, Maine-et-Loire*. Rapport final d'opération de fouille, SRA Pays-de-la-Loire, Nantes, juin 2008.

Sicard 2012

SICARD (S.) – *Les structures protohistoriques de Domloup. "ZAC du Tertre"*. Haut Rocomps. R.F.O de fouille. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne, 2012, 159 p..

Sicard 2014

SICARD (S.) – *Le Haut Rocomps*. R.F.O de diagnostic. Cesson-Sévigné : Inrap Bretagne, 2014.

Sicard et Cherel 2015

SICARD (S.) et CHEREL (A.-F.) – *Le vaste ensemble protohistorique de Champ Vallée à Cholet (Maine-et-Loire) : une vocation funéraire et rituelle ?*, bulletin de l'Association pour la Promotion des recherches sur l'âge du Bronze (APRAB), UMR 6298 ARTeHIS Université de Bourgogne-Faculté des Sciences 6, Bld Gabriel 21000 Dijon, n°13, p. 107-122.

Villard et Le Bihan 2006

VILLARD (J.-F.) et LE BIHAN (J.-P.) avec la collab. de PLUTON (S.) et GAUMÉ (E.) – *La nécropole à crémation du Hallstatt final-La Tène ancienne de Kerjaouen en Quimper (Finistère)*, RAO, 23, 171-198.

Villard-Le Tiec 2003

Villard-Le Tiec (A.) – “Melgven “Kerviguérou”, notice 6, in : ARCELIN & BRUNAUx, dir. 2003, 97-98.
VILLARD-LE TIEC (A.), CHEREL (A.-F.) et LE GOFF (E.) : “*Aspects de l'art celtique en Bretagne au ve siècle avant J.-C.*”, in : Buchsenschutz et al., dir. 2003, 221-236.

Villard-Le Tiec et alii 2010

VILLARD-LE TIEC (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), BOUVET (J.P.) (coord.) : “Pratiques funéraires du Second Âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)”, In : *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer, Actes du XXXIIIe colloque international de l'AFEAF* ; Caen, 20-24 mai 2009. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, 360p.

Villard-Le Tiec et alii 2013

VILLARD-LE TIEC (A.), MENEZ (Y.), LOHRO (T.) - “Habitats et nécropoles de l'âge du Fer en Centre-Bretagne”, In : Krausz (S.), Colin (A.), Gruel (K.), Ralston (I.), Dechezleprêtre dir - *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier*

5. Liste des figures

- Fig. 1** Localisation du site du Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) © IGN 2015 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales.
- Fig. 2** Vue aérienne du site du Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) / Limite de l'emprise de la fouille en pointillé rouge © Inrap, G. Leroux, 2015.
- Fig. 3** Implantation topographique du site du Haut Rocomps, Châteaugiron (Ille-et-Vilaine) © Inrap, S. Jean.
- Fig. 4** Localisation du site (point rouge) sur de la carte géologique du secteur de Châteaugiron © BRGM.
- Fig. 5** Contexte géologique local sur fond de plan des vestiges archéologiques mis au jour © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 6** Extrait de la Carte archéologique du SRA de Bretagne / le site du Haut rocomps est cerclé de rouge © SRA Bretagne, T. Lohro / Inrap, Y. Escats,
- Fig. 7** Vue aérienne de 2011 sur laquelle on peut détecter les deux enclos du "Haut Rocomps". A gauche, les traces visibles dans la végétation correspondent aux vestiges de fossés dessinant visiblement un enclos © Mappy, © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 8** Proposition de restitution des tracés des fossés repérés en photographie aérienne, par Alain Provost (Provost 1989). Sur fond de cadastre actuel (emprise de la fouille en rose pâle) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 9** Proposition de restitution des tracés des fossés repérés en photographie aérienne, par Gilles Leroux en 2005. Sur fond de cadastre actuel (emprise de la fouille en rose pâle) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 10** Plan général des vestiges archéologiques mis au jour à l'issue du diagnostic de juin de 2014 (Sicard 2014) © S. Sicard, 2014.
- Fig. 11** Les pelles mécaniques en action, par un décapage de la terre végétale et la mise en tas des déblais © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 12** Plan général de la fouille © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 13** Décapage intégral de l'emprise de la fouille, vue aérienne vers le nord. © Gilles Leroux.
- Fig. 14** Plan général des vestiges archéologiques (en noir) mis au jour à l'issue de décapage et numéros d'enregistrement (en gris). Échelle : 90% de 1/500 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 15** Plan général des vestiges archéologiques (en noir), sondages (en bleu) et coupes (traits rouge) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 16** Sondage du fossé de l'enclos à la mini-pelle © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 17** Plan d'ensemble des vestiges archéologiques et proposition de phasage chronologique © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 18** Les enclos A et B en vue aérienne, à l'issue de la fouille © Inrap, G. Leroux, 2015.
- Fig. 19** Fossé de l'enclos A après le décapage © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 20a** Vue du fossé de l'enclos A après les sondages © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 20b** Plan de situation et rapproché de l'enclos A et coupe stratigraphique du fossé © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 21** Coupes de l'enclos A. a : sondage 136 / b : sondage 137 coupe SO-NE / c : sondage 137 coupe NO-SE / sondage 138 coupe NO-SE © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 22** Le mobilier céramique recueilli dans le fossé de l'enclos A © Inrap, A-F. Chereil, 2015.
- Fig. 23** Vue de l'enclos B depuis le sud, après le décapage © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 24** Vue de l'enclos B depuis son angle ouest, fossés en cours de fouille © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 25** Plan de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 26** Vue de l'enclos B depuis son angle est, fossés intégralement fouillés © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 27** Coupes des fossés de l'enclos B © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 28** Comblement très schisteux au fond du fossé F200 (sd 157) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 29** Angle sud de l'enclos et rejet charbonneux du fossé F170 Sd 149/166 (US3) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 30** Rejet charbonneux du fossé F170 Sd 149/166 (US3) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 31** Céramique du second âge du Fer (au premier plan) dans le comblement final du fossé F170 © Inrap, S. Sicard, 2015.

- Fig. 32** Rejet de terre cuite (pointillé blanc) dans le comblement final du fossé F200 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 33** Céramique du second âge du Fer mise au jour dans le comblement final du fossé de l'enclos B © Inrap, L. Simons, 2015 (Sicard 2015).
- Fig. 34** Résultats des datations radiocarbone (^{14}C) du fossé F170 de l'enclos B (diagnostic et fouille) © Inrap, S. Sicard et Y. Escats, 2015.
- Fig. 35** Céramique du fossé d'enclos B et du fossé F70 © Inrap, A.-F. Cherel, 2015.
- Fig. 36** Le dispositif circulaire sur poteau (ensemble C), en pointillé noir : cercle parfait // en trait plein vert : tracé réel entre les trous de poteau © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 37** Dessins des trous de poteau du dispositif circulaire sur poteau (ensemble C) © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 38** Exemples de trous de poteau du cercle (ensemble C) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 39** Plan de situation et dessins des trous de poteau mis au jour dans l'enclos B © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 40** Coupe du trou de poteau F22 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 41** La concentration de trous de poteau, partie nord de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 42** Les fosses situées dans la partie nord de l'enclos B © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 43** L'enclos sur poteau (ensemble D) situé dans la continuité de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 44** Vue du nord des trous de poteau faisant face au fossé F190 de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 46** Dessin en plan et en coupe de trous de poteau de l'ensemble D © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 47** Plan rapproché de l'enclos palissadé (ensemble D) situé dans la continuité de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 48** Résultats des datations ^{14}C des enclos A et B © OxCal, Beta Analytic, 2015.
- Fig. 49** Exemples d'enclos funéraires du premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 50** Exemples directement comparables d'aménagements internes de type cercle de poteau et/ou d'emplacement de stèle © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 51 a** : l'enclos 200, matérialisé par des poteaux (Thennelières dans l'Aube) © Béague 1995 / **51b** : "l'enclos central" (Cholet, Maine-et Loire) © Sicard 2014
- Fig. 52** Vue du fossé F230, dans la partie basse du site © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 53** Intersection des fossés 70 et 230, au centre de l'enclos B © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 54** Plan de situation et coupes des fossés du chemin © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 55** Aux croisements des fossés protohistoriques (vert) et gallo-romains (bleu-gris) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 56** Plan de situation et coupes des fossés parcellaires protohistoriques © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 57** L'Intersection des fossés 70 et 80 (Sd9) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 58** Le mobilier des fossés 80 et 330 © Inrap, A.-F. Cherel, 2015.
- Fig. 59** Le tesson de céramique de La Tène finale du fossé F330 (Sd128) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 60** Un fragment de terre cuite (barre ou chenet ?) du fossé F330 Sd130 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 61** Plan de situation des fossés parcellaires gallo-romains © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 62** Vue partielle du réseau fossé gallo-romain délimitant des petits enclos ("cellules") © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 63** Vue de la fenêtre : angle du fossé F280 et 500 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 64** Coupes des fossés parcellaires gallo-romain © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 65** Plan des fossés gallo-romains formant un système d'enclos ou "cellules" (échelle au 1/300) © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 66** Situation du fossé F500 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 67** Le mobilier du fossé F500 © Inrap, DAO L. Simon, 2015.
- Fig. 68** Situation du fossé F500 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 69** Le mobilier du fossé F370/510 © Inrap, DAO L. Simon, 2015.
- Fig. 70** Plan et coupe de la fosse gallo-romaine F3 © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 71** Plan de situation des vestiges gallo-romains (F3, 4 et 5) / **a** : vue de la fosse charbonneuse F3 / **b** : vue de la *tegulae* posée sur le sol géologique © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 72** Le mobilier de la fosse F3 : Sigillée, paroi fine engobée, *terra nigra* © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.
- Fig. 73** Le mobilier de la fosse F3 : Céramique commune claire et sombre © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.
- Fig. 74** Le mobilier de la fosse F3 : Amphore, céramique retaillée, verre, *instrumentum* en alliage cuivreux © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.
- Fig. 75** Le mobilier de la fosse F3 : la tuile plate de couverture (*tegulae*) © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.
- Fig. 76** Le mobilier de la fosse F3 : la tuile plate de couverture (*tegulae*) © Inrap, Y. Escats.
- Fig. 77** Le four F450, **a** : plan de situation plan rapproché / **b** : plan rapproché / **c** et **d** : relevé en plan et en coupe de la structure © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.
- Fig. 78** La structure F450, après le décapage, il se situe dans le prolongement du fossé F430 © Inrap, Y. Escats, 2015.
- Fig. 79** Le four F450. Partie est : le sondage sd 57, faisant apparaître une couche rubéfiée au fond du creusement (flèche) © Inrap, S. Baia, 2015.
- Fig. 80** Le four F450 en cours de fouille, les blocs de grès et schiste et la *tegulae* effondrée dans l'alandier © Inrap, S. Baia, 2015.
- Fig. 81** F450. L'alandier entièrement fouillé © Inrap, S. Baia, 2015.
- Fig. 82** La sole de la chambre de chauffe au premier plan et l'alandier constitué de blocs de grès,

schiste et *tegula* © Inrap, S. Baia, 2015.

Fig. 83 Vue rapprochée de l'alandier © Inrap, S. Baia, 2015.

Fig. 84 Exemple pour illustrer un four gallo-romain, "reconstitué d'après un modèle retrouvé près d'Evreux". Il s'agit ici d'un four de potier. La bouche d'entrée (alandier) construite à l'aide de tuiles et terres cuites. La fosse cendrier ou de travail au premier plan. La chambre de chauffe au dernier plan (dôme d'argile) © <http://pointsdecerise.canalblog.com/archives/2009/08/03/14619387.html>

Fig. 85 Plan de situation des tombes à crémation gallo-romaines (F6 et 7) / **a** : vue de l'urne F6 avant fouille / **b** : vue de l'urne F7 avant fouille / Les traces ou morceaux blancs correspondent à de l'os brûlés du défunt © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 86 La tombe à crémation F6 : plan, coupe et dessin © Inrap, DAO J. Conan, L. Simon, 2015.

Fig. 87 La tombe à crémation F6 : l'urne en céramique très partiellement conservée, déposée dans une fosse de faible profondeur © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

Fig. 88 Analyse pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe F6 © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

Fig. 89 Distribution proportionnelle des os incinérés par région anatomique de la tombe F6 © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

Fig. 90 La tombe à crémation F7 : plan, coupe et dessin © Inrap, DAO J. Conan, L. Simon, 2015.

Fig. 91 La tombe à crémation F7 : l'urne en céramique partiellement conservée, déposée dans une fosse de faible profondeur © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

Fig. 92 Analyse pondérale des os incinérés par région anatomique de la tombe F7 © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

Fig. 93 Distribution proportionnelle des os incinérés par région anatomique de la tombe F7 © Inrap, M. Le Puil-Textier, 2015.

Fig. 94 Les urnes des tombes F6 et f7 © Inrap, Relevé et DAO L. Simon, 2015.

Fig. 95 Plan de situation des fossés parcelaires d'époque Moderne/Contemporaine, sur fond du cadastre napoléonien de 1850 (Section E2 du Bois-Orcan. Parcelles 163-383) © Inrap, Y. Escats, 2015./ Source : archive départemental d'Ille-et-Vilaine

Fig. 96 Plan de situation des fossés parcelaires d'époque Moderne/Contemporaine ou non datés, sur fond du cadastre actuel et coupes de fossés © Inrap, DAO J. Conan, Y. Escats, 2015.

Fig. 97 Vue aérienne sur laquelle apparaît nettement l'empreinte de l'excavation F144 (tache verte) © Inrap, G. Leroux, 2015.

Fig. 98 L'excavation F144 après le décapage © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 99 Plan de situation de l'excavation F144 / Vue de la coupe a-b / Coupe a-b © Inrap, DAO J. Conan Y. Escats, 2015.

Fig. 100 Les ensembles funéraires et/ou cultuels du premier âge du Fer et la période transition premier/second âge du Fer du Haut Roccomps / A gauche : Tracés violet : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne (G. Leroux) / Tracés marron : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne (A. Provost) © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 101 Extrait des figures 7 (n°3 et 12) et 5 (n°20 et 7) (Villard-Le Tiec, Menez et Lohro, 2013) : "plans des sites fouillés ou découverts lors de prospections aériennes associant habitats et nécropoles encloses de la fin du premier et du début du second âge du Fer (SIG T. Lohro, 2015 : 3 Paule, Saint-Symphorien; ...; 12. Locmalo, Kerbellec (Naas 1990) // 20. Plouër-sur-Rance, Le Boisanne (Menez 1996) ; 7. Sainte-Tréphine, Coet-Parked (Gautier 2000)"

Fig. 102 Réseaux de circulations anciens mis en évidence par Thierry Lohro et Pierre Poilpré au sein du territoire de Châteaugiron (Lohro, Poilpré 2013). Extrait de la figure 200, page 176 du rapport de fouille de Joseph Le Gall (Ossé, La Clairiserie (Le Gall, 2015) © Inrap, Y. Escats, 2015.

Fig. 103 Les différentes phases d'occupation se succédant du second âge du Fer à l'époque Moderne/Contemporaine // A gauche : Tracés violet : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne par Gilles Leroux) / Tracés marron : vestiges de fossés reconnus en photographie aérienne Alain Provost © Inrap, Y. Escats, 2015.

III. Annexes

Etude du macro-outillage (Vérane Brisotto, Inrap)

Trois éléments macrolithiques ont été prélevés lors de la fouille. Ils proviennent des faits 170/190, 510 et 180.

Le premier issu de l'us 3 du sondage de F170/190 est un petit percuteur sur galet de quartz pesant 330 g. De forme initialement sphérique, une forte sollicitation de l'objet a créé des facettes de percussion ainsi que des esquillements et des plans de facture (fig.1).

Le second, prélevé en surface du fait 510 est le fragment d'une probable table de broyage en grès (fig.2). Seule une partie d'un flanc de l'objet ainsi que l'amorce d'une dépression sont conservées. La pièce est également fracturée dans l'épaisseur. Toutefois le flanc conservé est soigneusement régularisé par bou hardage. Il présente un profil arrondi avec un bord supérieur bouchardé duquel la dépression fortement polie.

Le dernier individu, issu du sondage 160 du fait 180 est un petit fragment de granite complètement brûlé, sans traces de façonnage ni d'utilisation, mais qui de part sa nature géologique atteste d'un apport anthropique. Il pourrait par conséquent appartenir à un élément de mouture.



Fig. 1 Petit percuteur sur galet de quartz © Inrap, V. Brisotto, 2015.



Fig. 2 Probable table de broyage en grès © Inrap, V. Brisotto, 2015.

Inventaire du mobilier céramique protohistorique (étude A. F. ChereI)

Fait	Sd	US	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre Fonds	NMI	Autre	Datation présumée	Dessiné
70	187		2			1		1er âge du Fer	oui
prox 80	108		1	1		1		LTF	oui
80	104	2	4					Fin 2n âge du Fer?	
80	106	2	1					Fin 2n âge du Fer?	
110	137	30 cm	19			2		1er âge du Fer	oui
110	138	2	1	1		1		1er âge du Fer	
170	145	65 cm	3					début du 1er âge du Fer?	
170	170		5			1		1 fond plat épais Proto	
170/190	166		30	2	1	2		début du 1er âge du Fer?	oui
170/190	166	3	1			1		début du 1er âge du Fer?	oui
170/190	171	3	1			1		1 décor d'impression	
180	139	2	1					Protohistoire	
186			2					Fin 2n âge du Fer	
190	184	3	1			1		1 décor de languette (limon)	oui
190/200	171	1	3	1		1		LTF	
190	171		5		1	1		LTF/GR	
191		1	3		1	1		GR?	
200	171	4	5			1		début du 1er âge du Fer?	oui
220	153	10 cm	4					2 t fin âge du Fer/2 t indéterminés	
230	87	2	1					Protohistoire (2nd âge du Fer?)	
290	48	1	1		1	1		GR?	
330	128		1	1		1		LTF	oui
460	197	1	1					Protohistoire	
460	198	2	3					Protohistoire ancienne	
460	199	1	1					Protohistoire	
460	200	2	2					Protohistoire	
480	194	1	1					Protohistoire	
Total			103	6	4	17			

Inventaire du mobilier céramique gallo-romain (étude L. Simon)

Fait	Sond	US	Catégorie	NR	NMI
3			sigillée	4	4
3			paroi fine engobée	1	1
3			terra nigra	5	3
3			commune claire	12	1
3			commune sombre	64	13
3			amphore	21	2
6			commune sombre	30	1
7			commune sombre	8	1
280		surf	terra nigra	1	1
280		surf	commune claire	1	1
280		surf	commune sombre	1	1
500		surf	sigillée	1	1
500		surf	commune claire	8	1
500		surf	commune sombre	9	4
500		surf	amphore	2	1
510		surf	sigillée	2	2
510		surf	terra nigra	2	1
510		surf	commune claire	15	1
510		surf	commune sombre	13	3
510		surf	cér. non tournée	2	1
510		surf	amphore	3	2
510	19		commune claire	1	1
510	19		commune sombre	3	1
510	20		sigillée	1	1
510	20		commune claire	6	1
510	20		commune sombre	3	1
510	20		amphore	2	2

Fait	Sond	US	Catégorie	NR	NMI
510	21		commune claire	1	1
510	21		commune sombre	2	1
500	22		commune claire	5	2
500	22		commune sombre	6	1
500	22		amphore	1	1
280	28	2	commune claire	11	1
280	28	2	commune sombre	2	1
280	30	1	commune sombre	4	1
280	33	1	commune claire	1	1
105	38	5	commune sombre	1	1
300	43	1	commune claire	2	1
300	43	1	commune sombre	1	1
450	57	2	terra nigra	2	1
450	57	surf	commune sombre	3	1
450	58		commune claire	1	1
163	66	1	sigillée	1	1
163	66	1	commune sombre	1	1
100	118	1	terra nigra	1	1
100	118	1	commune claire	6	1
100	118	1	commune sombre	15	1
100	118	1	amphore	1	1
70	148		commune claire	1	1
140	167		commune sombre	1	1
370	177		engobe orange/rouge	1	1
370	177		commune claire	1	1
370	177		commune sombre	7	1
370	179		commune claire	8	2
370	179		commune sombre	2	1
370	179		cér. non tournée	2	1

Fait	Sond	US	Catégorie	NR	NMI
370	180		sigillée	4	4
370	180		commune claire	11	2
370	180		commune sombre	11	4
500	181		commune sombre	1	1
500	183		terra nigra	2	1
500	183		commune claire	2	1
500	183		commune sombre	12	4
510	184		commune sombre	2	2
510	185		commune sombre	2	1
100	186	1	commune sombre	8	2
Total				367	106

Inventaire du mobilier métallique (étude A. F. ChereL et L. Simon)

Fait	Sd	US	Matière	Identification	Datation présumée	NR	NMI
3			Métal-alliage Cu	Fibule	GR	1	1
80	108	1	Métal	Scories	Indéterminé	2	2
280	30		Métal-fer	Indéterminé	GR	3	1
370	180		Métal-fer	Clou	GR	1	1
500			Métal-fer	Clou	GR	1	1
Total						8	6

Inventaire du mobilier : Terre cuite (étude A. F. ChereL)

Fait	Sd	US	Matière	Identification	Datation présumée	Dessiné	NR	NMI
3			Céramique	Fusaiole	GR	oui	1	1
3			Terre cuite	<i>Tegulae</i>			1	1
136				Torchis/clayonnage	Indéterminé		1	1
330	130			1 objet en TC indéterminé (chenet?Pilier?)	Protohistoire	oui	1	1
500			Terre cuite	<i>Tegulae</i>			5	2
Total							9	6

Inventaire du mobilier : Verre (étude L. Simon)

Fait	Sd	US	Matière	Identification	NR	NMI
3			Verre	Récipient	6	1

Inventaire du mobilier (macro-outillage, étude V. Brisotto)

N°	Fait	SD	Us	Type	Détermination	Matériau	Support	Conservation	L	I	ép	Poids (g)
1	170/190	166	3	macro outillage	percuteur	quartz	galet	entier	6.4	7	5.8	330
2	510		surf	mouture/ broyage ?	meule/mortier	grès ?		fragt				490
3	180	160	3	indéterminé	indéterminé	granite		fragt				340

Inventaires des faits

Légende :

- LA : Limon argileux
- PaSc : Paillettes de schiste
- TC : Terre cuite
- CB : Charbon de bois
- qq : quelques
- +/ ++ : Notion de quantité
- GR : Gallo-romain

Inventaires des faits : fossés

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
10	5	2	0,60	0,20	Profil en U, LA brun foncé, PaSc	20	
10	6	2	0,60/0,70	0,12/0,16	Profil en U, LA brun foncé, PaSc		
20	5	4		0,14	Profil en U, LA brun clair, PaSc		10
20	10	2	0,40	0,10/0,14	Profil en U, LA brun clair, PaSc		
30	178	15	0,50	0,08	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
40	11	2		0,14	LA brun foncé, PaSc, pas de chronologie relative visible avec 50		
40	14	2	0,50	0,10	Profil en cuvette, extrémité de fossé, LA brun foncé à clair		
50	11	2		0,04	Profil en cuvette, LA brun foncé à clair, PaSc, pas de relation visible avec 40		
60	5	2	0,60	0,18	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc	70	
60	7	2	0,60	0,10/0,12	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
60	8	3	0,66	0,16	Profil en cuvette, LA brun, qq blocs de schiste et PaSc		
60	12	2	0,60	0,18	Profil en cuvette, extrémité, LA brun, qq blocs de schiste et PaSc		
60	103	8	0,66	0,14	Profil en cuvette, LA brun, qq blocs de schiste et PaSc		
60	113	8		0,14	Profil en cuvette, LA brun, qq blocs de schiste et PaSc		70
60	114	9	0,64	0,10	Profil en cuvette, LA brun, qq blocs de schiste et PaSc		
70	187	17	0,66	0,18	Profil en U bords évasés, LA brun clair, PaSc		60
70	5	2	0,70	0,10	Profil en U bords évasés, LA brun clair, PaSc		60
70	9	2	0,56	0,20	Profil en U bords évasés, LA brun clair, PaSc	80	
70	109	8	0,70	0,10	Profil en U bords évasés, LA brun, PaSc		
70	113	8	0,50	0,14	Profil en cuvette, LA brun, PaSc	60	
70	114	9	0,60	0,10	Profil en cuvette, LA brun, PaSc		
70	141	10	0,50	0,20	Profil en U, LA brun, PaSc	180	
70	148	11	0,70/0,80	0,26/0,28	Profil en cuvette, LA brun, PaSc, pas de chronologie relative visible avec 230		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
80	8	3	0,82	0,44	Profil en cuvette, 3 US cf coupe minute		60
80	9	2	0,90	0,48	Profil en U, bords évasés, fond plat, 2 US cf coupe minute		
80	103	8	0,74	0,40	Profil en U fond plat, 2 US cf coupe minute		
80	105	8	0,76	0,34	Profil en U, bords évasés, fond plat, 2 US cf coupe minute		
80	107	8	0,70	0,32	Profil en U, bords évasés, fond plat, 2 US cf coupe minute		
80	108	9	0,65	0,32	Extrémité, LA brun, PaSc		
80	111	8	0,72	0,36	Profil en U, bords évasés, fond plat, 2 US cf coupe minute		
80	127						
90	100	8		0,16	Extrémité, LA brun, PaSc		
90	101	8	0,62	0,20	Profil en cuvette, LA brun, PaSc		
90	102	8	0,70	0,17	Profil en U, bords évasés, fond plat, LA brun, PaSc		
90	146	11	0,70	0,32	Profil en U, bords évasés, fond plat, LA brun, PaSc		
90	149	11	0,60	0,22	Profil en U, bords évasés, fond plat, LA brun, PaSc		
100	116	9	0,65	0,30	Extrémité, LA brun, PaSc, charbons		
100	117	9	0,60	0,30	Profil en cuvette, LA brun, PaSc, charbons		
100	118	5	0,70	0,14	Profil en cuvette, LA brun, PaSc, charbons +		
100	186	5	0,80	0,24	Profil en cuvette, LA brun, PaSc, charbons		
110	136	7	1,10/1,30	0,68	Enclos A / Profil enV, fond arrondi, 3 US cf coupe minute		
110	137	7	1/1,20	0,70/0,78	Enclos A / Profil enV, fond arrondi, 3 US cf coupe minute		
110	138	7	1,20	0,78	Enclos A / Profil enV, fond arrondi, 4/5 US cf coupe minute		
120	16	3			ANNULE		
130	13	2	0,70	0,16	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
140	147	11	0,90	0,10	Extrémité, LA brun, PaSc		
160	15	3	0,44	0,10	Profil en U, LA brun foncé, PaSc		
160	17	3	0,44	0,10	Profil en U, LA brun foncé, PaSc		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
170	142	11	2,50	1,36	Enclos B / Profil en V fond arrondi, 6 US cf coupe minute		
170	143	11	2,90	1,38	Enclos B / Profil en V fond arrondi, 6 US cf coupe minute		
170	144	11	2,50	1,12	Enclos B / Profil en V fond arrondi, 5 US cf coupe minute		
170	145	11	2,60	1,20	Enclos B / Profil en V fond arrondi, 5 US cf coupe minute		
170	146	11	2,60	1,20	Enclos B / Profil en V fond plat, 7 US cf coupe minute		90
170	149	11	2,50	1,24	Enclos B / Profil en V fond plat, 6 US cf coupe minute		90
180	139	10	2/2,80	1,14/1,36	Enclos B / Profil en V fond plat, 4 US cf coupe minute		
180	140	10	2,20/3,20	1,40/1,44	Enclos B / Profil en V fond plat, 6 US cf coupe NO/SE minute, 5 US coupe SE/NO minute		230
180	141	10		1,16	Enclos B / Angle, Profil en V fond plat, 4 US cf coupe NE/SO minute, 5 US coupe SE/NO minute		70
180	141	15	2,30	1,18	Enclos B / Angle, Profil en V fond plat, 5 US cf minute		
190	150	13	2,70	1,50	Enclos B / Profil en V fond plat, 4 US cf coupe minute		
190	152	13	2,50	1,18	Enclos B / Profil en V fond plat, 5 US cf coupe minute		
190	154	15	2,70	1,30	Enclos B / Profil en V fond plat, 5 US cf coupe minute		
190	154	12			Enclos B / coupe longitudinale, 7 US cf coupe minute		
190	155	13	3,30	1,26	Enclos B / Profil en V fond plat, 4 US cf coupe minute		
200	156	13	3,90	1,40	Enclos B / Angle, profil en V fond plat, bords interne très évasés, 4 US cf coupe minute / Rejet terres cuites (plaques foyères ?) visible en surface US 2		
200	157	13	2,60	1,18	Enclos B / Profil en V fond plat, 5 US cf coupe minute / Rejet terres cuites (plaques foyères ?) visible en surface US 2		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
200	158	15	2,80	1,20	Enclos B / Profil en V fond plat, 5 US cf coupe minute / Rejet terres cuites (plaques foyères ?) visible en surface US 2		
220	153	12	0,38	0,08	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc, CB, TC		
230	4	1	0,90	0,34	Profil en V fond plat, LA brun, PaSc		420
230	76	7		0,20	Profil en V fond plat, LA brun foncé, PaSc comblement central, charbon comblement central		390
230	77	7	0,60		Profil en V fond plat, LA brun foncé, PaSc comblement central, charbon comblement central		390
230	78						
230	79	7			Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, PaSc, charbons US 1 / 2 US		
230	87	7	1,10	0,44	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, PaSc, charbons US 1 / 3 US		
230	89	7	0,70	0,42	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, PaSc, charbons US 1		
230	90	7		0,44	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, PaSc, charbons épars US 1		
230	97	7	0,80	0,48	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, très schisteux, charbons épars US 2		
230	98	7	0,80	0,38	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, très schisteux, charbons US 1 / 2 US		
230	99	7	0,90	0,40	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, très schisteux, charbons épars US 1 / 2 US		
230	110	8	0,68	0,38	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, très schisteux, charbons US 1		
230	140	10		0,44	Profil en V fond plat, LA brun foncé organique, très schisteux, charbons épars US 1	180	
230	188	17	0,90	0,40	Profil en V fond plat, LA brun, très schisteux, charbons épars US 2		
230	189	17	0,80	0,46	Profil en V fond plat, LA brun, très schisteux, US 2		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
230	190	17	0,80	0,50	Profil en V fond plat, LA brun foncé, très schisteux, charbons US 2		70
230	192	17	0,60	0,40	Profil en V fond plat, LA brun foncé, très schisteux, charbons US 2		
240	151	13	0,70	0,10	ANNULE		
250	86	7		0,40	LA brun foncé, PaSc +, racines	390	
250	90	7		0,44	LA brun foncé, PaSc +, racines	230	
250	95	7	1,30	0,40	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute		
260	95		0,60		Très arasé		
270	3	1	0,80	0,24	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc	290	
270	53	5	0,80	0,16	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
270	54	5	1	0,20	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
270	55	5	0,60	0,08	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
270	91	7	0,70	0,16	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
270	92	7	0,70	0,16	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
270	93	7		0,18	Extrémité		
280	1	1	0,80	0,20	LA brun clair, PaSc	480	
280	28	4	1	0,24	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc		
280	29	4	1	0,20	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc, TC		
280	30	4	1	0,20	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc		
280	31	4	0,60	0,10	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc		
280	32	4		0,16	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc / pas de chronologie relative visible avec 530		
280	33	4	0,70	0,08	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc		
280	34	4	0,60	0,10	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc		
280	35	4	0,90	0,36	Profil en cuvette, bords évasés, 2 US		
280	36	4		0,48	Profil en cuvette, bords évasés, 2 US		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
280	38	5	1,70	0,40	Profil en cuvette, bords évasés, 2 US	105	
280	39	5	1,10	0,38	Profil en cuvette, bords évasés, 2 US		
290	3	1	0,60	0,12	Profil en cuvette, bords évasés, LA brun foncé, PaSc		270
290	48	5	0,60	0,14	Angle avec 300 / LA brun brun foncé, PaSc		
290	49	5	0,64	0,14	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
290	50	5	0,70	0,12	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
290	51	5	0,36	0,06	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
300	42	5		0,12	Extrémité / Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
300	43	5	0,60	0,16	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
300	44	5	0,60	0,12	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
300	45	5	0,50	0,04	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
300	46	5	0,60	0,12	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
300	48	5	0,70	0,14	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
310	36	4		0,30	2 US cf minute	280	
310	37	4	0,70	0,32	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute		
310	40	5	0,50	0,08	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
310	41	5	0,40	0,14	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
310	47	5		0,10	Extrémité / LA brun, PaSc		
330	25	4		0,20	Extrémité / 2 US cf minute, US1 très schisteux		
330	128	7		0,26	Extrémité / 2 US cf minute / US1 très schisteux		
330	129	7	0,70	0,36	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute		
330	130	7	0,70/0,80	0,24/0,26	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc ++		
330	131	7	0,80	0,28	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc ++		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
340	134	7	0,40	0,10	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
340	135	7	0,70	0,14	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
350	133	7		0,16	Extrémité / LA brun, PaSc		
350	134	7	0,50	0,10	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
370	177	15	0,70/0,80	0,36/0,38	Profil en U, bords légèrement évasés / LA brun, PaSc, CB, nombreuses céramiques GR		
380	132	7	0,60	0,16	Profil en cuvette, LA brun foncé, PaSc		
390	76	7	0,70	0,22	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc	230	
390	77	7	0,60	0,10	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
390	79	7	0,80	0,32	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc ++		
390	81	7	0,90	0,26	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
390	82	7		0,14	LA brun foncé, PaSc, pas de chronologie relative visible avec 420		
390	84	7	0,50	0,08	Profil en cuvette, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
390	86	7		0,10	LA brun foncé, PaSc		250
420	4	1	0,90	0,14	Profil en cuvette, bords évasés / LA brun foncé, PaSc	230	
420	52	5	0,90	0,18	Profil en cuvette, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
420	82	7		0,14	Profil en cuvette, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
430	51	5	1,30	0,28	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute		
430	56	5		0,20	Extrémité, bords évasés / LA brun, PaSc	148	
430	60	5	0,90	0,18	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
430	61	5	0,80	0,18	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc		
450	57	8	1	0,24	Extrémité / Profil en cuvette, bords évasés / 3 US cf minute, sole et alandier bien conservés		
450	58	6	1	0,40	Profil en U, bords évasés / 2-3 US cf minute		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
450	59	5-16		0,28			
460	70	5	1,10	0,40	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute		
460	71	5	1	0,32	Profil en U, bords évasés / 4 US cf minute		
	72	5	1,10	0,40	Profil en U, bords évasés / 3 US cf minute		
460	73	5	0,90	0,28	Profil en U, bords évasés / 3 US cf minute		
460	74	5	0,90	0,30	Profil en U, bords évasés / 3 US cf minute		
460	75	5	0,80	0,30	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute		
470	66	5	0,20	0,08	Profil en cuvette, bords évasés / LA brun foncé, PaSc	163	
480	1	1		0,20	LA brun clair, PaSc		280
480	2	1		0,20	LA brun clair, PaSc		490
480	27	4	1	0,32	Profil en V, fond arrondi, PaSc ++		
490	2	1	0,80	0,30	LA brun foncé, PaSc	480	
490	24	4	1	0,44	Profil en V, fond arrondi / 2 Us cf minute		
490	26	4	1	0,40	Profil en V, fond arrondi / 3 Us cf minute		
500	22	4	0,90	0,40	Profil en U, bords légèrement évasés / 2 US cf minute		
500	23	4	0,60	0,08	Profil en cuvette, bords légèrement évasés / La brun, PaSc, CB, nombreuses céramiques GR / fond du fossé «surdécapé»		
510	19	4	0,80	0,24	Profil en U, bords évasés / LA brun, PaSc, CB ++ et nombreux mobiliers céramiques, tegula, blocs de schiste		
510	20	4	1,30	0,48	Profil en U, bords évasés / 2 US cf minute / CB ++ et nombreux mobiliers céramiques, fragments de tegula, blocs de schiste		
510	21	4	1,10	0,40	Profil en U, bords évasés / 3 US cf minute / CB ++ et nombreux mobiliers céramiques, fragments de tegula, blocs de schiste		
530	32	4	0,50	0,12	Se greffe au fossé 280 / LA brun, PaSc		

FAIT	N° Sond	N° minute	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
530	67	5	0,50	0,12	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
530	68	5	0,50	0,14	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
530	69	5		0,08	Profil en U, bords évasés / LA brun foncé, PaSc		
540	64	5			Fossé dans lequel est installé un four antique cf fait 191		
540	65	5	0,80	0,14	Fossé dans lequel est installé un four antique, sole conservée au fond de l'excavation cf fait 191	550	
550	62	5	0,50	0,10	Profil en cuvette / LA brun-gris		
550	63				Très arasé / LA brun-gris		
550	64	5	0,32	0,08	Profil en cuvette / LA brun-gris		
550	65	5	0,40	0,06	Profil en cuvette / LA brun-gris		
560	x	x	0,50	x	LA brun foncé, PaSC		

Inventaires des faits hors fossés

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
3		15	Fosse	1,8	1,54	0,30	Profil en cuvette, fosse de rejet (céramique, CB, tegulae, métal, clous, bronze, fragment de fibule, verre)		
4		15	Tegulae				Fond de coffrage en tegulae ? Aménagement possible avec de <i>tegula</i> verticales de chaque côté		
5		9	Trou de poteau	0,50		0,24	Circulaire, LA brun, PaSc		
6		15	Tombe à crémation	0,36		0,08	Tombe à crémation secondaire arasée. Fond d'urne très fragmentée. Fond dépôt complet (os et qq CB)		
7		14	Tombe à crémation	0,70		0,28	Tombe à crémation secondaire arasée. Fond d'urne très fragmentée. Fond dépôt complet (os et qq CB)		
8		6	Fosse	1,24	0,80		Ovale, bords évasés, fond plat / 2Us		
11		2	Chablis	1,90	0,78	0,30	Allongée, LA brun clair, PaSc		
13		11	Anomalie indéterminée	0,50	0,32	0,08	Ovale, profil en cuvette, bords évasés, fond plat / LA brun, PaSc		
14		10	Trou de poteau	0,44	0,40	0,22	Ovale, profil en U, bords évasés, fond plat / LA brun, PaSc		
15		11	Trou de poteau	0,50	0,46	0,20	Ovale, profil en U, bords évasés, fond plat / LA brun, PaSc		
16		9	Trou de poteau	0,64	0,60	0,12	Ovale, profil irrégulier, LA brun, PaSc		
17		10	Trou de poteau	0,50	0,48	0,12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
18		10	Trou de poteau	0,40		0,06	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
19	annulé	11	Trou de poteau	0,20		0,06	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
21		10	Trou de poteau	0,44	0,40	0,10	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
22		10	Trou de poteau	0,48	0,40	0,30	Ovale, profil en U, bord sud évasé, fond plat / LA brun, PaSc, terres cuites		
23		10	Anomalie indéterminée	0,50	0,40	0,06	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
24		10	Trou de poteau	0,22	0,20	0,12	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
25		15	Chablis	2,80	0,78	0,28	Fosse ? Irrégulière, fond irrégulier, LA brun clair, PaSc / fosse de chablis ?		
26		7	Trou de poteau	0,50		0,12	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
27			Trou de poteau	0,30			Très arasé		
29		11	Trou de poteau	0,46	0,30	0,08	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
31		10	Trou de poteau	0,30	0,26	0,14	Ovale, profil en U, LA brun, PaSc		
32		7	Trou de poteau	0,20	0,18	0,10	Ovale, profil en U, LA brun, PaSc		
33		7	Trou de poteau	0,20		0,10	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
34		10	Fosse/T P?	0,82	0,34	0,34	Allongée, profil en U, 2 US		
35		10	Trou de poteau	0,28	0,24	0,10	Ovale, profil en U, LA brun, PaSc		
36		7	Trou de poteau	0,20		0,12	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
37			Trou de poteau	0,05			Douteux / LA brun		
38		14	Chablis	0,78	0,70	0,10	Ovale, profil en irrégulier, LA brun, PaSc		
43		7	Trou de poteau	0,40		0,10	Ovale, profil en irrégulier, LA brun, PaSc		
44		7	Trou de poteau	0,40		0,16	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
45		7	Trou de poteau	0,46	0,40		Très arasé		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
46		10	Trou de poteau	0,20		0,08	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
47		10	Trou de poteau	0,20		0,10	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
48		10	Trou de poteau	0,28	0,20	0,12	Ovale, profil en U, LA brun, PaSc		
51		12	Trou de poteau	0,50		0,10	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
54		9	Trou de poteau	0,80	0,58	0,30	Ovale, profil surcreusé, LA brun, PaSc		
55		4	Trou de poteau	0,30	0,28	0,10	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
57		4	Trou de poteau	0,28	0,20	0,12	Circulaire, profil en U, LA brun, PaSc		
58		4	Trou de poteau	0,24		0,10	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
59		4	Trou de poteau	0,28	0,22	0,04	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
61		4	Trou de poteau	0,34	0,32	0,20	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
62		1	Trou de poteau	0,36	0,32	0,20	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
64		1	Trou de poteau	0,32	0,30	0,04	Circulaire, fond plat, LA brun, PaSc		
66		1	Trou de poteau	0,32		0,06	Circulaire, fond plat, LA brun, PaSc		
67		4	Trou de poteau	0,30	0,26	0,08	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
69		4	Trou de poteau	0,30		0,04	Circulaire, fond plat, LA brun, PaSc		
71		1	Trou de poteau	0,48	0,36	0,16	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
72		4	Fosse	1,60	1,14	0,52	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
73		4	Trou de poteau	0,24		0,40	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
74		4	Trou de poteau	0,28	0,26	0,12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
76			Chablis						
77			Chablis						
78		4	Trou de poteau	0,36	0,30	0,38	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
79		4	Trou de poteau	0.40		0.12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
81		4	Trou de poteau	0.38	0.30	0.08	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
83		11	Chablis	0.70	0.44	0.08			
84		9	Fosse	1.06	1.00	0.24	Subcirculaire, profil irrégulier, LA brun, PaSc		
86		10	Trou de poteau	0.40		0.12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
87		10	Trou de poteau	0.40		0.12	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
91		1	Trou de poteau	0.34	0.30	0.10	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
96		11	Chablis	1.30	0.60	0.16			
98			Chablis						
99			Chablis						
105	38	5	Fosse	4.40		0.36	Linéaire, profil irrégulier, LA brun, PaSc, céramique		280
107		1	Chablis	1.20	0.88	0.18			
113		1	Trou de poteau	0.34	0.28	0.10	Ovale, profil irrégulier, LA brun, PaSc		
114		1	Chablis	0.90	0.74	0.16			
115		1	Chablis	1.50	0.74	0.32			
116		1	Trou de poteau	0.60		0.14	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
117		1	Trou de poteau	0.50	0.48	0.16	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
118		1	Trou de poteau	0.30	0.28	0.10	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
119		1	Trou de poteau	0.40		0.08	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
123		1	Chablis	0.80	0.66	0.20			
124		2	Chablis	2.10	0.80	0.26			
127		2	Chablis	1.20	0.68	0.20			
128		1	Trou de poteau	0.40	0.36	0.04	Ovale, profil irrégulier, LA brun, PaSc		
129		4	Trou de poteau	0.40	0.30	0.10	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
131		4	Trou de poteau	0.24	0.20	0.08	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
133		4	Trou de poteau	0.22	0.20	0.14	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
135		3	Trou de poteau	0.60	0.38	0.07	Ovale, fond plat, LA brun, PaSc		
136		2	Trou de poteau	0.90	0.86	0.24	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc, charbons		
138		2	Trou de poteau	0.40	0.32	0.20	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
139		1	Trou de poteau	0.50	0.42	0.10	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
141		3	Trou de poteau	0.6	0.42	0.28	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
142		3	Chablis	0.46	0.38	0.20	LA brun très clair		
143		2	Chablis	1.40	1.04	0.28	LA brun très clair		
144		2	Autres	13.50		1.30	LA brun foncé à brun clair, PaSc		
148	56	5	Fosse	1.50		0.36	LA brun foncé, PaSc		
149		1	Chablis	1.40	1.12	0.46	LA brun très clair		
152			Chablis						
153		1	Structure de combustion	0.90			LA brun clair à beige, traces importante de rubéfaction		
154			Chablis						
155			Chablis						
156			Chablis						
157		7	Trou de poteau	0.32		0.06	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
159		9	Chablis	0.76	0.52	0.12	LA brun très clair		
161		10	Trou de poteau	0.64	0.40	0.08	Ovale, profil irrégulier, LA brun, PaSc		
163	66	5	Fosse		1.60	0.48	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc, céramique		
164		1	Trou de poteau	0.60		0.22	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
165		1	Trou de poteau	0.40		0.14	Circulaire, profil en cuvette, LA brun clair, PaSc		
166			Autres				Céramique écrasée en place		
167		1	Trou de poteau	0.20		0.08	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		

FAIT	N° Sond	N° minute	Type de vestige	Longueur diamètre (m)	Largeur (m)	Profondeur (m)	Description/observations	Coupe	Coupé par
168		4	Trou de poteau	0.30	0.24	0.10	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
169		4	Trou de poteau	0.30	0.28	0.08	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
171		4	Trou de poteau	0.40	0.28	0.18	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
172	17	3	Chablis				Ovale, fond plat, LA brun clair, PaSc		
173		4	Trou de poteau	0.20		0.08	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
174		4	Trou de poteau	0.20		0.06	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
175		3	Fosse	1.26	0.84	0.26	Ovale, fond plat, LA brun, PaSc		
176		6	Chablis	1.40	0.80	0.30	Ovale, fond plat, LA brun, PaSc		
177	58	6	Fosse	indét.	1.06	0.50	Ovale, fond plat, LA jaune-orangé, PaSc		
179		7	Trou de poteau	0.20		0.05	circulaire, profil arasé, LA brun, PaSc		
181		9	Cave à pommier	1.40	0.92	0.28	Ovale, fond plat, LA brun foncé, PaSc		
182		7	Trou de poteau	0.24		0.08	circulaire, profil arasé, LA brun, PaSc		
184		12	Cave à pommier	1.24	0.96	0.12	Ovale, fond plat, LA brun foncé, PaSc		
185		12	Indéterminée	1.05	1.00	0.16	Ovale, fond plat, LA brun, PaSc		
186		15	Trou de poteau	0.36	0.34	0.38	Ovale, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
187		15	Trou de poteau	0.40		0.08	Circulaire, profil en cuvette, LA brun, PaSc		
189		14	Fosse	2.10	1.10	0.34	Polylobée, fond irrégulier, LA brun, PaSc		
191	57-58	6	Four	3.00	1.20	0.26	Four semi-enterré composé de 3 parties	450	177

Inventaires des clichés numériques : fossés

FAIT	N° Sond	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Date
10	6	2506/ouest/CH	1/26/2015
20	10	2507/nord/CH	1/26/2015
40	11	2508/NO/CH	1/26/2015
50	11	2508/NO/CH	1/26/2015
60	5	2509/est/CH	1/26/2015
60	7	2501/est/CH	1/26/2015
60	8	2513-14/ouest/SB // 2517/est/SB // 2518-20/vue ensemble NO/SB	1/26/2015
60	12	2504-05/NE/SB	1/26/2015
60	103	2697-98/SO/YE // 2690-2701/F60-80/SO/YE	1/27/2015
60	113	2715-16/F60-70/ouest/YE	1/28/2015
70	5	2502-03/est/CH	1/31/2015
70	9	2510-12/est/YE // 2518-20/vue ensemble NO/SB // 2702-04/F70-80/YE	2/1/2015
70	109	2705-06/est/YE	2/2/2015
70	113	2715-16/F60-70/ouest/YE	2/3/2015
70	148	2884/est/CH // 2885/F70-230/ouest/CH	2/6/2015
80	9	2510-12/est/YE // 2518-20/vue ensemble NO/SB	2/8/2015
80	103	2697-98/SO/YE // 2690-2701/F60-80/SO/YE	2/9/2015
80	105	2693-94/NO/YE	2/10/2015
80	108	2717-20/NO/YE	2/12/2015
80	111	2709-14/sud/YE	2/13/2015
90	100	2685-86/ouest/YE	2/15/2015
90	101	2687/ouest/YE	2/16/2015
90	102	2688/ouest/YE	2/17/2015
100	117	2721-22/est et sud/YE	2/21/2015
110	136	2742-49 // 2752/ouest/YE // 2764/sd 136-137/est/YE	2/24/2015
110	137	2742-49 // 2750-51/ouest/YE // 2753/nord/YE // 2764/sd 136-137/est/YE	2/25/2015
110	138	2742-49 // 2760-62 et 63/nord et sud/YE	2/26/2015
140	147	2875/est/YE // 2886/sud/CH	2/5/2015
160	15	2523/nord/SB	1/26/2015
160	17	2564-66/nord/SB // 2567-68/ouest/SB	1/26/2015
170	142	2858/ouest/YE	1/26/2015
170	143	2846-47/poche CB/YE // 2859-61/ouest/YE // 2862 et 2871-72/sd143-144/ouest/YE // 2900-02/sd144-143/ouest/YE	1/26/2015
170	144	2862/sd143-144/ouest/YE // 2863-70 et 2871-72/ouest/YE	1/26/2015
170	145	2849-52/poche grise et céramique/YE // 2874/sud/YE // 2900-02/sd144-143/ouest/YE	1/26/2015
170	149	2876-83/rejet CB et os brûlés est/YE // 2888-99/angle enclos/YE // 3020-23/CB+os/YE // 3024-29	1/26/2015
180	139	2794-97 et 2804-07/nord/YE // 2808/11sud/YE	1/26/2015
180	140	2813 et 2814-17/F180-230/nord et est/YE // 2818-21/niveauCB/YE // 2829-39/F180-230/ouest/YE	1/26/2015
180	141	2856-57/sud/YE // 3050-51/nord/YE	1/26/2015
190	150	2914-17 et 2921-23/ coupe effondrée/nord/YE // 2924-27/nord/YE	1/26/2015
190	154	2937 et 2938-39 à 2952-55/coupe longitudinale/ouest/YE	1/26/2015
190	155	2956-59/nord/YE // 2960-61/angle enclos/YE // 2967/eau/nord/YE	1/26/2015
200	156	2960-61/angle enclos/YE // 2962-66/rejet TC bord fossé/ouest/YE // 2968/eau/YE // 2969-75/ouest/YE	1/26/2015
200	157	2976-78/ouest/YE	1/26/2015
200	158	2997-3000/ouest/YE	1/26/2015
220	153	2930-31/nord/SB	1/26/2015

FAIT	N° Sond	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Date
230	4	2419-21/sud/CH	42032
230	76	2656/est/YE // 2658-59/ouest/YE	1/28/2015
230	77	2656-57/est/YE // 2658-59/ouest/YE	1/28/2015
230	78	2663/ouest/CH	
230	79	2664/ouest/CH	1/28/2015
230	87	2673/ouest/CH	1/28/2015
230	90	2676-78/relation avec 250/sud/YE	1/29/2015
230	97	2679-82/ouest/YE	1/29/2015
230	110	2683-84/ouest/YE // 2707-08/NO/YE	1/30/2015
230	188	3164-65/est/YE	1/30/2015
230	189	3166-67/ouest/YE	1/30/2015
230	190	3168-70/F70-230/ouest/YE	1/30/2015
230	192	3171-72/est/YE	1/30/2015
250	86	2672/relation avec F390/nord/CH	1/30/2015
250	90	2676-78/relation avec 230/sud/YE	1/30/2015
270	3	2416-18/est/CH	1/30/2015
270	53	2621/ouest/CH	1/28/2015
270	54	2622/ouest/CH	1/28/2015
270	55	2623/ouest/CH	1/28/2015
280	1	2384-86/sud/CH	1/29/2015
280	28	2575-77/nord/YE // 2579/nord/CH	1/29/2015
280	29	2580/nord/CH	1/29/2015
280	30	2582/nord/CH	1/29/2015
280	31	2583/nord/CH	1/29/2015
280	32	2584/nord/CH	1/29/2015
280	33	2585/nord/CH	1/29/2015
280	34	2586/nord/CH	1/29/2015
280	35	2587/nord/CH	1/29/2015
280	36	2588-89/NO et ouest/CH // 2591/vue générale NO/CH	1/29/2015
280	38	2592-94/relation avec F105 vue nord/CH	1/29/2015
280	39	2596/nord/CH	1/29/2015
290	3	2416-18/est/CH	1/22/2015
290	50	2618/sud/CH	1/22/2015
290	51	2619/ouest/CH	1/22/2015
300	42	2604-05/sud/YE	1/22/2015
300	43	2606-07/ouest/YE	1/22/2015
300	48	2613-14/est angle enclos/YE	1/22/2015
310	36	2591/vue générale/CH	1/22/2015
310	37	2588-89/NO et ouest/CH // 2590/ouest/CH // 2591/vue générale/CH	1/22/2015
310	47	2610-11/ouest/YE	1/22/2015
330	25	2574/est/CH	1/22/2015
330	129	2732/ouest/YE	2/2/2015
330	130	2733-34 et 35/ouest et nord/YE	2/2/2015
330	131	2789/nord/CH	2/2/2015
350	133	2790/nord/CH	2/2/2015
370	177	3062/ouest/SB	2/2/2015
380	132	2791/ouest/CH	2/3/2015
390	76	2656/est/YE // 2658-59/ouest/YE	2/3/2015

FAIT	N° Sond	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Date
390	77	2656-57/est/YE // 2658-59/ouest/YE	2/3/2015
390	81	2666/ouest/CH	2/3/2015
390	84	2667/ouest/CH	2/3/2015
390	86	2672/relation avec F250/nord/CH	2/3/2015
420	4	2419-21 / sud / CH	2/3/2015
420	52	2620/SO/CH	2/3/2015
430	51	2619/ouest/CH // 2640/vue générale ouest/CH	2/3/2015
430	56	2615-17/relation avec F148/ vue ouest/YE // 2624-27/ouest/YE //2628/sud/YE	2/3/2015
430	60	2639/ouest/CH // 2640/vue générale ouest/CH	2/3/2015
430	61	2638/ouest/CH // 2640/vue générale ouest/CH	2/3/2015
450	57	2668-71/sud et ouest/SB	2/3/2015
450	58	2633-34/sud/YE // 2635/est/YE // 2636/sud/YE // 2660ouest/SB // 2661-62/est relation F177/SB	2/3/2015
450	59	2637/nord/CH	2/3/2015
460	70	2648/ouest/CH	2/3/2015
460	71	2649/ouest/CH	2/3/2015
	72	2652/ouest/CH	2/3/2015
460	73	2650-51/sud et est/YE // 2653/ouest/CH	2/3/2015
460	74	2654/ouest/CH	2/3/2015
460	75	2655/ouest/CH	2/3/2015
480	1	2384-86/sud/CH	1/22/2015
480	2	2398-2400/nord CH	1/22/2015
480	27	2581/NO/CH	1/27/2015
490	2	2398-2400/nord/CH	1/22/2015
490	24	2561/nord/CH	1/27/2015
490	26	2578/nord/YE	1/27/2015
500	22	2551/est/CH // 2562/est/CH	1/27/2015
500	23	2552/est/CH // 2562/est/CH	1/27/2015
510	19	2548/est/CH // 2562/est/CH	1/27/2015
510	20	2549/est/CH // 2562/est/CH	1/27/2015
510	21	2550/est/CH // 2562/est/CH	1/27/2015
530	32	2647/vue générale ouest/CH	1/28/2015
530	67	2645/est/CH // 2647/vue générale ouest/CH	1/28/2015
530	68	2647/vue générale ouest/CH	1/28/2015
530	69	2646/sud/CH // 2647/vue générale ouest/CH	1/28/2015
540	65	2643/NO/CH	1/28/2015
550	62	2641/SE/CH	1/28/2015
550	64	2642/sud/CH	1/28/2015
550	65	2643/NO/CH	1/28/2015

Légende :

CH : Cyril Hugo

SB : Sylvie Baia

YE : Yoann Escats

Inventaires des clichés numériques : fossés

FAIT	N° Sond	Type de vestige	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Date
3		Fosse	2725-28/sud et est/YE // 3074-76 et 3086-87/sud/YE	2/11/2015
4		Tegulae	3041-45/sud/MT	2/11/2015
6		Tombe à crémation	2981-86 et 3003-12/ouest/MT	2/9/2015
7		Tombe à crémation	3001-02/ouest/SB // 3013-16/est et ouest/SB // 3039/41/ouest/SB	2/9/2015
8		Fosse	2526-27/nord/YE // 2528/est/YE // 2529/sud/YE // 2530/ouest/YE // 2629/nord/SB	1/28/2015
11		Chablis	2524-25/nord/HM	1/26/2015
16		Trou de poteau	2906-07/nord/SB	2/4/2015
17		Trou de poteau	2798/nord/CH	2/3/2015
18		Trou de poteau	2824/nord/CH	2/3/2015
21		Trou de poteau	2825/nord/CH	2/3/2015
22		Trou de poteau	2577-79/2800/03/ouest/YE // 2842-44/ouest/CH	2/4/2015
23		Anomalie indéterminée	2788/nord/CH	2/3/2015
24		Trou de poteau	2787/nord/CH	2/3/2015
25		Chablis	3018-19/ouest/SB	2/9/2015
26		Trou de poteau	2741/nord/CH	2/2/2015
27		Trou de poteau	2739/nord/CH	2/2/2015
32		Trou de poteau	2774/nord/CH	2/2/2015
33		Trou de poteau	2773/nord/CH	2/2/2015
34		Fosse/TP?	2812 /nord/CH	2/3/2015
36		Trou de poteau	2771/nord/CH	2/2/2015
38		Chablis	2979-80/SB	2/9/2015
51		Trou de poteau	2928-29/nord/SB	2/9/2015
54		Trou de poteau	2873/NE/SB	2/4/2015
55		Trou de poteau	2547/nord/CH	1/27/2015
57		Trou de poteau	2535/nord/CH	1/27/2015
58		Trou de poteau	2543/nord/CH	1/27/2015
59		Trou de poteau	2539/nord/CH	1/27/2015
69		Trou de poteau	2540/nord/CH	1/27/2015
72		Fosse	2573/nord/CH	1/27/2015

FAIT	N° Sond	Type de vestige	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Date
73		Trou de poteau	2546/nord/CH	1/27/2015
74		Trou de poteau	2545/nord/CH	1/27/2015
78		Trou de poteau	2541/nord/CH	1/27/2015
79		Trou de poteau	2537/nord/CH	1/27/2015
81		Trou de poteau	2531/nord/CH	1/27/2015
84		Fosse	2908-09/est/SB	2/4/2015
86		Trou de poteau	2823/nord/CH	2/3/2015
87		Trou de poteau	2799/est/CH	2/3/2015
105	38	Fosse	2595/détail/NO/CH	1/28/2015
107		Chablis	2324-25/vue du sud/YE	1/22/2015
115		Chablis	2493-94/est/CH	1/22/2015
124		Chablis	2495-96/fosse/nord/YE	2/9/2015
127		Chablis	2497/fosse//nord/YE // 2498-99/coupe/NE/YE	1/26/2015
129		Trou de poteau	2532/nord/CH	1/27/2015
131		Trou de poteau	2533/nord/CH	1/27/2015
133		Trou de poteau	2534/nord/CH	1/27/2015
136		Trou de poteau	2500/Tp/nord/YE	1/26/2015
144		Autres	2405-2434/3150-57/YE	1/26/2015
148	56	Fosse		1/28/2015
149		Chablis	2370/vue du sud/CH	1/22/2015
152		Chablis		
153		Structure de combustion	2359/vue du sud/CH	1/22/2015
157		Trou de poteau	2740/nord/CH	2/2/2015
159		Chablis	2910-11/est/SB	2/4/2015
161		Trou de poteau	2792/nord/CH	2/3/2015
163	66	Fosse	2644/NE/CH	1/28/2015
168		Trou de poteau	2536/nord/CH	1/27/2015
169		Trou de poteau	2544/nord/CH	1/27/2015
171		Trou de poteau	2538/est/CH	1/27/2015
172	17	Chablis	1599-2601/nord/SB // 2602-03/ouest/SB // 2564/vue d'ensemble/nord/SB // 2565/vue coupe est-ouest/SB // 2566/vue coupe est-ouest/SB // 2567/vue coupe nord-sud/SB // 2568/vue coupe nord-sud/SB	1/27/2015
175		Fosse	2597-98/nord/SB // 2602-03/ouest/SB	1/28/2015
176		Chablis	2630-31/sud/SB // 2632/est/SB	1/28/2015

FAIT	N° Sond	Type de vestige	N° Photos/infos/orientation/Auteur	Date
177	58	Fosse	2661-62/ouest/SB	1/28/2015
179		Trou de poteau	2772/nord/YE	2/2/2015
181		Cave à pommier	2903-05/plan et coupe/nord/SB	2/4/2015
182		Trou de poteau	2775-76/nord/YE	2/2/2015
185		Indéterminée	2919_20/nord/SB	2/9/2015
186		Trou de poteau	2987-88/nord/SB	2/9/2015
187		Trou de poteau	3017/nord/SB	2/9/2015
189		Fosse	3055-57/est/SB	2/10/2015
191	57-58	Four	3058-59/est/SB // 3060-61/ouest/SB // 3077-79/nord/SB // 3080/sud/SB // 3081-3082/est/SB // 3084-3085/nord/SB // 3088/photo du vrac/nord/YE // 3089-90/nord/YE // 3091/nord/YE // 3092/est/YE // 3093/nord/YE // 3094-97/est/YE // 3098/nord/YE	2/12/2015

Légende :

CH : Cyril Hugo

SB : Sylvie Baia

YE : Yoann Escats

Résultats des datations ^{14}C effectuées par le laboratoire Beta Analytic Inc.



Consistent Accuracy . . .
. . . Delivered On-time

Beta Analytic Inc.
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155 USA
Tel: 305 667 5167
Fax: 305 663 0964
Beta@radiocarbon.com
www.radiocarbon.com

Darden Hood
President

Ronald Hatfield
Christopher Patrick
Deputy Directors

July 10, 2015

Dr. Yoann Escats
INRAP
37 Rue du Bignon
Cesson Sevigne, 35577
France

RE: Radiocarbon Dating Results For Samples CHTGFF62, CHTGFF87, CHTGFF22, CHTGF187 US1, CHTGFF193, CHTGFF170.166US3, CHTGFF71

Dear Dr. Escats:

Enclosed are the radiocarbon dating results for seven samples recently sent to us. As usual, the method of analysis is listed on the report with the results and calibration data is provided where applicable. The Conventional Radiocarbon Ages have all been corrected for total fractionation effects and where applicable, calibration was performed using 2013 calibration databases (cited on the graph pages).

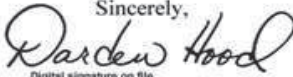
The web directory containing the table of results and PDF download also contains pictures, a cvs spreadsheet download option and a quality assurance report containing expected vs. measured values for 3-5 working standards analyzed simultaneously with your samples.

Reported results are accredited to ISO/IEC 17025:2005 Testing Accreditation PJLA #59423 standards and all chemistry was performed here in our laboratories and counted in our own accelerators here in Miami. Since Beta is not a teaching laboratory, only graduates trained to strict protocols of the ISO/IEC 17025:2005 Testing Accreditation PJLA #59423 program participated in the analyses.

As always Conventional Radiocarbon Ages and sigmas are rounded to the nearest 10 years per the conventions of the 1977 International Radiocarbon Conference. When counting statistics produce sigmas lower than +/- 30 years, a conservative +/- 30 BP is cited for the result.

When interpreting the results, please consider any communications you may have had with us regarding the samples. As always, your inquiries are most welcome. If you have any questions or would like further details of the analyses, please do not hesitate to contact us.

Our invoice has been sent separately. Thank you for your prior efforts in arranging payment. As always, if you have any questions or would like to discuss the results, don't hesitate to contact me.

Sincerely,

Digital signature on file

	BETA ANALYTIC INC. DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD	4985 S.W. 74 COURT MIAMI, FLORIDA, USA 33155 PH: 305-667-5167 FAX:305-663-0964 beta@radiocarbon.com
---	--	--

REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES

Dr. Yoann Escats

Report Date: 7/10/2015

INRAP

Material Received: 7/1/2015

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	d13C	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 414215 SAMPLE : CHTGFF62 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 5215 to 5040 (Cal BP 7165 to 6990)	6190 +/- 30 BP	-25.8 o/oo	6180 +/- 30 BP
Beta - 414216 SAMPLE : CHTGFF87 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 5055 to 4930 (Cal BP 7005 to 6880)	6070 +/- 30 BP	-24.3 o/oo	6080 +/- 30 BP
Beta - 414217 SAMPLE : CHTGFF22 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 85 to 75 (Cal BP 2035 to 2025) and Cal BC 55 to AD 60 (Cal BP 2005 to 1890)	2010 +/- 30 BP	-25.2 o/oo	2010 +/- 30 BP
Beta - 414218 SAMPLE : CHTGF187 US1 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 355 to 285 (Cal BP 2305 to 2235) and Cal BC 230 to 155 (Cal BP 2180 to 2105) and Cal BC 135 to 115 (Cal BP 2085 to 2065)	2170 +/- 30 BP	-25.5 o/oo	2160 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the 14C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby 14C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured 13C/12C ratios (delta 13C) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the delta 13C. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed delta 13C, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "**". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

BETA**BETA ANALYTIC INC.**

DR. M.A. TAMERS and MR. D.G. HOOD

4985 S.W. 74 COURT
MIAMI, FLORIDA, USA 33155
PH: 305-667-5167 FAX: 305-663-0964
beta@radiocarbon.com**REPORT OF RADIOCARBON DATING ANALYSES**

Dr. Yoann Escats

Report Date: 7/10/2015

Sample Data	Measured Radiocarbon Age	$\delta^{13}C$	Conventional Radiocarbon Age(*)
Beta - 414219 SAMPLE : CHTGFF193 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (cremated bone carbonate): bone carbonate extraction 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 770 to 415 (Cal BP 2720 to 2365)	2450 +/- 30 BP	-24.0 o/oo	2470 +/- 30 BP
Beta - 414220 SAMPLE : CHTGFF170.166US3 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (cremated bone carbonate): bone carbonate extraction 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 760 to 410 (Cal BP 2710 to 2360)	2440 +/- 30 BP	-24.3 o/oo	2450 +/- 30 BP
Beta - 414221 SAMPLE : CHTGFF71 ANALYSIS : AMS-Standard delivery MATERIAL/PRETREATMENT : (charred material): acid/alkali/acid 2 SIGMA CALIBRATION : Cal BC 3895 to 3880 (Cal BP 5845 to 5830) and Cal BC 3800 to 3695 (Cal BP 5750 to 5645)	5010 +/- 30 BP	-26.6 o/oo	4980 +/- 30 BP

Dates are reported as RCYBP (radiocarbon years before present, "present" = AD 1950). By international convention, the modern reference standard was 95% the ^{14}C activity of the National Institute of Standards and Technology (NIST) Oxalic Acid (SRM 4990C) and calculated using the Libby ^{14}C half-life (5568 years). Quoted errors represent 1 relative standard deviation statistics (68% probability) counting errors based on the combined measurements of the sample, background, and modern reference standards. Measured $^{13}C/^{12}C$ ratios ($\delta^{13}C$) were calculated relative to the PDB-1 standard.

The Conventional Radiocarbon Age represents the Measured Radiocarbon Age corrected for isotopic fractionation, calculated using the $\delta^{13}C$. On rare occasion where the Conventional Radiocarbon Age was calculated using an assumed $\delta^{13}C$, the ratio and the Conventional Radiocarbon Age will be followed by "**". The Conventional Radiocarbon Age is not calendar calibrated. When available, the Calendar Calibrated result is calculated from the Conventional Radiocarbon Age and is listed as the "Two Sigma Calibrated Result" for each sample.

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.8 ‰ : lab. mult = 1)

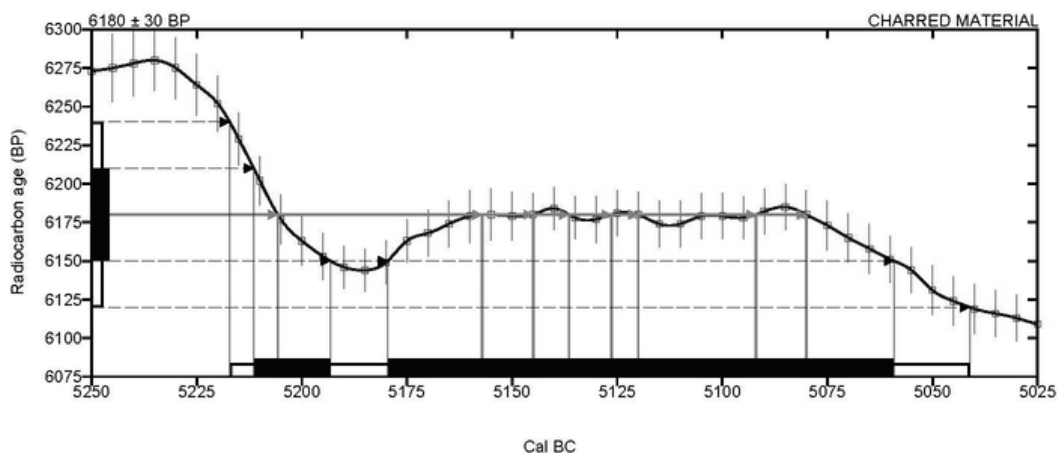
Laboratory number Beta-414215

Conventional radiocarbon age 6180 ± 30 BP

Calibrated Result (95% Probability) Cal BC 5215 to 5040 (Cal BP 7165 to 6990)

Intercept of radiocarbon age with calibration curve	Cal BC 5205 (Cal BP 7155)
	Cal BC 5155 (Cal BP 7105)
	Cal BC 5145 (Cal BP 7095)
	Cal BC 5135 (Cal BP 7085)
	Cal BC 5125 (Cal BP 7075)
	Cal BC 5120 (Cal BP 7070)
	Cal BC 5090 (Cal BP 7040)
	Cal BC 5080 (Cal BP 7030)

Calibrated Result (68% Probability)	Cal BC 5210 to 5195 (Cal BP 7160 to 7145)
	Cal BC 5180 to 5060 (Cal BP 7130 to 7010)



Database used
INTCAL13

References

- Mathematics used for calibration scenario
A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322
- References to INTCAL13 database
Reimer PJ et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -24.3 o/oo : lab. mult = 1)

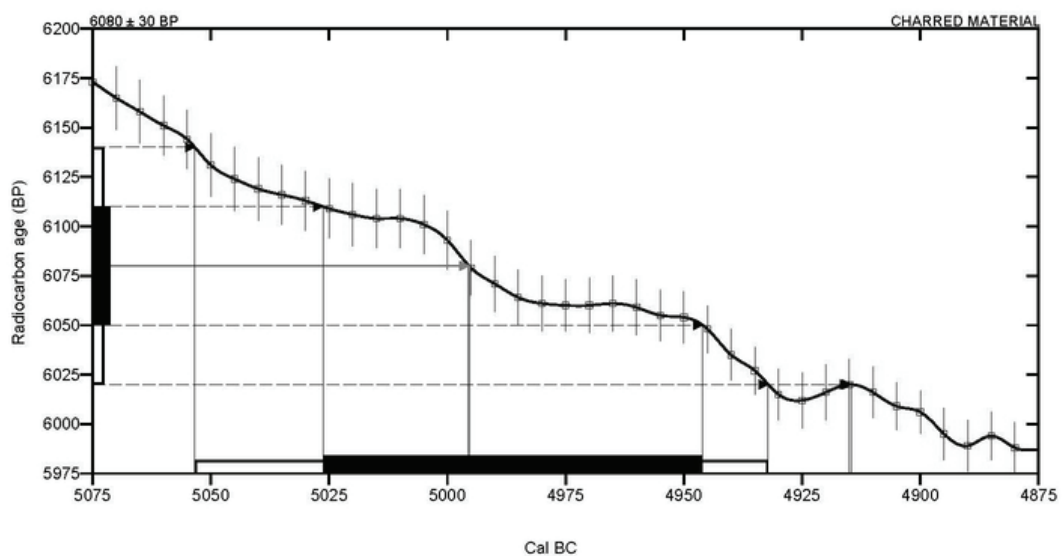
Laboratory number **Beta-414216**

Conventional radiocarbon age **6080 ± 30 BP**

Calibrated Result (95% Probability) **Cal BC 5055 to 4930 (Cal BP 7005 to 6880)**

Intercept of radiocarbon age with calibration curve **Cal BC 4995 (Cal BP 6945)**

Calibrated Result (68% Probability) **Cal BC 5025 to 4945 (Cal BP 6975 to 6895)**



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer P.J et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

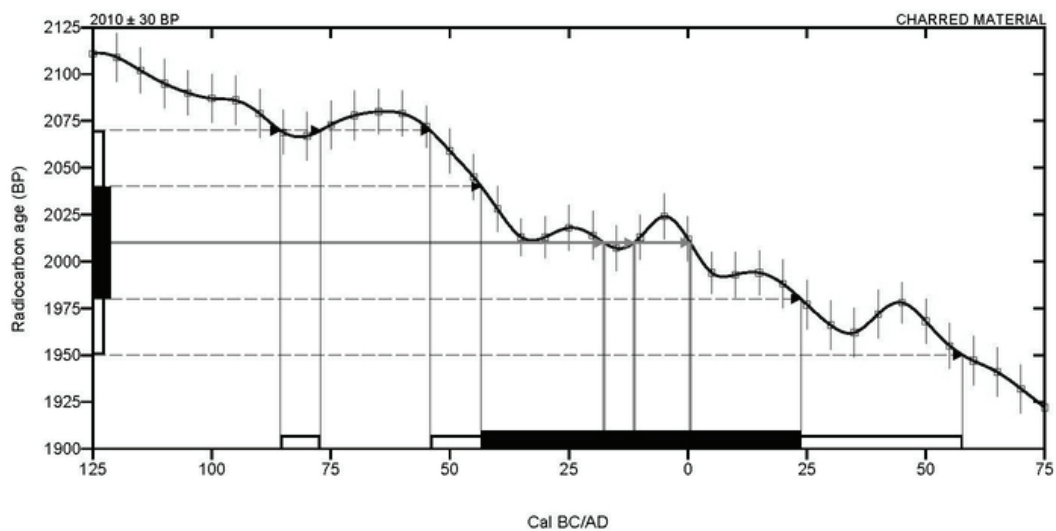
Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.2 o/oo : lab. mult = 1)

Laboratory number	Beta-414217
Conventional radiocarbon age	2010 ± 30 BP
Calibrated Result (95% Probability)	Cal BC 85 to 75 (Cal BP 2035 to 2025) Cal BC 55 to AD 60 (Cal BP 2005 to 1890)
Intercept of radiocarbon age with calibration curve	Cal BC 20 (Cal BP 1970) Cal BC 10 (Cal BP 1960) Cal AD 0 (Cal BP 1950)
Calibrated Result (68% Probability)	Cal BC 45 to AD 25 (Cal BP 1995 to 1925)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer P.J. et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -25.5 o/oo : lab. mult = 1)

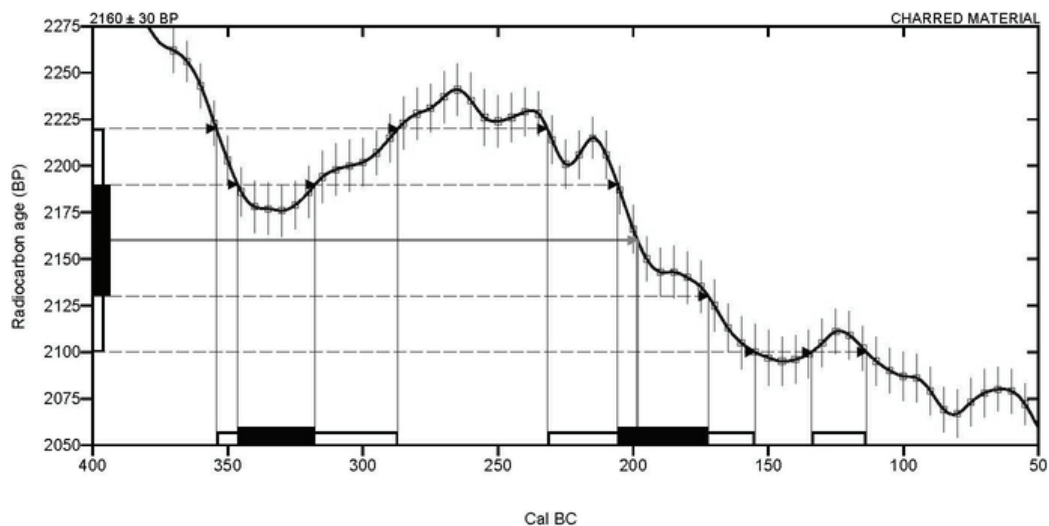
Laboratory number **Beta-414218**

Conventional radiocarbon age **2160 ± 30 BP**

Calibrated Result (95% Probability) **Cal BC 355 to 285 (Cal BP 2305 to 2235)**
Cal BC 230 to 155 (Cal BP 2180 to 2105)
Cal BC 135 to 115 (Cal BP 2085 to 2065)

Intercept of radiocarbon age with calibration curve **Cal BC 200 (Cal BP 2150)**

Calibrated Result (68% Probability) **Cal BC 345 to 320 (Cal BP 2295 to 2270)**
Cal BC 205 to 170 (Cal BP 2155 to 2120)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer P.J et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

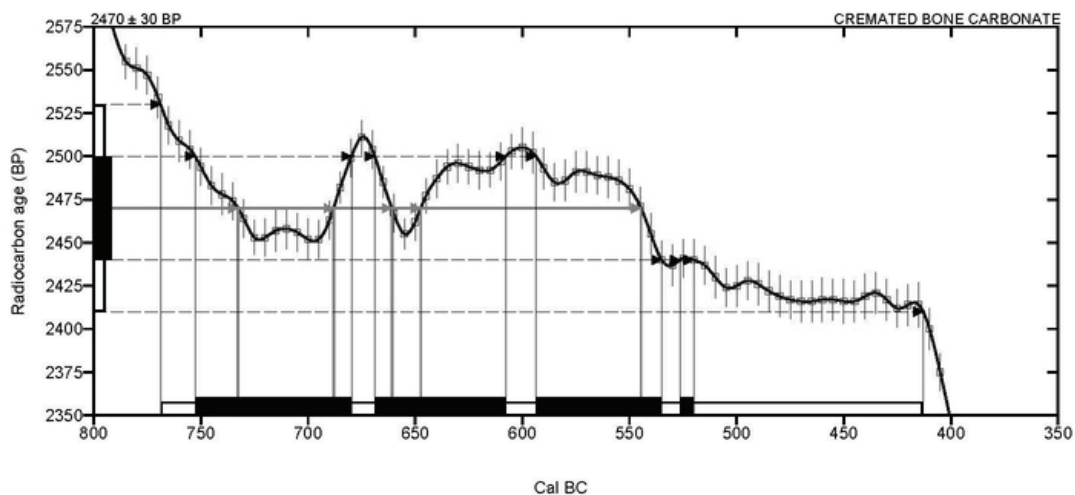
CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -24 o/oo : lab. mult = 1)

Laboratory number	Beta-414219
Conventional radiocarbon age	2470 ± 30 BP
Calibrated Result (95% Probability)	Cal BC 770 to 415 (Cal BP 2720 to 2365)

Intercept of radiocarbon age with calibration curve	Cal BC 735 (Cal BP 2685)
	Cal BC 690 (Cal BP 2640)
	Cal BC 660 (Cal BP 2610)
	Cal BC 645 (Cal BP 2595)
	Cal BC 545 (Cal BP 2495)

Calibrated Result (68% Probability)	Cal BC 755 to 680 (Cal BP 2705 to 2630)
	Cal BC 670 to 610 (Cal BP 2620 to 2560)
	Cal BC 595 to 535 (Cal BP 2545 to 2485)
	Cal BC 525 to 520 (Cal BP 2475 to 2470)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Tarma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer P.J et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -24.3 o/oo : lab. mult = 1)

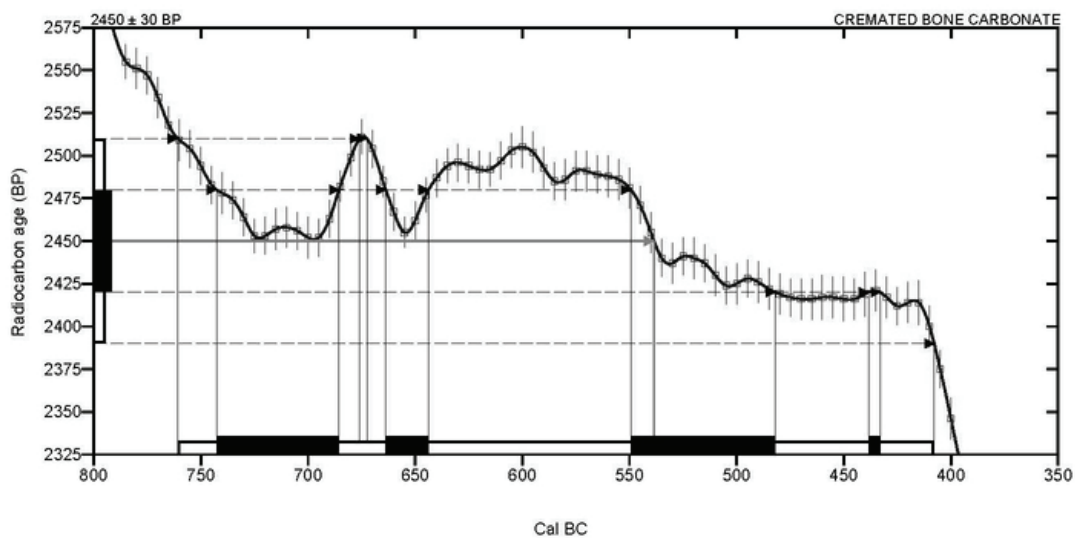
Laboratory number **Beta-414220**

Conventional radiocarbon age **2450 ± 30 BP**

Calibrated Result (95% Probability) **Cal BC 760 to 410 (Cal BP 2710 to 2360)**

Intercept of radiocarbon age with calibration curve **Cal BC 540 (Cal BP 2490)**

Calibrated Result (68% Probability) **Cal BC 745 to 685 (Cal BP 2695 to 2635)**
Cal BC 665 to 645 (Cal BP 2615 to 2595)
Cal BC 550 to 480 (Cal BP 2500 to 2430)
Cal BC 440 to 435 (Cal BP 2390 to 2385)



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database

Reimer P.J et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1869–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12 = -26.6 o/oo : lab. mult = 1)

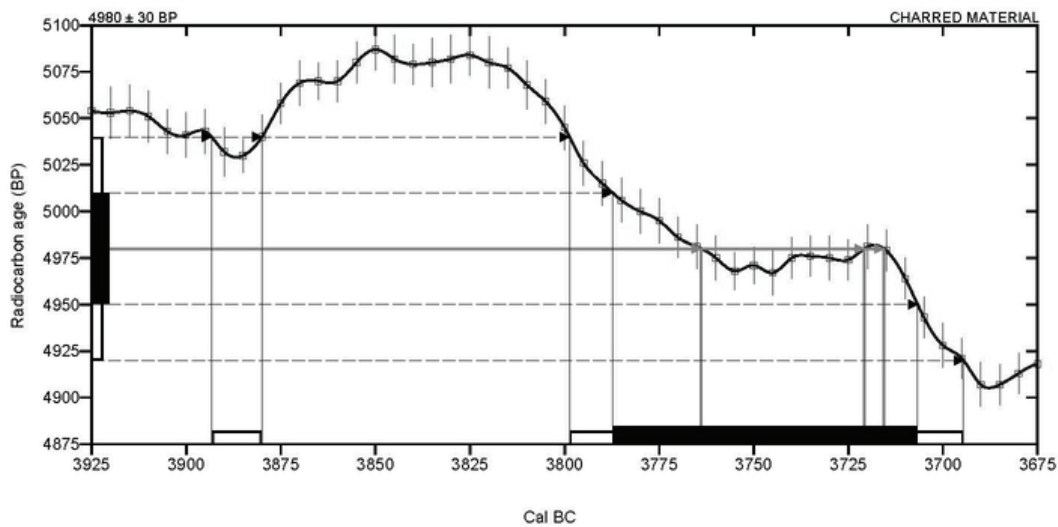
Laboratory number **Beta-414221**

Conventional radiocarbon age **4980 ± 30 BP**

Calibrated Result (95% Probability) **Cal BC 3895 to 3880 (Cal BP 5845 to 5830)
Cal BC 3800 to 3695 (Cal BP 5750 to 5645)**

Intercept of radiocarbon age with calibration curve **Cal BC 3765 (Cal BP 5715)
Cal BC 3720 (Cal BP 5670)
Cal BC 3715 (Cal BP 5665)**

Calibrated Result (68% Probability) **Cal BC 3785 to 3705 (Cal BP 5735 to 5655)**



Database used
INTCAL13

References

Mathematics used for calibration scenario
A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates, Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

References to INTCAL13 database
Reimer P.J et al. IntCal13 and Marine13 radiocarbon age calibration curves 0–50,000 years cal BP. Radiocarbon 55(4):1889–1887., 2013.

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Chronologie

Protohistoire
Âge du Fer
Hallstatt (1er âge
du Fer)
La Tène (2nd âge
du Fer)
Époque romaine
(gallo-romain)
Haut-Empire
Temps Moderne
/ Époque
Contemporaine

Sujets et thèmes

Bâtiment
Structure funéraire
Voirie
Fossés
Structure agraire
(Parcellaire)
Trou de poteau,
Structure de
combustion,
Fosse
Sépulture
Artisanat
Carrière

Mobilier

Céramique,
Objet métallique,
Terre cuite
Outil (macro-
outillage)
Verre

Deux enclos funéraires et/ou culturels et vestiges de la Protohistoire à l'époque romaine

Le projet d'aménagement d'un lotissement, initié par la société ACANTHE, au lieu-dit Le Haut Rocomps à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à émettre une prescription de fouille archéologique, faisant suite aux découvertes du diagnostic de 2014, conduit par Sandra Sicard. Il s'agissait au préalable de confirmer la présence de deux enclos repérés dans le cadre de prospections aériennes (dans les années 2000 par Gilles Leroux et Alain Provost). L'opération de diagnostic, confirmant l'existence des deux enclos et datés de l'âge du Fer, avait également mis en évidence d'autres vestiges en périphérie, essentiellement représentés par des réseaux de fossés datés de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine.

Sur une surface de 9955 m², l'opération de fouille a donc permis d'étudier ces différentes d'occupations et d'affiner leur chronologie.

La première installation du secteur se situe donc au premier âge du Fer et/ou transition premier/second âge du Fer. Elle est matérialisée par les deux enclos quadrangulaires _ probablement à vocation funéraire et/ou culturelle _ délimités par un fossé (enclos A et B). Deux dispositifs atypiques sur poteau formant un cercle (ensemble C) et un enclos rectangulaire (ensemble D) ont également été mis au jour et situés respectivement au centre de l'enclos B et sur sa façade extérieure sud-est. Leur contemporanéité avec les enclos A et B n'a pu être établie véritablement mais, dans cette éventualité, cet ensemble constituerait un cas inédit pour la période en Bretagne.

Le site est ensuite restructuré et change de statut dès le second âge du Fer, par la mise en place d'un chemin ainsi que quelques fossés.

Puis, à l'époque romaine (du I^{er} au II^{ème} s. de notre ère), un redécoupage plus marqué est effectué sur l'ensemble du secteur. Des petites parcelles sont notamment créées en bas de pente, à l'est. Deux tombes à crémation ainsi que quelques structures domestiques (fosse et structure de combustion) complètent les données sur cette occupation qui semble, à l'instar des vestiges protohistoriques, avoir un rapport avec le réseau de fossés repéré en prospection aérienne à une centaine de mètres au nord-ouest de l'emprise de la fouille.

D'anciennes limites de champs, représentées sur le cadastre napoléonien de 1850, sont également réapparues ainsi qu'une grande excavation indéterminée (mare, carrière ?).

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40
www.inrap.fr